

DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11833 — 4,60 F — DIMANCHE 13-LUNDI 14 FÉVRIER 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

Que faire du général Sharon ?

L'opposition dénonce comme un « stratagème » son maintien dans le cabinet Begin

Seul au sein du gouvernement israélien à s'opposer au rapport de la commission d'enquête sur Sabra et Chatila, allant jusqu'à qualifier d'« infâme » la « responsabilité indirecte » d'Israël qu'évoque ce texte (lire pages 4 et 5 les principaux passages du document), le général Sharon, ministre démissionnaire de la défense, occupera-t-il un autre poste au sein du cabinet ? Lui-même le proclame, et le groupe parlementaire du Likoud, à l'unanimité moins une voix, a exprimé, vendredi soir 11 février, un souhait en ce sens. M. Begin pourrait prendre sa décision dimanche ou lundi.

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Dérobade* », « *fausse sortie* », « *stratagème antidémocratique* », protestent les dirigeants de l'opposition.

M. Ariel Sharon a confirmé, au cours de la soirée de vendredi, qu'il resterait au gouvernement à un autre poste. Il avait tardivement fait savoir dans la matinée qu'il quitterait le ministère de la défense, se pliant ainsi à la décision du gouvernement de respecter les recommandations de la commission Kahane. La veille, après la réunion du conseil des ministres, il avait encore laissé entendre, fidèle à sa réputation d'« *irréductible* », qu'il était résolu à résister à la volonté de ses collègues et à contraindre M. Begin à « *le démissionner* », ce que le premier ministre, par principe, se refusait à faire.

Lors d'une nouvelle réunion du cabinet, dimanche, M. Begin devrait annoncer qu'il assumera provisoirement les fonctions de ministre de la défense, comme il l'avait déjà fait pendant neuf mois après la démission de M. Ezer Weizman, en 1980.

Le successeur de M. Sharon pourrait être, dit-on dans l'entourage du premier ministre, l'actuel ambassadeur aux Etats-Unis, M. Moshé Arens, ancien président de la très importante commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense. M. Arens est, même au sein du Likoud, considéré comme un « *faucon* », farouche partisan de la colonisation des territoires occupés. Plus encore que M. Sharon, il s'était pendant un temps opposé en *1978* aux accords de Camp David et au projet d'autonomie de la Cisjordanie *et du territoire* de Gaza.

M. Arens a, depuis quelque peu, assoupli sa position. Au cours du siège de Beyrouth, *l'été dernier*, il aurait à plusieurs reprises invité le gouvernement à faire preuve de modération en insistant sur le risque d'une crise grave entre Washington et Jérusalem. Mais dans l'opposition, on a remarqué que tout récemment M. Arens avait été l'un des premiers à souligner que l'acceptation des conclusions de la commission d'enquête et la démission de M. Sharon ne signifiaient pas du tout une modification de la politique du gouvernement israélien.

S'adressant vendredi soir à une assemblée d'avocats à Tel-Aviv, M. Sharon a affirmé que les décisions qui avaient été prises n'auraient pas de grande portée et qu'il ne s'agissait que d'un « *simple changement de portefeuille ministériel* ». Il a assuré qu'il continuerait à contester les conclusions de la commission d'enquête, notamment quand elle attribue aux dirigeants israéliens une « *responsabilité indirecte* » dans les massacres de Sabra et de Chatila.

L'un d'entre eux a affirmé que le cabinet de M. Begin en agissant ainsi ne respecte pas le rapport de la commission d'enquête.

Cependant, le parti travailliste, dont le bureau politique devait se réunir samedi soir, continue d'observer une prudente et surprenante réserve en ménageant ses attaques et en ne réclamant pas expressément la démission du gouvernement tout entier alors que, travers les personnes de MM. Begin et Sharon, il est mis en cause par le rapport Kahane. Ainsi, le parti travailliste refuse-t-il pour l'instant de soutenir la motion de censure qui doit être présentée la semaine prochaine par le parti de centre-gauche Shinui.

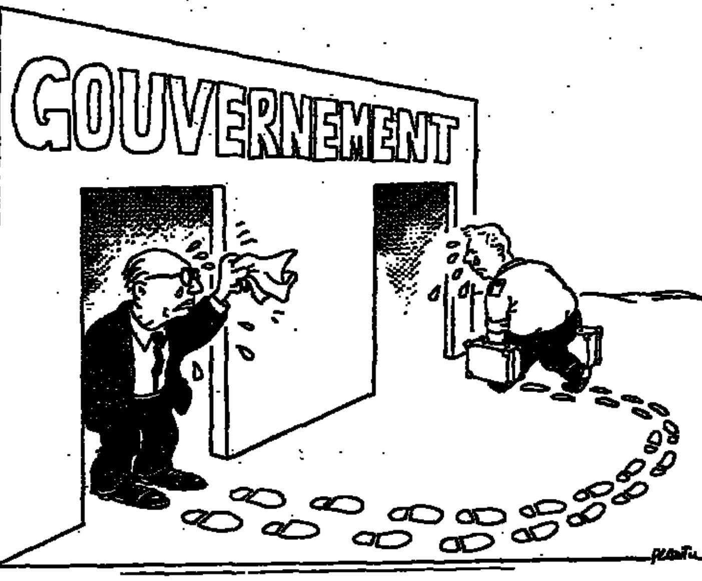
Les députés travaillistes ont expliqué cette attitude en déclarant que le parti Shinui n'avait pas consulté l'ensemble de l'opposition avant de prendre sa décision. Le parti travailliste entend présenter sa propre motion de censure, mais sa prise de position n'a pas manqué de soulever de nombreuses questions sur sa tactique et sa volonté de s'en prendre au gouvernement.

Dans une interview à la télévision vendredi soir, le président de l'Etat est une nouvelle fois intervenu pour demander à ses concitoyens de faire « *Cette allégation*, a-t-il dit, *est une inacceptable marque d'infamie qui restera pour des générations.* » Accueilli par les huées de quelques manifestants qui réclamaient son retrait définitif du gouvernement, M. Sharon a répondu avec ironie : « *Voilà un exemple de violence verbale intolérable.* » Il faisait ainsi allusion aux accusations formulées par les membres de l'opposition, qui déclarent que des députés de la majorité, certains ministres, et parmi eux tout particulièrement M. Sharon, ont ces derniers mois enflammé une partie de l'opinion — contre l'opposition, au point que les extrémistes sont déjà prêts à « *passer à l'acte* », comme cela a été le cas le 10 février avec l'attentat contre les militants du mouvement La paix maintenant.

Plusieurs députés travaillistes ont dénoncé le « *tour de passe-passe* » auquel est en train de se livrer le gouvernement en permettant à M. Sharon de rester au pouvoir.

preuve de sagesse après l'attentat dont a été victime un militant de *La paix maintenant.* M. Itzhak Navon, sur l'avenir duquel on continue de spéculer après l'annonce de sa « *retraite* », a retenu l'attention en se livrant à des critiques qui semblaient plus particulièrement adressées à la majorité sinon au gouvernement lui-même. « *Les dirigeants politiques*, a-t-il dit, *sont en partie responsables des actes de violence qui viennent d'être commis, car la violence verbale entraîne la violence physique.* » Et il a ajouté : « *Des gens se traitent d'assassins, de fascistes* (cela à l'intention de l'opposition), de *traîtres*, de *partisans de l'O.L.P.* ou encore s'accusent de *planter un couteau dans le dos de la nation.* » (Cela à l'intention de la majorité et du gouvernement.) Pour M. Navon, il n'est pas étonnant qu'après des injures on en vienne à lancer des tomates ou des pierres et que « *finalement on lance une grenade* »...

FRANCIS CORNU.



(Dessin de PLANTU.)

Le débat sur la rigueur

Au-delà de la faille

Au débat sur la rigueur, lancé par la « *gauche maso* » (selon l'expression de M. Guy Perrimond, éditorialiste de *l'Unité*), cette « *deuxième gauche* » *qui serait coupable de jouer* les Cassandre, la « gauche macho » préfère l'exaltation des « *conquêtes sociales* » du pouvoir et surtout la dénonciation de l'attitude de l'opposition.

A *trois semaines du premier tour* des élections municipales, il est sans doute plus efficace, du point de vue *de la majorité*, de concentrer le tir sur une droite qui a placé haut la barre de ses ambitions : gagner soixante villes de plus de trente mille habitants, selon M. Bernard Pons. Les élections de 1977 à rebours, en quelque sorte. Il faut donc, pour limiter ses ambitions, attaquer la droite. Chacun s'y emploie chaque week-end, et bientôt chaque jour.

« *Les orateurs de la droite nous ont rendu un grand service ; ils se sont remontrés*, a déclaré vendredi soir à Saint-Malo devant une salle comble, M. Laurent Fabius, *et ils nous menacent d'un retour en arrière.* » « *Croyez-moi*, a ajouté le ministre du budget, *cette droite est beaucoup, beaucoup plus dure que celle que nous avions connue jusqu'à présent ; elle l'est d'autant plus qu'elle est sous l'influence de cercles de pensée d'extrême droite.* »

« *La droite cherche toujours à faire peur, à caricaturer, à manipuler l'opinion* », a renchéri M. Lionel Jospin, qui parlait au même moment à Sevran (Seine-Saint-Denis). Les intentions réelles, a poursuivi M. Pierre Bérégovoy, qui était à Dijon, sont de remettre en cause la *Sécurité sociale.* « *Ils veulent une Sécurité sociale à deux vitesses (une assurance minimum pour tout le monde, et ceux qui veulent plus, les riches, prendront une assurance individuelle)* », a précisé le ministre des affaires sociales, *avant d'ajouter :* « *Je ne l'accepterai jamais !* »

Voilà qui « positionne » clairement *M. Bérégovoy dans un débat* qui, contrairement au dire du premier ministre, n'est pas seulement « *entre la droite et la gauche* », mais qui perce aussi au sein de la majorité. Le débat sur la « rigueur », chère à M. Edmond Maire, conduit aussi à s'interroger, comme l'a fait M. Jean-Pierre Cot dans nos colonnes (*le Monde* du 8 février) sur la survie de l'appareil de solidarité tel qu'il est, et peut-être à envisager en effet un système à deux vitesses.

On peut, dans cette discussion, considérer qu'il s'agit plus, pour les « masos » comme pour les « machos », de se placer les uns par rapport aux autres en vue d'échéances internes, telles que le prochain congrès du P.S. (*le Monde* du 12 février). La pratique gouvernementale, telle qu'elle a été réaffirmée par M. Mauroy dans l'entretien *accordé à l'Unité, n'est-elle pas celle* d'un « juste milieu » entre les risques de l'inflation et ceux de la récession ? *En outre, l'incertitude qui* règne sur la conjoncture économique internationale devrait rendre les res*ponsables politiques plus prudents* lorsqu'ils se prononcent sur l'hypothèse d'une rigueur accrue.

On peut donc aller plus loin. Il est en effet possible de décrire les limites économiques de la démarche de ceux *qui prônent ou prévoient* davantage de rigueur *(lire ci-contre l'article d'Alain Vernholes)* ; quelles en sont *les implications politiques ? D'ores et* déjà, il est clair que remettre en cause, même si cela est nécessaire, *le système de solidarité édifié à la* libération conduit inévitablement à ébranler le consensus politique qui a *porté la gauche au pouvoir.*

Il est non moins clair que parler d'austérité, c'est s'engager dans une voie que le P.C.F. aura beaucoup de mal à suivre ; c'est donc, à terme, reposer la question de l'alliance avec les communistes, longtemps *récusée* par la « deuxième gauche ». Sauf à considérer que les socialistes sont en *état de préserver seuls leur majorité* à l'Assemblée nationale, prôner l'austérité, c'est, à terme, poser le *problème d'une autre alliance politi*que, donc d'une ouverture vers le centre. Une autre alliance, donc une *autre politique.*

Celle-ci devrait être plus rigoureuse, donc frapper davantage les couches sociales *qui*, éventuellement, peuvent appuyer cette autre alliance. Ce raisonnement suffit à *montrer que la démarche politique de* MM. Maire et Cot n'est pas exempte de contradictions et permet d'expli*quer la vigueur, pour ne* pas dire la violence, de la réaction de l'hebdomadaire du P.S.

*Quoi qu'il en soit, quatre événe*ments déterminent le cours de ce débat : la date de la formation du *prochain gouvernement ; sa compo*sition ; le congrès du P.S. (qui aura lieu à l'automne, promet M. Jospin), *le contenu du IXe Plan.*

Veut-on créer les conditions d'une mise en minorité de M. Rocard et de *ses amis lors du prochain congrès ?* Mais alors il faudrait accepter que ledit M. Rocard ne figure plus dans le *gouvernement. Et si l'on est d'accord* sur un IXe Plan qui engage le pays et, *a fortiori*, la majorité pour cinq ans, comment peut-on imaginer un congrès qui ne soit pas unanime ? Bref, les réponses à toutes ces *questions* sont *étroitement liées et* dépendent d'une perspective d'ensemble que seul connaît, pour le moment, *le président de la Républi*que.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Dans l'attente

M. Mauroy est donc de nouveau intervenu dans le débat sur la rigueur en réaffirmant dans un entretien accordé à *l'Unité* le 11 février « que la politique annoncée, développée et précisée le 4 novembre (...) continue de l'être et pas l'autre » Il n'en demeure pas moins que certains au sein du gouvernement et dans l'entourage même du premier ministre estiment nécessaire un durcissement de l'action économique parce qu'ils pensent que le rétablissement des équilibres intérieurs et extérieurs est trop lent.

La politique menée actuellement laisse à penser que le niveau de vie pourra, dans l'ensemble, être durablement préservée. Elle a l'inconvénient de ne ménager aucune marge de sécurité. En cas de nouveau coup dur — remontée des taux d'intérêt ou prolongement de la récession économique dans le monde — une chute brutale de l'activité ne pourrait être évitée, avec ses conséquences : déflation, faillites, chômage accru. *Ce danger-là est réel. Il ne doit pas* être sous-estimé même si le prix du pétrole baisse et que le déficit commercial *s'amenuise. Le gouvernement* a bel et bien des raisons valables de durcir son action.

Si, économiquement, la voie suivie depuis juin 1982 par M. Mauroy est étroite, les risques politiques et sociaux entraînés par une politique plus dure paraissent considérables. On peut penser en effet qu'un rétablissement plus rapide des équilibres financiers et commerciaux s'obtiendrait par les moyens classiques d'un freinage de la consommation des ménages : incitations très fortes à l'épargne, ralentissement des prestations sociales, serrage des salaires et, d'une façon plus générale, des revenus. Les firmes amélioreraient *leurs profits* par un partage *plus* avantageux de la valeur ajoutée et le pays comprimerait davantage ses *importations. Mais dans ce cas*, l'insatisfaction, la déception, le refus d'en accepter davantage, risque*raient de dégénérer* en grèves dans les entreprises, en poujadisme dans le commerce, en démobilisation chez les cadres.

Ces risques sont d'autant plus évidents qu'en l'état actuel des techniques de régulation de l'économie, les politiques globales frappent aveuglément. Si leur efficacité n'est pas douteuse pour rétablir les équilibres extérieurs, leurs retombées sont fortement traumatisantes. Toutes les théories du monde n'ont pas permis jusqu'à présent aux techniques de rééquilibrage de produire leurs effets autrement que par des amputations douloureuses, et souvent injustes, frappant uniformément pauvres et riches, actifs et « passifs », productifs et « spectateurs ».

Tous comptes faits, on l'a dit, les risques économiques attachés à la politique actuelle qui mise sur un rétablissement progressif des équilibres semblent à peine plus graves que les dangers politiques, économiques et sociaux qu'impliquerait le durcissement de la rigueur mise en œuvre depuis sept mois. Dans la balance des avantages et des inconvénients propres à chaque démarche, la baisse du prix du pétrole fournit — à très court terme du moins — des arguments à la patience, à ceux qui jouent le temps plutôt qu'une sécurité rapidement accrue, à ceux aussi qui continuent de penser que mieux vaudrait sortir de nos problèmes par une accélération de la croissance économique, quoi qu'il puisse en coûter au franc. ce débat — même s'il peut sembler inopportun à certains à l'approche des élections municipales — est lourd de conséquences économiques sociales et politiques

M. Edmond Maire qui, comme il l'a déclaré recemment estime qu'une certaine austérité est indispensable, est convaincu qu'il existe une autre voie. Il serait possible selon lui de faire supporter l'effort nécessaire aux plus riches, et à eux seuls.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Rapt

La race chevaline est en émoi. On a enlevé, en Irlande, un pur-sang considéré comme l'un des meilleurs étalons du monde. Ses ravisseurs réclament, en échange de la libération de leur otage, une rançon de 22 millions de francs.

On redoute que le précieux cheval ne soit détenu dans des conditions inhumaines, qu'aucune bête au monde n'accepterait. On craint même que les auteurs du rapt n'aient, dans un moment d'affolement, abattu leur victime. Comme s'il s'agissait d'un vulgaire être humain.

BRUNO FRAPPAT.

RENDEZ-VOUS

13 *février Chypre :* Election présidentielle.
Jamaïque : Visite de la reine Elisabeth.
Venise : Centenaire de la mort de Richard Wagner.

14 *Damas :* Visite de M. Cheysson (jusqu'au 15).
Alger : Réunion du Conseil national palestinien.
Paris : Visite de M. Fanfani, président du conseil italien, accompagné de M. Colombo, ministre des affaires étrangères.
● Deuxième volet des négociations sur la retraite à soixante ans.

14 *Inde :* Elections dans l'Etat d'Assam (Nord-Est). Elles se poursuivent le 17 et le 20.

15 *Mulhouse :* M. Willy Brandt participe à un débat sur l'avenir de l'économie internationale.

15 Visite officielle de travail à Paris de M. Paul Biya, président du Cameroun (jusqu'au 16).

16 *Moscou :* Visite de M. Claude Cheysson.

17 *Paris :* Réunion du groupe des Dix (hauts fonctionnaires le 17, ministres des finances le 18).
Mexico : Voyage officiel de la reine Elisabeth.

18 *Nuremberg :* Session d'un « tribunal écologique » des verts contre la course aux armements (jusqu'au 20).

19 *Le Caire :* Reprise du procès des intégristes.
Ryad : Conférence des ministres des affaires étrangères du Conseil de coopération du Golfe.

CHYPRE : histoire d'une double peur

M. Kyprianou entend bien, le 13 février 1983, se succéder à lui-même lors de l'élection présidentielle chypriote. Mais dans l'île d'Aphrodite, divisée et meurtrie, tout événement s'inscrit dans la longue histoire d'une double peur.

Depuis des mois, l'« affaire de Chypre » s'est enfoncée dans les lointains et l'élection qui va se dérouler dans l'île se perd dans la catégorie des *événements mineurs*. Serait-ce que les chemins de la coexistence entre les communautés grecque et turque se sont ouverts ?

Rien n'est réglé pourtant. Sur les approches de la « ligne Atila » qui tranche en deux fractions l'île et sa capitale, Nicosie, derrière les meurtrières du mur qui enferme chaque communauté dans un ghetto, Grecs chypriotes et Turcs chypriotes montent la garde. Leurs souvenirs sont les mêmes : ceux de massacres. Les images qu'ils portent en eux se reflètent comme en un miroir.

Forment-ils vraiment un même peuple, ces occupants d'une île réduite, dont les intérêts ne divergent pas tant ? Ou deux ethnies, deux tribus, portées sur ce sol en avant-garde de deux grandes communautés historiques, qui n'auraient pas renoncé à s'exterminer l'une l'autre au nom de l'hellénisme ou du rêve ottoman ? Le moindre fait, le plus mince signe de tension, s'inscrit dans cette question.

M. Kyprianou n'est pas un président de conseil général impatient de voir renouvelé son mandat. Porteur de l'héritage de l'ethnarque Makarios, il s'apprête à assumer une seconde présidence de la République parce que le parti communiste de Chypre, l'AKEL, qui représente le tiers de la population, ne lui a jamais ménagé son soutien. L'un des plus liés à l'Union soviétique, ce P.C. reflète toutes les souplesses de la ligne de Moscou, dans la question chypriote.

Le principal rival du président sortant, M. Cléridès, incarne une vision « *occidentale* » du destin de Chypre, où il rencontre au demeurant le troisième homme, M. Rauf Denktash, président de l'État fédéré turc.

La situation de Chypre et sa configuration en ont toujours fait une place d'armes, en pointe de la ligne des îles où fleurit l'hellénisme. Les Mycéniens la colonisèrent, les Assyriens, les Égyptiens, les Perses, la reprirent. Athènes, Alexandre le Grand, s'en ressaisirent, puis les Ptomélées. Elle fut province romaine de 58 av. J.-C., gouvernée par Cicéron, puis byzantine en 336. Les raids arabes ne se transformèrent pas en conquêtes. Elle devint latine, avec Richard Cœur de Lion, en 1191, les Templiers, la dynastie des Lusignans, puis les Vénitiens. Turque enfin en 1571.

Christianisée en 45 après J.-C. par Marc l'Évangéliste et son disciple Barnabé, Chypre fut le premier pays — on ne saurait dire : nation ou État — à être régi par des chrétiens. Très tôt, son Église revendiqua une autonomie en laquelle s'incarnait seule l'identité chypriote vis-à-vis de Rome ou de l'empereur de Byzance, qui, au V[e] siècle, donna à l'archevêque de Chypre le privilège de porter les insignes impériaux. Au sein de l'église orthodoxe, l'église de Chypre fut autocéphale et son chef, l'ethnarque, alliait l'hégémonie spirituelle à la seule autorité temporelle capable de représenter ce peuple dont la foi orthodoxe entraînait la condition politique de minorité vaincue.

Le bras droit contre la barbe

Nicosie prise par les Turcs le 9 septembre 1570, vinrent un an plus tard les jours de Lépante et de la défaite infligée aux flottes turques par don Juan d'Autriche. Elle fut ressentie comme une victoire majeure de la chrétienté. Mais l'ambassadeur de Venise s'entendit dire par Mehmet Pacha : « *En détruisant notre flotte, vous nous avez coupé la barbe. Mais en vous prenant Chypre, nous vous avons coupé le bras droit. Une barbe rasée repousse plus forte mais un bras amputé, jamais.* »

Le ministre des affaires étrangères turc pendant l'opération de l'été 1974, M. Gunes, reprit ces propos sous une forme certes moins imagée, dans une interview à un journal turc, six ans plus tard : « *Le vrai problème*, dit-il, *est la sécurité de quarante-cinq millions de Turcs de la patrie turque ainsi que des Chypriotes turcs, et le maintien de l'équilibre des forces dans la Méditerranée orientale* ».

Les logiques qui président aux va-et-vient des nations sur des frontières disputées sont les mêmes depuis des siècles. Si en Europe occidentale elles ont cessé de jouer un rôle depuis près de quarante ans, on les a vues à l'œuvre à Chypre en juillet 1974.

De l'Ouest venait la puissante poussée de libération de l'hellénisme. Il avait commencé en 1771 avec le soulèvement du Péloponnèse contre l'empire ottoman. La guerre d'indépendance de 1821 à 1829 avait engendré la Grèce indépendante, grâce à l'intervention de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie. Une indépendance contrôlée par les intérêts anglais toujours soucieux de maintenir un équilibre qui n'abaisserait pas trop la Turquie face à l'expansion russe.

Les îles ioniennes en 1862, un morceau de Macédoine bulgare en 1878, puis la Thessalie et une partie de l'Epire en 1881, La Crète en 1908, Salonique et la Chalcidique, l'Epire méridionale et quelques îles de l'Egée en 1913, Rhodes en 1947... ainsi les terres helléniques furent-elles rassemblées ou plutôt reconquises, au prix d'un abandon des rives d'Asie mineure dont un million et demi de Grecs furent en 1922 contraints à l'exode.

Ainsi la *Megala Idea*, la « grande idée » qui vise à donner à l'hellénisme toutes les terres où jadis fleurit son génie, a-t-elle connu une assez large réalisation politique, sans trouver pourtant son couronnement : la reconquête de Constantinople. Jusqu'à quel point anime-t-elle encore la grande majorité des Grecs contemporains ou simplement, guida-t-elle les partisans du régime des colonels qui prirent le pouvoir en 1967 ? Quelqu'un disait, voilà un an, que « *l'hellénisme est déterminé à mettre un terme à son retranchement continuel et à livrer combat pour honorer son histoire* ». C'était Andréas Papandréou, leader du changement, chef du gouvernement socialiste.

La dernière étape de la reconquête hellénique passait par Chypre, pour qui le combat commença dès la fin de la guerre. Le combat de l'Enosis, de l'« union », dont le jeune Mgr Makarios, élu ethnarque en 1950 fut le prophète et le combattant. Union avec la Grèce, union contre la Turquie. Dès l'instant où il détint le pouvoir à partir de 1960, il incarna une stratégie progressive de réduction des Turcs chypriotes à un statut de minorité analogue, après tout, à celui qu'avaient connu les Grecs pendant quatre siècles de domination ottomane.

Dessin de Rouil.

Grandeurs passées

Dans quelle mesure, inversement, la dénonciation de la « *grande idée* » par les Turcs et la peur qu'ils disent en éprouver sont-elles politiquement raisonnées ? Cette peur est plus viscérale que fondée. Elle fait écho à la peur des Grecs devant la « *menace turque* » et les rêves de l'expansion pantouranienne, englobant toutes les populations turques jusqu'à l'Asie centrale. L'une et l'autre se réfèrent à des grandeurs passées, que nulle appartenance politique n'envisage de récuser. Ni droite ni gauche ne prévalent plus pour atténuer ces nationalismes toujours prêts à s'exprimer.

Chypre est le seul terrain de leur affrontement direct. C'est-à-dire celui aussi de leur conciliation éventuelle et lointaine. Lorsque les colonels grecs préparaient le coup d'État qui, en juillet 1974, devait éliminer Mgr Makarios, responsable d'une intégration de Chypre dans le camp tiers-mondiste, et désormais défiant devant une Enosis qui aurait fait de Chypre une plate-forme de l'OTAN, ils prirent contact discrètement, en Thrace, avec des émissaires du gouvernement Ecevit, l'homme d'État de gauche, le leader du Parti républicain du peuple, l'initiateur de la future opération de guerre turque au nord de l'île. Les conversations portèrent sur l'hypothèse d'une double Enosis, c'est-à-dire du rattachement à la Grèce et à la Turquie des deux fragments de l'île, l'un grec, l'autre turc, ou devenus entièrement tels après des échanges de population.

Cette rencontre n'a jamais été officiellement confirmée, pas plus que n'ont été révélées les manœuvres britanniques ou américaines pour aider la liquidation de Mgr Makarios ou laisser s'opérer le débarquement turc. Le fond de l'affaire est là.

Ankara n'inventait rien lorsqu'elle voulait prévenir des massacres de Turcschypriotes dans la foulée de la réussite du coup d'État. Ces « *bavures* » étaient prévues, ou en tout cas vraisemblables. Les Grecs, pour leur part, en furent victimes surabondamment. Mais les atrocités bien réelles que chaque camp lance à la face de l'autre doivent-elles interdire de comprendre les thèses politiques qu'ils défendent ?

La Turquie n'envahira pas la Thrace, ne débarquera pas dans les îles de l'Egée, à quelques milles de son littoral, militarisées en dépit des traités, sans qu'elle ait réagi. Mais elle tiendra le gage du secteur nord de Chypre, où ses forces gardent, fût-ce symboliquement, le dernier bastion contre un hellénisme qui n'a pu revivre qu'en défaisant l'empire ottoman.

La Grèce, aujourd'hui moins que jamais, n'est pas prête à « *réunir* » Chypre, que ce soit la partie grecque, ou l'île toute entière.

Cet équilibre que les passions ethniques et culturelles rendent perpétuellement instable tient par le consensus implicite des Grands. L'extrême prudence soviétique, la discrétion britannique, l'effacement américain, n'empêchent pas que Moscou, Londres et Washington entretiennent à Chypre, soit dans leurs ambassades, soit dans les bases anglaises, soit dans les stations d'écoute américaines, des personnels militaires qui, utilisant l'île entière comme poste avancé, sont les plus sûrs garants du *statu quo*.

Quant à Athènes, en dépit des déclarations et de la rhétorique, elle n'a aucune propension à se mouvoir. L'internationalisation de la question de Chypre, fortement déconseillée par M. François Mitterrand, lors de son voyage en Grèce, n'est souhaitée par aucun des acteurs.

JACQUES NOBÉCOURT.

Les veuves en sursis

De notre envoyé spécial

Nicosie. — Depuis l'invasion turque, mille six cent dix-neuf personnes, des jeunes hommes surtout, des femmes, des enfants, des vieillards, n'ont pas été retrouvés. Elles ne figurent pas sur les listes officielles des morts et le gouvernement turc ne répond pas aux suppliques des familles. Un « comité panchypriote des parents de personnes disparues et des prisonniers non déclarés » installé à Nicosie au lendemain des hostilités a entrepris des recherches le plus souvent infructueuses. Des témoignages de la Croix-Rouge, des photographies parues dans les journaux turcs, ont permis d'identifier plusieurs combattants qu'on croyait morts.

Des Chypriotes grecs seraient toujours incarcérés en Turquie, notamment dans la prison d'Adana, d'autres soumis au travail obligatoire sur les terres du nord de l'île. Autant de témoignages ou de « légendes » qui, ajoutés au silence du gouvernement turc, entretiennent l'espoir des familles de disparus. « *Déjà en 1963, les Turcs affirmaient qu'il n'y avait aucun disparu, et quatre ans plus tard ils ont rendu trois Chypriotes grecs* », rappelle M. Nicos Serghides, secrétaire général du comité. En 1981, une commission indépendante a été mise en place pour la recherche des disparus. Elle s'est réunie une dizaine de fois en présence des représentants chypriotes grec et turc et d'un membre de l'ONU. Depuis, elle est dissoute : les Turcs n'acceptaient pas d'enquête sur le terrain.

Les mères et les veuves qui ont attendu trop longtemps n'ont pas toutes ce même courage. Quelques-unes cherchent encore la vérité « *même si c'est terrible* ». Ce sont les jeunes femmes aux vies brisées comme Demetriou Tsioussi du village d'Aphania, mais les plus âgées, en deuil éternel, ne désirent plus qu'attendre et se souvenir. Elles vont ensemble manifester régulièrement dans les rues, devant les ambassades de Nicosie. « *Parfois*, dit Antonia Tsolaki de Parolimni, qui était enceinte quand son fiancé a disparu, *je rêve qu'il est au bout du chemin. Si c'était vrai je crois que je m'évanouirais de bonheur.* » Leurs maisons, leur mobilier, ont fini par se ressembler, et au mur elles ont accroché le portrait agrandi, redessiné, colorié de l'homme qu'elles ont perdu. « *Une photographie d'identité retrouvée dans les décombres.* » Elles ont cette même difficulté à surmonter : quand on est femme de Chypre, il faut savoir attendre et espérer.

D'autres s'épuisent à lutter, en s'accrochant au désir qu'ils soient vivants. Mirofora Giorgiu n'a pas revu son fils, six ans, blessé à un genou le 17 juillet 1974. « *Les soldats l'ont emporté à l'hôpital de Nicosie en secteur turc.* » Elle a tout tenté pour retrouver son petit garçon. Elle frappe encore aux portes des ministères, elle a écrit à M. Denktash, chef de l'État fédéré chypriote turc, alerté l'opinion internationale. En vain...

Les filles des disparus des milieux modestes ne trouvent plus de fiancé. Elles n'ont pas de dot. Leur père n'a pas eu le temps de construire pour elle une maison et les jeunes chypriotes hésitent à s'engager. Alors elles cousent tout le jour dans un coin de la pièce. Les années passent et elles ferment leurs visages sur le malheur, parfois sur le secret d'un viol.

On raconte cependant tant de belles histoires. Des Suédois de Paralimni auraient vu dans les orangeraies de Famagouste des prisonniers chypriotes grecs. « *Si mon homme était là !* » se disent-elles, mais vite l'espoir retombe. D'autres que le désir ne trouble pas se sont faites à l'idée qu'ils ne reviendront plus. Comme ce père qui a vu son fils pour la dernière fois partir pour Famagouste avant l'entrée des troupes turques. « *Je lui avais dit : n'y va pas.* » Depuis, il n'a pas cessé de le rechercher. Il a pris des contacts avec les Turcs, des soldats de l'ONU, il a même envoyé un ami clandestinement en Anatolie sur les traces du disparu. Il était riche. Il n'a plus rien. Il pleure. « *Ma femme*, témoigne le vieil homme fatigué, *ne veut pas croire à la mort de mon fils, elle lui achète toujours des affaires pour son mariage.* »

Les fiancées, les épousées dans les milieux bourgeois n'ont pas tant attendu. Beaucoup ont refait leur vie. Mais les femmes des villages n'ont guère que le choix de se morfondre. Alors le comité, ses manifestations, le voisinage secourable, les enfants à élever dans le souvenir du père — la petite Despina apprend une recette de gâteau pour le jour où son papa reviendra — ont donné à ces femmes désemparées une sorte de statut social, comme une obligation de réserve et des devoirs qui les rendent fières. Elles font dire des messes pour le retour des disparus. « *J'ai pitié de lui*, dit Antonia, *car je vois mon enfant grandir et lui, là-bas, ne peut pas le voir.* » Désormais, pour ces veuves en sursis, une mort certaine et prouvée ne serait plus même un soulagement. Elles préfèrent cette attente interminable. Elles y ont passé leur jeunesse, elles sont prêtes à y finir leur vie. Pour elles, cette guerre éclair de 1974 continue. Il n'y a pas eu de cessez-le-feu, leur existence n'a pas repris son cours, elles retiennent encore leur souffle pour écouter le pas de l'homme qui rentre.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

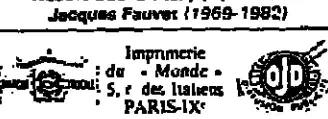
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 56 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 66 d.

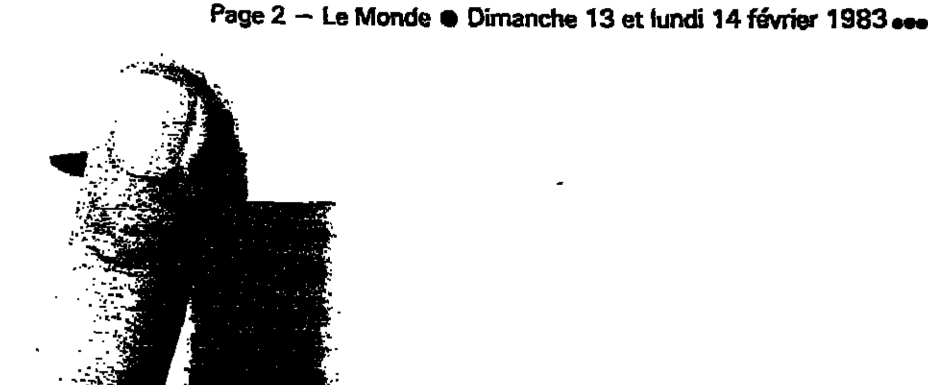
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

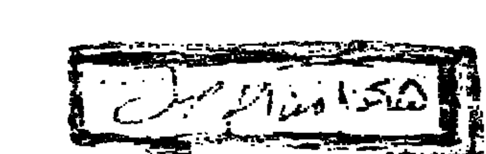
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





هكذا من الأصل

France

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LYON : le hussard, le sénateur et le professeur

Lyon, la ville aux deux collines, est une métropole bien courtisée, à moins d'un mois des municipales...

De notre envoyé spécial

Lyon. — *« Lyon d'abord »*, proclament les affiches de M. Francisque Collomb, maire sortant non inscrit. *« Lyon, le cœur, Lyon, le courage »*, disent celles de M. Michel Noir et de ses colistiers R.P.R. *« Assurons l'avenir de Lyon »*, reprennent celles de M. Gérard Collomb, le socialiste, leader d'une gauche unie. La voilà bien courtisée, la ville aux deux collines. Tout lui permet de faire la coquette devant tant de soupirants si divers dans leurs manières, si pressants dans leurs invitations à la séduction, si prompts aussi aux sondages. C'est parce qu'on ne sait jamais trop bien comment s'y prendre, avec elle même lorsqu'on est de ses fils. C'est vrai qu'il ne lui déplaît point de s'entendre promettre une dimension européenne et même internationale, histoire de faire la nique à ce Paris usurpateur qui, au temps où elle était Lugdunum, n'était, lui, qu'une médiocre bourgade de barbares. Mais il est tout aussi vrai qu'elle garde en même temps ses côtés frileux, secrets, qu'elle s'accommode mieux des chuchotements que des hauts cris. Regardons-là un peu dans ses contrastes, sinon dans ses contradictions. En six ans — et de cela tout le monde se félicite — elle s'est offert un fameux lifting sous la houlette de l'équipe sortante. *« Fermez les yeux, c'est Lyon ! »*, disait le méridional Alphonse Daudet à ses enfants lorsque le train entrait en gare de Perrache. Après lui, Henri Bérand, un fils de Lyon celui-là, prenait le relais : *« Chez nous, rien ne change, ni le ciel, ni les pierres, ni les âmes. »*

Elle les a bien fait mentir, même si elle y a mis le temps. Les superbes quais de la Saône, comme ceux du Rhône, sont passés d'un gris triste et parfois lépreux au rose doux, à l'ocre, à la framboise : Florence-sur-Saône en quelque sorte. Et cela leur va si bien. Même le ciel, depuis l'assainissement des étangs de la Dombes, n'est plus chargé de ces brumes qui avaient si mauvaise réputation, et tout aussi bien sont vivantes les rues piétonnes du vieux Lyon comme celles de la presqu'île, jusques et y compris cette place Louis-Pradel toute fraîchement inaugurée en janvier dernier et qui a changé du tout au tout le sombre environnement de l'opéra, autre fleuron d'orgueil, et de l'hôtel de ville.

La supercherie intellectuelle

Cité de clarté, alors ? Pas si vite. Assurément, le temps des méchantes affaires des années 70, qui, des policiers proxénètes à l'assassinat du juge Renaud, en passant par le procès du gang des Lyonnais et celui des fausses factures, défraya la chronique, est de l'histoire ancienne. A Marseille maintenant d'avoir son lot de dossiers brûlants. Alors non, les miasmes ne sont plus là. Et la campagne pour les élections municipales, même avec le nouveau statut dit P.L.M. qui institue ici comme à Paris et à Marseille des maires et des conseillers d'arrondissement, n'aurait pas suscité tant de curiosité sans cette rupture entre MM. Francisque Collomb, sénateur non-inscrit du Rhône et successeur à la mairie de Louis Pradel, et Michel Noir, jeune député R.P.R. de trente-neuf ans; cette rupture amène l'un et l'autre à s'affronter dans un premier tour qui, du même coup, est assuré de ne pas être le dernier.

C'est qu'il n'y va pas par quatre chemins, M. Noir, quand il parle du maire sortant : *« J'ai trente-neuf ans, il en a soixante-douze. C'est un homme incapable de s'imposer à un entourage qui le manipule pour la défense d'intérêts personnels. Ma présence sur ses listes, c'était la perte du pouvoir pour ce petit nombre qui veut continuer à se proclamer apolitique. »*

Avait-on jamais parlé de la sorte à Lyon ? Pouvait-on imaginer que l'on renvoyait ainsi aux Invalides un maire sortant ? Qu'on le murmure : peut-être, et encore. En tout cas, le thème majeur de M. Noir sera celui-là : *« Toute politique doit être fondée sur une éthique. Pour moi, entre le groupe et l'individu, l'individu l'emporte; entre l'Etat et le citoyen, c'est le citoyen qui doit avoir la primauté. L'apolitisme est la supercherie intellectuelle. »* Voilà donc l'équipe Collomb taxée de *« socialisme rampant »*.

Est-ce ainsi que Lyon, ville d'opposition — et sur ce chapitre il n'y a pas à l'heure qu'il est de contestation possible, pas même pour le socialiste Gérard Collomb — parviendra à se faire entendre à Paris d'un *« pouvoir socialo-communiste »* ? Non, il lui faut un gaillard de dimension. M. Noir, 1,90 m, l'œil profond, le sourire contraint, se sent tout à fait dans la peau de ce Zorro lyonnais. Car Lyonnais, il l'est lui aussi, et plus encore Croix-Roussien. Les Noir ont derrière eux trois générations de passementiers. Dans la foulée, on peut bien, à ce titre, revendiquer l'héritage des *canuts* et même leur révolte des années 1830. Autant dire que Paris entendra parler du pays, et lorsqu'il faudra réclamer au ministre de l'intérieur des effectifs supplémentaires pour assurer cette sécurité si précaire, on ne se contentera pas de le faire par lettre. La sécurité est un thème, ce n'est pas le seul.

Des indésirables

Lyon, après le temps du béton forcené et des grands bouleversements pas toujours heureux qui marquèrent les vingt années de la gestion Pradel, nourrit aujourd'hui d'autres projets, caresse d'autres ambitions. Si la gare de La Part-Dieu se construit enfin pour le T.G.V., après trop d'atermoiements de la S.N.C.F., si l'on en attend pour ce quartier neuf une vie nouvelle, trois autres grands dossiers sont promis, en tout état de cause, à la future municipalité. D'abord, au sud, dans le quartier de Gerland, assez déshérité jusque-là, la réalisation d'un centre scientifique ambitieux avec l'installation de l'Ecole normale supérieure des sciences; ensuite, la réalisation d'un parc d'exposition, international lui aussi, du côté de Chassieu; enfin, la réalisation, pour compléter le réseau du métro, d'une ligne de 10 kilomètres reliant de nord-ouest en sud-est Vaise à Vénissieux, c'est-à-dire deux pôles qui votent à gauche, ce qui, par les temps qui courent, autorise l'espérance d'une manne de provenance nationale.

M. Noir, assurément, ne combat pas de tels projets ; d'autant moins que, conseiller municipal, il les a votés, comme les ont votés aussi le plus souvent les socialistes et, à l'occasion, les communistes. A leur sujet, il reprend simplement son discours d'homme assuré : *« Lyon, ville internationale, bien sûr. Mais cela aussi suppose énergie et volonté. »* N'y aurait-il pas du Chirac dans cet homme ? Et là se pose la question essentielle : peut-on, en 1983, enlever Lyon à la hussarde ? Lyon, où les retraités représentent 35 % de la population, près de la moitié de l'électorat ; ce Lyon qui vieillit, ce qui navre d'ailleurs M. Noir, qui se dépeuple aussi (75 000 habitants de moins qu'il y a vingt ans). Voilà encore M. Francisque Collomb et ses amis montrés du doigt, même si M. Noir doit bien savoir que le phénomène est commun à la plupart des grandes villes.

Alors, le jeune prétendant est confiant autant qu'il est présent : conférence de presse quotidienne, tournée des marchés de la Croix-Rousse aux Brotteaux, du vieux Lyon de l'ouest aux arrondissements de l'est. Et puis, le soir, ce sont d'autres rencontres à la lyonnaise, chez l'habitant. On se trouve là, entre invités. Voisins, amis. M. Noir y développe ses thèmes, accompagné le plus souvent de M. Chaix, ancien préfet de police de Lyon, aujourd'hui à la retraite. M. Chaix, rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière, cheveux gris, costume rigoureux, n'est pas candidat. Il est seulement conseiller. Son expérience de la ville, la connaissance qu'il a pu en avoir, sont un atout pour le candidat Michel Noir, même si de l'autre côté on ironise sur *« ce préfet venu faire des extras au R.P.R. »*.

Serait-ce en raison de cette connaissance des gens, et parce que, à Lyon, tout se sait, que l'on a assisté à certains retraits de candidatures sur la liste de M. Francisque Collomb ? Celle de M. Jean Miriot, *adjoint à la circulation*, mis en cause pour sa gestion d'une société liée à la ville ; celle de M. Alain Chaboud, adjoint à l'urbanisme ? *« Nous ne mangeons pas de ce pain-là »*, disent en chœur et la main sur le cœur MM. Noir et Chaix. Mais M. Noir ajoute quand même : *« Chaboud c'est quoi ? Un élu doit avoir pour souci l'intérêt général, il ne doit pas oublier que l'intérêt personnel n'est pas l'intérêt général. Mais je n'ai aucun élément. Ce sont ses amis qui ont posé le problème. Je reconnais seulement que M. Barre et moi-même avons pu dire à Francisque Collomb qu'il y avait sur ses listes des indésirables. Il y en a d'ailleurs encore à mon avis deux ou trois. »*

Voilà bien Lyon retrouvée, avec ses petits secrets murmurés devant les tasses de thé du sixième arrondissement, beaucoup plus que devant les comptoirs et les « pots » de beaujolais. Ils circulent sans paraître tout à fait dans le débat public mais sans en être non plus tout à fait ignorés. *« Sur Chaboud il n'y a rien de concret, d'établi*, riposte l'un des adjoints de M. Collomb, M. André Soulier. *Et ils savent bien qu'ils ne peuvent pas se servir de cela. »*

Si tout se sait à Lyon, tout ne se dit pas. En réalité, l'affaire Chaboud se ramènerait à la confidence d'un promoteur qui aurait eu l'impression que, s'il avait offert à l'adjoint à l'urbanisme un petit quelque chose, il n'aurait pas essuyé de refus. Avec cela, on ne fait pas une affaire. Mais avec cela, on entretient des rumeurs. En tout cas, *exit* M. Chaboud de la liste du maire sortant dans le neuvième arrondissement, où c'est M. Roger Fénech (C.D.S.) qui se présentera à sa place dans un secteur où la gauche paraît assurée de l'emporter.

J'ai été trompé

M. Francisque Collomb entend demeurer au-dessus de ces *médiocres et subalternes considérations*. Sénateur courtois et affable, il préfère se retrouver lui aussi avec *ses amis*. Il se montre à l'occasion sur les marchés, car il n'entend pas laisser *« dire n'importe quoi »* par M. Noir. Mais il préfère de loin, lui aussi, ses petites campagnes du soir, en comité restreint, dans un appartement ami. Là, sous les portraits de famille, entre la vitrine aux bibelots et le secrétaire en dos d'âne, devant un petit parterre de fauteuils, il peut animer ses forums de prédilection pour un homme qui n'a jamais eu le goût du plein air. Il refait inlassablement l'histoire de la rupture : *« J'ai été trompé par un homme qui aurait pu empêcher cette désunion, et c'est M. Chirac. »*

Au reproche d'apolitisme que lui fait son adversaire, il répond : *« Non, nous ne sommes pas des apolitiques. Nous sommes des non-inscrits, nuance. Cela signifie que nous sommes clairement dans l'opposition nationale. Mais nous ne voulons pas subir le poids de tel ou tel parti. »*

Et puis, il faut que ses auditeurs le sachent : *« Michel Noir, dès le début, avait son idée en tête. Il avait déjà retenu ses panneaux d'affichage. Il voulait de toute façon prendre la mairie. Mon devoir était de l'en empêcher. A Lyon, les choses ne se passent pas comme ça. »*

Il peut avoir la dent dure, M. Francisque Collomb. *« Ce monsieur, qu'a-t-il fait en six ans au conseil municipal pour tant nous critiquer aujourd'hui ? La liste de ses interventions tient sur les procès-verbaux en une seule page. Secrétaire de la communauté urbaine, on ne l'a jamais vu. »*

Non, l'opposition — on est dans le sixième arrondissement, celui de M. Collomb, — c'est bien lui qui la représente. *« Le P.R., le C.D.S., les radicaux, le C.N.I.P., sont avec nous. Ce n'est pas notre faute si le R.P.R. n'a pas voulu y être. »*

Une fois dénoncées les noirceurs de M. Noir, on met à l'aise l'assistance. *« Ici, on peut parler de tout, nous aussi, y compris de l'âge du capitaine et, si vous en avez envie, de son électro-encéphalogramme ! »*

Mais, puisque la division est là, jusqu'au 6 mars au soir, il faut bien s'en accommoder. On ne va quand même pas jouer les pleureuses. C'est égal, M. Noir et ses affiches où il se montre avec tel ou tel de ses enfants, ce n'est pas le genre lyonnais. *« Pour nous »*, dit M. Collomb, *« pour nous »*, répète M. Soulier, *« la star, c'est la ville, et elle est plus forte que nous, que M. Noir, que M. Chirac, que M. Mitterrand. Il s'agit simplement de la servir et non de s'en servir »*.

On ne peut quand même s'empêcher de soupirer un peu : *« Si l'union avait été maintenue, nous emportions les neuf arrondissements de la ville dès le premier tour. Elle ne s'est pas faite, au contraire. Cela va même s'aigrir*, laisse présager M. Francisque Collomb, *avec cet ancien préfet de police qui, maintenant, dit n'importe quoi. »*

Donc, la consigne est simple : tous aux urnes le 6 mars. *Car perdre deux arrondissements, un siège ici et là, et ce serait la communauté urbaine qui pourrait basculer, passer à la majorité nationale avec pour président M. Hernu, dont on convient volontiers à l'occasion qu' « il n'est d'ailleurs pas le pire »*.

L'équipe sortante crie donc casse-cou, n'oubliant pas non plus les effets du nouveau statut, l'apparition de ces conseils d'arrondissement *« qui vont coûter cher, car il faudra bien à ces messieurs leur cabinet, leur voiture de fonction »*.

Un tournant

Là, l'auditoire réagit : *« C'est bien vrai, ça, monsieur le Maire, le grand public n'est pas informé. Il faut le lui dire ! »*

« Je vous le dis pour que vous le lui disiez », répond en souriant M. Collomb.

Après quoi, on parle du Lyon à venir : du travail pour des dizaines d'années. *« Quelle est la ville qui, en Europe, construit à la fois une gare internationale, un parc des expositions, un centre scientifique? Et qui a mis sur pied tous ces projets? Et pourquoi des chaînes hôtelières internationales s'intéressent-elles maintenant à Lyon? »*

Dans ce débat, oublierait-on pourtant qu'il y a un autre Collomb, Gérard, le socialiste? C'est entendu, il n'est pas inquiétant. Lui-même est le premier à dire que ce n'est pas le 6 ni même le 13 mars que Lyon tombera à gauche. Mais, à trente-cinq ans, ce jeune professeur de lettres classiques analyse assez bien le climat de sa ville : *« Nous sommes*, dit-il, *à un tournant. Francisque Collomb est le dernier des héritiers de cette lignée de gauche qui passa par Victor Augagneur, par Herriot et, pour finir, par Pradel, élu avec des voix socialistes. Non, ce n'est pas une ville de droite. Après la Commune, en 1871, elle prit pour maire un socialiste indépendant : et savez-vous que c'est à Lyon, dans le quartier de Vaise, que Jean Jaurès devait prononcer son dernier discours, le 29 juillet 1914? Il se trouve seulement que cette tradition de gauche a dégénéré du socialisme au radicalisme d'Herriot. C'est Pradel qui fit faire le pas le plus important en entraînant dans son camp les anciens de la S.F.I.O. Francisque Collomb, lui, a accentué l'emprise centriste. »*

Voilà pourquoi des quartiers populaires comme le troisième et le septième arrondissements ne voteront pas pour M. Gérard Collomb, mais plus vraisemblablement pour la municipalité en place qui est maîtresse des structures. Le programme de M. Gérard Collomb est, dans ces conditions, très simple : reconquérir. A son âge, il peut se permettre de n'être pas pressé. Il est assuré de retrouver sa place au conseil municipal et, sans doute, d'avoir même la mairie d'arrondissement du neuvième. Alors, il va se battre. *« On ne les lâchera plus. On exigera les dossiers, on regardera de près. »* Allusion aux affaires Miriot et Chaboud, bien sûr. Mais, là encore, il n'est pas possible d'aller au-delà.

En attendant, M. Gérard Collomb se fait connaître. Les sondages des uns et des autres montrent que les Lyonnais savent de plus en plus qu'il existe. Ils peuvent aussi savoir ce qu'il pense des *réalisations de la municipalité* : *« menées sous le signe de l'incohérence »*. Et ce vieux Lyon, entre Saint-Georges et Saint-Paul, est-ce qu'il doit devenir une sorte de nouveau Pigalle? Et la Duchère, dont les logements n'ont pas été refaits depuis 1962, n'est-elle pas à la veille de devenir une nouvelle zone des Minguettes? Alors, Gérard Collomb, maire à l'horizon 2000? Il en accepte l'augure, tout en se demandant malgré tout : *« La gauche, ici, a-t-elle trouvé son leader? »* Heureuse Villeurbanne, la voisine, et heureux M. Hernu, dont Francisque Collomb dit qu' *« il n'est pas le pire »* et dont Michel Noir proclame, lui, avec encore plus de familiarité : *« Charles, c'est un ami. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Une opération blanche

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Francisque Collomb a présenté, jeudi 10 février, les candidats des listes « Lyon d'abord » au conseil municipal et aux conseils d'arrondissement. M. Collomb a pu mesurer à cette ocasion qu'il l'emportait de peu, sur le plan de l'audience, face à son adversaire du R.P.R., M. Michel Noir, qui, le 19 janvier, avait tenu un meeting dans la même salle du Parc des expositions.

Le ton monte entre les deux candidats de l'opposition ; au cours d'un débat diffusé la veille sur France-Inter, M. Noir a évoqué la nécessité pour Lyon de trouver *« un nouveau souffle »* ; M. Collomb s'est fâché : *« Vos propos commencent à me chatouiller les oreilles. Je tiens à garder mon calme ; mais vous n'avez pas mon expérience... »* Sur le thème de la « sécurité pour les personnes et les biens » il a, sans citer le nom de M. Noir, critiqué une de ses propositions : la création de mille emplois de policiers à l'horizon 85. *« C'est l'Etat, pour l'essentiel, qu'il convient de mettre en face de ses responsabilités »*, a estimé M. Francisque Collomb.

Avant l'intervention du maire de Lyon, M. Alain Mayoud (P.R.), député du Rhône, président de la fédération départementale de l'U.D.F., avait *confirmé le « soutien total »* de sa formation au maire sortant. Commentant les *« transferts »* entre les listes R.P.R. *d'une part* et les listes U.D.F. et *« apolitiques »* d'autre part, M. Mayoud a demandé que *« ces pratiques cessent »* et a déclaré : *« Sept personnes qui, pour la plupart, n'auraient pas eu leur place sur les listes du maire ont rallié le député de la troisième circonscription, tandis que six autres faisaient un choix inverse. En termes arithmétiques, cette opération Noir est une opération blanche »*.

C. R.

D'une ville à l'autre

ALPES-MARITIMES

Les fédérations départementales du P.C. et du P.S. ont conclu, le 11 février, un accord pour la constitution de listes d'union dans l'ensemble du département. Selon cet accord, le P.S. sera tête de liste dans dix-sept villes de plus de trois mille cinq cents habitants, le P.C. dans neuf.

EURE-ET-LOIR

Châteaudun. — Les militants socialistes, en dépit des consignes nationales et des appels à l'union lancés par le P.C., refusent de se rallier au maire sortant communiste, M. Hardy. Ils ont décidé de constituer une liste avec des radicaux de gauche.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 5 février, le parti communiste marxiste-léniniste (maoïste) ne constituera pas de liste à Bayonne. Il participe à la liste d'union de la majorité que conduira Mme Nicole Péry, socialiste, député à l'Assemblée européenne.

NORD

Lille. — *« Les nationaux et socio-professionnels »*, proches de l'extrême droite, qui tentaient de constituer leur propre liste (*le Monde* du 9 février) ont renoncé à leur projet. *« Conscients des points de divergences »* qui les opposent à M. Chauvierre, R.P.R., tête de la liste d'opposition, ils ont décidé de faire confiance à ce dernier.

SOMME

Querelle de textes à Amiens

AMIENS. — Le club Jules Verne, qui regroupe l'opposition politique à l'actuelle municipalité (le maire d'Amiens est M. René Lamps, communiste, qui se représente à la tête de la liste d'union de la gauche), vient de saisir la commission d'accès aux documents administratifs.

Le secrétaire général du club, M. Roger Mézin (R.P.R.), a, avant d'intenter cette action, écrit une nouvelle fois au maire pour lui rappeler que, depuis le mois de mai 1982, il lui a envoyé six lettres pour lui demander comunication de quarante et un documents administratifs que M. Lamps n'a jamais transmis.

Ces documents concernent notamment : le coût du contrat de solidarité signé entre la ville et l'Etat, l'évolution des recettes fiscales pour 1982, la charge de la dette, le budget 1983, le plan d'investissements de la ville, etc — *(Corresp.)*

France / politique

LE DÉBAT SUR LA RIGUEUR

Dans l'attente

(Suite de la première page.)

Dans ce schéma, la réduction des inégalités n'est plus destinée à partager les richesses supplémentaires créées par la croissance comme c'était le cas il y a quinze ans, mais à faire endosser par les seuls français aisés, les sacrifices exigés par une situation difficile. C'est en ce sens que M. Maire se prononce pour une réforme fiscale « radicale » (il accepte le qualificatif) fouchant selon ses propres termes la seule moitié aisée de la population salariée. *« Il faut,* dit-il, *aller dans le sens d'une forte augmentation de l'impôt direct, et d'abord imposer plus fortement la fortune ».*

Une démarche intellectuelle qui tend à faire payer ceux qui le peuvent est *à priori* digne d'intérêt et de sympathie. On peut se demander pourtant si l'analyse de M. Maire n'est pas davantage marquée par l'exigence morale que par l'observation des faits.

Si les inégalités restent très fortes en France – plus fortes, c'est vrai, que dans la plupart des pays industrialisés – elles se sont sans cesse rédruites depuis 1968. Le gouvernement socialiste de M. Mauroy a prolongé cette tendance, et l'a même très certainement accentuée. Les prélèvements exceptionnels sur le revenu pour financer l'assurance-chômage, le plafonnement des effets du quotient familial, la création cette année d'une tranche à 65 % dans le barème de l'impôt sur le revenu, ont alourdi – parfois considérablement – l'impôt payé par les salariés aisés, surtout dans le cas des familles nombreuses.

Des données peu discutables

Ce sont là des données peu discutables et que confirmera prochainement un constat gouvernemental. Un nouveau tour de vis fiscal serait-il accepté sans plus de problème ? La réponse n'est pas évidente du tout, non pas parce que beaucoup de Français visés ne pourraient plus payer mais parce que le double sentiment de l'injustice et du découragement se répandrait chez les salariés – notamment ceux du secteur privé – et certaines professions libérales, sentiment justifiés par quelques faits q'il est toujours bond'avoir présents à l'esprit.

● *Les inégalités les plus choquantes sont celles procurées par la fortune et non par les revenus* même si les deux notions ont des correspondances. Un impôt a été créé sur la fortune. M. Maire peut bien en réclamer l'alourdissement, il n'obtiendra pas satisfaction. La voie choisie au départ n'a pas été la bonne puisqu'il a fallu réduire l'assiette à coup d'exonérations et d'abattements. Aucune modification des taux ne pourra plus effacer ce péché originel que fut le choix d'un impôt annuel déclaratif plutôt qu'une modification profonde et justifiée des droits de succession.

Une vision réaliste ?

● *L'impôt sur le revenu* est, il est vrai, plus faible en France que dans la plupart des grands pays industrialisés. Peut-on pour autant proposer une forte augmentation de la fiscalité directe ? L'impôt sur le revenu qui en est le principal pourvoyeur devrait si l'on suit le raisonnement de M. Maire augmenter pour au moins deux raisons. D'abord pour compenser les pertes de recettes fiscales qu'entraînerait une baisse de la T.V.A., impôt non redistributif jugé trop lourd ; d'autre part, pour financer les priorités sociales que le leader de la C.F.D.T. appelle de ses vœux, malgré la rigueur qu'il annonce. Il n'est pas difficile dans ces conditions d'imaginer ce que devrait être l'impôt sur le revenu payé par les contribuables aisés, essentiellement des salariés.

Une telle vision des choses est-elle réaliste ? L'impôt sur le revenu a été chèrement acquis : le poujadisme prit en 1956 la dimension d'un problème politique national. Il fut aussi un impôt lent à acclimater puisqu'il a fallu plus de quarante ans pour le faire accepter puis fonctionner correctement. Il est périlleux dans ces conditions d'en ébranler le fonctionnement en jetant tout à trac l'idée de réformes « radicales ».

En fait, à y regarder de plus près,on voit que le code des impôts a été ces dix dernières années, amputé de pas mal d'exonérations et de régimes particuliers, le dernier nettoyage concernant, dans le budget de 1983, certaines réductions de droits de succession. Le vrai problème est celui d'une application loyale de la législation fiscale. C'est sur le champ de l'impôt et probablement sur lui seul, qu'il est maintenant possible d'agir à l'exclusion d'un alourdissement des taux. Faute de quoi ceux qui dans la nation produisent le plus, épargnent le plus et souvent dans le secteur privé, risquent le plus, seraient tentés de baisser les bras.

Le ministre de l'économie, Jacques Delors, estime que les Français ont maintenant surtout besoin de travailler, qu'il leur faut la paix et le calme et que l'un ne leur sera pas donné sans l'autre. Selon lui, le renoncement qui a saisi toute l'Europe, son manque de dynamisme, ne nous ont pas encore touché. *« Ne décourageons pas les 10 % de Français qui travaillent le plus. Dans la lutte contre les inégalités, il nous faut absolument marquer un temps. Nous avons déjà beaucoup fait sur le plan des transferts »,* nous confiat-il récemment, évoquant le malaise des cadres, prenant, l'exact contre-pied de ce que déclarait récemment M. Poperen, de ce que souhaite M. Maire. M. Delors avait ajouté : *Quand on fait trop de choses, l'opinion ne comprend plus et il n'y a pas alors, de changement ».*

ALAIN VERNHOLES.

LA CAMPAGNE A PARIS

Le face-à-face radiophonique Quilès-Chirac n'aura pas lieu

M. Jacques Chirac a annoncé, vendredi 11 février, qu'il *« n'avait pas l'intention de se rendre à l'invitation de Radio-France, le 24 février, pour un face-à-face avec M. Paul Quilès ».* Le maire de Paris a indiqué qu'il a demandé à M. Jacques Toubon (R.P.R.), tête de liste dans le treizième arrondissement, de se rendre à cette invitation. Jeudi, le candidat socialiste à la mairie de Paris avait précisé *« qu'il se rendrait, le 24 février, dans les studios de France Inter, où il y attendra le maire de Paris ».* M. Quilès a réagi, vendredi soir, au refus du président du R.P.R., déclarant : *« M. Chirac a peur d'avoir à débattre devant les Français et avec moi. »* Refusant de débattre avec M. Toubon, il a ajouté : *« Est-ce que M. Chirac, qui se présente dans le cinquième arrondissement, serait prêt à débattre avec Elisabeth Gateau, tête de liste de la gauche dans le cinquième arrondissement ? »* M. Quilès a observé : *« Les Parisiens n'aiment pas beaucoup, en politique, les dégonflés. »*

A la suite d'une visite dans le dix-septième arrondissement, le maire de Paris a pris l'engagement de créer, dans les six ans à venir, trois mille cinq cents places nouvelles de crèche. Pour les enfants de deux à quatre ans, M. Chirac veut réhabiliter et réaliser de nouveaux jardins d'enfants. Le maire de Paris a également affirmé que la subvention de la Ville pour le congé parental serait réévalué et que celui-ci serait allongé et étendu aux couples ayant deux enfants au lieu de trois actuellement. M. Chirac a, d'autre part, l'intention de créer un service de travailleuses familiales, *« dont les familles nombreuses seraient les premiers bénéficiaires ». « C'est un domaine où, la encore, le gouvernement se désengage au niveau des caisses d'allocations familiales »,* a-t-il assuré.

M. Quilès devait proposer, samedi 12 février, dans le dix-huitième arrondissement, un *« plan complet »* de lutte contre le bruit, *« ce fléau dont souffrent des dizaines de milliers de Parisiens ».* Le député de Paris a affirmé vendredi que *« M. Chirac fait beaucoup de bruit pour pas grand-chose »,* en annonçant *« à grand fracas qu'il va contrôler les permis de construire, pour les subordonner à la réglementation contre le bruit. Cette prétendue innovation,* a-t-il ajouté, *est en fait une obligation juridique depuis 1979, qu'il ne respectait pas. »*

● *La création d'une association Majorité pour Paris,* dont l'animateur est M. Quilès – a été annoncée par le *Journal officiel* du 11 février. Cette association se propose de *« faire toutes propositions et prendre toutes mesures visant à développer la vie démocratique à Paris, relancer et animer l'activité de la capitale, étendre et diversifier l'animation sociale et culturelle de la Ville et ses quartiers, étendre le rayonnement national et international de la capitale de la France ».*

Son siège social est, 7 bis, place du Palais-Bourbon, à Paris, dans l'ancien immeuble de la direction du parti socialiste.

VU

Des mots et des balles

Bernard Pivot s'est presque excusé de consacrer « Apostrophes », vendredi 11 février sur Antenne 2, à des livres politiques. Puisque ces livres occupent les devantures, a-t-il expliqué, il faut bien en parler. Mais il s'est gardé de le faire lui-même : *chacun des quatre invités* a été prié, à l'improviste, de présenter le livre de l'un des autres.

Pourquoi la gauche a-t-elle gagné, ou comment la droite a-t-elle perdu au printemps de 1981 ? M. Alain Peyrefitte, député (R.P.R.) de la Seine-et-Marne, dignitaire de l'ancien pouvoir, a résumé sa thèse. Les *électeurs, a-t-il dit, voulaient « changer de binettes »* : ils en avaient assez de la crise, et garder le même chef de l'Etat pour sept ans encore, c'était trop long. *Mais ils ne voulaient pas,* pour autant, qu'on leur *« change la France »,* ce que la gauche s'est crue autorisée à faire.

Il ne faut pas prendre les Français *pour des imbéciles,* a répliqué M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste. En votant pour la gauche, ils savaient parfaitement ce qu'ils *faisaient : ils ont choisi une autre* politique et ils avaient de bonnes raisons pour cela. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, qu'un certain mépris pour l'électeur « de base », *qui perce encore dans* le propos de M. Peyrefitte, ait contribué à la défaite de l'ancienne majorité.

L'explication de Dominique Jamet, rédacteur en chef du *Quotidien de Paris,* est tout autre : l'ancienne majorité a perdu parce qu'elle n'osait pas être franchement elle-même, c'est-à-dire la droite. A trop vouloir amadouer son adversaire – *il s'agit ici de la gauche,* et non de tel ancien *premier ministre,* – M. Valéry Giscard d'Estaing l'a renforcé. Comment faire autrement, demande M. Peyrefitte, quand on *a été élu* avec 0,7 % des voix d'avance ? Ne fallait-il pas rechercher un consensus ?

Jean-François Kahn, directeur de la rédaction du *Matin de Paris,* était invité à *« faire des travaux pratiques »* sur ce qu'il appelle le stalinisme de droite et de gauche. M. Juquin a tenu à souligner qu'il est antistalinien, mais que sa définition du stalinisme *n'y englobe pas Hitler. En* fait, sous ce nom, Jean-François Kahn découvre et pourfend le sectarisme. Juquin égale Peyrefitte, puisque chacun des deux *cherche à supprimer l'autre.* Cela commence par des mots et peut finir par des balles. Selon Dominique Jamet, c'est très exagéré : Jean-François Kahn prend les *mots pour les choses.*

Peut-être les hommes politiques font-ils l'inverse ? A ces jeux-là, semblait penser Bernard Pivot, les écrivains sont bien plus amusants.

PATRICK JARREAU.

DANS LE DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT

M. Paul Laurent présente sa liste et M. Fiszbin constitue la sienne

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., M. Manuel Escutia, député (P.S.) et Mme Huguette Bouchardeau, *secrétaire nationale* du P.S.U., ont présenté à la presse, vendredi 11 février, la liste d'union de la gauche constituée par ces trois partis, ainsi que par le M.R.G., avec le soutien du Mouvement gaulliste populaire et de l'Alliance écologique, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. M. Paul Laurent, qui conduit la liste, a déclaré que, dans cet arrondissement, majoritairement à gauche aux élections municipales de 1977 et législatives de 1981, *« il ne s'agit pas de défendre une mairie d'union de la gauche »,* puisque les mairies d'arrondissement n'existaient pas dans l'ancien statut, mais bien d'*« en gagner une ».*

Interrogé sur la possibilité d'une fusion, après le premier tour de scrutin, entre cette liste et celle que conduira M. Henri Fiszbin, conseiller sortant l'arrondissement et président de Rencontres communistes, M. Paul Laurent a lu une déclaration rappelant que *« dans le cadre de l'accord national entre les deux partis [P.S. et P.C.], puis de l'accord de Paris, il a été convenu que M. Henri Fiszbin ne figurerait pas sur une liste d'union constituée dans le dix-neuvième arrondissement de Paris ».*

M. Fiszbin a observé, vendredi après-midi, que *« la composition de la liste conduite par M. Paul Laurent est en contradiction avec la conception unitaire qui a prévalu dans tous les autres arrondissements »,* dès lors qu'en sont exclus *« deux conseillers communistes sortants »,* Mme Françoise Durand et *M. Fiszbin lui-même.*

Le président de Rencontres communistes a indiqué que la liste qu'il conduira *« se situera tout naturellement dans la majorité présidentielle »,* soutiendra la candidature *de M. Quilès et* s'abstiendra de toute polémique avec la liste conduite par M. Laurent.

LE P.F.N. PRÉSENTE SES PROPRES LISTES DANS SEPT ARRONDISSEMENTS

La fédération parisienne du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) a décidé de présenter ses propres listes sous l'étiquette Paris forces nouvelles. M. Roger Girard, secrétaire général du mouvement, a précisé, vendredi 11 *février,* que le P.F.N. serait présent dans sept arrondissements de Paris : les 2e, 6e, 7e, 8e, 15e et 17e. Il a indiqué que trois autres listes étaient en préparation.

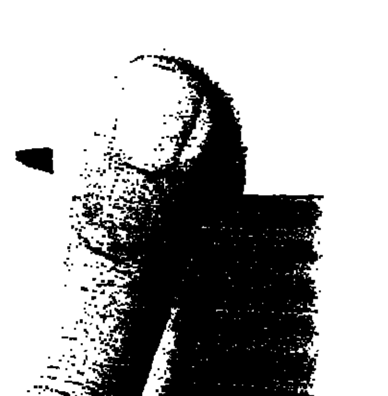
M. Girard a souligné que la fédération parisienne du P.F.N. avait été amené à prendre ces initiatives car *« les dirigeants parisiens du R.P.R. se sont en fin de compte refusés à accorder aux nationalistes la place qui aurait normalement dû leur revenir ».* Il a noté qu'en revanche, en province, cent trente candidats du P.F.N. figuraient sur les listes de l'opposition.

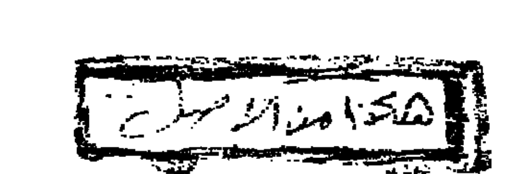
M. QUILÈS PROPOSE DE CONSTRUIRE ONZE A DOUZE MILLE LOGEMENTS EN QUATRE ANS

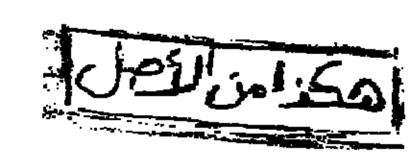
Au cours d'un déjeuner-débat organisé à Paris jeudi 10 février par les membres de l'Ajibat (Association des journalistes de l'habitat, du bâtiment et de l'immobilier),M. Paul Quilès, candidat socialiste à la *mairie* de la capitale, a donné de nouvelles précisions sur son plan de relance du logement (voir *le Monde* du 30 janvier). Selon lui, on pourrait en quatre ans, construire neuf mille à dix mille logements sociaux en terminant les opérations engagées et deux mille autres sur de nouveaux espaces.

« Les terrains ne manquent pas à Paris, a-t-il dit. *J'estime à 300 hectares les emprises publiques qui, en tout ou en partie, pourraient être affectées à la construction, notamment en bordure du futur parc de La Vilette, à l'emplacement des anciennes usines Citroën, le long du futur parc de Bercy et dans le XIIIe arrondissement. Il faudrait négocier avec la S.N.C.F., soit l'achat, soit la location de terrains dans les gares de Reuilly, de l'Evangile, de Belleville, des Batignolles et de La Chapelle.*

Comment financer tout cela ? M. Quilès a rappelé qu'il proposait de consacrer 100 millions de francs supplémentaires par an aux achats de terrains par la Ville en faisant jouer le droit de préemption. Au total, le budget municipal attribué à l'habitat devrait être gonflé de 150 à 200 millions de francs.







La solidarité contre les droits acquis ?

Rigueur pour qui ? Tel est le débat inlassablement repris à chaque mesure économique ou sociale qu'adopte le gouvernement. Il y a accord sur le fond, socialistes, communistes et syndicalistes des grandes centrales ont pour projet commun d'améliorer la condition des salariés. La question est de savoir si cette amélioration passe seulement par l'extension des avantages acquis, antérieurement, par les luttes sociales, ou bien aussi par une remise en ordre des situations héritées de ces luttes. M. Le Pors, ministre de la fonction publique, membre du comité central du P.C., et M. Kaspar, membre du secrétariat confédéral de la C.F.D.T., s'efforcent de répondre à cette question.

M. LE PORS : rien n'est jamais acquis définitivement

● *On parle officiellement, depuis un certain temps, de la nécessité non pas d'accroître le rôle de l'État dans la société mais, au contraire, de le réduire. Que pensez-vous de cet objectif ? Est-il compatible avec l'augmentation des effectifs de la fonction publique ?*

– Il n'y a pas de nombre d'or qui puisse caractériser le niveau optimal de l'intervention de l'État. Si l'on se situe en longue période, on constate que, dans tous les pays développés, l'État développe son intervention, et que l'administration répond à des besoins collectifs de plus en plus diversifiés et de plus en plus amples. Il y a un facteur qui renforce cette évolution, c'est la crise. Pour gérer deux millions de chômeurs, il faut une administration sociale qui n'est pas de même niveau que lorsqu'il y en a deux cent mille.

En 1960, le poids du prélèvement obligatoire surle Produit intérieur Brut (P.I.B.) était de 32,6 %, de 36,8 % en 1974, de 42,8 % en 1981 et 43,8 % d'après les estimations disponibles pour 1982. Le niveau observé en France est très voisin de celui de la C.E.E., et la dispersion des pays autour d'une moyenne qui est, je crois, de 41 % dans la C.E.E. est très faible.De plus, les évolutions dans les différents pays sont parallèles. Donc, il faut voir cela, non pas comme un paramètre normatif mais comme une sorte de dérive générale, qui caractérise l'économie de ces pays. Si l'on considère les dépenses publiques, la dernière année que l'on ait pour pouvoir comparer, c'est 1980. Elles s'élèvent à 43,2 % du P.I.B. en France, à 45,2 % en Italie, à 44,3 % en R.F.A. et à 44,2 % en Grande-Bretagne. De ces quatre pays, la France est donc celui où le poids relatif des dépenses publiques est le plus faible. Le poids des dépenses induites par la fonction publique dans le budget de l'État a même baissé depuis 1979 : il représentait 43,8 % en 1979 et n'est plus que de 40,8 % en 1982.

● *Vous avez employé le terme de « dérive ». Pensez-vous que c'est un phénomène lié à la crise et qu'il faudrait tenter d'inverser ?*

– Je ne m'érige pas en juge de l'évolution historique des choses. Les moments qui ont été caractérisés par une plus grande intervention de l'État sont la première guerre mondiale, la crise des années 30, la deuxième guerre mondiale, et maintenant. Après des périodes comme celles-là, qui correspondent à une sorte de mobilisation collective des énergies, les *dépenses collectives ne reviennent* jamais à leur point de départ.

Il ne faut pas nier, non plus, qu'il y ait une socialisation des sociétés développées de plus en plus accusée, et cela, indépendamment des *a priori* idéologiques – libéraux ou plus ou moins dirigistes – des équipes au pouvoir. Ce phénomène est plus profond que les actes conjoncturels qui sont accomplis pour renforcer ou diminuer l'intervention de l'État.

« Sortir de la crise par le haut »

● *Pensez-vous que c'est une tendance qui peut présenter à terme des risques, par exemple sur le plan économique ?*

– Non. Les interdépendances entre les agents économiques et sociaux se multiplient de plus en plus. On va vers des sociétés de plus en plus complexes, qui ont besoin, de ce fait, d'instruments de conscience, de connaissance, d'introspection, de bilan, de statistiques, de présentation globale, qui n'étaient pas requis avant, quand les agents économiques et sociaux s'ajustaient les uns par rapport aux autres à travers les péripéties de la vie. Cela peut être une bonne ou une mauvaise chose. La bureaucratie est tapie derrière ce mouvement. Ce qui fait la différence, c'est la nature de l'intervention de l'État, sa pertinence au regard des objectifs poursuivis et des moyens mis en œuvre.

● *Vous vous refusez à mettre en regard, d'une part, cette évolution et, d'autre part, ce qui est considéré comme nécessaire pour le développement de l'industrie, la revalorisation de l'esprit d'entreprise et des tâches productives ?*

– Je n'ai jamais cessé de dire que l'on n'est pas en société post-industrielle et que l'industrie reste le lieu principal de la création des richesses. Ce n'est pas par la fonctionnarisation des chômeurs que l'on résoudra le problème de la crise, mais par la création d'emplois productifs. Pour autant, il ne s'agit pas d'opposer l'un à l'autre. A vrai dire, dans cette société si riche en potentialités, si diverse en interdépendances, il y a peu de fonctions qui ne soient pas, à un degré ou à un autre, des fonctions publiques. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il arrive qu'on nationalise certaines d'entre elles.

● *Est-ce qu'on n'observe pas dans la fonction publique, et au-delà, des comportements de nature à empêcher ou à rendre plus difficile la sortie de la crise, dans la mesure où ils visent à protéger la sécurité de l'emploi, mais aussi certains statuts et certains avantages liés à ces statuts, qui seraient des obstacles à la mise en œuvre d'une politique plus dynamique ?*

– Je considère, au contraire, que ce sont des moyens pour sortir de la crise. La sortie de la crise, je l'imagine par le haut, pas par le bas. Ce qui veut dire que je n'imagine pas qu'on puisse sortir de la crise par la gestion de la pénurie, par l'inscription de la politique gouvernementale dans une spirale de déflation et d'austérité généralisée.

« Trois paramètres fondamentaux »

Si l'on considère que, à travers l'histoire, certaines catégories ont *pu avoir un avantage relatif*, l'expérience montre que cela n'a jamais été octroyé, mais toujours acquis à la suite d'actions qui ont abouti à certaines avancées, que le droit ensuite a entérinées. Seulement, effectivement, le caractère inégal de la société fait que le développement du mouvement ouvrier a stimulé, a promu, a peut-être été lui-même source d'inégalités dans la mesure où, pour des situations qui ne sont pas *fondamentalement* différentes, les acquis peuvent être de niveau sensiblement différent. Des distorsions se sont donc créées par le niveau variable des luttes, des actions menées et des acquis accumulés au fil des années. Qu'un gouvernement de gauche se pose le problème d'une juste remise en ordre des acquis sociaux, c'est tout à fait normal. Mais, là encore, se pose l'alternative : par le bas ou par le haut ?

● *Est-ce que ce n'est pas une présentation des choses un peu abstraite, qui ne tient pas compte des réalités d'aujourd'hui ?*

– Je ne crois pas. Beaucoup de travailleurs avaient déjà la cinquième semaine : elle a été généralisée. Quelques catégories avaient les trente-neuf heures, voire moins : les trente-neuf heures ont été généralisées. Le gouvernement a reconnu en droit ce que d'aucuns avaient réussi à *faire pénétrer dans la réalité* quelque temps auparavant.

● *Aujourd'hui que le mouvement ouvrier est au pouvoir, en France, est-ce que cela ne lui donne pas une force qui peut lui permettre, éventuellement, de renoncer à un certain nombre d'avantages ou de garanties qui étaient, en quelque sorte, la contrepartie de son exclusion du pouvoir ?*

– Je ne vois pas pourquoi, alors qu'un mouvement social et politique donne toute leur place – une place plus grande, tout au moins, – aux forces de la création de richesses, aux forces ouvrières, il saisirait ce moment pour revenir sur ce qui a coûté si cher autrefois. Rien n'est jamais acquis définitivement. Donc, il faut consolider les progrès sociaux, en les généralisant autant que possible, et faire de cette consolidation un socle, à partir duquel on pourra faire d'autres avancées. C'est pour cela que la majorité des Français ont voté en 1981.

● *Dans le cas de l'éducation nationale, par exemple, le souci prioritaire des enseignants doit-il être la défense de leurs traitements, de leurs horaires de travail, etc., ou bien l'amélioration de la qualité de l'enseignement et du service rendu à la collectivité ?*

– Je n'ai jamais prétendu que la politique de l'emploi, notamment dans la fonction publique, devait consister en des créations de postes, qui s'ajouteraient les unes aux autres et qui iraient vers une fonction publique en croissance permanente, sinon exponentielle. Il y a trois paramètres fondamentaux. Le premier, c'est que le gouvernement, qui est le premier employeur de France, s'interroge sur sa responsabilité dans la lutte contre le chômage et qu'il ait, comme les autres employeurs, le souci de créer des emplois. Le deuxième paramètre, c'est l'abaissement de la durée du travail pour répondre à des besoins sociaux, mais aussi pour que chacun ait sa place dans le monde du travail, dans les circonstances concrètes actuelles. La durée sous différentes formes : durée hebdomadaire, durée annuelle, durée de vie au travail, etc. Et le troisième paramètre, c'est l'efficacité. On ne peut pas le laisser de côté.

Le gouvernement a créé des emplois dans l'éducation nationale : 34 800, sur les 107 700 qui auront été créés dans la fonction publique de 1981 à 1983. Durée du travail : trente-neuf heures dans l'éducation nationale (quarante et une heures pour les agents de service).

Les agents de l'éducation nationale ont dit, au moment où on a pris le décret sur les trente-neuf heures : *« On n'arrivera pas à les appliquer, parce que vous n'avez pas créé assez d'emplois. »* Et c'est vrai qu'il y a toute une série de blocages, de distorsions, qui montrent que la liaison de ces deux paramètres – durée du travail, création d'emplois – ne s'est pas réalisée à due concurrence. Il y a des tensions qui obligent à des aménagements d'horaires, lesquels – ce que craignent les syndicats – risquent de revenir sur certains droits acquis. Mais je ne dis pas : il faut choisir l'efficacité contre les emplois ou la durée du travail, ni aucun de ces paramètres contre les deux autres. Il faut parvenir, ensemble, à les combiner rationnellement.

Salaires et réduction de la durée du travail

● *Estimez-vous qu'il est totalement exclu d'envisager une réduction de la durée du travail sans compensation salariale, ou que, jusqu'à un certain point, c'est une chose possible ?*

– Les fonctionnaires sont payés au mois. La liaison entre la durée du travail et la rémunération mensuelle n'a jamais existé directement dans la fonction publique, et vous pensez bien que les syndicats et le gouvernement ne vont pas établir cette liaison, qui conduirait à payer les fonctionnaires à l'heure, alors que la mensualisation est en voie de généralisation dans les autres secteurs. Le fonctionnaire développe son activité sur toute une carrière. La question est d'actualité depuis deux ou trois mois dans la fonction publique, puisque, à l'issue des négociations salariales, j'avais été autorisé par le gouvernement à annoncer une prochaine étape de la réduction de la durée hebdomadaire réglementaire du travail, qui aura lieu en 1984. On s'interroge actuellement sur la manière dont on va s'y prendre, pour que cela soit moins difficile que l'étape qui nous avait fait passer de quarante et une heures à trente-neuf heures. Il va y avoir des discussions au sommet avec les organisations syndicales avant le printemps, c'est-à-dire très bientôt, et, dans le même temps, j'ai invité les directions du personnel des différents ministères à entreprendre des études, dans la concertation avec les organisations syndicales, pour voir comment cela va se passer concrètement en tenant compte des trois paramètres que j'ai dits.

● *Les inégalité, voire les privilèges liés à la possession d'un statut prennent notamment dans la fonction publique, la forme de primes dont la justification et le montant paraissent souvent mystérieux.*

– Il faut restituer les inégalités qui peuvent être occasionnées par les rémunérations annexes – les primes, pour parler simplement – par rapport à une hiérarchie qui dans la fonction publique n'est pas excessive. La quasi-totalité des fonctionnaires sont dans une hiérarchie de 1 à 4. Si l'on prend l'ensemble des fonctionnaires, du plus haut au plus bas, la hiérarchie est de 1 à 7. Elle était de 1 à 7,40 quand je suis arrivé, et les syndicats estiment que la bonne hiérarchie est de 1 à 6,5 ; donc, on a fait la moitié du chemin. Evidemment, ce raisonnement, je le fais « hors-primes », et les primes introduisent une surhiérarchisation et des inégalités – à l'intérieur d'un même corps, entre corps, à l'intérieur d'une administration, entre administrations – qui sont considérables.

● *Certaines primes ne s'apparentent-elles pas à une rente de situation ?*

– Si, certainement, sans aucun doute.

● *Vous heurtez-vous, dans ce domaine, à un esprit de corps ?*

– Absolument. Je dirais même qu'il y a, entre la volonté des ministres et la capacité de résistance des administrations, une différence assez spectaculaire, mais c'est à l'administration d'obéir. Même si nous n'aboutissons pas en quelques semaines, cela devra néanmoins se terminer ainsi.

● *C'est un cas où l'harmonisation ne se fera pas par le haut ?*

– Oui, dans la mesure où il s'agira d'avantages indus. Mais je distingue les indemnités justifiées (qui compensent une sujétion ou même une manière de servir, car un fonctionnaire qui travaille bien doit être avantagé dans sa carrière de base, également dans toutes rémunérations à l'occasion de tâches auxquelles il se consacre plus *ou mieux que d'autres*) et les primes sur lesquelles on peut s'interroger. Les avantages indus ne constituent pas la régle générale. Les primes représentent 10 % de la masse salariale : ce n'est pas, globalement, un avantage exorbitant ; seulement, elles correspondent à des sommes allant d'un treizième mois – et certains ne l'ont même pas – à *quelquefois* deux fois et même trois fois le traitement de base. Des écarts pareils sont totalement inadmissibles. De plus, cette clarté totale sur les rémunérations principales et annexes, outre qu'elle répond à une préoccupation de moralisation, est une condition indispensable à la remise en ordre des traitements de la fonction publique.

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

Répartir autrement

par JEAN KASPAR (*)

Notre pays est malade de la crise. Dans une telle situation, les corporatismes s'exaspèrent, et le risque est grand de voir les différentes catégories s'arc-bouter sur leur situation, leurs avantages et, dans certains cas, leurs privilèges.

La tension est connue : justifier des situations acquises au nom des grands principes, sans essayer de participer au débat de fond qui est celui de savoir comment éviter la désagrégation du tissu social, comment échapper à une coupure entre les protégés et les exclus de la protection (les *« hors sociétés »*, comme les appelle Pierre Rosanvallon).

Soyons lucides. Cette montée des corporatismes et des poussées catégorielles se développe dans toutes les couches sociales. *Du* côté des P.M.E., des agriculteurs, des professions libérales, du patronat, mais aussi des salariés *et* pas seulement chez les cadres.

Le syndicalisme lui-même n'est pas à l'abri. Il suffit de constater les tensions qui peuvent exister entre les salariés du secteur public et ceux du privé. Or surmonter les corporatismes au sein de la classe ouvrière, réunifier celle-ci et, plus largement, rassembler l'ensemble des salariés est un enjeu majeur de la période pour le syndicalisme, mais aussi pour toute la société.

Quelles solidarités ?

Ce que vise la C.F.D.T. n'est rien d'autre que la conquête d'un pouvoir effectif sur le travail et dans la société. C'est la possibilité de mobiliser d'une façon consciente, pour répondre aux défis qui sont les nôtres aujourd'hui, l'ensemble du salariat qui constitue désormais la majorité de la société.

N'oublions pas que la situation économique est caractérisée par un net ralentissement de la croissance, et donc par l'impossibilité de répartir le surplus de cette croissance. Rien n'est plus absurde que de raisonner comme si tous les salariés étaient dans la même situation ou comme si, par automatisme, les avantages des uns devaient devenir demain ceux des autres.

Savoir comment procéder à une autre répartition des biens et des services pour permettre à tous de bénéficier de ce que chacun est en droit d'attendre de la collectivité, voilà bien la question à l'ordre du jour.

Prenons deux exemples.

Premièrement, l'emploi.

La gravité du problème justifie qu'on pose lucidement un certain nombre de questions. Comment croire qu'il est possible d'aborder les problèmes de l'emploi sans mettre au centre du débat *la* question de la réduction de la durée du travail, les trente-cinq heures, *mais aussi le partage du travail et* le temps choisi ? N'est-ce pas la condition pour s'attaquer à l'organisation *actuelle du travail*, à ses conditions d'exercice et, en fin de compte, changer la nature même du travail, moyen de réconcilier l'homme et la femme avec leur activité professionnelle ?

Pour aborder le problème de la création d'emplois et faire en sorte que la lutte contre le chômage ne soit pas simplement un objectif revendicatif ou un thème de discours mais un axe d'action, la solidarité doit constituer une de nos approches prioritaires.

Deuxième exemple : la protection sociale.

Il faut entièrement repenser son avenir. Le système est déjà entré dans une impasse structurelle puisque, en période de croissance ralentie, les dépenses sociales croissent nettement plus vite que la richesse nationale. Dans le même temps, les besoins sont loin d'être satisfaits (il en apparaît même de nouveaux !), et les inégalités restent criantes dans *la redistribution des fonds* sociaux. Pour faire face à cette situation, il faut certes réfléchir sur *un nouveau financement* de la protection sociale, mais il faut aussi aller plus loin. Progresser, *par exemple, dans l'harmonisation* des règles de la couverture sociale, développer les équipements de services, réduire l'assistance, enrayer les processus de marginalisation, responsabiliser les individus et les groupes. Et, bien sûr, faire en sorte que la contribution au financement de la protection sociale soit proportionnelle aux revenus et aux salaires de chacun.

Un long chemin reste à parcourir, comme en témoigne le débat sur le financement de la suppression des coefficients d'abattement dans les régimes de retraites complémentaires. Celui-ci a, en effet, fait surgir des comportements catégoriels et bassement corporatistes, alors que l'objet de cette suppression était de faire du droit à la retraite à soixante ans un droit réel.

Il a fallu toute la ténacité de la C.F.D.T. pour que soit prise en compte la possibilité de financer le régime intermédiaire par les réserves des caisses de retraites complémentaires, qui implique une nécessaire solidarité économique entre celles-ci.

Force de pression ou de transformation

En plaçant, au cœur de sa stratégie, la construction de nouvelles solidarités, la *C.F.D.T.* démontre à l'évidence que son ambition vise à être une force de transforma*tion, en refusant de limiter* l'action syndicale à un simple groupe de pression.

Placée dans une telle perspective, la solidarité devient un levier pour bâtir ensemble les réponses nouvelles à la crise et progresser vers un nouveau type de développement. Bien loin de représenter une acceptation de l'austérité, une solution réformiste ou une concession aux conceptions patronales, la mise en œuvre de nouvelles solidarités permet de mobiliser d'une façon consciente l'ensemble du salariat et de reconquérir l'unité de la classe ouvrière fortement remise en cause par le taylorisme, le développement des *statuts* précaires, le chômage et les nouvelles technologies.

Le socialisme ne se construit pas sans effort, sans refus de la facilité et sans remise en cause des scléroses qui nous guettent. Ce dont le mouvement ouvrier a besoin aujourd'hui, c'est d'une ambition qui soit en prise avec la réalité et qui corresponde bien aux enjeux de la période.

(*) Secrétaire national de la C.F.D.T.



« RÊVES D'ÉCLUSE » A LA « PÉNICHE »

Les folies Pennetier

« Folie » ? du latin « follia », dit-on. Soit « petite maison sous les feuilles ». Il y a encore et toujours, dans la vie parisienne, les Folies-Bergère. Il y eut les Folies Dramatiques et aussi les Folies Nouvelles, où furent créées en 1855 « *Oyayaye ou la Reine des Iles* », une « anthropophagie musicale » signée Hervé.

Hervé ? Pseudonyme de celui qui faisait peur à Offenbach lui-même : soit Florimond Berger, né en 1823. Hervé, un « petit grand *musicien* », le *pionnier* de l'opérette, si ,le mot « opérette » n'avait pas été inventé par Mozart.

Opérette ? Il disait, Mozart, que tout compositeur bien constitué pouvait fabriquer deux ou trois de ces miniatures « *entre son déjeuner et son dîner* ». Récapitulons. Il y a aujourd'hui dans la « vie parisienne », qui dispense – chacun le sait – *plaisir* et désir (mais le plaisir n'est pas le bonheur et le désir n'est pas l'amour – disait-on au dix-neuvième siècle), bref, il y a dedans Paris, en 1983, un endroit, ou plutôt un non-lieu, ayant pour tous feux des lampions de fête foraine, et qui s'appelle la *Péniche-Opéra*. Tous les fidèles de Jean-Paul Farré connaissent l'embarcation animée par Mireille Laroche, une ancienne du Théâtre du Soleil ayant aussi fait ses classes chez Mehmet Ullusoy. Le *rafiot* d'eau douce, au ventre transformé en théâtre – 25 mètres de long, 5 mètres de large, 3 mètres de haut – est une folie pas si douce du tout, rapport au confort, à la visibilité et surtout à l'acoustique. Et, paradoxalement, ce non-sens scénographique n'a jamais aussi bien « marché » que depuis que le pianiste Jean-Claude Pennetier s'y mêle d'y faire et d'y faire entendre de la musique.

La *Péniche-Opéra* est habituellemment amarrée au canal Saint-Martin, face au quai de Jemmapes. Mais, en raison d'une opération de nettoyage de ce bief-là, *vous la trouverez actuellement* sur le bassin de la Villette, une ancienne gare de triage pour les chalands et barges dans le dixneuvième arrondissement, face au 70, quai de la Loire, métro Laumière. Si on vous dit tout cela, c'est qu'en raison de leur succès les « Folies-Péniche » sont prolongées jusqu'au 27 février. « Folies », à cause de « follia » ? Nous y voilà : cela s'appelle aussi « Rêves d'écluse » : c'est servi par sept chanteurs-comédiens qui ont une « pêche » formidable – pas d'autre mot. Plus deux pianistes habiles à faire oublier toute « pâle mélancolie ». Ça a « *dans les veines quelque chose d'indompté et de finement crâne* », c'est bourré, comme disait Hervé, « *d'exubérance, de pasquinades, de billevesées, d'extravagances, d'incohérences, de coq-à-l'âne, de turlupinades, de contrepèteries, de charantonneries.* » Surtout, c'est pétri de talent. Un vrai bonheur. Jacques Lonchampt l'a dit (*le Monde* du 12 janvier). Dommage que le nombre de places soit vraiment limité : un spectacle pareil, à l'Opéra-Comique, par exemple, tiendrait l'affiche durant des mois, réconcilierait les plus intransigeants avec les « Bouffes » de nos grands parents, et donnerait l'occasion aux abonnés des dimanches provinciaux de savoir de quel bois elle peut se chauffer, l'opérette, quand on ne la vend pas au rabais, quand on l'accommode.

Ici, un vaste collage de morceaux d'anthologie réalisé par Pierre Danais – qui joue et chante également le lieutenant de service. Car il y a tout. Ils y sont tous, tour à tour : le baron, la divette, le gigolo, le benêt, le petit marquis, le jardinier, le satyre, l'orang-outang, les nonnes et les filles de petite vertu. Ce n'est jamais lourdaud. Mais rigolo. Ça pétille. Champagne ! – Ça regorge d'allusions en tous genres. Des citations glissent, ni vu ni connu. Ça a à voir avec l'opérette des débuts du genre, pareille aux œuvrettes burlesques du temps des baraques de foire, quand la censure limitait à quatre le nombre des personnages parlants (d'où les muets, les ventriloques et les mimes). Ça rappelle aussi les joyeusetés plus bourgeoises, époque Courteline, Labiche et, bien sûr, papa Offenbach. Les styles se catapultent.

« *Nous avons essayé d'aboutir à une mise en pièce très gaie,* dit Jean-Claude Pennetier, *Offenbach lui-même écrivait des parodies d'opéra.* » « *De même,* souligne-t-il, *nous dénonçons les procédés d'une certaine facilité en nous y complaisant vraiment.* » Et Mireille Laroche, metteur en scène, d'ajouter : « *Le burlesque des revues est aussi intéressant à étudier que les romans-photos, les films de série B ou les peplums.* » Pierre Danais conclut : « *Ce n'est pas de la mauvaise musique, c'est de la musique facile : de la sous-musique si vous voulez, mais..., celle qui est difficile n'est pas forcément bonne pour autant.* »

Tous trois revendiquent l'héritage d'Erik Satie, auquel d'ailleurs, ils ont payé un tribut, lui confectionnant en juin dernier des récitals *ad hoc*.

« *Aux Etats-Unis,* dit Jean-Claude Pennetier, *Satie est plus considéré que Schoenberg.* » « *Et puis,* ajoute-t-il, *il faut finir, à la fin, de croire que le théâtre musical est un monstre inviable des années 70.*

Ancien, comme Pierre Danais, de l'Atelier lyrique du Rhin, et n'ayant pas d'éloges assez grands pour l'action menée par Pierre Barrat, Jean-Claude Pennetier, quarante ans, n'hésite pas à mettre en balance sa carrière de soliste reconnu et son goût pour la direction d'orchestre (1) dès qu'il s'agit, sans démagogie, de croire à l'animation musicale, à la musique faite autrement et pour d'autres circuits que celui des salles obligées des concerts de prestige. Il conçoit les « Folies-Péniche » comme une opération de transition : d'ailleurs la *Péniche-Opéra* annonce pour juin prochain la création d'« opérettes-bouffes », contemporaines celles-là. Des compositeurs ont été sollicités, des librettistes aussi, à qui il a été demandé de faire rire, de ne pas lésiner côté blague surréaliste, côté « noces et banquets », mais... *version du vingtième* siècle. Certains, ahuris, ont refusé, se sont déclarés incapables de plaisanter. Six ou sept autres ont accepté, pas des moins connus. Jean-Claude Pennetier, dont la mère jouait du violon d'opérette et dont l'épouse est professeur de rôle... d'opérette au Conservatoire de Paris, dit avec un sourire : « *La seule question avec les compositeurs contemporains, c'est qu'ils sont vivants. On n'aura moins de recul, plus de difficulté à être irrespectueux.* »

Aujourd'hui, où la B.D. se retrouve subventionnée par les ministères, espérons que ces inventeurs de refrains et chansonnettes ne se prendront pas trop au sérieux pour se gausser de cette fin de siècle-ci.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ *Péniche-Opéra* à 21 h ou le dimanche à 17 h, jusqu'au 27 février.

(1) J.-C. Pennetier qui a dirigé des concerts de musique contemporaine à la tête notamment de l'E.I.C., du NOP, ou de l'ensemble 2e 2m dirigera l'Ensemble orchestral de Paris le 12 avril, avec notamment des œuvres de Haydn. « *Je remonte dans le temps* », dit-il, ne cachant pas son désir d'en « *arriver au répertoire lyrique tout court* ».

«NOCE», A AUBERVILLIERS

Canetti, l'anti-Brecht

Tandis que, le 16 février, le Théâtre de Paris accueille le Berliner Ensemble, à Aubervilliers le Théâtre de la Commune crée « Noce », d'Elias Canetti à partir du 15 février, dans une mise en scène de Gabriel Garran. Gerald Stieg, auteur d'une étude sur Canetti et Brecht, nous présente ici l'auteur de « Noce ».

Brecht n'avait que sarcasmes cyniques envers Canetti, apôtre pur et dur de Karl Kraus, polémiste viennois du début du siècle. Canetti n'avait que mépris pour un écrivain dont il dénonce le « *déguisement prolétarien* » et le goût, immoral à ses yeux, de l'argent. Jean Clementin, le seul critique français à s'interroger sur ce chapitre, en conclut qu'« *il s'y déverse autre chose qu'une antipathie personnelle. On pourrait déceler la rancœur portée par un dramaturge subtil et sérieux, mais dont le théâtre reste largement méconnu, à un auteur de pièces brutales, clinquantes, passablement démagogiques, et toujours applaudies...* ». Jean Clementin n'a sans doute pas lu les pièces de Canetti, mais il a raison de vouloir dépasser les questions de rivalités personnelles.

Brecht est un grand praticien du théâtre. Canetti, peu habitué à la pratique théâtrale, a suivi *rigoureusement* la démarche de son seul maître, Karl Kraus, qui avait l'habitude de « lire » sa grande œuvre *les Derniers Jours de l'humanité* (1919), mais aussi Shakespeare, Aristophane, Nestroy et même les opérettes d'Offenbach. Contrairement à Brecht, *qui se sert d'un langage* théâtral simple, à l'image de la Bible de Luther, Canetti, comme Kraus, donne la priorité aux *failles* et *brisures* du parler *quotidien*, et sa manière peut se comparer aux techniques musicales de l'école de Vienne : parmi les amis de Canetti, il y a Alban Berg.

Les meilleures « représentations » du théâtre de Canetti restent, jusqu'à présent, les six cassettes qu'il a lui-même enregistrées. Acteur prodigieux, capable des métamorphoses les plus surprenantes, il a fasciné le public allemand et autrichien. Mais, dès que l'on aborde le « vrai » théâtre, ses pièces *se* heurtent à une résistance sourde qui, de temps en temps, éclate en *scandales. Ce n'est* pas faute d'imagination scénique : il faut chercher ailleurs, et l'on retombe sur Brecht.

Il y a dans les trois pièces de Canetti des thèmes et des structures que l'on retrouve chez Brecht. *Noce* (1932) répond à *la Noce chez les petits bourgeois* (1919-1926). *Comédie des vanités* (1933-1934) semble une contrefaçon de la *Mesure* (1930) et c'est Canetti *lui-même qui*, en 1960, signale le parallèle entre les *Sursitaires* (1952) et la *Vie de Galilée*.

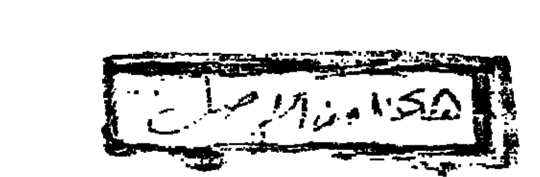
Canetti, autant que Brecht, refuse l'« identification » du spectateur au héros. Au fond, l'effet de distanciation se trouve dans *son théâtre*. Mais Brecht transpose le mécanisme théâtral de la « reconnaissance », du plan psychologique au plan social. Sa force de conviction vient de ce qu'il procure ainsi aux spectateurs la même satisfaction ou la même peine. Il fournit un nouveau système d'identification.

Canetti abolit les plaisirs de l'identification, le plaisir psychologique, comme politico-idéologique. Son œuvre est une recherche désespérée de l'identité humaine, de la reconnaissance de soi et d'autrui, en dehors de tout cadre préfabriqué. *Dans les Sursitaires,* les personnages portent, à la place d'un nom, un numéro selon le nombre d'années qui leur *est accordé. L'ennemie de* Canetti, la mort, ne s'arrête pas aux confins de la lutte des classes. A juste titre, il la croit capable d'*animer son théâtre. Comme* la mort, le théâtre coupe court à toute espérance vaine.

LE POÈTE ITALIEN VITTORIO SERENI MEURT SUBITEMENT

Le poète italien Vittorio Sereni est mort à Milan le jeudi 10 février d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-neuf ans.

[Enseignant de 1936 à 1952, puis directeur littéraire de l'éditeur Mondadori, Vittorio Sereni ne cessa jamais de publier une œuvre poétique, fort peu connue en France. Claude Ambroise (*le Monde du 31 octobre 1975*) la définissait comme « *tension entre un pôle narcissique originel et la volonté de dire la contingence d'une vie dans une histoire et une société précises* ». La seule traduction française a porté sur six poèmes, présentés par Claude Esteban dans la *Nouvelle Revue française* de juillet 1972.]



BOURSE DE PARIS

Semaine du 7 au 11 février

Au bain-marie

La cinquième semaine semaine de congés payés a eu un effet que ses promoteurs n'avaient pas prévu. Elle a vidé la Bourse de Paris. Déjà assez indécis sur la conduite à adopter, le marché, privé du soutien de ses investisseurs partis nombreux accompagner leur progéniture aux sports d'hiver, a lentement dérivé ces derniers jours. Mais force est de constater qu'il ne s'est pas trop mal sorti de cette navigation incontrôlée.

Malgré quelques légers dérapages, lundi d'abord, mercredi ensuite, les valeurs françaises sont dans l'ensemble restées bien orientées. Mieux ! Elles se sont même offert le luxe de progresser de 1 % en moyenne.

Incroyable peut-être, mais vrai : les « décideurs » n'étaient pas là cette semaine et leurs adjoints, qui avaient reçu des ordres de route très stricts, n'ont pas osé ou pas pu agir, ou si peu. De jours en jours les transactions ont fondu pour diminuer presque de moitié en l'espace de cinq séances (de 100 à moins de 55 millions de francs).

D'aussi faibles courants d'échanges auraient suffi en temps ordinaires à déclencher un effritement des cours, d'autant qu'aucune nouvelle vraiment rassurante n'est parvenue sous les lambris.

Selon une étude réalisée par les experts de la Commission de Bruxelles, l'industrie européenne présente de sérieuses faiblesses, qui ne la mettent pas en position de se mesurer avec ses concurrentes américaine et japonaise. Ce qui est fâcheux, surtout si une reprise survient. D'autre part, après avoir été bien accueillie, la baisse des prix du pétrole commence à inquiéter, comportant un sérieux danger de déstabilisation monétaire.

En outre, un brouillard total continue d'entourer la politique post-électorale que le gouvernement entend mener. Rigueur ou pas rigueur ? A tous égards le scrutin du 6 mars prochain exerce un effet dissuasif sur l'investissement. A la même date, les Allemands aussi se rendront aux urnes. L'obstacle que ce vote constitue pour les initiatives n'est pas mince non plus, car le sort du franc est pour partie lié à ses résultats.

Avec la ponction de capitaux opérée par le dernier grand emprunt national, diverses émissions et les augmentations de capital en cours, les conditions n'étaient donc pas réunies pour favoriser les achats.

A contrario, l'on peut toujours faire valoir qu'aucun élément baissier ne s'est réellement mis en place non plus et que tout prêtait à l'attentisme. La Bourse s'y est manifestement réfugiée. Il reste qu'elle a quand même monté.

Plusieurs explications à cela. La première est que plusieurs entreprises, et non des moindres s'agissant de Bouygues, L'Oréal, Dumez, Legrand, notamment, ont annoncé, ou laissé prévoir, de très bons résultats pour 1982, la première assortissant la nouvelle d'une attribution gratuite d'actions (une pour trois). Leurs titres ont naturellement suscité de l'intérêt et l'effet d'entraînement ne peut être tenu pour négligeable. En outre, jamais désarmée, la spéculation a tenté de mettre à profit cette période creuse pour dénicher quelques bonnes affaires. Son flair l'a mise, en particulier, sur la piste de Télémécanique. En principe, le groupe devrait confirmer son redressement. Mais d'autres valeurs furent aussi très surveillées comme Olida, La Redoute, ou les Moteurs Leroy-Somer.

Autres facteurs non négligeables : la hausse brutale de Wall Street en fin de semaine et le retour discret des investisseurs étrangers, qui commencent, dit-on, à jouer les effets bénéfiques d'un plan de rigueur en France. Tout cela fait qu'au lieu de s'éteindre le feu a été doucement entretenu sous la marmite.

L'on ne saurait clore ce chapitre hebdomadaire sans parler des valeurs étrangères. Fait assez rare dans les annales, *tous les jours « on en a fait autant »* comme l'on dit dans le jargon boursier, que de valeurs françaises, le total *des transactions portant sur plus de 300 millions de francs.* Les américaines, il est vrai, avec la reprise de l'expansion qui s'annonce *outre-Atlantique, soulèvent une vive attention.* Les mines d'or ont très largement profité de la suppression du contrôle des changes *en Afrique du Sud, qui* fait miroiter une augmentation des dividendes perçus.

La spéculation, enfin, a joué les allemandes en prévision d'un possible rajustement du deutschemark à la hausse.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	11-2-83	Diff.
4 1/2 % 1973	2 170	+ 10
7 % 1973	9 251	– 24
10,30 % 1975	88,40	Inchangé
P.M.E. 10,6 % 1976	87,60	+ 0,05
8,80 % 1977	106,35	+ 1,45
10 % 1978	85,70	– 0,30
9,80 % 1978	84,80	+ 0,10
8,80 % 1978	85,80	+ 0,35
9 % 1979	82	+ 0,15
10,80 % 1979	87,10	– 0,10
12 % 1980	95,40	– 0,05
13,80 % 1980	98,32	+ 0,27
16,75 % 1981	106,50	+ 0,25
16,20 % 1982	105,63	+ 0,17
16 % 1982	103,90	Inchangé
15,75 % 1982	103,45	+ 0,05
C.N.E. 3 %	2 999	+ 49
C.N.B. bq. 5 000 F	99,10	Inchangé
C.N.B. Paribas 5 000 F	99,05	– 0,35
C.N.B. Suez 5 000 F	99,05	– 0,35
C.N.I. 5 000 F	99,15	+ 0,09

Banques, assurances sociétés d'investissement

	11-2-83	Diff.
Bail Equipement	205	+ 13
B.C.T.	159,10	+ 1,10
Cetelem	224	– 19
Chargeurs Réunis	186	+ 6
Bancaire (Cie)	293,20	+ 11,70
C.F.F.	410	– 2
C.F.I.	211,50	+ 4,50
Eurafrance	380	– 10
Hénin (La)	336	– 6,50
Imm. Pl-Monceau	199	– 1
Locafrance	231	+ 18
Locindus	498	– 2
Midi	659	+ 9
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	795	+ 17
Parisienne de résc.	352	– 13
Prétabail	635	+ 5
Révillon	530	– 7
Schneider	95	– 2,80
U.C.B.	141,50	+ 3,50

Bâtiment, travaux publics

La filiale canadienne du groupe *Lafarge, Canada Ciment Lafarge,* a enregistré pour 1982 un déficit net de 14,8 millions de dollars contre un bénéfice de 35,5 millions l'année précédente. Ce mauvais résultat est attribué à la faible activité dans le bâtiment. Les usines de la société ont livré moins de ciment au pays (– 26 %) et aux Etats-Unis (– 6 %).

Une maison-mère sera créée aux Etats-Unis dont *Canada Ciment Lafarge,* mais aussi la firme américaine *General Portland Cement* récemment rachetée par le groupe français, deviendront les filiales.

	11/2/83	Diff.
Auxil. d'entreprises	895	+ 10
Bouygues	755	+ 30
Ciment Français	156,50	– 0,50
Dumez	1 063	+ 12
J. Lefebvre	153	+ 1
Générale d'Entrepr.	256,60	– 18,40
G.T.M.	368	+ 6,50
Lafarge	262,50	– 1,50
Maisons Phénix	364	– 10
Poliet et Chausson	291,80	– 13,80
S.C.R.E.G.	111	Inch.

Filatures, textiles, magasins

L'année écoulée a été un bon cru pour les sociétés de ventes par correspondance. Le chiffre d'affaires de la profession (24 milliards de F. environ) a progressé de 16,8 %, soit plus vite que prévu. L'augmentation a même été de 21 % en décembre.

	11/2/83	Diff.
André Roudière	54	– 1
F.F. Agache-Willot	76,50	– 7,50
B.H.V.	105	– 1,10
C.F.A.O.	454,50	+ 8,50
Damart-Serviposte	722	– 21
Darty	705	– 9
D.M.C.	31,10	– 1,30
Galeries Lafayette	145,10	+ 1
La Redoute	851	+ 1
Nouvelles Galeries	72,60	+ 0,60
Printemps	106,10	– 5
S.C.O.A.	25,25	– 0,15

Alimentation

	11-2-83	Diff.
Beghin-Say	248	– 1
Bongrain	1 165	– 3
B.S.N. G.-Danone	1 380	+ 50
Carrefour	1 260	+ 42
Casino	970	– 4
Codis	580	+ 20
Euromarché	855	+ 5
Guyenne et Gasc.	325	+ 15
Lesieur	765	Inchangé
Martell	685	+ 12
Moët-Hennessy	855	+ 25
Mumm	314	+ 2,50
Occidentale (Gale)	421	+ 20
Olida-Caby	172,80	+ 1,30
Pernod-Ricard	414	+ 9
Promodès	935	– 7
Source Perrier	283,90	+ 0,10
St-Louis-Bouchon	151	– 3
C.S. Saupiquet	242	Inchangé
Veuve Cliquot	1 188	– 7
Viniprix	611	– 39
Nestlé	17630	+ 620

Matériel électrique services publics

Le chiffre d'affaires consolidé de *P.M.-Labinal* pour 1982 s'est accru de 38 % à 1 773 millions de francs. Toutes les divisions ont participé à cette amélioration, notamment « les ralentisseurs » (+ 44 %), le « câblage auto » (+ 34,6 %). les ventes « diverses » se sont accrues de 51 %.

	11-2-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	139	– 1,50
C.E.M.	27	
CIT-Alcatel	870	+ 25
Crouzet	153,50	– 8
Générale des Eaux	246	+ 6
Intertechnique	895	+ 34
Legrand	1 722	+ 117
Lyonnaise des Eaux	449	+ 19
Machines Bull	42,10	– 0,45
Matra	1 155	– 53
Merlin-Gérin	682	Inchangé
Moteur Leroy-Somer	540	+ 51
Moulinex	69	+ 1,70
P.M. Labinal	205	– 4
Radiotechnique	345	– 10
S.E.B.	231,50	+ 13,50
Signaux	549	+ 39
Téléméc. Electrique	935	+ 58
Thomson-C.S.F.	173,40	+ 12,40
T.R.T.	1 368	+ 73
I.B.M.	862	+ 14
I.T.T.	295	+ 14,20
Schlumberger	394	+ 27,50
Siemens	978	+ 57

Métallurgie construction mécanique

Pour l'exercice clos le 30 septembre 1982, *les Ateliers de construction du Nord de la France A.N.F.* ont dégagé un bénéfice net de 5,64 millions de francs contre 5,78 millions. Le dividende global est maintenu à 18 francs.

	11-2-83	Diff.
Alspi	64	– 1
Amrep	812	+ 3
Avions Dassault-B.	440	+ 6
Chiers-Châtillon	14	+ 0,20
Creusot-Loire	58,50	+ 0,30
De Dietrich	295	– 5
FACOM	563	Inchangé
Fives-Lille	145	– 3
Fonderie (Générale)	23	– 0,70
Marine-Wendel	58,60	Inchangé
Métal. Normandie	10,55	– 0,20
Penhoët	325	+ 3
Peugeot S.A.	141	Inchangé
Poclain	93	Inchangé
Pompey	92,50	– 2,50
Sacilor	13,30	– 0,60
Sagem	1 035	– 22
Saulnes	16	– 1
Saunier-Duval	31,60	+ 0,40
Usinor	1,90	– 0,02
Valéo	232	+ 4,20
Vallourec	93	+ 0,80

MISS MONDE A LA COTE ?

Les investisseurs britanniques opérant dans la City vont-ils bientôt pouvoir se partager les charmes de Miss Monde ? Très sérieux, M. Eric Morley, promoteur du grand concours durant lequel chaque année, au mois de novembre, la reine de beauté internationale est désignée, a décidé d'introduire sur le marché hors cote de Londres 48 % des actions constituant le capital de son organisation, dont l'actif est évalué à 1 million de livres sterling.

Le prospectus est sous presse et les formalités devraient prendre deux bons mois. En 1982, l'organisation Miss Monde a triplé son bénéfice, dont le montant s'est élevé à 170 000 livres, ce, grâce au développement de ses activités promotionnelles.

L'histoire ne dit pas sous quelle forme le dividende sera payable.

A. D.

Produits chimiques

Du Pont de Nemours, le géant américain de la chimie, a souffert en 1982. Ses bénéfices ont chuté de *22,3 %* à 894 millions de dollars pour un chiffre d'affaires accru d'à peine *1 %* à 33,3 milliards de dollars. Le résultat du quatrième trimestre a *été particulièrement mauvais :* 202 millions de dollars (– 38 %), ce en *raison de l'alourdissement* des charges fiscales et des coûts occasionnés par des fermetures d'usines. Les activités « chimie », « fibre » et « matières plastiques » ont enregistré des baisses sérieuses de profits.

	11/2/83	Diff.
Institut Mérieux	670	– 2
Laboratoire Bellon	273	+ 5
Nobel-Bozel	12,20	– 0,35
Roussel-Uclaf	258	+ 8
B.A.S.F.	448,80	+ 15, 8
Bayer	442	+ 24
Hoechst	447	+ 42
I.C.I.	54,50	+ 4,60
Norsk-Hydro	352,50	+ 25,50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 4/2/83	Cours 11/2/83
Or fin (kilo en barre)	114 500	111 250
– (kilo en lingot)	114 500	111 450
Pièce française (20 F)	760	733
Pièce française (10 F)	416	418
Pièce suisse (20 F)	733	713
Pièce latine (20 F)	700	695
Pièce tunisienne (20 fr.)	703	680
Souverain	881	840
Souverain Elizabeth II	889	832
Demi-souverain	420	405
Pièce de 20 dollars	4 105	3 905
– 10 dollars	2 000	1 940
– 5 dollars	1 000	1 001,25
– 50 pesos	4 600	4 300
– 20 marks	831	822
– 10 florins	748	725
– 5 roubles	430	436

Mines, caoutchouc, outre-mer

Alcan Aluminum versera le 7 mars prochain un dividende trimestriel inchangé de 22,5 cents.

INCO annonce pour 1982 une perte de 204,2 millions de dollars contre un déficit également de 469,5 millions l'année précédente.

	11/2/83	Diff.
Géophysique	945	+ 33
Imétal	56	– 2,40
Michelin	707	– 21
M.M. Penarroya	52,10	Inch.
Charter	34,85	+ 1,40
INCO	110,40	– 0,60
R.T.Z.	73,90	– 0,30
Z.C.I.	3,52	– 0,01

Pétroles

Pétro Canada (ex-Pétrofina) relève son O.P.A. Le prix unitaire fixé par la compagnie entre le 21 avril 1981 et le 28 février 1983 pour racheter les titres en circulation, soit 120 dollars canadiens, est porté à 151,42 dollars pour la période *s'étendant du 3 au 28 février 1983* à 10 heures.

Les porteurs auront le choix d'être réglés en monnaie canadienne *ou en dollars* américains (pour la contrevaleur). Les titres devront *être déposés par les intermédiaires* agréés auprès du Crédit du Nord.

	11-2-83	Diff.
Elf-Aquitaine	120	+ 1
Esso	194	– 2,60
Francarep	278	– 23
Pétroles française	137,30	– 1,70
Pétroles B.P.	44,70	– 1,30
Primagaz	223	– 1,10
Raffinage	102,50	– 2,60
Sogerap	291	– 2
Exxon	267	+ 9
Petrofina	840	+ 49
Royal Dutch	323	+ 24,90

Mines d'or, diamants

Selon le groupe *De Beers,* les ventes mondiales en volume de bijoux montés avec des diamants ont atteint en 1982 le chiffre record de 33 millions de pièces contre 32 millions l'année précédente. Le numéro un mondial du diamant précise toutefois qu'en valeur le chiffre d'affaires a légèrement baissé en raison des remises accordées par les détaillants pour attirer la clientèle.

	11-2-83	Diff.
Amgold	1 100	+ 86
Anglo-American	175	+ 17
Buffelsfontein	570	+ 73
De Beers	69,60	+ 4,50
Driefontein (1)	328,40	+ 21,90
Free State	486,20	+ 30,20
Goldfields	78,45	+ 2,75
Gencor	265	+ 47
Harmony	229,20	+ 7,40
Président Brand	472	+ 39
Randfontein	1 355	+ 177
Saint-Helena	454,80	+ 15,80
Western Deep	572	+ 64
Western Holding	534	+ 27

Compte tenu d'un coupon de 5,50 F.

L'événement cette semaine a été la suppression du contrôle des changes en Afrique du Sud et, bien entendu, du rand financier.

Cette mesure devrait se traduire dans les faits par une augmentation des dividendes encaissés par les actionnaires.

De 668,5 le 4 février, l'indice « F.T. » des mines d'or est passé à 711,5 après avoir atteint 712 (niveau record) le 8 février.

Valeurs diverses

	11-2-83	Diff.
Agence Havas	515	+ 25
A.D.G.	174	– 3,50
L'Air Liquide	408,50	– 8,50
Arjomari	155,10	+ 0,10
Bic	485	– 1
Bis	282	– 12
Club Méditerranée	474	– 20
Essilor	700	+ 19
Europe 1	660	+ 2
Gle Ind. Part.	257,50	– 13,50
Hachette	820	+ 39
J. Borel Int.	131	– 4
Oréal (L')	1 141	+ 68
Navigation Mixte	133,40	+ 2,90
Nord-Est	53,60	+ 0,40
Presses de la Cité	885	+ 61
Skis Rossignol	720	+ 5
Sanofi	282,50	+ 2,50
U.T.A.	177	+ 4

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	25 200	53 913 800
Schlumberger	94 375	36 467 581
A.T.T. (1)	38 600	23 546 850
L'Oréal (1)	20 860	22 950 070
Simco (2)	116 800	22 202 850
Dome Mines	100 100	17 601 730
East Rand	74 100	17 202 370
L'Air liquide	41 050	16 984 788
Bouygues (1)	22 150	15 992 775
Driefontein	46 350	15 024 065

(1) Quatre séances seulement.

(2) Quatre séances seulement, dont un bloc de 113 125 titres lundi.

L'ORÉAL AU PLUS HAUT

Déjà bien orienté en 1982 avec une hausse de 31 %, le marché de l'action l'ORÉAL s'est brusquement animé cette semaine, avec parfois dix mille titres traités. Le cours record de 1 029 F établi l'année dernière a été largement débordé et, *à la veille du week-end, le* titre était coté au plus haut à 1 146. Motif : l'annonce discrète que le chiffre d'affaires consolidé s'était élevé à 10,88 milliards de francs en 1982, en hausse de 12,9 % en données comparables, et que *le bénéfice consolidé, avant* impôts et participation, devrait être de l'ordre de 990 millions de francs contre 840 millions de francs, ce qui correspond à un bénéfice net de 540 à 550 millions de francs contre 517 millions de francs.

Des résultats en hausse pour une société dont plus de 50 % du chiffre *d'affaires est réalisé à l'étranger,* voilà, apparemment, qui a intéressé les investisseurs institutionnels, toujours à la recherche des oiseaux rares. La rumeur d'une augmentation de capital ayant couru, on assure, au siège de la société, qu'il n'en est rien.

Zodiac s'envole sans amarrage

Inauguré en grande pompe le 1er février dernier, le second marché va-t-il mourir d'asphyxie avant même d'avoir vécu ? On peut sérieusement se poser la question au vu des énormes difficultés rencontrées par les professionnels pour trouver la contrepartie à la demande d'actions Zodiac, entreprise destinée à devenir l'animatrice dudit marché.

Donc les titres de la société Zodiac, comme prévu, ont été introduits le 8 février au prix d'offre minimum de *550* francs. Malgré l'afflux des ordres d'achats *(465 326 titres ont été demandés),* un cours de 606 francs a pu être inscrit. Mais ce devait être le seul et unique. Ni mercredi, ni jeudi, encore moins vendredi, la chambre syndicale ne devait parvenir à effectuer la moindre cotation. Pour cause : *seulement 35 200 actions* Zodiac (10 % du capital) ont été mises à la disposition du marché, ce qui est parfaitement réglementaire mais visiblement insuffisant. Elles furent ramassées dès le premier jour.

Faute de munitions, les spécialistes se trouvèrent donc contraints d'inscrire des cours indicatifs : 630 francs, *655* francs puis 681 francs.

On pourrait ainsi continuer à l'infini. A moins que certains actionnaires de la société ne soient tentés de réaliser une belle opération boursière, ou que des acheteurs de la première heure ne se décident à prendre une partie de leurs bénéfices. De toute façon, à monter ainsi trop vite dans le vide, l'action *Zodiac* risque bien de décrocher brutalement à la moindre anicroche, ce qui n'est pas sain. – A. D.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	7 févr.	8 fév.	9 fév.	10 févr.	11 févr.
Terme	174 857 880	184 609 881	142 942 472	156 990 911	243 721 965
Comptant R. et obl.	559 725 016	478 989 710	894 259 634	731 972 561	780 092 292
Actions	118 920 962	114 713 567	108 030 388	99 779 395	184 756 060
Total	853 503 858	778 313 158	1 145 232 494	988 742 867	1 208 570 317

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

Franç.	104,3	104,7	104,2	104,6	–
Etrang.	106,1	108,6	109,2	110	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 31 décembre 1982)

Tendance	107,2	108	107,5	108	108,8

(base 100, 31 décembre 1982)

Indice gén.	103,8	104,1	104,2	104,1	104,7

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Hausse en dents de scie

Wall Street a continué de monter cette semaine, mais le mouvement de hausse s'est fait en dents de scie. Finalement, après avoir brièvement franchi pour la seconde fois de l'année la barre des 1 100, l'indice des industrielles s'est établi à la veille du week-end à 1086,49 (+ 8,59 points), une avalanche de ventes bénéficiaires ayant contraint le marché à rebrousser chemin.

Le chaud et le froid ont tour à tour soufflé autour du « Big Board ». Les *opérateurs ont d'abord redouté un renchérissement* des taux d'intérêt. Puis leur crainte s'est dissipée, des informations officieuses leur étant parvenues sur la décision du FED de ne rien modifier à sa politique accommodante. La certitude exprimée par M. Volcker que le loyer de l'argent baisserait encore en 1983 les a renforcés dans leur conviction *que tous les éléments étaient en place* pour que la reprise économique s'enclenche. Seul frein à l'optimisme : l'obstacle psychologique constitué par la barre des 1 100.

	Cours 4 fév	Cours 11 fév
Alcoa	32 3/4	32 7/8
A.T.T.	68 3/4	68 1/4
Boeing	37 3/8	37
Chase Man. Bank	48 1/8	47
Du Pont de Nem	40 3/4	40 7/8
Eastman Kodak	83 5/8	85
Exxon	29 5/8	29 7/8
Ford	39 1/8	40 5/8
General Electric	100 1/2	102 3/4
General Foods	39 1/4	38
General Motors	61 7/8	62 1/2
Goodyear	33 5/8	29
I.B.M.	97 1/2	96 3/8
I.T.T.	31 5/8	32 3/4
Mobil Oil	27	28
Pfizer	71 1/4	71 5/8
Schlumberger	43 3/8	45
Texaco	31 3/4	32 1/4
U.A.L. Inc.	36 3/4	32 3/4
Union Carbide	56 3/4	59 3/4
U.S. Steel	20 1/2	22 1/2
Westinghouse	47 1/2	47
Xerox Corp	37 3/8	36 3/4

LONDRES

Encore plus haut

Le London Stock Exchange a décidément le vent en poupe. Pour la seconde semaine consécutive, il s'est distingué et, battant tous ces précédents records, a atteint un nouveau sommet de son histoire mesuré à l'indice des industrielles parvenu à la cote *662,5 (+ 29 %).* L'effet déprimant causé par les déclarations *sur Cheik Yamani sur une baisse inévitable* des prix du pétrole a été éphémère. Les opérateurs ont essentiellement retenu les bonnes nouvelles : désescalade du loyer de l'argent et du dollar, réduction du taux d'inflation à son plus bas niveau depuis 1969, hausse de *Wall Street.*

Indices « F.T. » du 11 Février : industrielles, 662,5 (contre 644) ; *mines* d'or, 711,5 (contre 668,5) ; Fonds d'Etat, 78,40 (contre 77,46).

	Cours 4 fév.	Cours 4 fév.
Beecham	355	373
Bowater	169	178
Brit. Petroleum	306	324
Charter	245	250
Courtaulds	85	88
De Beers (*)	7,50	8,00
Dunlop	49	47
Free State Geduld	51 1/2	55 1/2
Glaxo	1403	1408
Gt. Univ. Stores	565	565
Imp. Chemical	384	394
Shell	408	440
Unilever	810	815
Vickers	116	118
War Loan	32 3/8	33

(*) En dollars

FRANCFORT

Au plus haut depuis 1979

La hausse des cours s'est poursuivie et le marché a atteint son niveau le plus élevé depuis janvier 1979. La fermeté du deutschemark et la conviction que la coalition gouvernementale sera reconduite aux élections du 6 mars ont vivement encouragé les opérateurs à prendre position.

Indice de la Commerzbank du 11 février : 779,1 (contre 759,7).

	Cours 4 févr.	Cours 11 févr.
A.E.G.	29,50	28,70
B.A.S.F.	122,50	124,50
Bayer	118,50	122,30
Commerzbank	126	130,70
Hoechst	117,30	123,70
Karstadt	199	203
Mannesman	143	147,90
Siemens	266,20	272,50
Volkswagen	153	158

TOKYO

Légère reprise

Quatre séances et demie seulement cette semaine, le marché ayant chômé vendredi, jour de fête nationale. Une légère reprise s'est produite, favorisée par le raffermissement du yen et la perspective d'une baisse des prix du pétrole.

(Indices du 12 février : Nikkei Dow Jones, 8 093,96 (contre 8 022,89) ; indice général, 587,60 (contre 583,97).

	Cours 4 fév.	Cours 10 fév.
Akai	349	405
Bridgestone	450	455
Canon	1 130	1 090
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	960	956
Matsushita Electric	1 150	1 190
Mitsubishi Heavy	231	227
Sony Corp	3 330	3 760
Toyota Motors	971	970

Le Monde

L'EXPULSION DE KLAUS BARBIE

Une action diplomatique intense de plus de trois mois

Jusqu'au dernier moment, Klaus Barbie aurait pu gagner la partie en restant en Bolivie. Il y a eu des tensions et des « *flottements* » au sein du gouvernement de La Paz. L'expulsion du criminel de guerre nazi a été le résultat d'une action diplomatique intense durant plus de trois mois.

La France se souviendra. M. François Mitterrand saura se souvenir. Pour Paris, la Bolivie a eu le *« courage »* d'expulser Klaus Barbie. Plus qu'un geste, la France salue un *« acte politique »* pris en conscience. Un conseiller de M. Mitterrand l'a dit avec netteté : *« Nous nous souviendrons puisqu'il est avéré que l'on se souvient. »* La France s'apprête ainsi à soutenir par tous les moyens utiles la *Bolivie démocratique et civile*, ressuscitée le 10 octobre 1982 avec l'accession au pouvoir de M. Hernan Silès Zuazo.

Depuis le mois de novembre, plusieurs *« missions exploratoires »* françaises se sont rendues à La Paz. Citons les voyages de M. Antoine Blanca, ambassadeur itinérant pour l'Amérique latine, au mois de novembre et de janvier ; citons, surtout, une mission économique conduite, en janvier, par M. Jacques Friedman, *inspecteur général des finances*. De bonne source, on indique que le rapport de M. Friedman sur la Bolivie (environ 4 milliards de dollars de dette extérieure) va permettre très rapidement de faire le point. La France étudie les moyens d'aider ce pays désorganisé, désargenté et sans administration. Paris et la Communauté européenne vont ainsi défendre le dossier bolivien devant le Club de Paris, — qui regroupe des gouvernements occidentaux prêteurs, — et le Fonds monétaire international (F.M.I.). La France sait se souvenir.

Il ne faut pourtant pas voir dans l'expulsion de Barbie la marque et le résultat d'un *« marchandage »*. Elle a été un acte *« moral, politique et amical »*. Selon l'entourage de M. Mitterrand, il n'a donné lieu à aucune tractation ou négociation. Celles-ci *auront en revanche* leur place dans la discussion prochaine *d'une aide et d'une coopération économique* avec la Bolivie.

La version officielle de l'expulsion de Barbie est donc simple. La livraison à la France du tortionnaire de Jean Moulin et de tant d'autres est la conclusion *« d'une action diplomatique appuyée »*. La réalité est plus complexe, même si elle ne dément pas cette vision. Le travail diplomatique, politique et judiciaire a, en fait, connu trois périodes.

La première commence en 1972, *lorsque les autorités françaises* demandent à la Bolivie l'extradition de Barbie. Le refus bolivien transforme alors *la demande française en* un dossier « dormant », peu évolutif en dépit de l'action *« patiente de l'ambassade »*.

Le changement de pouvoir en Bolivie

La deuxième phase commence en mai 1981, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en France. L'un des premiers gestes de M. Mitterrand, on le sait, sera de s'incliner, au Panthéon, devant le tombeau de Jean Moulin, chef du conseil national de la Résistance, torturé à mort par Barbie. L'Elysée, *le ministère des relations extérieures* et la chancellerie se préoccupent alors de Barbie. Des *échanges de correspondance* ont lieu. Une constatation s'impose : la France, avant de poser à nouveau *énergiquement la question de* l'expulsion ou de l'extradition de Barbie, doit d'abord clarifier les choses *chez elle. Cela se fera lentement.*

Une information judiciaire est ouverte à Lyon, en février 1982, soit plus d'un an après qu'il en ait été *question entre la Place Vendôme* et le Quai d'Orsay. L'instruction ira son train. Lentement. Mᵉ Serge Klarsfeld, *président des Fils et filles des* déportés juifs de France s'impatiente. Il faudra, en effet, attendre le 3 novembre 1982 *pour qu'un* mandat d'arrêt soit délivré contre Klaus Barbie. Mais déjà, la deuxième phase du travail diplomatique, politique et judiciaire touche à son terme.

La troisième phase s'est ouverte le 10 octobre 1982 lorsque M. Silès Zuazo, dirigeant d'une coalition de *gauche, est devenu président* de la Bolivie. Dès la fin octobre, Mᵉ Klarsfeld a rendu visite à M. Régis Debray, *chargé de mission auprès* de M. Mitterrand. L'avocat parisien (dont la femme a découvert, en 1971, Klaus Barbie sous l'identité d'Altman à La Paz) trouve un interlocuteur attentif. Tous deux, liés d'amitié, s'intéressent au cas Barbie depuis plus de dix ans. Mᵉ Klarsfeld veut *« ranimer les énergies »* et touche au but sans *difficulté*.

M. Régis Debray, qui sait, pour bien connaître la Bolivie, que jamais *les conditions d'une expulsion* de Barbie n'ont été aussi favorables en Bolivie, intervient. Le président de la *République donne alors son accord* à une action diplomatique. Hasard de l'histoire, il a sans doute croisé dans la Résistance, *au sein du réseau La Chaîne*, Mᵉ Klarsfeld, enfant, et son père — mort à Auschwitz — au château Mont-Maur, *dans les Alpes*. A vrai dire, tous les ministres qui vont participer à la « préparation » de l'expulsion de Barbie peuvent se souvenir. MM. Gaston Defferre, résistant et compagnon de Jean Moulin, Robert Badinter, dont le père, arrêté à Lyon, ne revint pas d'Auschwitz, Charles Hernu, résistant, et Claude Cheysson, résistant, se souviennent en effet.

Un citoyen étranger

En Bolivie, le gouvernement de gauche souhaite se démarquer des *dictatures passées. L'affaire Barbie* va lui donner l'occasion de rompre symboliquement et concrètement avec *l'image d'un pays marqué par* les militaires, les réseaux nazis et leurs protecteurs. Non sans risque *pour cette démocratie fragile. La persuasion* déployée par l'ambassade de France à La Paz sera nécessaire et *déterminante. L'ambassadeur*, M. Raymond Césaire, nommé en décembre 1979, entretient avec le président bolivien des liens privilégiés l'ayant aidé de manière décisive lors de son passage dans la clandestinité, en juillet 1980, après un coup d'Etat. M. Césaire va donc intervenir auprès de M. Silès Zuazo et de son ministre de l'intérieur, M. Mario Roncal, qui sera l'un des principaux interlocuteurs de la France.

Il reste à mettre au point un scénario acceptable pour les deux parties. *La France étudie les hypothèses d'une extradition et d'une expulsion.* Trois raisons militent essentiellement contre l'extradition : *il n'existe pas* de convention entre la Bolivie et la France relative à cette procédure, la Cour suprême bolivienne, composée de douze membre, *pourrait fort bien* s'opposer à l'extradition de Barbie, enfin la République fédérale d'Allemagne *a formulé une demande* d'extradition en février 1982. La France renonce donc à cette possibi*lité sans pour autant négliger* la constitution du dossier juridique. Ce sera l'expulsion, si tout se passe bien.

Le 25 janvier dernier, la police bolivienne arrête Barbie. On lui reproche une escroquerie contre la compagnie minière de l'Etat bolivien, en 1968. Barbie est sous les verrous. Et alors que ses hommes de loi s'activent pour réunir les 10 000 dollars qui le libéreraient, la décision est prise. La Paz fait savoir à la France dans le plus grand secret qu'elle va livrer Barbie. Paris obtient de Bonn que la R.F.A. laisse expulser le criminel de guerre nazi vers la France...

Le 1ᵉʳ février, le gouvernement bolivien, réuni, donne son feu vert à l'expulsion. Il est obligé d'agir vite, ne pouvant retenir longtemps emprisonné Barbie, qui bénéficie *« de hautes complicités »* selon de bons observateurs. La décision bolivienne, jusqu'au 4 février, est du reste parfois remise en cause. Des *« flottements »* ont lieu, confie un officiel français. Une grève aérienne en Bolivie n'arrange rien. Le vendredi *4 février, les avocats de Barbie* versent les 10 000 dollars demandés. Le même jour, cependant, le ministre *de l'intérieur, M. Roncal, signe* l'arrêté d'expulsion de Klaus Barbie, un *« citoyen étranger sans document d'identité »*. Barbie avait acquis frauduleusement la nationalité bolivienne en 1957 sous le nom d'Altman. C'est la ratification définitive de la décision bolivienne. Barbie est alors embarqué à bord d'un Hercule de l'armée. Sept heures plus tard, il arrivera à Cayenne, en Guyane, point avancé de la France.

LAURENT GREILSAMER.

Des prélats et des prêtres impliqués en Italie dans le scandale des pétroliers

De notre correspondant

Rome. — Après l'affaire Calvi-Banco Ambrosiano, un nouveau scandale va-t-il éclabousser le Vatican ? On note en tout cas un certain embarras au Saint-Siège, à la suite de la décision de la magistrature de Turin de retirer son passeport à Mgr De Bonis, secrétaire de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), et, par conséquent, bras droit de Mgr Marcinkus, dans le cadre d'une enquête sur le scandale des pétroliers (une affaire de fraude fiscale d'*un montant* de 400 milliards de lires).

Le nom de Mgr De Bonis n'était pas apparu dans l'affaire IOR-Ambrosiano. Il n'avait pas, en particulier, été l'objet d'une communication judiciaire comme ce fut le cas pour Mgr Marcinkus et ses deux collaborateurs laïcs (MM. Mennini et de Strobel). Cette fois, le fait qu'on lui retire son passeport semble signifier que *la justice italienne a des charges* contre lui : c'est, en effet, une mesure qui est prise à l'encontre d'une personne, dont on peut craindre qu'elle ne cherche à se soustraire à l'action de la magistrature.

Mgr De Bonis, originaire de Potenza, est un ami de M. Emilio Colombo, ministre des affaires étrangères. Celui-ci est indirectement touché par le scandale des pétroliers, le chef de son secrétariat privé étant, selon toute apparence, impliqué dans l'affaire.

Le scandale des pétroliers a, jusqu'à présent, touché cent *cinquante-sept entreprises et* cinq cent quarante-quatre personnes (politiciens, hauts fonctionnaires des douanes et membres de la garde des finances). L'enquête tend aujourd'hui à entrer dans une nouvelle phase avec l'implication de prélats et de prêtres.

Le mécanisme de la fraude était simple : afin d'éviter de payer des taxes sur la fabrication des produits issus du pétrole, certaines entreprises avaient intrigué pour faire nommer des personnalités peu regardantes à des postes-clés des administrations concernées. Elles leur versaient, *en* outre, d'importants pots-de-vin. D'autres, parmi lesquelles, semble-t-il, des membres du clergé, jouaient des rôles d'intermédiaires.

C'est ainsi que, récemment, deux prêtres *ont été arrêtés* (l'un à Novarre, l'autre à Rome). D'autre part, le passeport a été également retiré à Mgr Mario Pimpio, responsable du bureau des « affaires réservées » (c'est-à-dire du service chargé du contrôle de la vie des prêtres) de l'archevêché de Rome. Un autre prêtre, de la paroisse de Grottarossa à Rome, a été l'objet de la même mesure.

Ph. P.

Après le naufrage de son voilier

JACQUES DE ROUX EST RECUEILLI PAR UN AUTRE CONCURRENT DE LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Le Français Jacques de Roux, *concurrent de la course* autour du monde en solitaire, qui avait lancé un appel de détresse aux abords du cap Horn, a *été recueilli*, vendredi 11 février, par un autre concurrent, le Britannique Richard Broadhead.

Dans un communication radio, *celui-ci a indiqué* que le voilier, le *Skoiern-III*, avait démâté et fait un tour sur lui-même par des vents de force 12 *qui creusaient* des vagues de 15 à 20 mètres. Puis le bateau a coulé.

Jacques de Roux occupait la deuxième place de la troisième étape de la course, Sydney-Rio-de-Janeiro. Commandant de *sous-marin* de la marine nationale, âgé de quarante-quatre ans, Jacques de Roux était classé troisième sur les dix concurrents *restant* après les deux premières étapes.

JIMMY CONNORS ET MARTINA NAVRATILOVA CHAMPIONS DU MONDE DE TENNIS 1982

Les titres de champions du monde de tennis pour l'année 1982 ont été décernés, jeudi 10 février, aux Américains Jimmy Connors et Martina Navratilova. Le jury masculin, composé de Donald Budge, Fred Perry et Lew Hoad, a surtout pris en compte les victoires de Connors à Wimbledon et à Flushing-Meadow.

Le jury féminin, formé par Margaret Dupont, Athea Gibson et Ann Jones, a logiquement préféré Martina Navratilova, championne à Roland-Garros, Wimbledon, et victorieuse du Master, à Chris Evert-Lloyd, la championne 1981, victorieuse en 1982 à Flushing-Meadow et à Kooyong. Martina Navratilova a, en effet, gagné quatre-vingt-dix-sept matches en 1982 et *n'a subi que trois défaites contre* l'Allemande de l'Ouest Sylvia Hanika (phase finale du circuit Avon) et *contre les Américaines* Pam Schriver (Flushing-Meadow) et Chris Evert-Lloyd (Kooyong).

∴

Le Français Dominique Bedel a été éliminé au deuxième tour du tournoi W.C.T. de Richmond (Virginie), par le Sud-Africain Kevin Curren (7-5, 7-5). McEnroe, tête de série numéro un, qui souffrait d'une tendinite à l'épaule, a *été* également battu (6-3, 5-7, 6-2) par son compatriote Roscoe Tanner.

Le numéro du « Monde » daté 12 février 1983 a été tiré à 486579 exemplaires

Le temps de parole à la télévision :

une méthode de comptage contestée et contestable

Les premières réactions de l'opposition à la publication des temps d'interventions politiques à la télévision (*le Monde* du 12 février) ont amené M. Georges Fillioud, ministre de la communication, à faire, dès vendredi soir, une mise au point.

Additionner, comme le fait l'opposition, les temps de parole accordés au président de la République, au gouvernement et aux partis de la majorité, constitue, pour M. Fillioud, « *un amalgame relevant d'une grossière manœuvre politique* ». Le ministre de la communication souligne que le chef de l'État et les membres du gouvernement « *s'expriment au titre des institutions démocratiques de la France* », et que leurs déclarations ne peuvent donc être confondues avec celles des parlementaires ou des leaders des formations politiques.

Réagissant le premier à cette publication des temps d'antenne, le parti républicain a estimé, par la voix de son secrétaire général, M. *François Léotard, que cette* initiative était « *une victoire de l'opposition* », après « *un an et demi de démarches répétées* ».

On avait beau jeu dans l'entourage de M. Fillioud, d'insister sur le fait que c'est la première fois, depuis la création en 1974, du Service d'observation des programmes (*SOP*) — dépendant de l'hôtel Matignon —, que de telles statistiques sont rendues *publiques*, et *qu'il ne tenait* qu'à l'ancienne majorité de lever le secret sur les travaux du SOP. Et le *ministre de la communicatin* de se sentir d'autant plus à l'aise que la méthode de comptage utilisée n'a *pas été modifiée* depuis le 10 mai, et qu'il ne saurait donc être accusé de fausser les règles.

Au-delà des polémiques — *la majorité* était-elle outrancièrement avantagée à la télévision, les syndicats proches du pouvoir *y sont-ils* exagérément favorisés ? —, c'est, en fait, cette méthode de comptage elle-même, qui doit êtres *mise en* cause. S'il paraît normal, en effet, que ne soient pas retenus, dans les statistiques du SOP, des émissions qui sont déjà l'objet d'une réglementation stricte (les débats parlementaires, « La parole est aux partis politiques » sur TF 1 et Antenne 2, « Tribune libre » sur FR 3), le choix de *ne pas* considérer comme interventions politiques des prestations de personnalités parlant d'autres sujets — par exemple, MM. Alain Peyrefitte et Pierre Juquin, vendredi soir à « *Apostrophes* » — est déjà plus contestable.

Mais surtout, c'est le parti pris de ne retenir, dans les décomptes du SOP, que les temps de parole — en dehors de toute apparition « muette » à l'écran — qui tronque les données : quand telle ou telle personnalité est filmée sans intervenir au *micro*, le SOP *ignore cette prestation*, quand telle ou telle photo apparaît « en médaillon » dans une information télévisée, elle n'en tient pas compte non plus.

De même, le chronométrage officiel ne se préoccupe pas de savoir à quelle heure et dans quelles conditions *tel homme* politique s'exprime à la télévision. Or il est évident qu'une déclaration faite dans un *journal de 20 heures a un impact* sans comparaison possible avec une intervention faite à un autre mo*ment* de la journée. *Comme* est également différente l'influence que peuvent avoir les propos d'un responsable politique, syndical ou patronal, selon qu'il est ou non confronté à un contradicteur.

M. Georges Fillioud a admis le bien-fondé de toutes ces critiques, en *déclarant* : « *La méthode employée vaut ce qu'elle vaut* ». Il a même indiqué que, si ces statistiques — *qui seront désormais publiées* chaque trimestre — se révélaient n'offrir « *aucun intérêt* », il en « *tirerait les conséquences* ». Lui-même, a-t-il encore précisé, n'aurait « *jamais eu l'idée* » d'instituer la méthode *en vigueur*.

Dans ces conditions, pourquoi le ministre de la communication n'a-t-il pas entrepris une réforme du système de calcul, afin de rendre plus faciles, plus crédibles les données du SOP ?

MICHEL CASTAING.

A B C D E F G

● *Les prix de gros américains* ont enregistré une baisse record de 1 % en janvier, après une hausse révisée de 0,2 % en décembre. Il s'agit de la plus forte diminution depuis 1977. En un an, leur hausse a été de 2,1 % (3,5 % pour l'année 1982).

LA MÈRE DE M. KRASUCKI EST MORTE

Mᵐᵉ Léa Krasucki, membre du parti communiste, militante de la Résistance, est décédée le vendredi 11 février à Paris. Née en 1903 en *Pologne*, Léa Krasucki *était* la *mère* de M. Krasucki, secrétaire général de la C.G.T. ouvrière du textile, elle *milita* au sein du parti communiste polonais dès 1920, avec son mari, Isaac Krasucki. Tous deux émigrèrent en *France* et, en *1928*, adhérèrent au P.C.F.

Engagés dans la Résistance au sein du P.C.F. et de l'Union des juifs *pour la résistance* et l'entraide, Isaac et Léa Krasucki connurent la déportation. Le premier, arrêté en février *1942, ne revint pas d'Auschwitz*. Léa Krasucki, arrêtée en mars 1943 avec son fils, fut torturée et déportée, en juin dans le même camp, d'où elle revint à la libération, durement atteinte par ces épreuves.

En raison de ce décès, M. Krasucki *n'a pas participé au Journal inattendu* de R.T.L.

● *L'Américain Marvin Hagler*, âgé de trente ans, a conservé pour la sixième fois son titre de champion du monde des poids moyens (titres W.B.A. et W.B.C. confondus) en battant le Britannique Tony Sibson, âgé de vingt-quatre ans, *au sixième* round d'un match prévu en quinze reprises.

Accord entre le Club Méditerranée et son personnel immigré

Un accord intervenu entre les représentants du Club Méditerranée et ceux de la C.F.D.T. devrait permettre, le jeudi 17 février, la réouverture du village du Club à Serre-Chevalier (Hautes-Alpes). Le personnel de service maghrébin de ce village, mais aussi celui des centres de Val-d'Isère, de Tignes, des Arcs et d'Avoriaz étaient en grève depuis quinze jours (le Monde *du 4 février*).

Financièrement et socialement, le conflit a été rude. Le Club a dû dédommager près de deux mille adhérents

Quelles sont les causes de cette grève soutenue par la C.F.D.T. ? Le Club Méditerranée propose des vacances dans ses villages ouverts notamment dans les pays du Maghreb. Il y « exporte » du personnel d'animation, les « G.O. » (« gentil organisateur ») ; en contrepartie, il « importe » des travailleurs de ces pays comme personnel de service pour ses villages installés en France. Ce personnel est saisonnier, mais, appuyé par la C.F.D.T., il demande à travailler en permanence sur le terri*toire français*, alors qu'il est tenu, une partie de l'année, d'assurer un service dans son pays. Cette revendication du personnel de *service* s'explique par le fait que l'écart des salaires entre la France et le Maroc est de quatre à un. « *Justement*, répliquent les responsables du Club, *la rotation prévue entre ces deux pays permet à l'ensemble du personnel de service de bénéficier de cette manne.* » Pour étayer cette revendication — « ne plus être saisonniers en France, mais travailleurs immigrés en France », — les Maghrébins s'appuient sur une circulaire ministérielle consacrée au travail saisonnier. « *Elle est caduque depuis le 31 octobre 1982* », réplique-t-on au secrétariat d'Etat chargé des immigrés.

M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club, estime que les revendications formulées par la C.F.D.T. prouvent « *une méconnaissance fondamentale du monde moderne* ». Certes, il « *comprend* » les grévistes, bien que, pour lui, ils soient « *des Marocains vivant au Maroc et non des immigrés* ».

L'accord intervenu le 9 février prévoit la rotation du personnel de service de part et d'autre de la Méditerranée.

JEAN PERRIN.

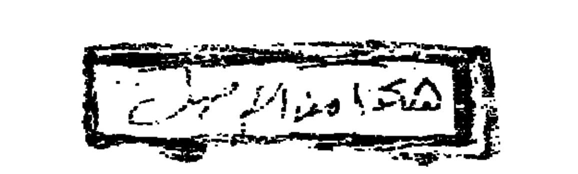
PLUSIEURS NOUVEAUX MODÈLES FRANÇAIS AU SALON DE GENÈVE

L'industrie automobile française vient d'annoncer la mise sur le marché dans quelques semaines, de plusieurs nouveaux modèles qui seront présentés au prochain Salon de Genève (10-20 mars). Après la 205, nouvelle « locomotive » de Peugeot, et une Visa décapotable proposée par Citroën, Renault révèle à son tour quelques détails de la R 11, véhicule inspiré à la fois de la Renault 9, de la Fuego et de la Renault 14, qui disparaîtra, elle, du catalogue dans l'avenir.

Certains modèles de la R 11 seront équipés d'un synthétiseur de parole qui annoncera divers messages concernant les ennuis de moteur et autres organes du véhicule susceptibles de se produire.

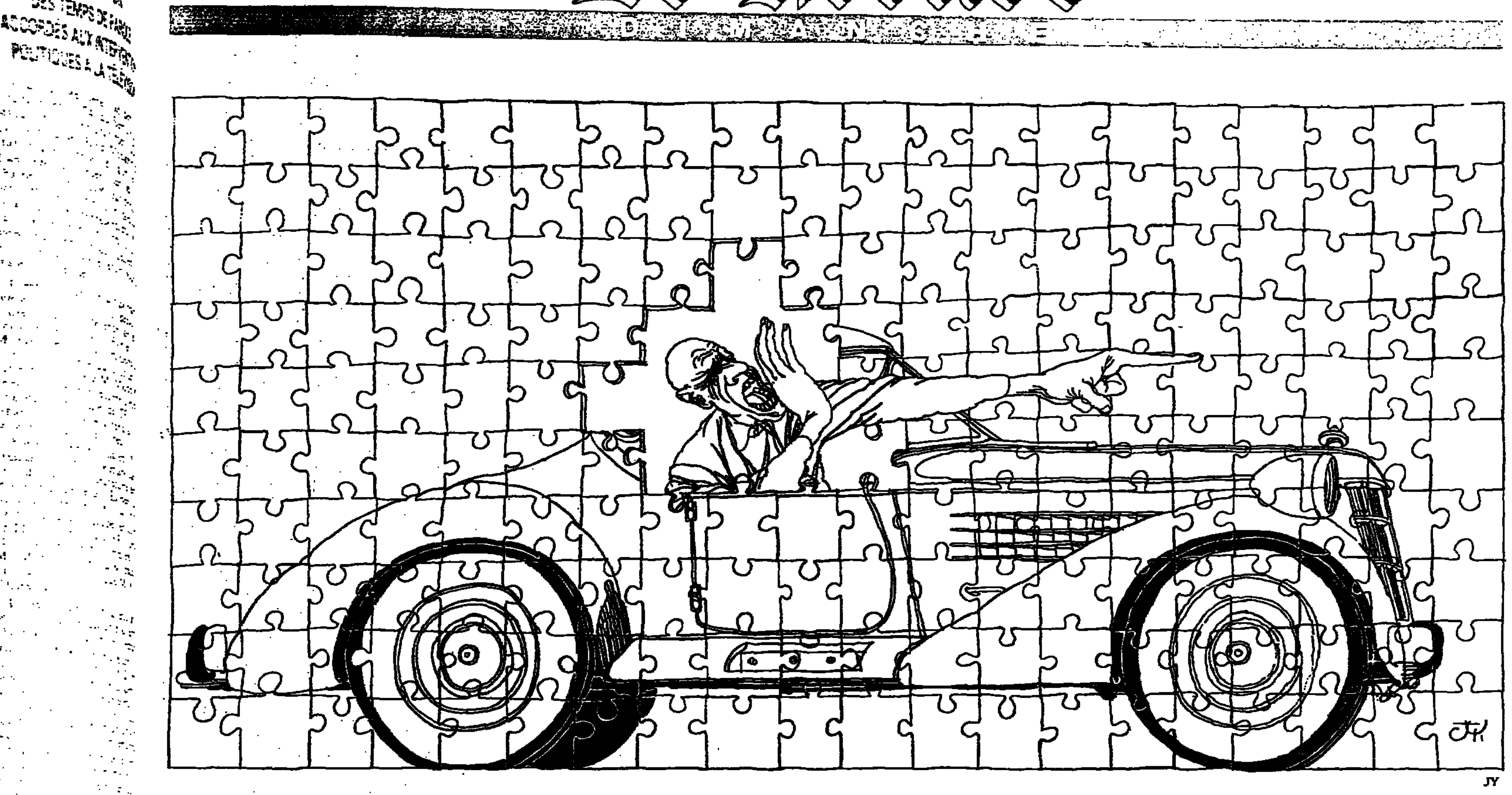






Le Monde

DIMANCHE



JY

Les mille et une combines de l'automobile

Du neuf à l'usagé, tout est bon dans la « bagnole ». De l'achat à l'étranger au commerce des épaves et des pièces détachées, de la revente des véhicules du personnel des constructeurs au trafic des grosses cylindrées, du parfaitement légal au totalement délictueux, le marché de l'automobile offre un nombre inégalé de « circuits » parallèles...

LES Français veulent rouler. Ni les embouteillages, ni les limitations de vitesse, ni les hécatombes du week-end, ni les hausses de prix du super, ni la crise économique n'ont pu réfréner cette ardeur. De novembre 1981 à novembre 1982, les ventes d'automobiles neuves ont progressé de 24,6 % ; au total, en 1982, le marché français aura absorbé plus de deux millions de véhicules neufs (1).

Cependant le neuf n'a cessé de régresser, ces dernières années, au profit de l'occasion. En 1981, 4 600 000 véhicules d'occasion ont été immatriculés contre 1 800 000 voitures neuves, selon *la Centrale des particuliers* (2), qui estime que le chiffre d'affaires de l'occasion et celui du neuf sont du même ordre : environ 80 milliards de francs.

S'il n'est pas prêt à sacrifier sa chère « bagnole » sur l'autel de l'austérité, l'automobiliste ne veut pas pour autant se ruiner pour elle. Contraint de calculer au plus juste, le voilà qui flaire, le nez sur la cote de l'Argus, la bonne affaire, l'« occase » intéressante. Plus que tout autre marché, celui de l'automobile offre aux acheteurs comme aux vendeurs des possibilités de transactions en marge des circuits classiques de distribution.

C'est toute une économie parallèle, pour ne pas dire occulte, qui fonctionne, avec ses ficelles, ses combines en tout genre, voire ses fraudes et ses trafics, à la petite semaine ou à grande échelle. Le « système D » s'y épanouit à merveille, encouragé par les professionnels eux-mêmes qui, pour continuer à faire des affaires sur fond de concurrence effrénée, accordent ici et là discounts et petites faveurs.

Petits malins et consommateurs avisés le savent depuis longtemps : on peut payer moins cher même les voitures neuves. Encore faut-il faire le tour des concessionnaires, négocier à partir du tarif affiché pour tenter d'obtenir des ristournes. *« Elles ne sont pas automatiques, évidemment, mais on peut toujours tenter sa chance*, remarque le rédacteur en chef d'une importante revue spécialisée qui préfère conserver l'anonymat. *Cela varie en fonction des concessionnaires, des modèles, de l'importance du stock. Plus celui-ci sera important, plus votre vendeur sera compréhensif... »*

Les remises consenties varient d'un constructeur à l'autre. Selon un dossier réalisé par la revue de l'Union fédérale des consommateurs, *Que choisir ?* (3), les Japonais seraient les moins généreux : 2 % de rabais à peine. Mais, chez les représentants des grandes marques françaises, on irait jusqu'à 5 % pour Renault, 7 % et même 8 % chez Citroën et Peugeot, Ford de son côté allant jusqu'à 7 % et Fiat jusqu'à 8 %.

Franchir les frontières

Le bénéfice obtenu au terme de marchandages sans doute fastidieux vous paraît-il en fin de compte bien modeste ?

Franchissez alors les frontières. Sur certains modèles achetés dans les pays du Marché commun, le gain pourra aller jusqu'à 20 % par rapport à ce qu'il aurait fallu débourser pour la même voiture en France (4). L'écart s'explique par les différences entre les prix hors taxes : ceux-ci sont plus bas dans certains pays de la Communauté, 25 % de moins par exemple au Danemark, 14 % environ au Luxembourg et en Belgique. Des gains plutôt appréciables, même s'il faut acquitter au retour, en passant la frontière, la T.V.A. ; celle-ci s'applique sur le prix effectivement payé hors taxes. L'opération est surtout rentable sur les modèles de haut de gamme, tels que les Porsche, les Mercedes ou les B.M.W. : les économies nettes peuvent aller de 10 000 à 15 000 francs selon les modèles.

Le filon bien rodé, les débrouillards pourront même s'offrir le luxe de changer leur voiture plus souvent et faire une excellente opération au moment de la revente : la perte par rapport à l'investissement initial sera évidemment beaucoup plus faible. Jean-Louis, transporteur de fret, qui ne roule qu'en B.M.W., se fournit régulièrement auprès de concessionnaires à Bruxelles et à Bruges. *« J'en change tous les deux ans*, dit-il. *Pour ce type de voiture, il y a une clientèle prête à payer le prix. J'en connais beaucoup qui font comme moi, à Paris et surtout dans les régions frontalières. »*

Certains ont une position qui leur assure des marges encore supérieures sans dépense excessive d'énergie et d'astuce : les salariés des usines, filiales et succursales des grandes firmes d'automobiles. Ils peuvent en effet acheter leur véhicule à des tarifs préférentiels : 17 à 18 % de réduction chez Renault, 16,5 % au groupe P.S.A. (Peugeot, Citroën, Talbot). *Ces ventes représentent une part* non négligeable du marché de la voiture neuve, qu'on peut évaluer à 15 % environ, soit 300 000 véhicules par an. La Régie, à elle seule, a vendu l'an dernier 100 000 voitures à son personnel, soit 12 % environ de sa production.

Autant de véhicules qui échappent aux 3 600 entreprises concessionnaires et aux quelque 23 000 agents représentant les marques, qui se trouvent de fait concurrencées par ce réseau de vente annexe. Une concurrence que la branche concessionnaires de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobiles (C.S.N.C.R.A.) juge *« absolument déloyale »*. *« Ces remises*, dit-on avec indignation, *c'est une façon pour les constructeurs de s'attacher la main-d'œuvre et un moyen supplémentaire d'écouler leur production. »*

L'ambassadeur de la marque

Face à ces critiques, les grands de l'automobile font le dos rond, sans manifester d'inquiétude excessive, il est vrai. La direction commerciale de Renault préfère rester discrète sur ce sujet *« délicat »*. Mais, chez Peugeot, on reconnaît que cette concurrence est durement ressentie dans une période peu « faste ». *Cependant, souligne M. Claude Lesné,* chef des ventes de voitures au personnel, *« ces véhicules se retrouvent de toute manière sur le marché. C'est pour nous un moyen d'atteindre la clientèle. Le personnel est en fait l'ambassadeur de la marque »*.

Un ambassadeur d'autant plus motivé qu'il peut revendre sa voiture six mois après l'achat. *« La motivation essentielle de l'achat, c'est la revente »*, dit-on sans ambages. Ces « voitures-collaborateurs », « voitures-usine » ou « occasions neuves », dans le langage des petites annonces, constituent en quelque sorte le « dessus du panier » du marché de l'occasion. N'ayant connu qu'un bref usage, affichant généralement un petit kilométrage, ces « perles » sont fort appréciées, car avantageuses par rapport au prix des véhicules neufs. Acheter, rouler puis revendre pour réinvestir dans un nouveau véhicule et ainsi de suite, c'est un commerce qui peut être fructueux puisqu'on peut acheter deux voitures par an chez Renault et jusqu'à quatre dans le groupe P.S.A. *« C'est comme un petit fonds de commerce*, fait remarquer Robert, technicien au centre de production Peugeot de Sochaux. *Ça marche bien, à condition d'avoir une clientèle que vous passe commande régulièrement. »* En trente années de maison, Robert calcule qu'il a déjà vendu une bonne soixantaine de véhicules.

« Pour que cela marche bien, note-t-il aussi, *il faut que votre voiture soit en très bon état. Comme neuve, quoi ! »* Alors, on la bichonne, on roule en remplaçant les tapis de sol par des bouts de carton, on recouvre les sièges de housses ou de vieilles couvertures pour ne pas les salir. Certains changent même les pneus : *« Le jour où je prends la voiture à l'usine*, raconte l'un d'eux, *je démonte les pneus, je les remplace par des vieux et je roule comme ça. Et, au moment de la revente. Je remets les neufs ! »* Un moyen de gagner quelques centaines de francs.

Petites annonces et fichiers

Pour trouver des acheteurs, plusieurs moyens : le bouche-à-oreille, très pratiqué dans les zones de production, les petites annonces dans le journal de la Centrale des particuliers, dans la presse locale ou nationale ; on trouve par exemple près d'une page chaque mois d'annonces de ce type – en provenance notamment de la région sochalienne – dans *le Pèlerin*. Mais le personnel des usines constitue souvent de véritables fichiers répertoriant les véhicules mis en vente à l'usage des acheteurs potentiels : à l'usine on pourra connaître le nombre de voitures disponibles, leur prix, leur couleur, le kilométrage, etc. Chez Renault, à Flins notamment, le comité d'entreprise possède son fichier. Chez Peugeot à Sochaux, des syndicats, la C.F.T.C., F.O. et la C.G.C., se chargent ainsi de « commercialiser » les véhicules des salariés, moyennant une modeste contribution de 50 F. Selon des responsables du service des attributions de véhicules au personnel, une grosse partie des reventes seraient ainsi drainées.

MICHEL HEURTEAUX.

(Lire la suite page III.)

(1) *Notes de conjoncture*, décembre 1982. Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles.

(2) Journal de petites annonces consacré pour l'essentiel à la vente des véhicules d'occasion entre particuliers, distribué en kiosques.

(3) N° 177, octobre 1982.

(4) Selon une enquête réalisée par le Bureau européen des unions de consommateurs portant sur vingt-cinq modèles de voitures.

LIRE

- **MESSAGERIE VOCALE A BLAGNAC**
  Une petite ville moderne choisie en 1980 par une mission interministérielle pour y tester l'usage de la télématique *(lire page IV).*
- **MICHEL MAFFESOLI, EXPLORATEUR DE LA VIOLENCE ET DU PLAISIR**
  Un sociologue qui aime débusquer les « ruses » de ceux qu'il appelle les « protagonistes » sociaux *(lire page XIII).*
- **LES PROGRAMMES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION** *(pages VII à X).*

COURRIER



JEAN-MARC FARJAS

A leur niveau...

Nous avons reçu la lettre suivante, en réponse à l'article « Messieurs les syndicalistes administrateurs » (le Monde Dimanche, *23-24 janvier 1983).*

Comment les syndicalistes peuvent-ils avoir accès à la direction de la société ?

Jusqu'à présent, les entreprises essaient de sélectionner les décideurs et les positionner au niveau adéquat, en fonction de leur compétence. Une personne n'a aucun droit de décision hors sa compétence. Comme vous le savez, certains pays socialistes ont privilégié d'autres critères comme l'appartenance à un syndicat ou un parti, avec les conséquences que vous savez aussi.

Comment les entreprises peuvent-elles satisfaire les revendications du personnel et les syndicats de participer à certaines (et non pas toutes) les décisions ? En s'efforçant, ce qui n'est pas une tendance naturelle, de faire prendre les décisions au niveau de la ligne hiérarchique compatible, le plus bas.

Il est en effet dangereux de dire, comme M. Jacquier, qu'*« il faut que les salariés puissent aussi s'exprimer dans leurs ateliers, leurs bureaux, leurs services, de telle sorte que l'administrateur qui les représente puisse s'appuyer sur leurs idées ».* Mieux vaudrait que les salariés puissent s'exprimer de telle sorte qu'ils soient à même de participer aux décisions qu'il est souhaitable de voir prises à leur niveau. Mais ne leur demandons pas, ne nous appuyons pas sur leurs idées pour prendre des décisions au niveau du conseil d'administration concernant tel créneau de marché à plusieurs années ou milliers de kilomètres d'ici, l'introduction d'une nouvelle gamme d'articles, l'équilibre d'un bilan ou toute autre qui engage le long terme.

D. FONDEUR,
ingénieur
(Bourg-la-Reine).

Davant

Réponse à J.H. (*le Monde* du 30 janvier 1983). Bien que Rabelais ait écrit *Gargantua* en 1564 et que Shakespeare écrivit *Henri IV* en 1599, la langue n'a pu beaucoup évoluer entre ces années. Aussi lit-on :

« Davant *que de se mettre envoye* » (p. 168, classiques Garnier-Flammarion), ce qui ne s'éloigne guère du *davant* que de la réponse de Katherine : « *Les dames et demoiselles pour être baisées davant leurs noces, il n'est pas la coutume de France.* » De même Rabelais écrivait : « *Je donne au diable si lui eschappe lièvre* », et pour ce que pour parce que, etc.

Quant à être « *baisées davant leurs noces* », il ne s'agissait évidemment au Moyen Age que d'un chaste baiser et à peine sur les lèvres...

N. D.
(Paris).

La France et les Etats-Unis

En « pendant » à notre enquête sur « Les Français vus des Etats-Unis », signalons la publication dans la revue *Tocqueville* de l'automne-hiver 1982 (vol. IV, nº 2) d'une étude de Lawrence Wylie et Sarella Henriquez : « French Images of American Life » (Images françaises de la vie américaine), et une analyse de deux enquêtes patronnée par la Fondation franco-américaine (juin 1982) : « France and the United States view each other from across the Atlantic » (La France et les Etats-Unis se regardent mutuellement par-dessus l'Atlantique).

★ Cleva Maggio, The Tocqueville Society, 542 Cabell Hall, University of Virginia, Charlottesville, VA 22901.

Croix gammée

Dans « L'enquête sur le meurtre de Theodor-Erick von Furtenbach » (*le Monde Dimanche* du 30 janvier 1983), une citation de Friedrich Heer a été mal transcrite (p. V, note 2). Il fallait lire : « *Croix et croix gammée se rapprochèrent de plus en plus, jusqu'à ce que (...) les drapeaux ornés de la croix gammée entourent les autels* (et non : « auteurs »). »

PARTI PRIS

Assiettes

Autrefois, dans les vaudevilles, le symbole de la mésentente conjugale était le bris de la vaisselle. L'épouse furibonde ou le mari irascible cassait avec entrain les assiettes.

Aujourd'hui, la vaisselle est devenue un tout autre symbole : celui d'un début d'équilibre dans la répartition des tâches ménagères

« Nous allons acheter une machine à laver la vaisselle, *dit cette mère de famille qui vient de gagner quelque argent à un jeu radiophonique.*

– Quel soulagement pour vous ! Avec cinq enfants...

– Pour moi, non. Pour mon mari, oui... »

Il y a vingt ans, la réplique eût fait rire et l'époux aurait rougi jusqu'aux oreilles. En 1983, on sourit à peine. Les hommes ont appris à retrousser leurs manches après le dîner familial. Plus facilement que leur progéniture, beaucoup plus rebelle aux travaux ménagers.

En conclure que les femmes, qui n'ont plus à rincer les verres ou à frotter les plats, sont enfin libérées serait fortement abusif et provoquerait de vives protestations de la part de celles qui, selon Aragon, sont l'avenir de l'homme.

Mais dans toute communauté, c'est autour de la vaisselle sale que se jouent l'équilibre des relations et celui du pouvoir. Sans gloire et sans intérêt, la vaisselle est la corvée-type. Que la féodalité masculine renonce de plus en plus à l'imposer et, mieux encore, la prenne à sa charge, c'est un grand pas vers l'abolition du servage féminin.

Même si des mauvais esprits insinuent qu'il existe une curieuse concordance entre cette marque de bonne volonté et la multiplication des engins électroménagers.

JEAN PLANCHAIS.

La mort de Valérie Valère

Une de mes élèves (dix-sept ans, classe de seconde) choisit de faire un compte rendu du livre de Valérie Valère *le Pavillon des enfants fous.* Au même moment, je lis dans *le Monde* l'annonce de sa mort : quelques rappels sur qui elle fut, mais rien sur sa mort. Dans *le Monde Dimanche* du 23 janvier, lettre d'une lectrice s'interrogeant sur les circonstances de cette mort et sur le silence des médias... mais pas de réponse du journal.

Que dire à cette élève ? Se taire « pudiquement » sur un probable suicide me paraît la pire réponse. Quelle mauvaise conscience collective veut-on évacuer par ces silences ? Les adolescents sont assez remués quand, dans un cri comme celui-là, ils reconnaissent aussi leur propre détresse, pour que nous leur disions la vérité. Vous, qu'avez-vous à dire ?

AGNÈS SPIQUEL
(Choisy-le-Roi).

Selon les proches de Valérie Valère, sa mort est naturelle et n'est pas due à un suicide. Valérie Valère a été retrouvée morte par son frère, samedi 8 janvier, dans la maison de campagne de la région parisienne qu'elle habitait depuis le mois d'août. Elle partageait cette maison avec des jeunes filles anorexiques comme elle, mais s'y trouvait seule la semaine de sa mort. Elle avait toutefois reçu deux fois la visite de son frère et une fois celle de son tuteur. D'après celui-ci, son état physique et psychologique s'était amélioré depuis qu'elle vivait à la campagne et qu'elle avait cessé de prendre des barbituriques. Elle communiquait mieux et semblait moins préoccupée par la mort.

Aucune lettre ni recommandation particulière n'a été retrouvée près de son corps, alors qu'elle annonçait volontiers, dans ses périodes de dépression, qu'elle ferait connaître ses volontés avec précision si elle en venait à se donner la mort (elle avait fait dans le passé plusieurs testaments).

Toutefois elle demeurait extrêmement fragilisée par une anorexie qui ne s'était jamais vraiment arrêtée et par un usage abondant du tabac, du café et, jusqu'à une période récente, des médicaments.

ACTUELLES

Instruction publique

« Les principes de la morale enseignés dans les écoles et dans les instituts seront ceux qui, fondés sur nos sentiments naturels et sur la raison, appartiennent également à tous les hommes. La Constitution, en reconnaissant le droit qu'a chaque individu de choisir son culte, en établissant une entière égalité entre tous les habitants de France, ne permet point d'admettre, dans l'instruction publique, un enseignement qui, en repoussant les enfants d'une partie des citoyens, détruirait l'égalité des avantages sociaux, et donnerait à des dogmes particuliers un avantage contraire à la liberté des opinions. Il était donc rigoureusement nécessaire de séparer de la morale les principes de toute religion particulière, et de n'admettre dans l'instruction publique l'enseignement d'aucun culte religieux.

« Chacun d'eux doit être enseigné dans les temples par ses propres ministres. Les parents, quelle que soit leur opinion sur la nécessité de telle ou telle religion, pourront alors sans répugnance envoyer leurs enfants dans les établissements nationaux ; et la puissance publique n'aura point usurpé sur les droits de la conscience sous prétexte de l'éclairer et de la conduire. »

A la suite de l'« Actuelle » du 16 janvier dernier *(Libre enseignement)*, empruntée à Montalembert, des lecteurs ont souhaité, par souci de stricte symétrie, un reflet de l'opinion inverse. C'est à l'un d'eux, M. Raymond Ponson, qu'est due la communication de ce passage du *Rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique*, présenté à l'Assemblée nationale, les 20 et 21 avril 1792, par Condorcet.

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

Semaine fulcrano-anglaise

LUNDI : Des cris me réveillent. Les effectifs d'une école maternelle sous le fouet. Pantalon, pull-over ; sorti sur la place je constate qu'il s'agit d'une bande de matous étrangers. Concupiscents, sans vergogne, ils diffusent leur chanson, l'un perché sur la cabine téléphonique, un autre sur les marches de l'église, tandis que le troisième, énervé et crispé, fait les cent pas. Cinq chattes fulcranaises se roulent par terre, apparemment libidineuses, mais à la dernière seconde se sauvent en ricanant. Jeune avant la pilule, je me sens solidaire de mes comâles. Mme Bezombes, pourtant – moraliste austère et marraine d'une belle siamoise – sort sur sa terrasse et dénonce ces agissements. Repli des intéressés. Toute la journée le concert continue, par ci et par là. Soupirantes et soupirants traversent les rues sans précaution. Les Fulcranais sont divisés. Quelques jeunes crient « Vas-y, Minou ! » ; la majorité s'offre le luxe d'une réprobation vertueuse et essaie de chasser nos visiteurs (« sales bêtes ! ») sans résultat sauf d'accroître l'agitation. Yuri, gros berger allemand grincheux, aboie avec la majorité tout en gardand sa distance. Vers le soir les matous reprennent le chemin de leur pays. On verra dans quelques semaines.

MARDI : Il n'y a plus de thé. Les Smith, les Jones et les Robinson nous en avaient apporté un total de cinq kilos au mois d'août, mais malheureusement et exceptionnellement nous n'avons reçu aucun contrebandier à Noël. Nous voilà en état de manque jusqu'à Pâques, où nous ferons du shopping à Londres. Je ne me plains pas outre mesure ; le café est bon à Saint-Fulcran, et le vin meilleur. Nous n'irons pas jusqu'à en acheter un paquet à l'épicerie ; comme tout écolier anglais le sait, les Albionnais perfides font leur thé (marron foncé, tonifiant, qui résonne dans la bouche comme un coup de clairon) avec des feuilles cueillies au sommet de l'arbrisseau ; les cantines de première classe (White-hall, B.B.C., Oxford) recyclent leurs feuilles usagées pour la deuxième classe (prisons, British Rail) ; enfin, soigneusement séché, cela arrive en France et se vend trois fois plus cher que le thé vierge, pour faire une pâle infusion transparente, à la saveur d'eau tiède, témoin d'une délicatesse raffinée.

MERCREDI : Rien.

JEUDI : La T.V. arrive. C'est-à-dire, Agnès et ses trois agneaux (son, lumière, caméra). Elle nous avait téléphoné, à M. le maire et à moi, la semaine dernière : elle faisait une série de petits films sur les mœurs municipales, et pourquoi pas – entre, sans doute, Paris et Marseille – chez nous ? Car nous avons une mairie et une centaine d'administrés. Quant à moi, elle pensait que je pourrais offrir à ses téléspectateurs des réflexions judicieuses sur les différences entre l'administration française et le *local government* anglais. Je sais vingt-sept fois rien à ces sujets, mais pensais saisir l'occasion de dire aux masses laborieuses combien je suis intéressant et pourquoi il faut lire mes écrits. Quand à M. le maire, elle pensait qu'il pouvait organiser pour elle et pour ses cavaliers servants une réunion du conseil municipal, une crise ou deux et une allocution de mariage. Lui pensait faire parvenir aux quatre coins de l'Hexagone la bonne nouvelle que *le vin des côteaux du Languedoc*, surtout celui de 1981 et de 1982, est vraiment délicieux et une occasion à saisir.

On a donc dit « oui ».

L'équipe était on ne peut plus charmante. Un film de trois ou quatre minutes demande douze heures sur le tas. Réactions intéressantes chez les citoyens, qui sont unanimes : on aime qu'on nous filme. De simple figurant en comédien bénévole on devient cabotin acharné ; moi surtout. Agnès la belle, la douce, savait (cela se dit-il en français ?) nous enrouler autour de son petit doigt ; si elle avait demandé un volontaire pour se jeter dans l'Hérault par ce temps glacial, soit endimanché, soit tout nu, on se serait disputé le privilège à bras raccourcis.

Je ne sais pas si on verra ce film à la télé (1). Peut-être que oui, s'il n'y a pas trop de satellites qui tombent, matches de tennis ou divorces de monstres sacrés. Mais le village est d'accord : cela fait bien passer le temps. Publicité littéraire ou gastronomique ? Non, mais une réunion de conseil, une crise ou deux et une allocution de mariage, assorties de réflexions mal fondées sur le *local government*. Chère Agnès, revenez faire un long métrage !

VENDREDI : Un ami m'envoie les *Souvenirs de voyage* de Gobineau. Je suis ravi de lire, au sujet des Anglais : « *Dans les pays les plus lointains du globe... on est presque assuré de rencontrer un de ceux-ci... le plus ordinairement, c'est une personne du monde, bien née et bien apparentée... un esprit cultivé, aux habitudes élégantes qui se sont résumées en un besoin de simplicité presque barbare, mais jamais vulgaire...* ».

Je me regarde dans la glace... Gobineau s'adonnait quelquefois à des généralisations abusives... et (pour généraliser) il est remarquable comment les Français s'en laissent conter par les Anglais. Je parie que la bonne moitié des Anglais que Gobineau a rencontrés étaient des *remittance men*, brebis galeuses, subventionnés – par leur famille ou par celle d'une jeune fille éprise – pour rester outre-mer. Hélas ! Au vingtième siècle il n'y a plus de familles, ou plutôt plus d'argent. Voilà pourquoi j'ai dû attendre des années et compter sur mes propres ressources pour m'installer loin d'une bonne tasse de thé, parmi ces chats latins, me déguisant en major Thompson pour les beaux yeux d'Agnès.

JOHN HARRIS.

(1) N.D.R.L. On l'a vu le 8 février.

Cinéma contre télévision

Dimanche dernier, j'ai emmené mes deux enfants au cinéma, dans une salle gérée par un distributeur qui jouit d'un quasi-monopole. Première surprise, après que j'eus payé 26 francs la place, une ouvreuse qui n'entre même pas dans la salle me dit : « *Vous vous mettez où vous voulez... n'oubliez pas le service !* » *(sic).*

Deuxième surprise : la salle est un long couloir au bout duquel est disposé un écran-mouchoir de poche offrant, de l'angle de vision où nous étions placés, l'équivalent d'environ quatre *écrans-télé*. La salle ne présente aucune déclivité et les sièges ne sont pas en quinconce : les adultes, s'ils désirent voir plus de la moitié de l'écran, sont obligés à de pénibles contorsions ; quant aux enfants, ils n'ont qu'à s'accommoder d'un accoudoir ou s'asseoir par terre dans l'allée !

Troisième surprise, 13 h 45 : apparaît la vendeuse de glaces... ruée de beaucoup de gens puis elle m'interpelle : « *Mais, madame, vous n'achetez pas d'esquimau à vos enfants ?* » ; j'en reste muette quand j'entends une petite voix bien connue répondre : « *Mais on vient de manger, c'est pas l'heure du goûter !* »

Un demi-dessin animé, vingt-cinq minutes de pub (pire qu'à la télé), entracte – entre-temps on a eu le temps de se rendre compte que la ventilation n'est pas prévue pour une salle pleine, et les enfants sont tous en chemise de corps (et leurs parents regrettent de ne pouvoir en faire autant), – entracte donc, et re-glaces... Les enfants s'impatientent mais enfin la salle redevient obscure. Nouvelle surprise, la compagnie Machin nous informe de ses prochains spectacles : une bande annonce pour un film dont il faudra vérifier s'il est autorisé pour tous publics le moment venu, mais dont il crève les yeux qu'il ne le sera pas ! Et puis, toujours au titre des prochains spectacles, un petit film (au demeurant bien fait au niveau de l'image et malgré un commentaire exécrable) de propagande électorale offert par la municipalité de Paris

Et enfin ! enfin ! après une heure d'attente : le film !

Un mois auparavant, j'étais allée voir un film en v.o. dans une autre salle du même groupe ; la bande-son ayant cassé, il a fallu vingt minutes pour qu'un technicien occupé dans une autres salle puisse venir réparer ; comme je demandais le remboursement de ma place, il me fut répondu que le film étant en v.o. sous-titrée, le fait que la bande-son casse ne gênait pas la compréhension du film !

Au moins à la télé, quand ça casse on reprend à partir du moment où ça a cassé !

Messieurs les distributeurs, ne vous plaignez pas de la télévision, offrez un service supérieur à celui de ce qu'on nomme encore petit écran par référence aux écrans du cinéma d'antan, et les spectateurs reviendront.

JOELLE LASSERRE
(Paris).

Revolver

J'ai lu avec plaisir, dans le Monde dimanche du 30 janvier, la lettre de M. Edlinger qui restitue à *son auteur la célèbre phrase : « Quand j'entends le mot « culture », je sors mon revolver. »*

Il y aurait lieu, toutefois, d'apporter à ce sujet quelques précisions et compléments pour lesquels on peut utiliser en particulier l'ouvrage de Lionel Richard *le Nazisme et la culture* (petite collection Maspero).

La phrase citée figure dans un drame de Hanns (avec deux n) Johst, présenté au public en avril 1933.

Hanns Johst, qui avait appartenu au mouvement expressionniste, adhéra au nazisme et devint directeur artistique du Théâtre d'Etat de Berlin et président de l'Académie prussienne des arts. Lionel Richard le qualifie d'« écrivain nazi le plus représentatif officiellement ».

La pièce n'a pas été composée pour glorifier Horst Wessel, personnage qui exerçait bien l'activité peu recommandable mentionnée dans la lettre de M. Edlinger (...).

Le drame de Johst porte le nom de *Schlageter.* Dans une note, page 104, Lionel Richard rappelle que Schlageter, officier pendant la première guerre mondiale, adhéra au parti national-socialiste en 1922 et devint membre l'année suivante de l'organisation Heinz, qui luttait par des attentats contre l'occupation française dans la Ruhr. Responsable de sabotages sur la voie ferrée, il fut condamné à mort par un tribunal militaire français et exécuté en mai 1923. La note dit ensuite : « Dans la pièce de Hanns Johst, la réplique citée est placée dans la bouche de Friedrich Thiemann, personnage qui était joué par Veit Harlan : « *Wenn ich « Kultur » höre, entsi- » chere ich meinen Browning !* »

Espérons qu'on ne persistera pas indéfiniment à attribuer indûment la phrase en question à tel ou tel autre chef nazi, comme on s'obstine depuis une quarantaine d'années, en France du moins, à gratifier le feld-maréchal Friedrich Paulus d'un « von » auquel il n'a aucun droit !

ROGER MINVIELLE
(Bordeaux).

● PRÉCISION. – La société anonyme Formica nous signale que l'utilisation de sa marque déposée en tant que terme générique (« *Les marchands d'images de marque* », *le Monde Dimanche* du 17 janvier 1983) est incorrecte et qu'il convient de parler de « *stratifié décoratif* ».

● RECTIFICATIF. – L'omission d'un mot a dénaturé la pensée du philosophe Karl Otto Apel, interviewé dans *le Monde Dimanche* du 6 février. Dans la phrase de cet entretien : « *Les textes de Heidegger sont d'une faiblesse déconcertante* », il fallait lire : « Les textes *politiques* de Heidegger... »



هكذا من الأصل

Les mille et une combines de l'automobile

(Suite de la première page.)

Un commerce fort actif et qui, on s'en doute, ne plaît guère aux garagistes de la région. Certains, mauvaises langues, prétendent que les délais de revente, en principe draconiens, ne sont pas toujours respectés, et même que certains ouvriers n'hésiteraient pas à « bricoler » le compteur kilométrique pour tirer un meilleur prix de leur véhicule — une manipulation qu'on accuse des garagistes de pratiquer.

Le marché est suffisant — plusieurs dizaines de millions de francs — pour avoir suscité dans certaines régions la naissance d'intermédiaires entre des vendeurs nombreux, *« qui ne veulent pas se casser la tête à chercher des acheteurs »*, et des clients rameutés à coups de placards publicitaires dans plusieurs quotidiens de l'Est et du Midi.

Dans la Meurthe-et-Moselle, le Doubs et le Territoire de Belfort, où Peugeot est massivement implanté, le commerce des voitures de collaborateurs est parasité en partie par d'habiles courtiers, qui mettent en rapport acheteurs et vendeurs. Quelques-uns ont même pignon sur rue, *tel cet ex-technicien installé depuis 1975* à la périphérie de Montbéliard, à quelques centaines de mètres de la firme. Ce négociant ne se plaint pas : n'a-t-il pas « aidé » à vendre un petit millier de voitures en 1981, empochant au passage pour chaque transaction jusqu'à 2 500 francs de commission...

Les bonnes affaires se font aussi sur des véhicules qui ne sont plus de toute première jeunesse. Veut-on rouler à moindres frais, sinon à moindres risques ? On fréquentera assidument les ventes publiques des Domaines. Chaque année, plusieurs milliers de véhicules appartenant aux diverses administrations, ainsi que des voitures abandonnées ou saisies sur décision de justice, sont dispersés aux enchères : dans une atmosphère de foire d'empoigne au dire d'un habitué, car les candidats sont nombreux.

On rencontre dans ces ventes bon nombre de professionnels de l'automobile d'occasion, pour qui tout ce qui roule peut être revendu. Acquise pour 2 000 ou 3 000 F, la moindre guimbarde peut être soldée le double quelques jours plus tard au fond d'un garage. En cas de besoin, pièces détachées et équipement trouveront un usage, fût-il le plus inattendu. Ainsi un important lot de pneus provenant des stocks de l'armée de l'air, achetés pour équiper des tracteurs, furent débités en tranches et expédiés en Afrique pour confectionner des semelles de chaussure...

A destination du tiers-monde

L'ingéniosité, dans ce négoce, n'a pas de bornes. Dans certains pays en voie de développement, la rareté, voire la pénurie pure et simple d'automobiles et de pièces de rechange favorisent toutes sortes de trafics. L'Occident écoule vers un tiers-monde sous motorisé des surplus qui sont loin d'être de premier choix... Mais le désir de rouler, la réputation de robustesse de certaines marques — Peugeot avant tout — suffisent. Cette clientèle, peu exigeante, est prête à payer au prix fort des engins qui se seraient vendus trois à quatre fois moins cher en Europe. D'une 504 achetée 6 500 F à Paris avec 130 000 kilomètres au compteur, on peut tirer 23 000 F, rendue à Niamey (Niger).

« Descendre » des voitures en Afrique est une activité suffisamment rentable pour attirer une foule de vendeurs, professionnels travaillant sur commande ou occasionnels — étudiants en rupture d'examens, fils de famille, marginaux, chômeurs, etc. Lorsqu'il ne « gratte » pas dans une agence d'architecte, Bernard, trente ans, s'offre ainsi une *« virée dingue »*. Il en est à son troisième voyage. Sa spécialité : les Peugeot 505, 504 et 404. Destinations : Niger, Bénin, Togo. Six à sept mille kilomètres de routes et de pistes, le Sahara, le Sahel, et, en bout de course, la foire aux affaires et aux arnaques sous un soleil de plomb.

« La combine est simple comme bonjour, explique Bernard. *Il s'agit d'acheter en France une « caisse », la moins chère possible, qu'on refilera là-bas au plus offrant. Généralement, on se fournit par petites annonces, ou encore chez un « casseur ». On peut trouver des « occases » à 4 000 ou 5 000 F. »* A ce prix, la « camelote » n'est pas fameuse, et le compteur, quelquefois « rajeuni », affiche facilement les 150 000 kilomètres. Mais, avec une bonne connaissance de la mécanique, et en se procurant toutes les pièces en double, on touchera au but.

L'important étant qu'à l'arrivée, lors de la mise en vente, l'auto, même éreintée, fasse bonne figure : *« Elle est souvent pourrie sous le capot, mais de l'extérieur elle est belle » :* c'est la règle du système. Un rafistolage de dernière minute, un coup de peinture sur une aile cabossée, et l'affaire est dans le sac.

Certains pratiquent sur une grande échelle. *« L'idéal,* indique Bernard, *c'est de partir en camion, un gros Berliet ou un Mercedes. On le charge avec des fourgonnettes par exemple, et par-dessus on met deux ou trois voitures. La vente de celles-ci paiera le voyage, et ensuite on vend le camion : cela peut aller jusqu'à 70 000 F. »* Et, pour rentabiliser encore l'opération, on s'embarquera avec un gros stock de pièces détachées : elles seront vendues en cours de route, au gré des rencontres, et jusqu'à dix fois le prix d'achat. Ce marché noir serait particulièrement florissant dans le Sud algérien et les pays limitrophes.

En France, où les pièces abondent mais où les coûts de réparation sont devenus prohibitifs, de plus en plus d'automobilistes cherchent à limiter les frais en effectuant eux-mêmes certaines opérations d'entretien ou même des réparations. Ce bricolage a contribué au développement de nouveaux commerces : non seulement on achète dans les grandes surfaces batteries, huile de vidange, essuie-glaces, mais on se procure aussi des pièces d'occasion dans des supermarchés spécialisés qui commencent à fleurir autour des grandes agglomérations.

Autres possibilités : se fournir directement chez un « épaviste » ou un ferrailleur, où les prix sont carrément faits à la tête du client. Bricoleurs impénitents, gagne-petit et intermédiaires de tout poil y trouvent leur compte.

« Ici, c'est le coin des affaires », lance le propriétaire d'un de ces cimetières de voitures qui bordent la nationale 7 à la sortie de Villejuif, en direction d'Orly. Un paysage industriel dévasté, encombré de monstrueux entassements de tôles et d'éléments de carrosserie et, au fond d'une allée boueuse, de misérables baraques abritant culasses, boîtes de vitesses, démarreurs en vrac et des pneus qui paraissent bien avoir fait leur temps mais qui ne demandent qu'à rouler... Coup de pouce connaisseur, le patron tâte au passage la gomme d'un pneumatique monté sur ce qui dut être une jante : *« Celui-là, il a bien fait ses 50 000 bornes, il en fera bien encore quelques milliers. C'est au client de voir ! »* Pour 50 F, allez donc faire le difficile !

Comme on le dit dans la ferraille, *« dans la voiture, c'est comme dans le cochon : tout est bon »*. Tout ce qui peut être récupéré sur les épaves et les voitures accidentées déclarées irréparables par les assureurs peut être « recyclé » et donc vendu. Chaque année, un peu plus d'un million d'automobiles finissent sous les presses des « casseurs ». Mais la récupération des pièces représente la moitié du chiffre d'affaires de la profession, selon la branche spécialisée de la C.S.N.C.R.A.

Une activité hautement lucrative, qui alimente un important marché parallèle de la pièce détachée. Dans un Livre blanc consacré aux voitures accidentées, la Centrale des particuliers a dénoncé l'existence de ce *« marché sauvage où ne s'exerce aucune surveillance technique et qui excite les convoitises de beaucoup... »* (5).

En effet, certains garagistes savent tirer profit de ces vieilleries. *« En se fournissant chez nous, à bas prix, les professionnels arrivent à faire faire la culbute à certaines pièces,* dit ce vendeur d'un « casse » d'Aubervilliers. *Je connais un spécialiste du pneu d'occasion, à la porte de la Chapelle, qui nous en achète chaque semaine une bonne cinquantaine. Ils proviennent tous d'épaves qu'on a rachetées aux assurances. Comme c'est un bon client, la maison lui fait une ristourne de 15 %, et les pneus lui reviennent à 120 francs pièce. Il les revend ensuite à ses clients entre 200 et 250 francs selon les modèles »*.

Bons coups, mais aussi coups de Jarnac, fraudes, carambouille et brigandage. L'automobile fait depuis quelques années l'objet d'un intérêt accru de la part de la pègre. Un véritable trafic de voitures volées s'est constitué à l'échelle internationale. Il porte pour l'essentiel sur les grosses cylindrées, type Mercedes et B.M.W. Toujours selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance, ce sont plusieurs milliers de voitures qui disparaissent chaque année : en 1981, 12 000 B.M.W., 3 400 Mercedes et 500 Porsche se sont littéralement évanouies dans la nature.

Pour combattre cette nouvelle forme de criminalité, qui a commencé à prendre de l'ampleur il y a une dizaine d'années, devait être créée au sein de la Brigade de répression du banditisme (B.R.B.) une « section automobiles », dirigée aujourd'hui par le commissaire Delval. *« On peut parler d'une reconversion du grand banditisme,* estime celui-ci, *les hold-up ne paient plus, les risques étant considérables et les peines encourues très lourdes pour un profit souvent restreint. En revanche, le vol de voitures, qui était auparavant l'apanage de petits délinquants, a fait florès. Pour les truands, c'est un jeu d'enfant. »*

Faciles à « braquer », faciles à vendre, les voitures de luxe mobilisent les compétences. Car le commerce peut rapporter gros : jusqu'à 50 000 ou 60 000 francs de bénéfice par véhicule. Selon la B.R.B., ce trafic est devenu aussi important que celui de la drogue : *« Nous avons affaire à des gangs parfaitement organisés, très cloisonnés, travaillant bien souvent sur commande. La marchandise prend la direction du Proche-Orient, du Maghreb ou de l'Afrique noire. Récemment, nous avons pu démanteler des bandes qui avaient déjà écoulé plusieurs centaines de Mercedes, de B.M.W., ou de Golf G.T.I., toujours très cotées. »*

Le gang type est composé d'un garagiste « marron », qui fournit les documents « maquillés » — cartes grises, certificats de vente, etc., — d'un « fournisseur », qui vole le véhicule, de deux ou trois comparses chargés de lui faire franchir les frontières, et d'un « cerveau », généralement fiché au grand banditisme. Les bénéfices sont réinvestis dans des affaires parfaitement légales : immobilier, boutiques, restauration... Selon la police, dans certaines régions touristiques du sud de la France, l'hôtellerie aurait été en partie financée par cette source : c'est paraît-il un placement de choix pour l'argent du crime. ■

MICHEL HEURTEAUX.

(5) *Celles par qui le malheur arrive*, Livre blanc sur les voitures accidentées. Édition de la *Centrale des particuliers, janvier 1981.*

CROQUIS

L'appelé

Il parle, parle et parle encore pour être bien sûr qu'il est là, dans le train, assis avec les autres qui parlent, comme lui, les autres, des copains qui ne savent rien mais parlent pour se laisser dire qu'ils savent un petit peu. Quelques camarades, ils se sont reconnus déjà à la gare de l'Est, depuis le quai, le bout du quai.

Il est jeune, vingt ans quelque chose à peu près, blouson de cuir, blue-jean, bottes, bon garçon, beau gosse, les cheveux courts à la mode, propres et peignés. Il avait un emploi, un emploi du temps, un *temps de loisir, et ce soir il est seul,* seul avec les autres. Il espère être à l'heure, ne pas être en retard surtout. Bien qu'il n'ait guère envie d'arriver, il est pressé d'y être. On lui a déjà parlé d'où il va — un copain de quartier — mais l'émotion étrangle son vocabulaire et sa parole suppose, imagine, rêve un peu, paumée...

Le train roule dans la nuit et draine à chaque ville pour chaque ville le contingent de décembre : « la douze » pour les garnisons de l'Est et d'Allemagne, les campa*gnes militaires où nous irons tous boire de* la bière, attendre la permission dans le labyrinthe des interdits.

Lui, il va aux paras. Il n'a pourtant rien demandé, rien refusé non plus, il n'est pas *volontaire. Il ne sait pas pourquoi* il roule vers cette base aérienne à Strasbourg. Il a l'impression d'y aller seul, les autres vont ici ou là, en Alsace et en Lorraine, dans le génie, dans l'artillerie... Quoi faire ? Pourquoi faire ?... Il le faut. Il veut vite arriver, il *a entendu parler des bâtiments, il y a* le bon, il y a le mauvais — disaient le copain — les bonnes chambres et les piaules. Il veut une bonne place et craint la pire dès que le train ralentit.

Quelle heure est-il ? Encore deux heures quarante, une heure trente, dix minutes... Il arrivera et les autres avec lui imaginent et construisent les moments de demain. Le compartiment est enfumé, le couloir est vide, personne ne dort, il n'ose pas s'assoupir. Il se lève, s'asseoit et relit régulièrement sa feuille de route : les détails sont rares, l'ordre est précis.

Le train entre en gare, il est six heures quarante-deux, qu'il se rassure, la prise en main sera efficace : il ne parlera plus.

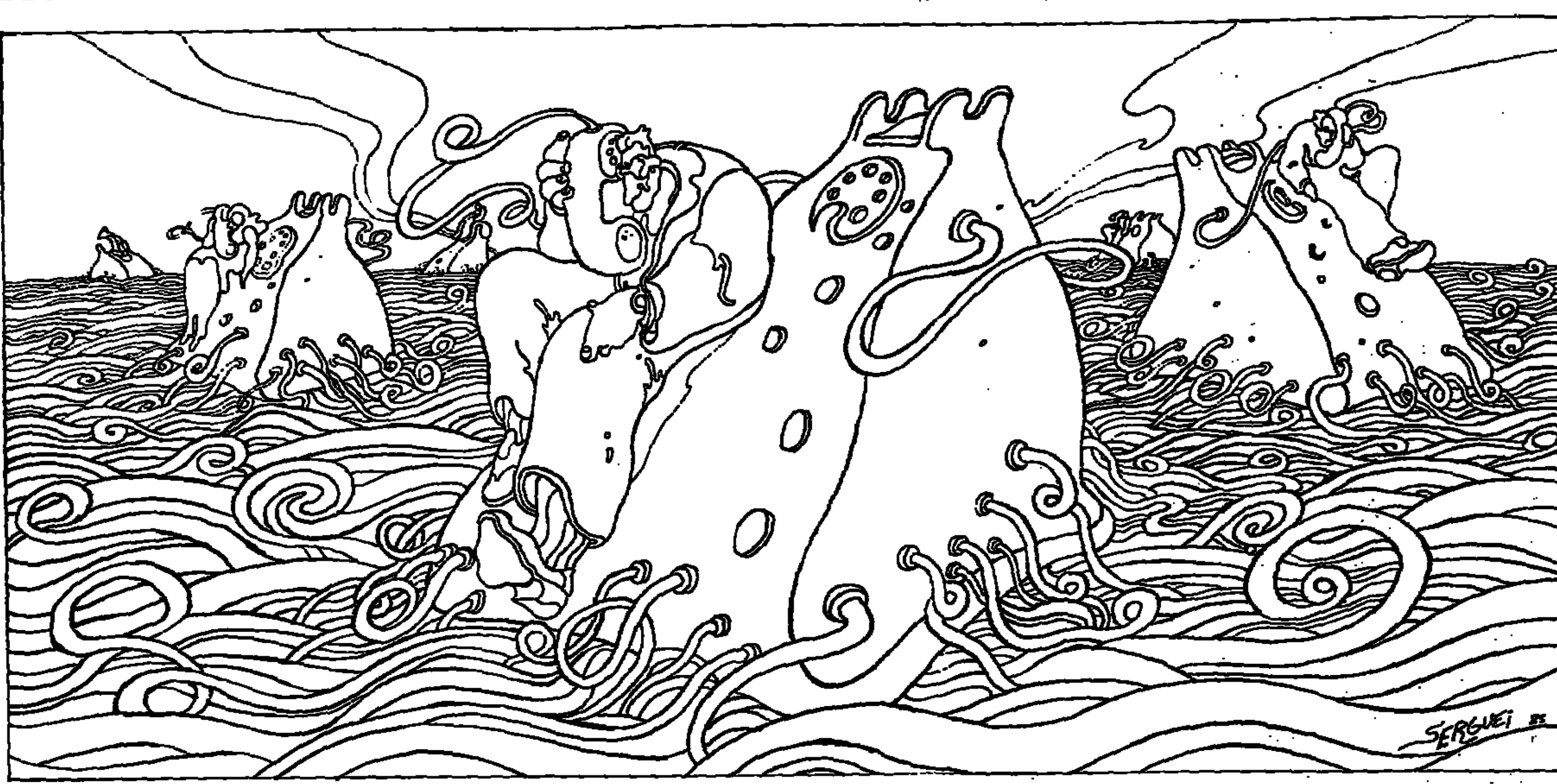
Quelques mots ou bien Mots pour maux

Ce besoin de parole qui la saisit dès qu'une oreille un tant soit peu plus attentive est là, ce besoin de parole déverse de sa bouche les maux de la terre qui, selon ce qu'elle dit, constituent son caractère, sa nature, sa personnalité que ses supérieurs jugent et qu'elle encaisse pour survivre, elle parle sans oser, sûre de risquer la vérité, craignant la révéler, l'intraitable vérité qu'il ne faut pas dire car elle frappe trop. Mais elle balaie, passe l'aspirateur et la serpillière, prépare la table, réchauffe les plats, court de ci-de là, seule le week-end, sous les remarques de ses supérieurs hiérarchiques de la semaine, elle trime et elle s'asseoit un petit peu de temps pour parler avec les malades, parler elle aussi de ses *problèmes, sa vie, ses espoirs, ses déceptions.* « J'avais un talent pour la musique... je suis rentrée très tôt dans ce milieu — l'hôpital civil et maintenant militaire — ça fait deux ans que je suis ici. J'ai besoin de quelqu'un qui ait confiance en moi *pour... » et elle parle à nos oreilles curieuses* « ...une amie, une collègue... » mais sa voix évite l'essentiel, elle reste assise, elle restera pleine d'espoir, mais elle demeure. Elle n'ose pas dire, mais les mots parlent. Sa voix, surtout sa voix, gentille et soumise, craque doucement sous les paroles qu'elle prononce, fragile, douloureusement craintive, elle ose ce qu'elle peut puis se lève, il est temps, et s'en va poursuivre ses tâches d'entretien au service psychiatrique de l'hôpital *militaire de S...* qui l'emploie.

ANTOINE DE LA MORINERIE.

Messagerie vocale à Blagnac

Cette petite ville enrichie par l'aéronautique a choisi un nouveau système télématique pour offrir des services à ses habitants. L'expérience rencontre beaucoup d'obstacles.



BLAGNAC a choisi la modernité. C'est ici qu'est née l'industrie aéronautique française, de Latécoère à l'Airbus : elle a fait de ce village de la banlieue toulousaine une commune riche et moderne passée de 3 000 habitants dans les années 50 à 15 000 aujourd'hui. Les industries de pointe drainent une nouvelle population : professions libérales, cadres et employés représentent en 1982 près de 60 % des actifs.

La ville a choisi la géothermie et le solaire pour chauffer des équipements, possède un parc immobilier de très bon niveau, a aménagé des espaces de loisirs. Blagnac figure aussi parmi les douze communes choisies en mai 1980 par une mission interministérielle comme « banlieues pilotes », afin d'y tester des moyens d'améliorer la vie des habitants, notamment l'usage de la télématique.

Contrairement à ce qui se fait ailleurs, elle n'opte pas pour le système vidéotex mais pour la « messagerie vocale », qui consiste à interroger un ordinateur à partir d'un nouveau modèle de poste téléphonique dit à fréquences vocales *(voir encadré)*. L'ordinateur répond à l'abonné par des messages préenregistrés. Le système a même été baptisé BLAGNAC (base logistique pour l'accès généralisé à une nouvelle administration communale). Tous les habitants volontaires y auront accès. Mis à part la taxe de base téléphonique, la consultation sera gratuite.

Dès maintenant, quatre services peuvent être utilisés : consultation du menu des restaurants scolaires, messages des associations, réservation d'un court de tennis municipal et demande de fiches d'état civil.

Pour consulter le menu des restaurants, il suffit de taper sur le clavier du téléphone le numéro d'appel de BLAGNAC. Dès que le serveur répond, on appuie sur une touche qui met en service l'émetteur de fréquences vocales. Chiffre 1, l'ordinateur répond : *« Menu du 3 janvier 1983 : saucisson beurre, steack haché, pommes frites, fruits de saison. »* En appuyant sur le chiffre 2, on obtient le menu du lendemain, etc.

Les associations peuvent diffuser des informations permanentes sur leurs activités et des avis périodiques ou urgents. Ainsi, le club Ski en montagne peut informer ses quatre cent cinquante adhérents des sorties envisagées pour la saison ou leur indiquer que le prochain week-end de ski est annulé à cause des mauvaises conditions d'enneigement. Même type de consultations pour le tennis, mais avec la possibilité de réserver un court.

Au service de l'état civil enfin, on peut commander des fiches individuelles ou familiales d'état civil ou de nationalité. Chaque document correspond à un chiffre du clavier enregistré par l'ordinateur. Le personnel communal relève cette « boîte aux lettres électronique », établit les fiches correspondantes et les transmet aux intéressés par la poste.

D'après les responsables, cette application devrait limiter les files d'attente aux guichets de la mairie, qui délivrent chaque année cinq mille fiches. Elle devrait aussi limiter le « gonflement » du personnel communal : *« La Ville est le second employeur de la commune, après l'industrie aéronautique ; ses charges salariales représentent 45 % de son budget de fonctionnement et augmentent de 25 % par an*, souligne Paul Duphil, secrétaire général adjoint de la mairie et l'un des responsables du projet, *nous en profiterons pour revaloriser ces emplois.* » Mais de simples répondeurs téléphoniques n'auraient-ils pu suffire pour ce genre de services ?

Des sondages municipaux

Dans la deuxième série d'usages prévus à partir de la mi-février, l'ordinateur paraît davantage justifié. Des sondages, la diffusion d'avis urgents et une assistance médicale seront assurés grâce à un système d'appel automatique (S.A.A.) déjà utilisé pour appeler des terminaux informatiques. L'ordinateur de la mairie conserve en mémoire le numéro d'appel des abonnés à ces trois services et leur code d'adhérents. Pour envoyer un avis à certains d'entre eux, il suffit de donner leur code au système : le S.A.A. appelle simultanément tous les terminaux correspondants et l'ordinateur leur délivre le message. Le service « sondages » permettra à la mairie, quatre à cinq fois par an (entre 18 et 20 heures), de poser par téléphone à des volontaires des questions relatives à la vie dans la commune. Par exemple : *« Etes-vous favorable à la création d'un boulodrome à tel endroit ? »* L'usager tapera sur son clavier de téléphone le chiffre correspondant à la réponse « oui » ou « non ».

L'assistance médicale regroupe une quinzaine de médecins généralistes volontaires. L'ordinateur dispose de leur numéro de téléphone. L'abonné peut appeler ce service de 20 heures à 8 heures du matin et donner son numéro de téléphone à l'ordinateur. Le S.A.A. contacte alors le premier médecin de la liste. Si celui-ci décroche, il reçoit un message : *« Vous devez appeler M. Martin, voici son numéro de téléphone... »* S'il est absent, le S.A.A. appelle le numéro suivant, et ainsi de suite jusqu'au dernier de la liste, qui est ce soir-là le médecin de garde. Si ce praticien est sorti pour intervention, le S.A.A. rappelle l'abonné et lui conseille de s'adresser à un service médical d'urgence ou au commissariat de police.

Le projet de Blagnac est en fait la première application grand public de la messagerie vocale en France. *« Nous avons choisi le terminal télématique le plus simple et le meilleur marché*, explique M. Paul Duphil. *De plus, la parole demeure la forme de communication la plus naturelle.* »

Si naturelle qu'on peut se demander pourquoi ce type de télématique n'est pas davantage développé. L'administration des télécommunications consacre l'essentiel des crédits pour la télématique au videotex (Télétel et annuaire électronique). Ses capacités d'investissement stagnent depuis deux ans et commencent même à diminuer ; elle ne peut donc courir trop de lièvres à la fois. L'introduction du poste « à fréquences vocales » T-83, prévue cette année, sera retardée, d'autant plus que les prototypes livrés aux P.T.T. ont encore quelques problèmes de fiabilité et, surtout, que les prix annoncés par les industriels sont trop élevés pour que l'administration commande des grandes séries.

Du coup, Blagnac n'aura pas les quatre mille postes prévus. Que faire, à quelques semaines des élections municipales ? On peut soit acheter de petits coupleurs acoustiques émetteurs de fréquences vocales, qui se placent sur la capsule du combiné téléphonique classique, soit utiliser des postes téléphoniques à fréquence vocale différents du T-83 : les télécommunications seraient prêtes à fournir ces appareils. Mais, ironie de la technique, on ne peut appeler l'ordinateur qu'avec un poste classique : ce n'est qu'après cet appel que l'on peut passer aux fréquences vocales. Si la mairie choisit cette solution – ce qui est probable, – les abonnés devront se servir alternativement des deux appareils. Belle gymnastique en prévision.

Le projet de la municipalité se heurte à d'autres obstacles. Pour utiliser le S.A.A. afin d'appeler des terminaux téléphoniques, elle doit demander une dérogation. Les P.T.T. craignent en effet que ce système soit utilisé par des entreprises privées à des fins publicitaires. Les sociétés de marketing par téléphone pourraient diffuser automatiquement à des centaines de personnes des appels enregistrés. Déjà, des sociétés appellent au téléphone des abonnés choisis « au hasard » sur l'annuaire pour proposer une encyclopédie ou un contrat d'assurance. Mais, l'appel étant fait manuellement, le nombre de personnes qui voient leur vie privée ainsi agressée est encore limité.

Autre problème, celui du « fichage ». Pour accéder à un service, les usagers du BLAGNAC doivent taper sur leur clavier téléphonique un numéro de code personnel enregistré dans la mémoire de l'ordinateur. La municipalité peut donc savoir qui appelle quel service et ce que répond quelqu'un – certes volontaire – à un sondage. *« Nous avons constitué un dossier qui doit être transmis à la commission nationale Informatique et libertés*, répond M. Paul Duphil. *Nous verrons bien son avis. On peut toujours mettre en place des systèmes de sécurité, limiter et contrôler les services d'appel automatique. »*

La municipalité a déjà prévu que les associations enregistreraient leurs messages dans un studio installé à la mairie, afin d'en maîtriser le contenu. Ce n'est pourtant pas une information particulièrement dangereuse pour la démocratie...

RICHARD CLAVAUD.

De nouveaux téléphones

Les postes téléphoniques à fréquences vocales permettent d'utiliser un nouveau système de numérotation. Avec un appareil classique, le numéro composé sur le cadran provoque des coupures sur la ligne : une par unité et dix pour le zéro. Avec les fréquences vocales, chaque numéro correspond à l'émission de deux tonalités en modulation de fréquence (F.M.). Ce système est plus rapide que le premier. Seuls les centraux électroniques sont équipés de récepteurs capables de décoder ces émissions. Or la moitié des abonnés seulement y seront raccordés d'ici à 1985. Le poste téléphonique T 83 pourra être utilisé aussi sur les centraux électromécaniques actuellement en service, car il dispose des deux systèmes de numérotation. Mais c'est avec la fréquence vocale que plusieurs applications télématiques de cet appareil sont envisagées : conférence à trois, réveil téléphonique automatique (1), renvoi temporaire d'appel, messagerie vocale, télé-alarme...

Plusieurs systèmes de « messagerie vocale » peuvent être conçus. Le système Phonex avait été mis au point par le Centre national d'études des télécommunications en 1979. Il fonctionne comme un répondeur-enregistreur. Il comporte des « cases » dans lesquelles on peut stocker des messages vocaux en mode numérique. Ce système a déjà été expérimenté dans une direction opérationnelle des télécommunications. Les techniciens des essais et mesures signalaient les dérangements aux agents de dépannage en déposant un message à leur intention dans cette boîte aux lettres électronique. L'ordinateur n'était pas qu'un préposé consciencieux. Il enregistrait l'heure d'appel des agents et leur numéro de code, si bien que la direction pouvait suivre son personnel à la trace. Aussi les syndicats des télécommunications refusèrent-ils d'utiliser Phonex. Blagnac aura peut-être plus de chance...

L'opération Blagnac a coûté 1,1 million de francs en 1982 et coûtera 2 à 3 millions de francs en 1983, payés presque en totalité par la commune. Ce chiffre n'englobe pas le coût de l'ordinateur serveur, un Mitra 225, d'une valeur de 1,2 million, prêté gratuitement par son constructeur Thomson, pendant un an. La municipalité, propriétaire du logiciel, espère rentabiliser l'opération en louant ce système à d'autres communes. L'ordinateur le permet : le fichier de Blagnac a une capacité de dix mille adhérents, et douze abonnés peuvent l'appeler simultanément, la durée de la communication étant limitée à cinq minutes. La municipalité de Blagnac envisage de créer une société d'économie mixte avec d'autres collectivités locales et des banques.

(1) Le réveil automatique existe déjà à Paris : c'est un ordinateur qui répond au 463-71-11. Dans ce cas un téléphone classique est suffisant car le nombre d'informations transmises est faible. Par contre, dans les applications de type Blagnac, seules les fréquences vocales permettent de dialoguer rapidement avec un ordinateur.

CRIBLE

ANNIE BATLLE

A SUIVRE

La santé aux Etats-Unis

Selon le département de la santé, le nombre des médecins n'a cessé de croître : 1 pour 500 malades en 1980. Les dépenses de santé continuent d'augmenter : elles représentent 9 % du P.N.B. Le taux de mortalité par cancer a diminué dans les dix dernières années pour les moins de quarante ans et augmenté pour ceux au-dessus. Depuis 1950 la mortalité générale a diminué d'un tiers pour les vingt-cinq à quarante-quatre ans et d'un quart pour les plus de quarante-quatre ans. En revanche, elle a augmenté pour les jeunes de quinze à vingt-cinq ans en raison des accidents d'automobile et des suicides.

★ *International Herald Tribune*, 181, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : (1) 747-12-65.

Machine à ramer de précision

Le « 610 » (Rameur) est un instrument d'exercice capable de réaliser la musculation complète du corps et de mettre en condition l'ensemble du système cardiovasculaire. Utilisé dans les hôpitaux, les salles de sport, les écoles, les centres d'entraînement et à la maison, il ne pèse que 16 kg, occupe un espace réduit et se range très facilement. Il est doté de bras en acier inoxydable, de pédales pivotantes avec bandes de fixation Velcro réglables, de cylindres oléo-pneumatiques et d'un siège monté sur roulements à billes.

★ Rols International, Dept CN, P.O. Box 6604, Bellevue, WA 98007. Etats-Unis.

BOITE A OUTILS

Le Japon de l'intérieur

Dans le nº 21 de *Dentsu Japan (Marketing, Advertizing)*, revue japonaise qui paraît deux fois par an, une approche de l'intérieur des structures mentales et des comportements japonais, par des Japonais et des étrangers qui vivent au Japon et qui essayent de prendre du recul par rapport aux stéréotypes habituels, qu'ils soient de méfiance ou d'admiration. Il est surtout question de l'entreprise et du management, mais on trouve quelques éclairages sur les modes de vie, les attitudes à l'égard de la famille et des enfants, des éléments de l'histoire récente du pays, notamment la mutation de l'après-guerre (la « mac-arthurisation »). Une comparaison des « structures mentales » orientales cherche à dégager la spécificité japonaise, autrement que par rapport à la culture américaine. Un dossier sur l'implantation des entreprises étrangères au Japon complète l'ensemble, avec des études de cas (Polaroïd, Shick, Dunhill, Max Factor).

★ Dentsu Incorporated I-II-10 T sukiji, Chuo-Ku, Tokyo, Japon. Tél. 19 03 (544) 55 85.

Survivre dans les camps de réfugiés

Cérès, la revue de la F.A.O., donne (dans son numéro 89) les conclusions d'une enquête menée par Hanne Christensen en 1982 dans trois grands camps de réfugiés de Somalie pour le compte de l'Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (UNSRID), publiée sous le titre *Survival strategies for and by camps refugees* (stratégie de survie dans les camps). On compte 500 000 à 1,5 million de réfugiés dans les camps somaliens, selon les estimations. Selon l'enquête quelque 70 % sont des nomades, 20 % des agriculteurs, 10 % des citadins et des commerçants. L'échantillon comportait 60 % d'enfants âgés de moins de 15 ans, 25 % de femmes adultes et 15 % d'hommes adultes.

L'étude montre une évolution des rôles familiaux. Les décisions étant prises par les fonctionnaires et les services de secours, la vie de camp rend les hommes oisifs et superflus. En revanche, les femmes conservent leurs fonctions d'avant et prennent conscience que sans elles la vie s'écroulerait. Dans le même temps, comme il y a peu d'hommes, la compétition pour gagner leurs faveurs s'aiguise. Les enfants enfin sont les plus adaptés et les plus novateurs, ils agissent comme bon leur semble sans se soucier de discipline.

★ *Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture* Via delle Terme di Caracalla, 00100, Rome, Italie ; UNSRID Nations unies, Palais des nations, CH-1211 Genève 10, Suisse.



CHRONOLOGIE

ÉTRANGER

3. – PÉROU : Entrée en fonctions du nouveau gouvernement formé par M. Fernando Schwalb *qui succède à M. Manuel Ulloa.* (2-3, 5 et 6).

3-8 – C.E.E.-JAPON : Au cours d'une visite à Bruxelles, Londres, Bonn, Paris et Rome, M. Shintaro Abe, ministre japonais des affaires étrangères, tente de convaincre les Européens des bonnes intentions commerciales de Tokyo. (du 2 au 8).

5. – VATICAN : Jean-Paul II annonce la nomination de dix-huit cardinaux, dont Mgr Josef Glemp, primat de Pologne, le Père Henri de Lubac, *théologien jésuite*, et Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris. (6, 7 et 15).

7. – ETATS-UNIS - GUATEMALA : Les Etats-Unis reprennent leur aide militaire au Guatemala, interrompue en 1977 en raison du non-respect des droits de l'homme. (9-10).

7. – PROCHE-ORIENT : M. Tarek Aziz, vice-premier ministre d'Irak en « visite de travail » à Paris, déclare au *Monde* que Bagdad « n'est pas opposée » à des négociations de paix entre Israël, l'O.L.P. et les pays arabes. (5 et 8).

7. – R.F.A. : Le président Carstens accepte de dissoudre le Bundestag. Les élections anticipées sont fixées au 6 mars. (8 et 9-10).

8. – CHOMAGE : Le chômage s'est aggravé en décembre dans plusieurs pays, en particulier aux Etats-Unis où le nombre des sans-emploi a dépassé 12 millions, dont plus de la moitié ne perçoivent aucune allocation. Dans la C.E.E., ce chiffre de 12 millions est aussi atteint : la Grande-Bretagne compte plus de 3 millions de chômeurs (13,3 % de la population active). (9-10 et 23-24).

8-12. – GRANDE-BRETAGNE: Mme Thatcher effectue une visite « triomphale » aux îles Malouines. (4, 11, 14, 19, 21, 22 et 25).

9. – GRECE : La drachme est dévaluée de 15,5 %. (11, 12 et 21).

10. – MONNAIES : Tandis que le dollar tombe à 6,60 F, le lingot d'or passe pour la première fois la barre des 100 000 F à Paris. Le 31, le lingot atteint 112 500 F et le dollar frôle à nouveau les 7 F. (11, 13, 16-17, 23-24 et 30-31/I, 1/II).

10-11. – FRANCE-ESPAGNE : Après deux jours d'entretiens à La Celle-Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), MM. Cheysson et Moran, ministres français et espagnol des affaires étrangères, expriment leur volonté de décrisper les relations bilatérales. (8, 11, 12 et 13).

11. – C.E.E.-ETATS-UNIS : Le président Reagan annonce l'octroi *aux agriculteurs américains* de nouveaux crédits à l'exportation le jour où s'engagent à Washington des négociations sur le commerce agricole entre la Commission européenne et les Etats-Unis. (13, 14, 20, 21, 27 et 28).

11. – U.R.S.S. : Mort de Nicolas Podgorny, ancien chef de l'Etat soviétique (13 et 14).

11-12. – COREE DU SUD-JAPON : M. Yasuhiro Nakasone effectue la première visite officielle d'un chef de gouvernement japonais en Corée du Sud depuis la guerre. Tokyo accorde à Séoul une aide financière de 4 milliards de dollars. (11, 14 et 15).

13. – PROCHE-ORIENT : Les Israéliens et les Libanais parviennent à un accord sur l'ordre du jour de leur négociation. Ensuite, les discussions piétinent, en raison des exigences d'Israël, ce qui provoque une tension entre Jérusalem et Washington. (du 1er au 19 et 26).

13-18. – FRANCE-AFRIQUE : M. Mitterrand, pour son troisième voyage en Afrique noire, se rend dans trois Etats francophones : le Togo, le Bénin et le Gabon. A Lomé, le 14, il déclare : « Je veillerai moi-même à ce que la France reste fidèlement à vos côtés ». (du 13 au 20).

17. – NIGERIA : La décision du gouvernement du Nigéria d'expulser les centaines de milliers d'étrangers « installés illégalement » provoque un gigantesque exode qui menace la stabilité des Etats de la région, en particulier du Ghana. (19 et à partir du 23).

17-20. – ETATS-UNIS - JAPON : Visite officielle à Washington de M. Nakasone, premier ministre japonais. Tokyo a autorisé, le 14, la vente aux Etats-Unis de technologies à usage militaire. (15, 18, 21, 22, 26 et 28).

18. – F.M.I. : Le groupe des Dix, auquel va adhérer la Suisse, s'engage à mettre à la disposition du Fonds monétaire international 19 milliards de dollars au lieu de 7,1. (14, 15, 19 et 20).

18. – NAMIBIE : L'Afrique du Sud reprend le contrôle de l'administration namibienne après la démission, le 10, de M. Dirk Mudge, président depuis 1978 du « conseil des ministres » intérimaire de Windhoek. (12, 13, 21).

22. – ITALIE : Après une grève générale très suivie, le 18, un « pacte social » est conclu entre le gouvernement, le patronat et les syndicats. (2, 3, 7, 8, 9-10, 13, 18, 20, 25).

23-24. – OPEP : Le nouvel échec des treize pays producteurs de pétrole membres de l'OPEP qui n'ont pu s'entendre sur des quotas de production provoque une baisse des prix sur les marchés libres. (du 18 au 29).

24. – ITALIE : Vingt-cinq membres des Brigades rouges, jugés pour l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro en 1978, sont condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. Dans un document sorti, le 27, de la prison de Palmi où ils sont enfermés, certains chefs historiques des Brigades rouges reconnaissent et analysent l'échec du terrorisme. (25, 26, 29).

25. – BOLIVIE : Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo de Lyon, est arrêté pour escroquerie à La Paz. (à partir du 27).

25. – C.E.E. : L'accord sur une politique commune de la pêche est signé entre les Dix à Bruxelles (1, 2-3, 5, 6, 8, 13, 20, 23-24, 26 et 27).

25. – CHINE : Les peines de mort prononcées le 25 janvier 1981 contre Mme Jiang Qing, veuve de Mao, et M. Zhang Chunqiao sont commuées en détention à perpétuité (23, 24 et 27).

25. – MAROC : Le général Ahmed Dlimi, proche conseiller du roi Hassan II, meurt dans un accident de la circulation, accident dont la réalité est mise en cause (27 et 28/I, 2/II).

25. – VATICAN : Le nouveau code de droit canon de l'Eglise catholique est promulgué par Jean-Paul II. Il entrera en vigueur le 27 novembre (26 et 27).

26. – PEROU : Huit journalistes péruviens sont assassinés, dans le département d'Ayacucho, par des paysans qui les auraient pris pour des guérilleros du Sentier lumineux (à partir du 1/II)

27-29. – FRANCE-MAROC : La visite officielle de M. Mitterrand au Maroc permet de rétablir des rapports chaleureux avec Rabat (du 26-I au 1/II).

28. – FINANCES MONDIALES : Le Chili est le troisième pays en un mois à suspendre le remboursement de sa dette extérieure, après le Brésil et la Roumanie. D'autre part, le F.M.I. a accordé des crédits, le 10, au Chili (880 millions de dollars) et, le 24, à l'Argentine (2, 18 milliards de *dollars*). *Le 19, la Yougoslavie a* obtenu de quatorze pays industrialisés un prêt de 1,3 milliard de dollars (1, 2-3, 5, 12, 21 et 23-24/I, 2/II).

29. – INDE : Le gouvernement et la direction du parti de Mme Gandhi sont remaniés après une défaite aux élections régionales du 5 dans deux importants Etats du sud du pays. (8 et 29/I, 1/II).

30. – R.F.A. : Le cinquantenaire de l'arrivée au pouvoir de Hitler donne lieu à de nombreuses cérémonies et à des manifestations antinazies (23-24 et 29/I, 1/II).

31. – ETATS-UNIS : Le président Reagan présente un projet de budget pour 1984 qui prévoit un déficit de 189 milliards de dollars, celui de 1983 devant être supérieur à 200 milliards. L'accroissement de 9 % des crédits militaires est jugé excessif par la plupart des membres du Congrès (27 et 30-31/I, 1/II).

Un choix d'enquêtes et de reportages

NICARAGUA : La révolution confisquée (4 et 5).

VIETNAM : Le Vietnam à l'heure du pragmatisme (7, 8 et 9-10).

PHILIPPINES : Rébellions, répression, récession. (11, 12 et 13).

GRÈCE : Les Grecs, Européens de l'an II (11, 12 et 13)

SURINAME : Histoire d'un coup de force (7 et 12).

FRANCE : La Nouvelle-Calédonie à l'heure du choix (12, 13 et 14).

TOGO : Stabilité et austérité (13).

FRANCE : Les nouvelles dispositions de l'assurance-chômage (15).

MÉDECINE : 1982, l'année cancer (19 et 20).

ÉTATS-UNIS : Deux années de reaganisme (20 et 21).

FRANCE : Le développement des réseaux câblés (20).

MAROC : Le Maroc sous le faix de la guerre (25 et 26).

Janvier 1983 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

EST-OUEST

4-5. – Le sommet du pacte de Varsovie, à Prague, s'achève par l'adoption d'une déclaration politique qui propose aux pays membres de l'OTAN la conclusion d'un traité sur le « non-recours réciproque à la force et le maintien de rapports de paix » (du 4 au 10).

5. – Le général Bernard Rogers, commandant suprême des forces alliées en Europe, déclare au *Monde* que les nouveaux plans d'attaque soviétiques imposent le développement de nouvelles catégories d'armes classiques (6).

11. – M. Hans Jochen Vogel, candidat social-démocrate à la chancellerie de Bonn, est reçu à Moscou par M. Andropov, qui lui précise les concessions que les Soviétiques consentiraient pour relancer les négociations américano-soviétiques (8 et du 11 au 18).

12. – M. Eugene Rostow est remplacé à la tête de l'Agence américaine pour le désarmement par M. Kenneth Adelman, connu pour ses positions dures (14, 16-17, 18 et 29).

16-19. – M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères en visite à Bonn, rejette catégoriquement l' « option zéro » (pas de fusées à moyenne portée ni à l'Est ni à l'Ouest), car l'OTAN disposerait alors de « *deux fois plus de vecteurs et trois fois plus de têtes nucléaires que l'U.R.S.S.* » (du 18 au 22).

20. – M. Mitterrand, venu à Bonn pour célébrer le vingtième anniversaire du traité de coopération franco-allemand, lance, devant le Bundestag, un appel au respect de l'équilibre des forces qui serait mis en péril par tout « découplage » entre l'Europe et les Etats-Unis. Il déclare : « *La détermination et la solidarité des membres de l'OTAN doivent être clairement confirmées.* » Le 20, le chancelier Kohl se rend à Paris, où il se félicite que Paris et Bonn fassent « la même analyse » sur la sécurité (du 16 au 26).

25. – Tokyo proteste auprès de l'U.R.S.S. contre un éventuel transfert de missiles SS-20 du théâtre européen vers l'Extrême-Orient. Les propos tenus par M. Nakasone à Washington, décrivant un Japon transformé en « *porte-avions incoulable* » face à la puissance militaire soviétique, avaient suscité une mise en garde de Moscou (21, 22, 26 et 28).

27. – Reprise à Genève des négociations soviéto-américaines sur les euromissiles, suspendues le 30 novembre 1982. M. Paul Nitze, qui dirige la délégation américaine, assure que d'autres voies que l' « option zéro » pourront être « explorées » (27 et 29).

31. – M. George Bush, vice-président américain, qui a commencé par l'Allemagne, le 30, une tournée de « consultation » auprès des alliés européens des Etats-Unis, lit, à Berlin-Ouest, une « lettre ouverte » dans laquelle M. Reagan propose à M. Andropov de le rencontrer « *où et quand il le voudra* » pour signer un traité *sur les armements nucléaires en* Europe (2 et 3/II).

FRANCE

2. – M. François Mitterrand, qui participe au journal d'Antenne 2, plaide pour une « *voie médiane* » gage de « *l'harmonie du corps social* ». Les jours suivants, il invite les Français « *à l'effort et à la mobilisation* » en 1983 (2-3, 4, 5, 6 et 7).

5. – Le conseil des ministres adopte un plan de lutte contre la violence en Corse : le F.L.N.C. est dissous ; le commissaire Robert Broussard est nommé préfet de police dans l'île où tous les responsables policiers ont été remplacés. M. Mitterrand avait exprimé, le 2, son refus du « *compromis* », soulignant que « *tout ce qui devait et pouvait être fait pour que la Corse puisse s'affirmer dans le cadre de la nation française a été fait* » (du 2 au 20 et 29-I, 1-II).

5. – Le président et le directeur général de T.D.F. sont remplacés après que l'absence, le 1er, à Latche (Landes), résidence de M. Mitterrand, d'un camion-grue eut entraîné le report de vingt-quatre heures de l'entretien en direct avec le président de la République (4, 5 et 6).

6. – M. Louis Legrand présente un rapport « *pour un collège démocratique* » : il propose l'éclatement des classes en divisions homogènes par matière, le choix par les élèves d'un « tuteur » parmi leurs professeurs, la réduction de l'horaire pour les élèves et la limitation au maximum des redoublements (7, 8, 19, 20, 25 et 28).

6. – La conférence des présidents d'université accueille favorablement l'avant-projet de loi sur l'enseignement supérieur, qui prévoit d'ouvrir les formations post-secondaires au plus grand nombre en les adaptant aux évolutions technologiques et économiques de la société (8, 14, 26 et 27).

10. – En Nouvelle-Calédonie, deux gendarmes mobiles sont tués près du village de Koindé. Le 13, dix-huit Mélanésiens sont inculpés, dont dix d'assassinat (du 11 au 18 et 30-31).

11-14. – M. Jacques Chirac, en visite officielle aux Etats-Unis, plaide pour une plus grande solidarité atlantique (8, 13, 14 et 15).

13. – M. Alain Savary annonce le report des négociations sur l'avenir de l'enseignement public et privé. Les dirigeants de l'enseignement catholique, qui avaient rejeté ces négociations, le 10, acceptent, le 14, les « *contacts directs* » proposés par M. Savary (6, du 11 au 18 et 25-I, 1-II).

19. – Le conseil des ministres adopte certaines propositions de la commission des maires sur la sécurité (20 et 21).

19. – M. Maurice Papon, ancien ministre, est inculpé de crimes contre l'humanité en raison des ses activités comme secrétaire général *de la Gironde entre 1942 et 1944* (du 18 au 25).

19. – MM. Fabius et Gattaz inaugurent « Au cœur du débat », face-à-face politique mensuel sur TF 1 (8, 20 et 21).

20-23. – Le parti socialiste organise à Paris les rencontres des « *acteurs du changement* » (du 20 au 25).

26. – Mort de Georges Bidault, ancien président du conseil (28 et 29).

28. – M. Mauroy « *condamne* » les « *actions illégales* » du Syndicat du livre C.G.T., qui a pris, le 14, le contrôle du quotidien rémois *l'Union* (à partir du 16).

28. – Parution au *Journal officiel* des textes rendant applicables les mesures d'amélioration des conditions de vie quotidienne des détenus : entre le 15 et le 23 avait eu lieu, dans plusieurs prisons dont Fleury-Mérogis et les Baumettes à Marseille, une certaine agitation due à l'impatience suscitée par les promesses faites par M. Badinter le 13 décembre (du 18 au 26 et 30-31).

28. – Quatre ressortissants algériens sont expulsés : ils avaient été arrêtés le 25 au domicile de M. Ben Bella, où un stock d'armes avait été découvert (du 27 au 31).

31. – Les déclarations de M. Edmond Maire, estimant, après un entretien avec M. Mitterrand, qu' « *un deuxième plan de rigueur (...) doit être maintenant envisagé* », sont mal accueillies dans la majorité (à partir du 1-II).

LA CAMPAGNE DES MUNICIPALES

9. – M. Lionel Jospin estime à Europe 1 que « *perdre dix ou quinze villes serait dans la norme* » (11).

10-11. – M. Paul Laurent, devant le comité central du P.C.F., demande aux électeurs communistes de se mobiliser « *sous le double signe de l'union et de l'offensive* » (11 et 13).

13. – M. Giscard d'Estaing envisage, dans *l'Express*, l'hypothèse d'élections anticipées, alors que M. Barre, invité d'Antenne 2, entend se placer « *dans une hypothèse constitutionnelle régulière* » (14, 15, 18 et 27).

13. – Les trotskistes de la L.C.R. et de L.O. décident de présenter des listes communes (15).

16. – M. Giscard d'Estaing, à Europe 1, « *alerte* » l'opinion sur l'endettement de la France (18).

20. – Le R.P.R. et l'U.D.F. concluent un accord limitant à cinq le nombre des « primaires » (22).

20. – Le bureau exécutif du P.S. appelle les socialistes à combattre *les « campagnes de catastrophisme »* de l'opposition (22).

23. – M. Chirac présente un « projet politique » et un « plan de redressement » devant plusieurs dizaines de milliers de personnes rassemblées à Paris pour un congrès extraordinaire du R.P.R. Les propositions de « désétatisation » et de stabilisation des effectifs de la fonction publique provoquent une polémique avec la majorité (14, 21 et du 23-I au 22-II).

23. – M. Marchais déclare, à Europe 1, que la gauche doit « *engager la bataille sur le bilan de l'action gouvernementale* » (25).

28. – Le parti républicain organise une « fête de la liberté » à Paris pour lancer sa campagne municipale (28 et 30-31-I, 1-II).

28-30. – M. Didier Bariani estime, devant le congrès du parti radical, réuni à Issy-les-Moulineaux, que « *l'opposition ne devra pas poser le problème de la légitimité* » après les municipales (28 et 29-I, 1-II).

ÉCONOMIE

6. – GOUVERNEMENT : Au « Forum de *l'Expansion* », M. Jacques Delors annonce de nouvelles mesures pour alléger les charges financières des entreprises : accroissement des prêts à long terme à taux privilégié et possibilité de prêts spéciaux de refinancement, première étape du « moratoire » promis par M. Mitterrand. Les banques abaissent leur taux de base de 12,75 % à 12,25 %. Le 18, à l'assemblée générale du C.N.P.F., M. Gattaz estime qu'il s'agit de « *faux remède* » (7, 8, 18, 19 et 20).

13. – EPARGNE : M. Mauroy décide de différer la réduction de 8,50 % à 7,50 % du taux d'intérêt des caisses d'épargne, annoncée le 6 par M. Delors. Le plafond des livrets d'épargne populaire est doublé, et les prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP) sont ramenés de 12,60 % à 11,60 % (du 5 au 8, du 14 au 18 et 26).

19. – CHOMAGE : Alors que le ministère du travail a annoncé le 17 un nouveau recul du chômage en décembre (augmentation de 5,6 % pour 1982), *le Canard enchaîné* accuse le gouvernement de « *tricher avec les statistiques* », ce qui provoque un vigoureux démenti du gouvernement (du 18 au 21).

20. – COMMERCE EXTERIEUR : Bien qu'il ait été ramené en décembre à 5,9 milliards de francs, le déficit de la balance commerciale a atteint 92,7. milliards de francs (+ 83,2 %) en 1982 (21 et 22).

20. – ELECTRONIQUE : Thomson prend le contrôle d'Eurotechnique, spécialisée dans les circuits intégrés. Avec le lancement du deuxième « plan composants », le gouvernement espère équilibrer en 1986 la balance commerciale des industries de la filière électronique, déficitaire de 12 milliards de francs en 1982 (21 et 22).

26 .– EMPLOI : M. Mauroy présente un plan pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de seize à vingt-cinq ans (6, 27, 28).

26. – PRIX : La hausse des prix a été de 0,9 % en décembre, ce qui porte l'augmentation pour un an à 9,7 % (14, 20, 21, 27 et 28).

28. – AGRICULTURE : Aux élections aux chambres d'agriculture, la F.N.S.E.A. et les organisations traditionnelles qui lui sont proches obtiennent plus de 60 % des voix (28 et 30-31-I, 8-II).

28. – SOCIAL : Alors que plusieurs conflits se déroulent dans l'industrie automobile, en particulier chez Renault à Flins et à Billancourt, M. Mauroy « *constate* » que « *des travailleurs immigrés sont agités par des groupes religieux et politiques* » (à partir du 8).

CULTURE

5. – Mort de Valérie Valère, écrivain, à l'âge de vingt et un ans (8).

7. – Antoine Vitez met en scène *Hamlet* au Théâtre national de Chaillot (9-10, 11 et 13).

10-20. – Séjour à Paris de Jorge Luis Borgès : l'écrivain argentin donne, le 12, une leçon au Collège de France sur « la création poétique » et reçoit, à l'Elysée, le 19, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur (7, 14, 15, 19, 21 et 28).

11. – M. Jack Lang présente la nouvelle politique du cinéma, qui interdit les ententes entre les grands exploitants et double la dotation des avances sur recette (12).

11. – Réouverture du Théâtre de la Ville, après l'incendie du 31 janvier 1982, avec *les Bas-Fonds* de Gorki, mis en scène par Lucian Pintilié (14 et 18).

14. – Création française à Strasbourg de *la Petite Renarde rusée* de Janacek par l'Opéra du Rhin (18).

19. – La Cinémathèque française consacre une exposition et une rétrospective à René Clair (20).

19. – Mort de Jean d'Arcy, pionnier de la télévision (21 et 22).

20. – M. Pierre Moinot, reçu à l'Académie française par le Père Carré, prononce l'éloge de René Clair (21).

20. – Alors qu'une grève des artistes-interprètes est largement suivie, M. Lang annonce l'élaboration d'un nouveau système d'indemnisation du chômage (13, 21 et 22).

23. – Grenoble inaugure une série de manifestations pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Stendhal (26/I et 4/II).

24. – Mort de George Cukor, cinéaste américain (26).

27. – M. Jack Lang présente un plan d'aide à la bande dessinée, à la veille du dixième Salon d'Angoulême (28 et 29/I, 1/II).

27. – Mort de Louis de Funès, acteur (29).

SCIENCES ET FUTURS

13. – Une équipe de médecins américains identifie un fragment supplémentaire d'A.D.N. chez les diabétiques (18).

18. – Un vaccin anti-herpès obtenu par manipulation génétique va être expérimenté chez l'homme aux Etats-Unis et en France (21).

20. – Une nouvelle particule, appelée « W », est mise en évidence dans l'anneau de collisions protons-antiprotons du CERN à Genève (22).

28. – M. Jacques Glowinski prononce la leçon inaugurale de son cours de neuropharmacologie au Collège de France (20 et 30-31).

31. – M. Jack Ralite présente un plan de développement des équipements biomédicaux en France (2/II).

Recherche d'interlocuteurs

Les ministères préfèrent souvent une répartition sectorielle à l'institution de bureaux spécialisés dans leurs relations avec les associations. Celles-ci s'en accommodent plus ou moins bien.

DIVERS et multiple, le mouvement associatif participe à tous les aspects de l'activité du pays ; il est donc logique que son action rencontre celle des administrations et, à leur plus haut niveau, des ministères. Réciproquement, il n'y a pratiquement aucun ministère qui n'ait affaire à des associations (outre celui du temps libre, qui joue un rôle spécifique dans la politique générale à l'égard du monde associatif). Pour un demi-millier d'associations à vocation technique sociale ou culturelle (dont les foyers ruraux), c'est l'agriculture ; pour quatre mille ou cinq mille associations de défense de l'environnement, c'est le ministère de M. Crépeau ; pour les associations d'aide et de prévention de la délinquance, le ministère de la *justice ; sportifs et socio-éducatifs se tournent* vers la jeunesse et les sports...

Et les interlocuteurs sont souvent multiples : ainsi, de plus en plus d'associations d'éducation populaire et de loisirs s'engagent dans des activités de formation ou d'insertion professionnelles, ce qui les conduit à travailler avec le secrétariat d'État à la formation professionnelle ou avec le ministère de l'éducation nationale.

Mais rares sont les ministères qui ont prévu des bureaux spécifiques à l'intention des associations, et lorsque ceux-ci existent (au ministère de l'intérieur ou celui du temps libre principalement), leur mission est essentiellement d'ordre juridique.

Pour l'intérieur (support traditionnel de la procédure de reconnaissance d'utilité publique), le bureau de la place des Saussaies centralise les dossiers de demandes (une cinquantaine par an), pour les adresser au Conseil d'État. Il intervient en outre pour autoriser les associations à recevoir les dons et legs notariés (pour une valeur supérieure à 3 millions de francs) qui peuvent leur être faits.

Installé au sein de la direction du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature (D.L.S.), le bureau de la vie associative du ministère du temps libre informe et conseille toutes les associations qui lui posent *leurs problèmes* : rédaction des *statuts*, règles *fiscales*, relations avec la SACEM... C'est lui *également qui a réuni les réponses des associations à la consultation nationale* engagée sur le projet de réforme de la loi de 1901.

Quel que soit le ministère, tout passe par les services (directions, sous-directions, délégations, missions...), qui ont leurs partenaires associatifs propres.

Ainsi, parmi les associations qui reçoivent un concours financier du ministère de l'intérieur, les œuvres de la police dépendent évidemment de la direction de la *police nationale*, et toutes les associations de *secourisme*, de la *direction de la sécurité civile. Plus inattendu, les interlocuteurs de la direction de la réglementation sont*... les associations de colombophiles. Au temps libre, la sous-direction de l'éducation populaire travaille avec une centaine d'associations (fédératives ou non) qu'elle subventionne. Au ministère de la culture, cela dépend du secteur d'activité : musique, des musées, action culturelle...

Au ministère des affaires sociales, situation intermédiaire : même partage sectoriel. Mais le bureau de la vie sociale (au sein de la direction de l'action sociale), *traite pour le ministère de la problématique générale de la vie associative*.

L'absence d'une « structure d'accueil » spécialisée, d'un interlocuteur préférentiel, a-t-elle des inconvénients majeurs ? Pas forcément. Dans beaucoup de cas, les associations attendent de l'administration un soutien financier : et, là, les services ont seuls compétence. Et cela d'autant plus que le gouvernement veut progressivement remplacer les subventions annuelles de fonctionnement par des conventions pluri-annuelles destinées à aider les associations sur des objectifs précis en finançant l'action plus que la structure. Un système dont les petites associations semblent s'accommoder mieux que certaines grandes fédérations, qui le jugent « bureaucratique ».

Mais cette répartition des tâches rend plus difficile un des problèmes majeurs rencontré par les associations dans leurs rapports avec l'administration : celui de *l'information*. Évoqué par M. André Henry, *ministre du temps libre*, dans sa conférence de presse du 7 décembre dernier, reconnu dans tous les services que nous avons rencontrés, le mauvais passage de l'information concerne surtout les petites associations (celles qui ne sont pas rattachées à une fédération), et notamment les plus récentes.

D'autre part, la fréquentation assidue des associations apporte une plus grande cohérence dans la politique suivie par le ministère, ou une conception plus nette du rôle que celles-ci peuvent jouer. Dans tous les ministères, on affirme le souci de voir les associations intervenir comme « acteurs du changement ».

Mais ce souci paraît mieux exprimé, par exemple au bureau de la vie sociale du ministère des affaires sociales. Dans ce bureau, qui reçoit une trentaine d'associations par semaine (il dispose de crédits importants), on compte explicitement sur elles pour *« un développement social à l'image du développement culturel »*. A la direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture, on explique aussi que la revalorisation des aspects sociaux et créatifs de la profession doit s'appuyer sur le développement d'un réseau d'associations.

Autre problème, celui de la décentralisation. Dans les ministères, on reproche toujours aux associations de cultiver *« le fétichisme de l'administration centrale »*, selon l'expression d'un haut fonctionnaire, alors que la plupart des dossiers sont instruits en première instance au niveau régional. On cite ainsi nombre d'exemples de cette attitude : demandes d'arbitrages dans des conflits internes aux associations ou leurs relations avec les collectivités locales, appel direct au ministère de l'*environnement* pour des *questions* d'ordre *purement* local, etc. Rares sont encore celles qui, *dit-on, commencent à prendre conscience de leur force sur le plan régional*.

Dans la mesure où les crédits publics empruntent eux aussi les chemins de la décentralisation, les fédérations et associations à vocation nationale, qui étaient habituées à répartir elles-mêmes également les subventions qu'elles recevaient entre leurs antennes régionales, craignent aujourd'hui des déséquilibres entre les régions, en fonction de leurs ressources.

Dans les ministères, on s'affirme décidé à ne pas céder, et l'on dirige systématiquement les associations vers les administrations régionales locales (délégations régionales à l'environnement, directions régionales de l'action culturelle (DRAC), etc.). Un réseau qui s'enrichit et se renforce avec les centres polyvalents ruraux pour l'agriculture, les *missions* locales pour la *formation professionnelle*, les *assistants techniques aux entreprises culturelles* installés auprès de *chaque* DRAC. ■

DANIEL GARCIA.

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 . . . .

2 . . . .

3 . . . .

4 . . . .

5 . . . .

6 . . . .

7 . . . .

8 . . . .

9 . . . .

10 . . . .

- Prix de la ligne : 25 F T.T.C. (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription paru au *J.O.*
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue *Réaumur*, 75002 PARIS

annonces associations

Appels

L'Association des lauréats

ZELLIDJA

a besoin de regrouper le maximum d'anciens lauréats pour *élargir son action et relancer* efficacement ses Voyages d'Études.
Pour mettre à jour l'annuaire écrivez ou téléphonez sans attendre vos coordonnées personnelles et *professionnelles* à Jean-Michel BLOUZARD, 17, rue de *Javel*, 75015 Paris, tél. (1) 577-59-93.

Association cherche local Paris, *bonnes conditions.*
Mouvement Défense de la Bicyclette (M.D.B.), 43, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris, tél. 206-40-95.

Les Verts Paris (12e) lancent appel urgent à écolos ou symps. parisiens(nes) pour former équipe en vue municipales 1983. (1978 : 14 %). Contact 345-12-04 de 8 h à 22 h.

APPEL URGENT. En vue de la restauration du château d'Avesnes-le-Sec près Cambrai, l'Ass. de Sauveg. rech. BACHES, TUBES 40/49 et RACCORDS (mat. usagé) pour construction d'un échafaudage périphérique. Ce monument du 18e S. ancienne résidence des moines de Cambrai, en instance de *classem.*, est en *réel danger* si des trav. de couvert. et de soutènem. ne sont pas entrepris *rapid. Pr. contact* avec l'Ass. de Sauveg. du Château d'Avesnes-le-Sec, 2, r. Lavoisier, *59119 Waziers, (27) 98-35-08*

Pour interdiction rapide des *pièges à mâchoires, engins torturant* longuement animaux sauvages, chiens et chats. *demandez-nous des formules* de pétition et soutenez notre action. Confédération des *sociétés protection animaux*, 17, pl. Bellecour, 69002 Lyon.

Convocations

Action internat. contre la faim Boulogne tient son ass. gén. *mardi 15 fév. à 20 h 45. Rens.* Ven Kote, 48, quai Le Gallo, 92100 Boulogne (605-05-26).

Créations

Pour VACANCES ÉCONOMIQUES et *confort.* INTERLINK vous propose de partic. à des échanges de RÉSIDENCES en *France et à l'étranger*. INTERLINK, B.P. 1124, 69203 Lyon Ced. 01.

Ouverture cours claquettes enfants le mercredi (20e arr.). Forum du Mouvement 806-68-01

Bridge club organiserait le soir pour ass. tournoi, poss. 20 tables. tél. mat. 520-79-85.

Pour participation honnête et efficace à la vie publique, à tous niveaux, adressez vos observations, suggestions à ECOLO GOS, 9, *rue* Muller, *Paris* (18e). Réponse personnelle écrite ou téléphonée à intéressés sérieux *France et étranger.*

Sessions et stages

Découvrez la méthode suggestopédique en apprenant vite, bien et joyeusement une langue *étrangère. Tél.* 328-22-64.

Le théâtre lyrique nouveau *recrute pour chorales dramatiques*, amateurs intéressés d'opéra. Exp. chorale requise *pour travail avec professionnel.* Adresse 27, rue St-André-des-Arts, Paris-6e, T. 325-49-19

Les différentes étapes de fabrication *d'un imprimé* (conception, composition, photogravure, impression, façonnage), *stage de 3 jours à Paris.* ACCENT TONIQUE, 233-82-20

Stages ski *fond haut plateau* ardéchois (1.200-1.600 m). Initiation et perfectionnement, 6 jours mars ou avril, 905 F tout compris (matériel, enseignement, pension). Réductions pour petits groupes. Centre École La Burle, 07510 *Usclades*, tél. (75) 38-80-18.

Vends 375 F franco cours de *Basic Apple Soft sur 3 disquettes.* Graphisme basse et haute résolution + musique + traduction hexa <=> décimal sur 16 bits, 26 leçons, etc. André Finot, 8, allée Buffon, *91000 Evry-Courcouronnes.*

I.C. prop. initiation à l'informa*tique et au Basic le samedi* (matin ou après-midi) ou encore le soir durée 25 heures, prix : 38 F/H. Lieu Opéra. *Nombreux* autres stages. Pour tous renseignements, tél. 544-06-14.

Assoc. 1901 VELO SPORTS *LOISIRS organise stages de* cyclisme « pour tous » en Ardèche durant vacances *Pâques et été 83 au domaine* du Château de Rouret, 07120 Grospierres.
Tél. : (75) 35-40-00.

Passez vos vacances *du 26-3* au 1-4 en chalet familial Chapelle-en-Vercors Djinns ski piste, *fond, rand., montagne,* chalet 40 places. Ecrire ou tél. (75) 48-20-18. Alt. 1.000 m.

Stage initiation au développement organisé du 5 au 10 avril à INEP *Marly.* Ouvert à jeunes plus 20 ans engagés ou ayant intention s'engager dans action concernant tiers-monde. Écrire S.C.I., 129, rue du Faubourg-*Poissonnière, Paris (9e).*

Unité de formation environne*ment, sport, activités de pleine* nature agréée D.E.F.A. 5 semaines mars, avril, mai, *juin au Parc national de* Sevran (93) et C.P.I.E. Merlieux (02). Age min. 21 ans. ouvert à tous. Progr. à INSTEP Léo-Lagrange, *153, avenue du Maine,* 75014 Paris, tél. 545-67-63.

Techniques journalistiques et secrétariat de rédaction. Le centre de formation pour la presse associative organise 2 stages spécialisés de 8 jours. *Prix de 1.380 à 2.300 F selon* revenus. C.F.D., 5, bd Voltaire, 75011, tél. 357-71-04 (égalem. *stages radio, montage,* photogravure, document., etc.)

Accueil classes vertes stages pension, max. 55 pers., milieu rural. Tél. (4) 451-92-43. APASEC *Brayes*, 60120 Breteuil.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Épargne pour associations

Le groupe bancaire Paribas vient de créer, avec douze organismes à but non lucratif (notamment la Croix-Rouge française, la Fondation de France, la *Fondation pour la recherche médicale*, la Ligue *nationale française* contre le cancer, le Secours catholique), une Sicav (Société d'investissement à capital variable), Épargne associations, pour fournir aux associations et organismes à but non *lucratif un instrument de placement de sommes disponibles à* court et moyen terme. En raison de la législation, le portefeuille de cette Sicav sera constitué d'emprunts d'État et assimilés.

★ Épargne associations, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : (1) 260.35.00.

Chemin de fer

Une association vient de se *créer pour* la sauvegarde du *chemin de fer de Carentan* à Carteret (Manche), l'A.S.C.C.C. Elle milite pour la réouverture de cette ligne, fermée depuis plusieurs années, et pour le maintien des lignes locales.

★ A.S.C.C.C., 51, route de Saint-Germain, 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Téléphone : (3) 460-80-20.

PUBLICATIONS

Occitanisme et culture

Le *mouvement socialiste* et autonomiste occitan *Volem viure al pais* a lancé un bulletin trimestriel (15 F le numéro) *« de formation, d'échanges et de réflexion », Dralhas.* Celui-ci se veut ouvert à tous ceux, militants ou non, occitanistes et autres, qui peuvent *« aider à faire naître une réflexion occitane collective et ouverte sur le monde ».* L'occitanisme, expliquent ses animateurs, peut jouer un rôle de *« catalyseur d'idées pour une société et une culture autres. »*

Au sommaire du premier numéro, *Dralhas* publie un dossier sur la Communauté économique européenne, des articles en *français ou en occitan sur la* S.N.C.F. face à la régionalisation, les femmes et la politique, la concurrence et l'inflation.

★ *Dralhas.* Direction : Christian Oyarbide, 67, rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris.

RENDEZ-VOUS

Pédagogie, art, animation

L'Union nationale d'associations à vocation artistique et culturelle (UNAVAC-Art et culture) organise les 18 et 19 février à l'Institut national d'éducation populaire, 11, avenue Willy-Blumenthal, Marly-le-Roi (Yvelines), des journées *d'études sur les thèmes suivants : pédagogie des techniques artistiques, l'animateur et l'animation, les relations internationales.* L'UNAVAC *rassemble* vingt-trois associations qui se consacrent à la formation à la pratique artistique (musique, danse folklorique, théâtre, marionnettes, photo, cinéma...) et à la création pendant les loisirs, ainsi qu'à l'animation et à la diffusion des œuvres créées.

★ UNAVAC, 12, *rue* Jacob, 75006 Paris. Tél. : (1) 633-20-21.

CONSEILS

Le groupement d'intérêt économique (G.I.E.)

C'est une ordonnance du 23 septembre 1967 qui a institué le *Groupement d'intérêt économique, dont le but est* de permettre à *ses* membres de mettre en commun un certain nombre de moyens pour faciliter et réaliser leur activité économique, sans que la recherche et le partage des bénéfices constituent sa finalité.

Ainsi défini, il se situe entre la société dont la définition a été élargie par la loi du 4 janvier 1978 : mise *en commun de biens ou d'industrie*... en vue *« de profiter de l'économie qui pourra en résulter »* – et l'association qui demeure, selon l'article premier de la loi du 1er juillet 1901, une mise en commun de connaissances et d'activités, *« dans un but autre que de partager des bénéfices ».* Ainsi, par exemple, deux ou plusieurs associations, ayant des objets ou différents ou complémentaires, éditent chacune pour ce qui la concerne des publications (livres ou publications périodiques), elles peuvent constituer un G.I.E. *d'édition et de diffusion.* Ce G.I.E. leur permettra d'obtenir des avantages financiers, tant au point de vue de l'impression qu'à celui de la distribution ou du routage, sans qu'aucune d'elle abandonne son identité et sans que le groupement en tant que tel réalise et partage des bénéfices.

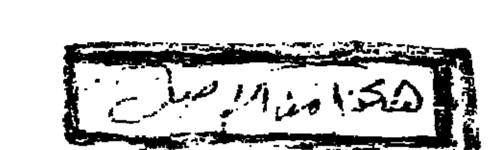
Par contre, et nous insistons sur ce point, les membres du G.I.E. sont solidairement responsables à l'égard des tiers, répondant ainsi aux obligations du code civil (article 1857 et suivants) concernant les contrats. La rédaction du contrat constitutif d'un G.I.E. n'a pas de modèle imposé par les textes. *Cependant, l'article 6* de l'ordonnance de 1967 *précise qu'il doit comprendre obligatoirement le nom du* groupement, les nom, raison *sociale*, forme juridique, adresse *du domicile* ou siège de chacun des membres, la durée envisagée, l'objet et l'adresse du siège du groupement.

Les règles mêmes sont laissées à l'initiative des fondateurs. Restent *les moyens de financement.* Si le G.I.E. *s'est constitué sans capital, le contrat pourra prévoir*, par *exemple*, le *versement de cotisations et leur* mode d'évaluation ou les versements en compte courant. C'est le cas le plus fréquent pour les associations qui constituent un G.I.E., bien que les membres aient la possibilité d'apporter en jouissance des éléments d'actif (locaux, mobilier, matériel, etc.), ces apports revenant tout naturellement à leurs propriétaires en cas de dissolution sans paiement des droits élevés de mutation.

Enfin, le contrat *est enregistré au greffe du tribunal de commerce et* c'est à partir de son immatriculation et de *l'insertion au Bulletin officiel des annonces* commerciales que le G.I.E. devient une nouvelle personne morale distincte de ses constituants jouissant de la pleine capacité juridique. Ainsi le G.I.E. constitue un outil, encore mal connu et peu utilisé, au service des associations dont une partie de l'activité revêt un caractère économique et qui ont le souci de la démarquer de celle dont la non-lucrativité est évidente et ne peut être mise en doute. ■

★ Cette *rubrique est rédigée par Service-Associations, association* selon la loi de 1901, 24, *rue de Prony*, 75017 *Paris*. Tél. : 380-34-09. Télex : Servass 650 344 F.





Rien ou presque rien de particulièrement alléchant cette semaine. Certes, M. Cyclopède est de retour, mais cette minute cocasse ne saurait contenter notre appétit d'émissions inédites. La série en cours sur FR 3, « Le fou du désert », continue son chemin tant bien que mal malgré les chaleurs tropicales qui l'accablent parfois. Une autre fait son entrée, sur TF 1, tout aussi copieuse (six épisodes), énergique comme son titre en témoigne : « Quelques hommes de bonne volonté ». C'est une grande fresque, où il manque, pourtant, trop de personnages attachants de l'œuvre de Jules Romains. Voilà tout.
Côté nouveauté, FR 3 propose un magazine littéraire, en direct, signé Jérôme Garcin. « Boîte aux lettres » constitue, peut-être, l'événement de la semaine.

Feuilleté de bons sentiments

HOMME moralement et presque physiquement négatif, monsieur Chafouin, célibataire endurci, est, ce soir, d'une humeur exécrable. Regarder le dernier épisode de *Merci Sylvestre* le met hors de lui. Il n'y en a que pour la famille !, crie-t-il à l'adresse de son chien Félix. Allons au cinéma !

Monsieur Chafouin n'a pas tout à fait tort. Un beau jour, il y a bien longtemps, la famille est entrée silencieusement dans les couloirs du petit écran pour en faire son quartier privilégié. Personne n'osa l'en déloger. Au contraire, quelle aubaine ! Depuis, elle s'étend et se répand tout au long des lignes de programmes, des émissions de l'après-midi à celles du dimanche, en passant par les « tables rondes » du soir, ou pères, mères et enfants regardent leurs problèmes ficelés en reportages, magazines, etc.

L'une des manières de mettre en scène la famille est la fiction, le cinéma, mais surtout le feuilleton, le feuilleton familial, devenu un genre concurrent du western, du policier ou de la série d'aventures. Découpés en épisodes de six, douze ou vingt-quatre pour les grandes fresques américaines, sa forme semble être parfaitement adaptée pour raconter, lentement, l'évolution d'une famille. Le scénario est presque toujours le même : on prend une famille suffisamment idéale (issue des hautes classes sociales ou moyennes), pour constituer un modèle à suivre. On lui fait traverser maintes épreuves – sentimentales ou financières – pour tester sa consistance, son unité. La famille est déchirée pendant les épisodes intermédiaires et se retrouve unie comme jamais, quand l'histoire se termine.

Noblesse oblige : nous commencerons notre voyage au pays des feuilletonnades par le genre le plus ancien, par la tradition de la saga, vieille comme la télévision. Qui dit saga pense immédiatement haut lignage parental, remontée dans les temps les plus lointains, racines de l'humanité. On pense aussi à ces chefs-d'œuvre plusieurs fois rediffusés comme *la Dynastie des Forsythe*, *les Gens de Mogador* ou *Au plaisir de Dieu*.

Confortablement installée dans un château millénaire, une famille ancestrale parcourt l'histoire, une grande famille qui affiche toujours complet : père, mère, oncle, tante, cousins, accompagnés de leur nombreuse progéniture, seront sous la tutelle d'un homme fort, presque éternel comme le chêne qui l'abrite. Le patriarche, un peu « macho », grand timonier, volontiers moralisateur et garant de l'unité de la famille, impose sa loi sur la tribu et ramène les brebis égarées au bercail. La mère, bonne comme le pain, douce comme le lait qu'elle dispense sans compter à ses nombreux enfants, est celle qui, par ses qualités (son instinct maternel surtout), complète celles essentielles de l'homme : mère est ici synonyme de louve.

L'univers de la saga est une citadelle fermée à double tour. Le monde extérieur n'y pénètre que très rarement, sinon pour y faire des vagues. Le patriarche lui claque la porte au nez. L'histoire, qui sert de toile de fond, lui joue parfois de sales tours, mais la saga retombe toujours sur ses mille pattes.

Vivre au sein de ce petit monde de hobereaux hanté par les problèmes généalogiques serait proprement insupportable. Pourtant, sa solidité, son ordre font rêver bon nombre de téléspectateurs, nostalgiques de la tribu primitive, mythique, où tous les membres vivent ensemble, au chaud, près du sein maternel. Il est vrai qu'on n'est jamais seul, qu'on ne meurt jamais et que, si d'aventure on s'identifie aux personnages, on a vite le sentiment de sortir de la cuisse de Jupiter. C'est un vrai plaisir, dont il ne faut pas se priver.

De la saga au « soap opera », les recettes du feuilleton familial n'ont guère changé : priorité absolue aux valeurs traditionnelles, aux vertus domestiques.

Père « cool », femme potiche

Milieu des années 70 : la crise économique et de société souffle aussi sur le feuilleton. Mais elle n'entame pas son solide optimisme. Le feuilleton s'acclimate, se transforme, bref se met aux goûts du jour. Les patriarches ennuyeux, les tatas-confiture tombent dans les oubliettes de leur château en ruines. On laisse l'histoire des siècles de côté pour glisser dans le monde d'aujourd'hui ; on quitte la campagne fleurie pour installer ses pénates dans un pavillon de banlieue ou dans un appartement bourgeois.

Maintenant, les choses sont claires. Le feuilleton nouveau, qui ne peut loger l'intégralité de la tribu d'origine, réduit au strict minimum le nombre de ses membres. *« Chacun pour soi »*, tel est le mot d'ordre. Papa, maman, le fiston, pour assurer la continuité du nom, et deux filles pour les besoins de l'intrigue (comment bien les marier ?), sans oublier l'animal domestique, *personnage à part entière : voici désormais les* acteurs du feuilleton d'intérieur, du « soap opera », terme utilisé par les Américains pour désigner le genre. Le « soap opera », produit de la société de consommation, change de registre, passe du mode « tragique », propre à la saga, à la comédie légère, garde bien évidemment son velouté de bons sentiments, indispensable à sa consistance (sois honnête, gagne ta résidence secondaire à la sueur de ton front !).

Avec cette nouvelle forme (pensons au *Chef de famille* de Nina Companeez, à la mémorable *Famille Fenouillard* ou encore à *l'Esprit de famille* récemment diffusé sur TF 1) naît un autre modèle familial, qui n'est plus celui de la dynastie ou du clan, mais de la famille-refuge, lieu d'abondance matérielle et de richesse affective. Son ennemi est toujours le monde extérieur, plus présent que jamais, mais qu'il évite, en l'éludant tout bonnement. Le père, moins fort en gueule, devient bienveillant, « cool », la mère, tout aussi mère-poule, se fait à l'occasion femme-potiche. Tous deux, unis pour le meilleur et encore pour le pire, auront, pour seule préoccupation, l'épanouissement de leurs turbulents chérubins. Il peut, certes, arriver que l'un des conjoints s'aventure sur les chemins d'amours illégitimes, mais l'épisode suivant le sanctionne avec la sévérité qui s'impose...

En fin de compte, il semble que, à peu de choses près, la saga comme le « soap opera », poursuivent inlassablement le même but avoué, celui de promouvoir, contre vents et marées, les valeurs familiales traditionnelles, de les enraciner dans un terroir, comme le fait la fresque campagnarde, peut-être pour conforter le téléspectateur dans un sentiment de confiance et d'optimisme souvent proche de la béatitude. Le feuilleton y parvient-il ? C'est une autre histoire. Une chose est sûre : en voir quelques-uns, incidemment, peut être intéressant : les voir tous, les uns après les autres, peut rendre idiot. ■

MARC GIANNÉSINI.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR,
★★ GRAND FILM

JEUDI 17 FÉVRIER

LE FANFARON ★★

Film italien de Dino Risi (1962), avec V. Gassman, J.-L. Trintignant, C. Spaak, C. Gora, L. Angiolillo.
FR3, 20 h 40 (environ 100 mn).

Un homme mène sa vie comme une fantaisie perpétuelle, fanfaronne, entraîne avec lui, dans une randonnée de deux jours, un jeune étudiant introverti, resté à Rome un 15 août. C'est une « comédie italienne », signé Dino Risi, tout juste remarquée lors de sa première sortie, en France, en 1963, et, depuis, réévaluée. Vittorio Gassman, qu'on dirait presque volontairement cabotin, veut apprendre la vie facile, gaie, illusoire, à Jean-Louis Trintignant, formant avec lui un étonnant contraste. Il se fait son destin. Le film avance au gré des caprices de Gassman. On dirait une partie de saute-mouton, d'anecdote en adecdote, mais, peu à peu, le ton change, l'humour grince, la vérité des êtres se révèle. Le style de Parfum de femme *était déjà là. Dommage que ce* Fanfaron *ne soit pas présenté en version originale.*

VENDREDI 18 FÉVRIER

MOI, UN NOIR (Treichville) ★

Film français de Jean Rouch (1957), avec O. Ganda, P. Touré, A. Maige, A. Dembe, K. Daoudou.
A 2, 23 h 5 (70 mn).

Ils se sont attribués les noms de Edward G. Robinson, Eddie Constantine ou Tarzan parce que cela leur donne une personnalité importante. Mais ce sont des paysans nigériens, venus chercher fortune à Abidjan, échoués dans le quartier noir de Treichville, déracinés dans la civilisation moderne des Blancs. Ils ont joué leur propre rôle en improvisant le film avec Jean Rouch, qui les filmait (caméra 16 mm et magnétophone), les laissait aller et venir, et tenir les propos qui leur passaient par la tête. Le document ethnographique est devenu psychodrame, l'ethnologue a découvert le cinéma, son cinéma. Il a donné, du coup, un élan aux films, aux cinéastes africains. Les personnages réels de Moi, un Noir *évoluent entre la vérité et le fantasme. Rouch reçut, pour cette œuvre insolite, le prise Louis Delluc 1958.*

LUNDI 14 FÉVRIER.

LE SECRET DE LA PLANÈTE DES SINGES ★

Film américain de Ted Post (1970) avec F. Franciscus, C. Heston, K. Hunter, M. Evans, L. Harrison.
TF 1, 14 h 10 (90 mn)

Les singes évolués du roman d'anticipation de Pierre Boulle ont connu bien des aventures cinématographiques depuis le succès de la Planète des singes, réalisé par Franklin Schaffner. *« Le film de Ted Post, deuxième de la série, utilise la science-fiction, traditionnelle et spectaculaire pour lancer un cri d'alarme contre le danger nucléaire...en 3 955. »*

LE CAVE SE REBIFFE.

Film français de Gilles Grangier (1961), avec Jean Gabin, M. Biraud, M. Carol, B. Blier, F. Rosay, G. Leclerc.
TF 1, 20 h 35 (environ 100 mn).

Les grosses ficelles d'une série noire, inspirée d'Albert Simonin, dialoguée par Michel Audiard et illustrée par Gilles Grangier. On a déjà souvent vu le Cave se rebiffe *à la télé. Mais il y a, Gabin en tête, une belle équipe d'acteurs et d'actrices populaires.*

MARDI 15 FÉVRIER

YAKUSA ★

Film américain de Sydney Pollack (1974) avec R. Mitchum, T. Ken, B. Keith, K. Keiko, O. Eiji.
A 2, 20 h 40 (107 mn).

Une spécialité japonaise, le film de yakusa (gangsters contrôlant les trafics illégaux), revue et corrigée par Sydney Polack, grâce à un scénario complexe et à une mise en scène de film noir américain. Mitchum, venu à Tokyo pour aider un ancien copain de la guerre du Pacifique, est pris dans une violente aventure qui l'amène à respecter et à adopter le code d'honneur des « mafiosi » nippons.

GUERRE ET PAIX. — Deuxième épisode : NATACHA ★

Film soviétique de Serge Bondartchouk (1962-65), avec L. Savelieva, S. Bondartchouk, V. Tikhonov, V. Lanovoi.
FR 3, 20 h 35 (80 mn).

Natacha Rostova, rêveuse et fantasque adolescente, a grandi et trouble les cœurs masculins. Pause intimiste et psychologique — en attendant l'invasion napoléonienne de 1812 — dans l'adaptation du roman de Tolstoï. C'est le temps de l'amour, des bals, de la chasse au loup, avec un brin de folklore paysan. Avantage à L. Savelieva dans le rôle de Natacha.

DIMANCHE 20 FÉVRIER

MAX ET LES FERRAILLEURS ★

Film français de Claude Sautet (1971), avec M. Piccoli, R. Schneider, B. Bresson, G. Wilson, F. Périer.
TF 1, 20 h 35 (environ 85 mn).

Retour du couple vedette Piccoli-Schneider, après le succès des Choses de la vie. *Mais Sautet, cette fois, a réalisé un solide film policier et psychologique, où Piccoli est un flic organisant (il a ses raisons) une provocation contre de petits truands et Romy, une prostituée préservant farouchement son indépendance, figure nouvelle qui brise un stéréotype du cinéma français.*

JOHNNY EAGER ★

Film américain de Mervyn Le Roy (1941), avec R. Taylor, L. Turner, E. Arnold, Van Heflin, R. Sterling.
FR 3, 22 h 30 (environ 90 mn).

Titre français, Johnny, roi des gangsters, *juste, pour un coup. On n'en est pas encore réellement au film noir. Mervyn Le Roy garde l'héritage des années 30 et de son* Little Caesar, *avec héros du crime. Robert Taylor y tient un contre-emploi assez surprenant. Le gangster, c'est lui, autoritaire et rusé, menant des affaires en sous-main, séduisant Lana Turner qui n'a rien, ici, d'une femme fatale.*

Les soirées de la semaine

	LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16	JEUDI 17	VENDREDI 18	SAMEDI 19	DIMANCHE 20
TF 1	**20 h 35 Film : Le cave se rebiffe**, de G. Grangier. **22 h 15 Magazine santé : les vaisseaux sanguins.**	**20 h 35 Le Théâtre de la mer**, de S. Vannier. **21 h 35 Variétés : Palace nº 1 : rock.** **22 h 40 Court métrage.**	**20 h 35 Les mercredis de l'information : La piste Ho Chi Minh.** **21 h 35 Gala de l'UNESCO pour l'enfance handicapée.** **22 h 35 Court métrage : l'Ephémère.**	**20 h 35 Téléfilm : Un adolescent d'autrefois.** Une adaptation d'un roman de François Mauriac, signée A. Michel. **22 h 15 Document : les mauvais démons.**	**20 h 35 Variétés : Formule 1**, Mireille Mathieu et Bobby Ewing. **21 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté**, d'après J. Romains. **22 h 40 Signe particulier : Néon**, une enquête de C. Kimmerlin.	**20 h 35 Série : Dallas.** **21 h 25 Droit de réponse**, de M. Polac : les bidasses. **22 h 50 Magazine de cinéma : Etoiles et toiles**, de F. Mitterrand. Policiers, la filière française.	**20 h 35 Film : Max et les ferrailleurs**, de C. Sautet. **22 h 30 Magazine culturel : Pleins feux**, de J. Artur et C. Garbisu.
A 2	**20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Roméo et Juliette.** Opéra de Gounod, direction musicale Alain Lombard.	**20 h 40 Film : Yakusa**, de S. Pollack. **22 h 30 Magazine : Lire c'est vivre** : les frères de Soledad, de G. Jackson.	**20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.** Avec M. Pierre Mauroy, premier ministre. **22 h 10 Magazine : Moi... je**, réal. B. Bouthier : S.O.S. ; Viens chez moi, j'habite chez mes parents, etc.	**20 h 35 Magazine : L'histoire en question**, d'A. Decaux : la manifestation du 6 février 1934 place de la Concorde... **21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.** Joe Jackson, Haute tension...	**20 h 35 Feuilleton : Capitaine X**, de B. Gantillon. **21 h 35 Apostrophes** : de B. Pivot : Portraits. **23 h 5 Film : Moi, un Noir**, de Jean Rouch.	**20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.** **21 h 50 Série : Théodore Chindler.** **22 h 50 Histoires courtes :** Jamais de la vie.	**20 h 35 Variétés : Chantez-le moi.** **21 h 40 Série documentaire** : Roule... routier : dans les Balkans. **22 h 30 Magazine : Désir des arts**, de C. Hudelot.
FR 3	**20 h 35 Série : Le fou du désert.** **21 h 55 Magazine de la mer : Thalassa.** **22 h 35 Prélude à la nuit :** Telemann.	**20 h 35 Film, Guerre et paix** (2e partie), de S. Bondartchouk. **22 h 15 Prélude à la nuit :** Schubert.	**20 h 35 Variétés : Cadence 3.** **22 h Document : le fou de Buffon**, réal. C. Vajda. **22 h 55 Prélude à la nuit :** Schubert.	**20 h 40 le Fanfaron**, de Dino Risi. **22 h 40 Mémoires de France : Le Poitou protestant.** **23 h 40 Prélude à la nuit :** Schubert.	**20 h 35 Le nouveau vendredi : Valérie, l'enfant qui devait mourir.** **21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3.** **23 h Prélude à la nuit :** Schubert.	**20 h 35 Tous ensemble : L'Oiseau-Lyre.** **21 h 30 Série : Jackie et Sarah.** **22 h 10 Musiclub :** Bela Bartok.	**20 h 35 Magazine littéraire : Boîte aux lettres**, de J. Garcin. **21 h 55 Espace francophone** : Spécial Liban. **22 h 30 Film : Johnny Eager**, de M. Le Roy. **0 h 05 Prélude à la nuit.**

TÉLÉVISION

Série

Une saga monumentale mais déséquilibrée

UNE *énorme production ! On sent les* moyens, l'ambition. Mais quelque chose manque, à l'évidence, pour tenir ensemble ces six épisodes qui traversent vingt-cinq ans d'histoire – de 1908 à 1933 – avec une multiplicité *de personnages, de climats, de milieux, tout ce* foisonnement de vies humaines, de destins individuels pris dans le grand champ collectif d'une histoire *en mouvement.* Ce *« puissant maelström »,* dit Marcel Jullian, qui a adapté pour la télévision cette saga monumentale, que Jules Romains avait écrite selon la méthode esthétique qu'il avait créée et qui fit école – l'unanimisme.

Le programme en était simple : il consistait à prendre comme matière la vie des groupes, du plus grand au plus petit (ville, village, rue, théâtre, *église, usine, banquet...), les rapports sentimen*taux et sensuels de l'individu à ces groupes, et la religion de l'unanime (effort pour donner aux groupes encore naïfs la conscience, la notion de leur unité vivante). Marcel Jullian et François Villiers n'ont pas tout gardé, bien sûr, des vingt-sept volumes et des trois cents personnages qui composent l'œuvre. Ils ont choisi, parmi les intrigues, *celles qui leur paraissaient révélatrices, et ils ont* laissé la porte ouverte à la possibilité d'introduire à tout moment d'autres épisodes...

Vingt-cinq ans d'histoire, dominée par la grande menace de la guerre, le développement des idées socialistes, la tentation anarchiste, l'Action française. *Vingt-cinq ans,* avec de formidables changements de société. Le pétrole, la presse, les milieux politiques, les affaires, mais aussi le petit peuple, la province, la classe ouvrière. Marcel Jullian a voulu rendre les différents climats moraux et psychologiques, *les atmosphères particulières à travers des* personnages qui ont des problèmes de conscience, des passions, et qu'on retrouve (mais pas toujours) d'un *épisode à l'autre. Il a adopté un procédé assez* habile : la présentation par eux-mêmes des personnages qui entrent dans le champ. Le fil conducteur – l'amitié de deux jeunes normaliens dont on suit les destinées – l'est moins. Mais la grande faiblesse de cette *adaptation-fleuve, c'est le déséqui*libre entre les tons, les caractères.

Marcel Jullian ne s'est intéressé qu'à quelques *personnages. Il a été fasciné, on le sent, par Qui*nette, ce libraire-relieur poussiéreux qui se transforme peu à peu en assassin maniaque et insolent (Jean-Claude Brialy est *extraordinaire* dans ce rôle !), par Haverkamp aussi (Daniel Ceccaldi), financier cynique. Ceux-là ont une dimension humaine, une épaisseur, un poids, une crédibilité. Ils finissent par se détacher complètement de ceux qui ne sont là, *semble-t-il,* que pour illustrer des idées et qui restent – c'est dommage – des esquisses.

CATHERINE HUMBLOT.

★ QUELQUES HOMMES DE BONNE VOLONTÉ, TF 1, le vendredi, à partir du 18 février, à 21 h 40 (six épisodes d'une heure chacun).

Le délire de Pierre Desproges

L*A projection, on ne sait pourquoi, était floue. « C'est exprès »*, a dit Pierre Desproges, dans le noir, avec cette qualité d'humour, le deuxième degré, qui est une manière élégante de cacher une volonté de tout passer à l'acide sulfurique, *les idées reçues et celles auxquelles il ne faut* pas toucher, les clichés du langage et ceux du comportement quotidien, les dogmatismes de toutes sortes, surtout (mais pas seulement !) calotins.

C'est du reste pour cela qu'il récidive. Parce qu'il a reçu, paraît-il, beaucoup de courrier de catholiques après sa première fournée de « minutes nécessaires » en décembre. A partir du 14 février, Pierre Desproges reprend chaque jour ses expériences *in vitro* et ses petits conseils pratiques mis *en images pour vérifier si « Sa Sainteté est sérieuse comme un pape »*, pour *« égayer une veillée funèbre »*, pour *« rentabiliser la colère de Dieu »* ou *« sauver la République en tirant les Rois »*. Associations d'idées, jeux de mots volontairement (?) approximatifs, glissement du mot à l'image, c'est un fourre-tout très délirant, inégal, qui va du vaseux au poétique doux et frais. C'est un comique *qui joue sur la répétition ou la surprise avec un sens* des formules simples et compliquées, selon le besoin : *« Il arrive que l'homme se réfugie en petits tas moroses pour observer une minute de silence »* ou *« il existe des milliers de fausses Jocondes alors qu'en revanche le nombre de vraies Jocondes est beaucoup plus restreint ».*

Pierre Desproges a toujours l'air imperturbable, avec son nœud papillon et son costume noir. Et il y *a toujours – c'est même ce qu'il y a de mieux –* la même pendule qui ouvre et clôt cette minute. Une pendule-lune à l'air bizarre – elle lui ressemble – sourcils en accents circonflexes, les yeux pétillants sous des paupières alourdies, un sourire indéterminé qui hésite entre le pessimisme morose, un côté roublard (et même un rien pervers) et quelque chose d'absolument pur et enfantin.

C. H.

★ LA MINUTE NÉCESSAIRE DE M. CYCLOPÈDE, FR 3, chaque jour ou presque, à partir du 14 février, 20 h 33 (1 minute environ...).

LUNDI 14 FÉVRIER

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 *(info.)*.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Les après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui (et à 15 h 40).
14 h 10 Film : le Secret de la planète des singes, de Ted Post.
17 h 20 Croque-Vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Film : le Cave se rebiffe, de Gilles Grangier.
22 h 15 Magazine santé : Les vaisseaux sanguins.
D'Igor Barrère et E. Lalou.
L'étude du « sang circulant » et des éléments qui entraînent la coagulation et les maladies cardiovasculaires.
23 h 15 Journal.

A 2

12 h 5 Journal *(et à 12 h 45)*.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : la Vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : le Retour du Saint.
15 h 55 Reprise : Apostrophes.
(Diffusé vendredi 11 février.)
17 h 10 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Roméo et Juliette, opéra de Gounod, *direction* musicale A. Lombard, mise en scène G. Lavaudant. Avec N. Shicoff, B. Hendricks, F. Voutsinos, Y. Bisson.
23 h 10 Journal.

FR 3

18 h 10 Messages.
Une émission du ministère des P.T.T.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement des radicaux de gauche.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 34 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
(Lire notre article ci-contre).
20 h 35 Série : Le fou du désert.
De J.-M. Charlier. Réal. : C. Brule, adapt. Cl. Brule, réal. J. Trefouël, avec M. Carrière, R. Pellegrin, F. Giorgetti...
N° 2, le secret des sables : Conrad Killian, géologue et aventurier, réussit à gagner Tamanrasset, pendant qu'à Paris on lui reproche d'avoir provoqué un incident de frontière avec Mussolini. A suivre... Un sujet passionnant, moyennement mis en image.
21 h 35 Journal.
21 h 55 Magazine : Thalassa.
La « Jeanne », génération 83.
22 h 33 Une minute pour une image.
L'album de photos d'Agnès Varda.
22 h 35 Prélude à la nuit.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h 45, Benny Hill Show ; 20 h, Hit-Parade ; 21 h, *le Prisonnier d'Alcatraz*, film de John Frankenheimer.
- T.M.C., 19 h 10, Sports-loisirs ; 19 h 35, Feuilleton : Joëlle Mazart (2e épisode) ; 20 h 35, *Emile Zola* (3e partie), « Cannibales... ! » de S. Lorenzi.
- R.T.B., 20 h, *Ladies and Gentlemen*, film de Benoît Lamy.
- TÉLÉ 2, 18 h 5, Feuilleton : Anna Karénine ; 19 h, Lundi sports ; 20 h, La bonne aventure ; 20 h 30, Chansons souvenirs.
- T.S.R., 20 h 05, Spécial cinéma ; 23 h, L'antenne est à vous.

MARDI 15 FÉVRIER

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 *(info.)*
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
17 h 20 Croque-vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 35 Téléfilm : le Théâtre de la mer.
Scénario et réal. S. Vannier, avec J. Fresson, T. Bale, T. Gimenez.
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 35 Variétés : Palace n° 1.
Emission de G. Saguez.
H. O'Connors, le groupe Sparks, le groupe Marquis de Sade, J. Dury.
22 h 40 Court-métrage.
Un amour fraternel. (Rediff.)
23 h 10 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Le retour du Saint.
15 h 50 Reprise : Chantez-le moi.
(Diffusé le 13 février, à 20 h 35).
17 h Entre vous, de L. Bériot.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Film : Yakusa.
De Sydney Pollack.
22 h 30 Magazine : Lire c'est vivre.
De P. Dumayet. *Les Frères de Soledad*, un livre de George Jackson.
L'histoire du Noir américain, George Jackson, arrêté à dix-huit ans, en 1960, détenu et abattu à la prison de Saint-Quentin (Etats-Unis).
23 h 25 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Scène de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 33 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
(Lire notre article ci-contre.)
20 h 35 Film : *Guerre et paix* (deuxième partie).
De Serge Bondartchouk.
21 h 55 Journal.
22 h 13 Une minute pour une image.
d'Agnès Varda.
22 h 15 Prélude à la nuit.
Winterreise, *de F. Schubert, avec D. Fischer-Dieskau, baryton, et A. Brendel, piano.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h 45, Batman ; 20 h, *le Grand Frère* ; 21 h, *Et la Terre survivra*, film de Douglas Trumball.
- T.M.C., 18 h 45, Les conseils de Silore ; 19 h 35, *Cosmos 1999* ; 20 h 35, *Campus* (noir et blanc) film de Buster Keaton.
- R.T.B., 20 h, Feuilleton Flamingo road ; 20 h 50, Minute papillon ; 21 h 50, Grâce à la musique : Schumann.
- T.S.R., 19 h 10, Le dernier mot ; 20 h 05, Dallas ; 20 h 55, Trois graveurs engagés ; 21 h 45, Jean Keller hals ; 22 h 30, Hockey sur glace.

MERCREDI 16 FÉVRIER

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier : journaliste.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 32 Tirage du Loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information : la Piste Ho-Chi-Minh.
Magazine présenté par A. Denvers, réal. J. Kanapa.
En 1954, le Vietnam est coupé en deux. Le régime communiste d'Ho-Chi-Minh, partisan de l'unification du pays, décide de créer un axe de pénétration d'Hanoï à Saigon. L'équipe de TF 1 a recueilli des documents inédits.
21 h 35 Gala de l'UNESCO pour l'enfance handicapée.
Hommage à Galina Oulanova.
Au programme Galina Oulanova, « la Péri », grand pas de deux de « la Belle au bois dormant » Isadora.
22 h 35 Court métrage : l'Ephémère, d'A. Lanoe.
22 h 55 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
« Bivouac chez les pygmées. »
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
16 h Football : Portugal-France.
17 h 45 Platine 45.
Avec : Survivor, Gilles Dorléac, etc.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : L'heure de vérité
De F.-H. de Virieu.
Avec M. Pierre Mauroy, premier ministre.
22 h 10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : S.O.S.... ; l'épreuve du feu ; viens chez moi, j'habite chez mes parents ; le son du mois ; Etienne et Elodie.
23 h Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 34 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
(Lire notre article ci-contre)
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de G. Lux, L. Milcic et P. Danel.
Autour de Julien Clerc et ses musiciens, Kim Wilde, le groupe Chagrin d'amour et Richard Gotainer.
21 h 40 Journal.
22 h Document : Le fou de Buffon.
De J. Hiver, réal. C. Vajda, avec J. Dacqmine, B. Pillot, A. Moya. Coproduction ministère de la culture.
La restauration des forges de Buffon en Bourgogne, avec son maître-d'œuvre François Davraut, un fou de Buffon, l'auteur de l'Histoire naturelle : une rencontre du XVIIIe siècle.
22 h 53 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.
22 h 55 Prélude à la nuit.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h 45, Feuilleton : Tom Sawyer ; 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, *La Scoumoune*, film de José Giovanni.
- T.M.C., 18 h 45, Conseils de Sylvie ; 19 h 35, Feuilleton : La croisière s'amuse ; 20 h 35, *Professionnel pour un massacre*, film de Nando Cicero ; 22 h 10, Variétés.
- R.T.B., 20 h, Risquons tout ; 20 h 55, Variétés : Chansons à la carte ; 21 h 50, Écritures.
- TÉLÉ 2, 18 h 5, Feuilleton : Anna Karénine ; 19 h, La pensée et les hommes ; 22 h, Sports.
- T.S.R., 20 h 5, Cœur en fêtes ; 21 h 10, Magazine de la science : Téléscop ; 22 h 10, Célébrer la réconciliation.

JEUDI 17 FÉVRIER



TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 A tout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : La déclaration de ressources.
16 h 30 Croque-Vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Un adolescent d'autrefois.
D'après le roman de François Mauriac, adaptation M. Suffran, réal. A. Michel, avec M. Robinson, J.-P. Klein.
Heurs et malheurs d'un adolescent au début de ce siècle, prisonnier de la propriété de Maltaverne et de l'éducation de ses parents...
22 h 15 Document : les Mauvais démons.
Emission d'H. Glaeser, avec M. Condé, A. Fontaine, L. Poliakov, etc.
(Lire notre article ci-contre.
23 h 10 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Téléfilm : les Ménestrels du Mississipi.
de R. Shapiro, réal. W.A. Graham.
La difficile émancipation des artistes noirs américains à la fin du siècle dernier.
16 h 45 Magazine : Un temps pour tout. Réal. J.-P. Spiero.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
La C.G.T.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : L'histoire en question, d'A. Decaux.
Le 6 février 1934, une manifestation place de la Concorde dégénère en affrontement sanglant :
21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Houba-Houba, avec Joe Jackson ; magazine de la vidéo ; etc.
23 h 25 Journal.

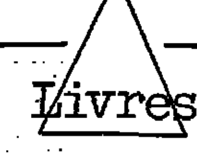
FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma-passion.
De Marie-Christine Barrault.
20 h 40 Film : le Fanfaron.
de Dino Risi.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Mémoires de France.
Emission de Pascal Ory.
Le Poitou protestant au péril des dragons, avec MM. André Tiercet, étudiant en théologie protestante, et Jean-Pierre Richardot, journaliste.
23 h 37 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Winterreise, *de F. Schubert, avec D. Fischer-Dieskau, baryton, et A. Brendel au piano.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., *18 h* 45, Quand tout était pourri-re-ra ; 20 h, Dallas ; 21 h, A vous de choisir : *Zoulou*, film de Cyril Endfield ou *Airport*, film de George Seaton.
- T.M.C., 18 h 45, Les conseils de Sylvie ; 19 h 35, Série : Fachoda ; 20 h 35, *Un matin rouge*, film de Jean-Jacques Aubianc ; 22 h 05, Déclics.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *Ten*, film de Blake Edwards.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent : La vie au quotidien en Chine ; 21 h 10, *Jeu de massacre*, film d'Alain Jessua ; 22 h 55, Manhattan Transfer.

TÉLÉVISION



Livres

Une émission littéraire sur FR 3

LE début de l'année a vu naître de nombreux magazines sur les trois chaînes. Cette fois un magazine littéraire, *« Boîte aux lettres »*, le premier du genre sur la troisième chaîne, en direct, à 20 h 35, à partir du dimanche 20 février. Composé de huit rubriques, dont quelques-unes ont la forme de reportages, il est animé par Jérôme Garcin, qui avait dirigé la partie littéraire d'un *« Ouvert le dimanche »*, disparu en décembre 1982. Au sommaire : François Verny, personnalité de l'édition, qui défraya la chronique en septembre dernier, en quittant les Editions Grasset pour Gallimard et Philippe Sollers, auteur de *Femmes*, entre autres participants.

★ **BOITE AUX LETTRES, FR 3, dimanche 20 février, 20 h 35 (60 minutes env.).**

Téléfilm

Une sirène en eau douce

MILÉNA est une séduisante sirène d'intérieur. Plongée dans une piscine sans fond, elle active consciencieusement ses bras-nageoires pour gagner sa vie. Elle flâne d'attraction en attraction sur le champ de foire qui sert de toile de fond au *Théâtre de la mer* de Simone Vannier. Comme toute sirène qui se respecte, elle n'aspire qu'à retrouver son lieu d'origine, la mer, qu'elle n'a jamais vue. Qu'à cela ne tienne, lui dit l'un de ses amis, je t'emmènerai la voir et, une fois vue, Miléna (Joséphine Fresson) disparaîtra à tout jamais dans l'étendue marine.

Le Théâtre de la mer est un beau conte pour enfants. Diffusé à 20 h 35, c'est un petit événement qu'ils ne manqueront pas.

M. G.

★ **LE THÉATRE DE LA MER, TF 1, mercredi 15 février, 20 h 35 (60 minutes env.).**

Musiques

Schubert dans sa plénitude

UN chef-d'œuvre absolu et deux monstres sacrés de la musique : les téléspectateurs mélomanes ont tout intérêt à se précipiter sur leurS magnétoscopes ou à annuler tous leurs rendez-vous de la semaine. En effet, « Prélude à la nuit » *nous offre en feuilleton, du mardi au vendredi*, l'intégrale du *Voyage d'hiver* de Franz Schubert interprétée par Dietrich Fischer-Dieskau et Alfred Brendel.

Composé comme *la Belle Meunière* sur des poèmes de W. Müller, *le Voyage d'hiver* est un cycle de vingt-quatre mélodies achevé en 1827, quelques mois avant la mort de Schubert. Et c'est la mort qui est au centre de cette longue méditation qui oscille entre l'angoisse et la sérénité pour s'achever dans une immobilité glacée.

Peut-on rêver pour une telle œuvre d'une interprétation plus idéale que celle qui réunit le baryton *Dietrich Fischer-Dieskau et le pianiste* Alfred Brendel ? Fischer-Dieskau a été le premier à enregistrer l'intégralité des lieder de Schubert, auxquels il a consacré deux livres essentiels ; et c'est à Brendel que l'on doit la version la plus réfléchie, la plus accomplie des sonates pour piano du même compositeur.

J.-F. L.

★ **LE VOYAGE D'HIVER, FR3, « Prélude à la nuit ». Mardi 15 février, 22 h 15, mercredi 16 février, 22 h 55, jeudi 17 février, 23 h 40 et vendredi 18 février, 23 h.**

Magazine

Qui sont-ils ?

LES démons, qui sont-ils ? *« Ils sont partout »*, écrivait Albert Einstein. Invisibles, sournois, ils livrent le peuple argentin aux mains des militaires, les Corses ou les Italiens à celles du terrorisme, etc. *La liste est longue et la* question que pose Henri Glaeser dans l'émission « Les mauvais démons » ne manque pas d'un certain intérêt.

Le réalisateur a interrogé des intellectuels : journaliste (André Fontaine), historien de l'antisémitisme (Léon Poliakov), dissidents (Jacobo Timerman ou Alexandre Zinoviev), entre autres. Malgré quelques réflexions et témoignages pertinents, cette émission ne résout pas l'énigme : qui sont ces démons ?

★ **LES MAUVAIS DÉMONS, TF 1, jeudi 17 février, 22 h 15 (60 minutes).**

VENDREDI 18 FÉVRIER

TF 1

11 h 15 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (info).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Portes ouvertes : Yoga pour chacun ; payer par chèque.**
16 h 30 **Croque-vacances.**
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Formule 1.**
Émission de M. et G. Carpentier.
Mireille Mathieu et Bobby Ewing, avec E. Fitzgerald, J. Denver, Ch. Aznavour, Ch. Goya.
21 h 40 **Série : Quelques hommes de bonne volonté.**
D'après l'œuvre de J. Romains ; réal. F. Villiers, avec J.-C. Dauphin, J. Blal, J. Barney...
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 40 **Signe particulier : Néon.**
Enquête de Ch. Kimmerlin ; réal. E. Calmel.
Le néon, découvert en 1910, comme objet utilisé par les artistes Piotr Kowalski, Martial Raysse et Georges Segal.
23 h 05 **Journal et Cinq jours en Bourse.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal (et à 12 h 45).**
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Série : La vie des autres.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
15 h **Série : Le retour du Saint.**
16 h **Reprise : L'histoire en question : le 6 février 1934.**
(Diff. jeudi 17 février, à 20 h 35.)
17 h 15 **Itinéraires.**
Émission de S. Richard.
Musique-mémoire de Bali.
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Capitaine X.**
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet, T.-A. Savoy, J.-P. Sentier.
N° 6 : La fin des Habsbourg. Panique à Budapest : Charles Ier et ses partisans ne sont plus qu'à quelques kilomètres de la capitale. Capitaine X est grièvement blessé et Clara est sans nouvelles de lui. Se reverront-ils ? Un feuilleton d'aventure qui traine...
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot :
Portraits. – Avec M. Barouh (Dictionnaire des visages) ; *J. Castille* (Moi, Jeanne Castille de Louisiane) ; *P. Daninos* (la Galerie des glaces) : *A. Tetry* (Jean Rostand, prophète clairvoyant et fraternel) ; *E. Langlois* (Langlois dit Émile Lenormand, compagnon du devoir) ; *D. Letessier* (Loïca).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club (cycle Jean Rouch) : Moi, un Noir.**

FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Scènes de la vie de province.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
20 h 35 **Le nouveau vendredi : Valérie, l'enfant qui devait mourir,** reportage de J.-M. Perthuis.
L'histoire de Valérie, une jeune leucémique de 14 ans condamnée par la médecine. Elle décide de quitter l'hôpital de Nancy, où elle est soignée. Valérie témoigne des souffrances endurées.
21 h 35 **Magazine de la photo : Flash 3.**
Emission de J. Bardin, P. Dhostel, J. Eguer.
La revue de presse : Lucien Bodard commente les archives de la guerre d'Indochine. Portrait : Martine Barrat ; Pratique : les Reflex 24 × 36 (suite).
22 h 45 **Journal.**
22 h 50 **Une minute pour une image,** d'Agnès Varda.
23 h **Prélude à la nuit.**
Winterreise, de F. Schubert, par D. Fischer-Dieskau, baryton, et A. Brendel au piano.

« La télévision socialiste, ça rase, mais pas gratis »

(M. Michel d'Ornano, au cours de l'émission politique « Au cœur du débat », le 2 février 1983, sur TF 1.)

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 18 h 45, Cher inspecteur ; 20 h, *Vegas, la femme aux bijoux* ; 21 h, *Je vais craquer*, film de François Leterrier.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Les amours de la Belle Époque ; 19 h 35, *Le dernier train de Shangaï*, film de Renzo Merusi ; 22 h 10, Magazine automobile.
- **R.T.B.**, 20 h, A suivre ; 21 h 05, *Corps à cœur*, film de Paul Vecchiali.
- **TÉLÉ 2**, 18 h 5, Feuillleton : Anna Karéine ; 19 h, Sports.
- **T.S.R.**, 20 h 5, Tel quel ; 20 h 35, La chasse au trésor ; 21 h 35, Rock et belles oreilles.

SAMEDI 19 FÉVRIER

TF 1

10 h 15 **Vision plus.**
10 h 45 **La séquence du spectateur.**
11 h 15 **La maison de TF 1.** (et à 13 h 35).
13 h **Journal.**
15 h 30 **Jeu : Ouvrez l'œil.**
16 h 5 **Reprise : Histoire des inventions,**
De D. Costelle. Inventer le monde (diff. le 6 janvier à 22 h 15).
17 h **Téléfilm : la Lumière des justes,**
d'après l'œuvre de H. Troyat, réal. Y. Andrei, avec Ch. Nobel, M. Robbe, J. Deschamps.
Napoléon étant définitivement vaincu en 1815, Nicolas, soldat de l'armée russe, retrouve Sophie, qu'il avait rencontrée quelques années plus tôt. Mais Sophie est arrêtée, puis libérée. Les deux jeunes mariés s'embarquent pour Saint-Pétersbourg. Bon voyage.
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 30 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas**
21 h 25 **Droit de réponse.**
Emission de Michel Polac.
« Les bidasses ». A propos du service militaire.
22 h 50 **Etoiles et toiles. Policiers : la filière française.**
Magazine de cinéma de Frédéric Mitterrand, avec la collaboration de Martine Jouando.
Des extraits de J'ai épousé une ombre, *de Robin Davis ; une séquence sur le romancier américain William Irish. La deuxième partie de l'émission est consacrée à Pierre Siniac, l'un des auteurs du prochain film d'Henri Verneuil : un vrai bonheur.*
23 h 30 **Journal.**

A 2

10 h 15 **ANTIOPE.**
11 h 10 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Drôles de dames.**
14 h 20 **La course autour du monde.**
15 h 15 **Les jeux du stade.**
Rugby : Irlande-France, Ecosse-Galles.
18 h 20 **Récré A 2.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées,** de M. Drucker.
Autour de D. Roussos, Ph. Clay, D. Rivers...
21 h 50 **Série : Theodor Chindler,**
d'après le roman de B. von Brentano, réalisation H. W. Geissendörfer. Avec H. C. Blech, R. Fendel, K. Thalbach.
Suite de la vie d'une famille allemande au début du siècle.
22 h 50 **Histoires courtes.**
« Jamais de la vie », de A. Guilhe.
23 h 5 **Journal.**

« Cinéma et télé sont deux domaines différents. L'un est un art, l'autre..., je ne sais pas. »

(Mme Jeanne Moreau, qui préside le vingt-troisième Festival de télévision à Monte-Carlo, dans une interview à *France-Soir*, daté 8 février 1983.)

FR 3

12 h **Objectif entreprise.**
Émission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Emission de la Mutualité sociale agricole.
Finlande : 4 hectares de bois par habitant.
13 h 30 **Horizon.**
Le magazine des armées.
14 h 30 **Entrée libre,**
émission du C.N.D.P.
Avec Bernard Clavel, écrivain ; portrait de François Périer ; 14 h 50, Architecture ; 15 h 10, La forêt ; 16 h, Imprévisible terre ; 16 h 10, Delacroix, la Mort de Sardanapale.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 33 **La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.**
(Lire notre article ci-contre.)
20 h 35 **Tous ensemble.**
Attention : FR 3 Dijon, Limoges, Rennes, Nancy-Strasbourg décrochent à 20 h 35 jusqu'à 21 h 30 ou plus pour diffuser un programme régional différent du programme national qui suit. Pierre Douglas présente les soirées des onze régions.
20 h 40 **L'oiseau-lyre.**
Emission de P. Gaubeau et R. Saint-Pierre.
Poèmes et chansons de Jacques Prévert avec J.-L. Barrault, Y. Montand, J.-M. Folon, A. Pruenal, A. Fratellini, C. Darget, G. Guillaumat et P. Prévert.
21 h 30 **Série : Jackie et Sarah.**
Jackie et sa sœur en font voir de toutes les couleurs à leurs parents. Vilaines ! Une série anglaise qui n'aurait pas dû passer la Manche.
21 h 50 **Journal.**
22 h 5 **Une minute pour une image,**
d'Agnès Varda.
22 h 10 **Musi-Club.**
Andor Foldes joue et parle de Bela Bartok. Il interprète des extraits de Mikrokosmos.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 18 h 45, Bouba ; 20 h, Chips : 21 h, Gala du Midem, n° 2 variétés ; 22 h, *Cris et chuchotements*, film d'Ingmar Bergman.
- **T.M.C.**, 19 h, Le Pays : Saint-Cezaire ; 19 h 35, Série : la Traque ; 20 h 35, *Non récupérables*, téléfilm de F. Apprederis ; 22 h 10, Chansons de toujours.
- **R.T.B.**, 19 h, Télétourisme ; 20 h, Magazine des animaux : Le jardin extraordinaire (les *fourmis*) ; 20 h 35, *Monte Walsh*, film américain de W. A. Fraker ; 22 h 10, C'est chouette la musique.
- **TÉLÉ-2**, 20 h, Volley-ball : coupe d'Europe, en direct de Louvain.
- **T.S.R.**, 19 h, New York Police department : 20 h, *La Belle et le cavalier*, film de Francesco Rosi ; 21 h 50, Série : Benny Hill ; 22 h 35, Sports.

DIMANCHE 20 FÉVRIER

TF 1

9 h **Émission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **Orthodoxie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe célébrée dans la paroisse de Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), prédicateur : Père A. David.**
12 h **Téléfoot.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Star Trek.**
14 h 30 **Sports Dimanche.**
15 h 40 **Série : Arnold et Willy.**
17 h **Recontez-moi une histoire.**
18 h **Les animaux du monde.**
18 h 30 **Jeu : J'ai un secret.**
19 h **Le magasine de la semaine : sept sur sept, de** J.-L. Burgas, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : Max et les ferrailleurs,** de Claude Sautet.
22 h 30 **Pleins Feux.**
Magazine d'actualités culturelles de J. Artur et C. Garbisu.
23 h **Journal.**

A 2

10 h **Gym Tonic** (et à 10 h 45).
10 h 30 **Magazine du cheval.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Magnum ; 15 h 20, l'École des fans ; 15 h 55, les Voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : les fiancées de l'Empire.**
18 h 5 **Dimanche magazine.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Chantez-le moi.**
La chanson française de 1941 à 1943.
21 h 40 **Série documentaire : Roule... routier.**
De F. Gall, réal. R. Shira. N° 6 : Dans les Balkans.
22 h 30 **Magazine : Désir des arts.**
De C. Hudelot et P. Collin.
Au sommaire : l'acquisition du portrait de Greta Prozor, de Matisse, par le Musée national d'art moderne ; l'ouverture du Musée d'art contemporain de Dunkerque.
23 h **Journal.**

FR 3

10 h **Images de ...**
10 h 30 **Mosaïque.**
17 h 45 **Pour les jeunes.**
18 h 45 **L'Echo des bananes.**
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Bizarre, bizarre.**
20 h 35 **Boîte aux lettres.**
Magazine littéraire de J. Garcin.
(Lire notre article ci-contre).
21 h 55 **Espace francophone : Spécial Liban.**
Emission de Dominique Gallet.
Monna Makki, pour le quatrième numéro de cette émission, a interviewé des représentants de toutes les communautés (maronites, sunnites, chiites, druzes, orthodoxes) sur le passé culturel du Liban et sur l'importance de la langue française dans ce pays.
22 h 30 **Cinéma de minuit : Johnny Eager,** de Mervyn Le Roy.
0 h **Une minute pour une image.**
d'Agnès Varda.
0 h 5 **Prélude à la nuit.**
Ouverture de « Coriolan » de Beethoven par l'Orchestre philharmonique de Lille sous la direction de J-Cl. Casadesus.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 17 h 40, *Quand la jungle s'éveille*, film américain de Siodmak ; 20 h, Quincy, la main qui tue ; 21 h, *Les petits câlins*, film de J.-K. Poiré.
- **T.M.C.**, 19 h 30, Série The many wives of Patrick ; 20 h 35, *La vierge et le gitan*, (v.o. sous-titrée en français) film de Christopher Milès.
- **R.T.B.**, 20 h 5, Variétés : A la Belle Époque ; 21 h 5, Téléfilm : Evita Peron.
- **T.S.R.**, 20 h, Série : Golda ; 20 h 30, Miroirs, émission littéraire de M. Huclin ; 22 h 5, Table ouverte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 14 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** : Clés pour comprendre le BIT ; au fil du Cavally : moins cinq, avec Fatou Boli.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : visages au fond du puits ; à 8 h 32, Max Weber ou le refus des systèmes.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : les Mémoires de Saint-Simon.
10 h 45, **Le texte et la marge** : *Ni guerre ni paix*, de A. Bosquet.
11 h 2, **Musique** : Monique Haas.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Musique : Les Musicoliers.**
14 h, **Sons** : Granville.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Un diable au paradis », de H. Miller.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Points de repère ; à 16 h 30, Le rendez-vous ; à 17 heures, Roue libre : jeu et enjeu.
17 h 32, **Instantané** : Centenaire de la mort de Wagner.
18 h 30, **Feuilleton** : Le bonheur fou.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : Couples d'artistes... Anne Madden, Louis Le Brocquy.
20 h, **Bonne - Nouvelle - La Muette** : Treize stations de métro, par E. Weisz, réal. J. Rollin-Weisz.
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : Les origines de la Rose-Croix, avec R. Edighöffer.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Le monde d'un pickpocket.

MARDI 15 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance** : (voir lundi), à 8 h 50, Le cœur enneigé.
9 h 7, *La matinée des autres.*
10 h 45, **Un quart d'heure avec** C. Jacq.
11 h 2, **Musique** : Quatre/quatre (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons** : *Granville.*
14 h 5, **Un livre, des voix** : « *Domestique chez Montaigne* », de M. Chaillou.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture.**
18 h 30, **Feuilleton** : Le bonheur fou.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, **Sciences** : La théorie des catastrophes, une philosophie scientifique.
20 h, **Dialogues** : Constantes et changement dans les mentalités françaises contemporaines, avec J. Duvignaud et J.-P. Corbeau.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Quelque part, avec P. Garrel.

MERCREDI 16 FEVRIER

7 h 2, *Matinales* : (*voir* lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance** : (voir lundi).
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : rencontre à *Maule-en-Yvelines* avec M. Grimaud, auteur du « Tyran d'Axylane »
11 h 2, **La musique prend la parole** : Quatrième Symphonie (quatrième mouvement), de Mahler, par l'Orchestre Philharmonia, dir. O. Klemperer et E. Schwarzkopf, soprano.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, *Journée Bruno Maderna*, un musicien européen (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, **Sons** : Granville.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Une valse noire », de A. Bragance.
14 h 47 **L'école des parents et des éducateurs** : *une nouvelle approche* du statut d'enfant de divorcés.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture.**
18 h 30, **Feuilleton** : Le bonheur fou.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, **La science en marche** : Quand la boussole perd le nord.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Grandeur nature.

JEUDI 17 FEVRIER

7 h 2, *Matinales* : (*voir lundi*).
8 h, **Les chemins de la connaissance** : (voir lundi) ; à 8 h 50, Le cœur enneigé.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, *Questions en zigzag* à F. Tristan : le Coq et la Louve.
11 h 2, **La danse des bals** : Du bal de l'X au Rose-Bonbon, micros ouverts en quête de l'insaisissable (et à *13 h 30 et 17 h 32*).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons** : Granville.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Un mot d'auteur », de J. Cayrol.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Départementale à Avignon ; à 17 h : Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : le Bonheur fou.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : l'angiographie thérapeutique.
20 h, **Nouveau répertoire dramatique** : « Pique-nique », de H. Danon.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Bonsoir la compagnie.

VENDREDI 18 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** : (Voir lundi.)
8 h, **Les chemins de la connaissance** : (voir lundi).
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** à propos de : « De la désobéissance », d'E. Fromm.
11 h 2, **Musique** : l'Orchestre national de France à Gennevilliers (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons** : Granville.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Moi, Jeanne Castille de Louisiane », de J. Castille.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire.
17 h 32, **Instantané**, magazine musical.
18 h 30, **Feuilleton** : Le bonheur fou.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : *le milieu interstellaire*, avec C. Cesarsky.
20 h, **Emission médicale** (en liaison avec l'émission diffusée sur TF 1 le 14 janvier) : les vaisseaux sanguins.
21 h 30, **Black and blue** : la clarinette.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : arrêts fréquents.

SAMEDI 19 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, *Les chemins de la connaissance.*
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : à propos du livre de F. Perroux, « *Pour une philosophie du nouveau développement* ».
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches**, Marie-Claude *Dumoulin* : « *French style* ».
11 h 2, **Musiques actuelles** Nice-Côte d'Azur, en direct de Nice.
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons** : Cinéma.
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : « Dans le sillage des Gabares », de *Cognac à La Rochelle*.
16 h 20, **Recherches et pensée contemporaines** : la science au service du savoir humain.
17 h 30, **Entretiens de carême** : *certitude et risque de la foi, par le pasteur* P. Soullier.
18 h, **La deuxième guerre mondiale** : l'Europe allemande 1942-1944.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Radio-Canada présente** : « La radio new-yorkaise. »
20 h, **Paul**, de B. Mazeas (troisième partie), avec R. Coggio, E. Scob, M. Epin. A 21 h 30, Hors texte.
21 h 55, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 20 FEVRIER

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, *Divers aspects de la pensée* **contemporaine** : la Grande Loge de France.
10 h, **Messe** au collège Saint-Michel de Picpus, à Paris.
11 h, **Musiques actuelles** : Nice-Côte d'Azur, en direct de Nice (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons** : cinéma.
14 h 5, **La Comédie-Française présente** : « Victor ou les enfants au pouvoir », de R. Vitrac.
16 h 45, **Conférence de Carême** (en direct de Notre-Dame de Paris) : le chant du monde réconcilié, par le père J.-J. Latour.
17 h 30, **Rencontre avec E. Todd.**
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, *Le cinéma des cinéastes.*
20 h, **Albatros** : poésie belge contemporaine.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : T. Johnson et P. Corner.

RADIO FRANCE INTERNATIONALE

La chaîne peut être captée partout en France, dans les langues et sur les longueurs d'onde suivantes :

- *En français* : journaux internationaux, tous les quarts d'heure, entre 5 h et 9 h du matin, puis informations et magazines toute la journée. Diffusion en ondes courtes sur 75 m., 3 965 kHz, de 6 h à 8 h, et sur 49 m., 6 175 kHz, de 6 h à 22 h 30.
- *En anglais* : tous les jours, de 17 h à 18 h, mêmes fréquences.
- *En allemand*, tous les jours, de 18 h à 19 h, ondes courtes sur 49 m., 6 010 kHz et 6 045 kHz, en ondes moyennes sur 235 m.
- *En polonais*, informations à 18 h tous les jours, en ondes moyennes sur 218 m.
- *En français, espagnol et brésilien* : émissions destinées à l'Amérique latine, tous les jours, de 23 h à 2 h du matin, en ondes courtes sur 31 m., 9 790 kHz et 9 785 kHz, sur 25 m., 11 995 kHz et 11 965 kHz.
- *Emissions pour les travailleurs immigrés*, dans leur langue d'origine, tous les matins, de 5 h 30 à 7 h 30 sur ondes moyennes (« *le Monde-Dimanche* » du 6 février).

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 14 FEVRIER

6 h 2, **Musique légère de Radio-France** : Popp, Gabaye, Roger.
6 h 30, **Musique du matin.**
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : Charlie Parker.
12 h, **Chasseurs de son stéréo** : Œuvres de Schubert.
12 h 35, **Jazz** : les Chicagoans.
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : Mozart, Schubert, par le quatuor Rosamonde.
14 h 4, **Magazine du chant choral.**
15 h, *D'une oreille à l'autre.*
17 h 5, **Repères contemporains** : Œuvres de *Bussoti, Gillet, Monk.*
17 h 30, **Les intégrales.**
18 h 30, **Studio-Concert** : *Chants* malgaches.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Les muses en dialogue.**
20 h 30, **Concert** (en direct du studio Victor-Desarzens, Radio Suisse Romande, Lausanne) : « le Festin de l'araignée », de Roussel; « Aubade, concerto chorégraphique pour piano et 18 instruments», de Poulenc; «Paroles tissées pour ténor et 20 instruments solos», de Lutoslawski; «Un habitant est né», de Besançon, par l'Orchestre de chambre de Lausanne et les chœurs de la *Radio suisse romande. Dir.* : A. Jordan.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit ; Aspects de la musique française.

MARDI 15 FEVRIER

6 h 2, *Musiques du matin* : Œuvres de Vivaldi, Poulenc, Copland, Martin.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : Charlie Parker.
12 h, **La musique populaire d'aujourd'hui** : *Espagne.*
12 h 35, **Jazz** : les Chicagoans.
13 h, **Opérette** : Œuvres de Strauss, Roland-Manuel.
14 h 4, **Boîte à musique** : Fauré, Honegger, Satie.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h **Magazine du chant choral.**
16 h **D'une oreille l'autre** : Œuvres de Schubert, *Nielsen.*
17 h 5, **Repères contemporains** : Œuvres de Globokar, Amirkhanian...
17 h 30, **Les intégrales.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : Œuvres de Schoenberg, Masson, *Stockhausen, par* l'Ensemble de l'Itinéraire.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Premières loges** : Œuvres de Donizetti, Bellini, Rossini.
20 h 30, **Concert** (donné Salle Pleyel, à Paris, le 17 décembre 1982) : « le Carnaval romain », de Berlioz ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 », de *Chopin* ; « Symphonie n° 3 », de Roussel ; « le Boléro », de Ravel, par *le Nouvel Orchestre* philharmonique, dir. M. Plasson, sol. Y. Egorov, piano.
22 h 15, **Cycle acousmatique** (concert donné au Grand Auditorium le *31 janvier* 1983) : « La création du monde », de Parmegiani ; « Trance dance », *de Kosk.*
23 h 30, **La nuit sur France-Musique** ; Jazz club, en direct du New Morning.

MERCREDI 16 FEVRIER

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères** : *Rossini*, Bach, Rameau...
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Smetana, Wagner-Liszt...
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : Charlie Parker.
12 h, **L'amateur de musique.**
12 h 35 **Jazz** : Les Chicagoans.
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : F. Rosado, piano (Brahms, Ravel, Busoni).
14 h 4, **Microcosmos.**
17 h 5, **Repères contemporains** : Nouvelles techniques vocales, œuvre de Stockhausen.
17 h 30, **Les intégrales.**
18 h 30, **Studio-concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh) : E. Goloubinova, soprano, K. Sturrock, piano : œuvres de *Strauss, Poulenc*, Rimsky-Korsakov, Moussorgsky.
19 h 38, **Jazz.** : Où jouent-ils ?
20 h, **Les chants de la terre** : magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, **Concert** : (*en* direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « *M. Zab* », de C. Chaynes ; « Concours », de J.-C. Risset » ; « Par temps calme et ensoleillé », de F. Barrière et « Quatuor n° 2 », de M. Philippot, *par le Quatuor Bernède.*
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Le club des archives.

JEUDI 17 FEVRIER

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Monteverdi, Debussy.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **L'oreille en colimaçon** : la rencontre.
9 h 20, **Musiciens d'aujourd'hui** : Charlie Parker.
12 h, **Le royaume de la musique** : Rachmaninov.
12 h 35, **Jazz** : les Chicagoans.
13 h, **Musique légère** : œuvres de Roger-Roger, Walberg, Gershwin.
14 h 4, **Magazine du chant choral.**
15 h, **D'une oreille l'autre.**
17 h 5, **Repères contemporains.**
17 h 30, **Les intégrales.**
18 h 30, **Studio-Concert** : (en direct du Théâtre du Ranelagh), jazz avec S. Kessler, *clavecin, le trio du pianiste* M. Sardaby, avec B. Tessier, contrebasse, et R. Portier, batterie.
19 h 38, **Jazz** : le bloc-notes.
20 h, **Actualité lyrique.**
20 h 30 **Concert** (en direct du Grand Auditorium de Radio-France), récital de piano A. de Larrocha : œuvres de *Granados, de* Falla, Chopin.
23 h 30, **La nuit sur France-Musique** : musiques de nuit, studio de recherche radiophonique : Pekka *Siren* ; 0 h 5, Nocturnes.

VENDREDI 18 FEVRIER

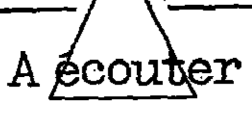
6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de *J.C. Fischer, Beethoven...*
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : Charlie Parker.
12 h, **Equivalences.**
12 h 35, *Jazz s'il vous plaît.*
13 h, **Jeunes solistes** : (en direct du *Studio 119*) : *Rio-Toyoda*, violoncelle, œuvres de A. Khatchatourian, J.-S. Bach, B. Britten.
14 h 4, **Boîte à musique** : Poulenc.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, *Magazine du chant choral.*
16 h, **D'une oreille l'autre** : Beethoven, Nielsen.
17 h 5, **L'histoire de la musique.**
18 h 30, **Studio concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh) : Sonates pour violon du dix-septième siècle italien, par E. *Gatti*, violon et R. Alessandrini, clavecin (œuvres de Bononcini, Uccelini, Merula, Corelli, Frescobaldi, Fontana, Mont'Albano).
19 h 38, **Jazz** : le clavier bien rythmé.
20 h, **Musique contemporaine.**
20 h 20, **Concert** (émis de Baden-Baden) : « Windows » de J. Druck*man*, « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en ré mineur » de E.-M. *Dowell* et « Symphonie le Miracle » de J. Haydn, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. B. Rubinstein, sol. J. Siegel.
22 h 15, *La* **nuit sur France-Musique** : les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans : la comédie musicale à Broadway ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

SAMEDI 19 FEVRIER

6 h, **Samedi-Matin** : œuvres de Mozart, Foulds, Schubert, Cowell...
8 h 5, **Avis de recherche et actualité du disque** : œuvres de Giroust, Weber, *Ramette, Donizetti*, Schnebel ; 11 h, La tribune des critiques de disques ; « Aubade », de Poulenc (versions comparées).
13 h 30, **Tous en scène** : Nat King Cole.
14 h 4, **Concert-Lecture** : œuvres de *Ibarronde, Zbar.*
15 h 30, **Dossier disque** : œuvres de Leclair, Rebel, Philidor, Quentin.
16 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh) : musique *traditionnelle et instrumentale du* Brabant flamand et de la Campine.
18 h, **Le disque de la tribune** : « Aubade », de Poulenc (dernière parution).
19 h, **Concours international de guitare** : œuvres d'Albeniz, Smith, Brindle.
19 h 35, **Inauguration de la nouvelle salle des fêtes de Gennevilliers** : (Concert donné le 18 février 1983) « Symphonie n° 39 », de Mozart ; « le Tombeau de *Couperin* », de Ravel , « Shéhérazade », suite symphonique, de Rimsky-Korsakov par l'Orchestre national de France ; dir. : E. Krivine.

DIMANCHE 20 FEVRIER

6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Chopin, Mozart, Barber...
8 h 5, **Cantate.**
9 h 20, **Hors commerce.**
11 h, **Concert** : œuvres de Mozart, Beethoven ; par *l'Octuor* à vent français : dir. E. Krivine.
14 h 4, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Nielsen, Vivaldi...
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** par Renaud Camus, *œuvres* de Tchaïkovski, J. Brahms, Giardano, Weber.
19 h, **Jazz vivant** : les orchestres de Jack de Johnette et de P. Motian.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h, *Concert* (*donné* à l'UNESCO le 7 décembre 1982) « *Fanfare pour Britannicus* », *suite* liturgique pour chœur de femmes, hautbois, cor anglais, violoncelle et harpe, « *Epithalame pour orchestre* vocal à douze parties » de Jolivet, par *l'Orchestre national de France* et les chœurs et maîtrise de Radio-France ; dir., R. Alberth; chef des chœurs, J. Jouineau; chef de la maîtrise, H. Farge; sol., F. Merville, H. Derrien, F. Cambreling.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : musiques de nuit ; Entre guillemets : 0 h 5, L'unique concert privé de Franz Schubert.



A écouter

Charlie Parker oiseau de feu

« Je vais partir bientôt quelque part, où je n'emmerderai plus personne », voilà ce qu'avait dit *Charlie Parker*, à l'autre Charlie (Mingus), dans la nuit du 4 au 5 mars 1955 au *Birdland*. Le 12 *mars* suivant, dans l'appartement de la baronne de Kœnigswarter, qui venait de le recueillir, Parker tint parole, et disparut. Il avait trente-cinq ans et les médecins, constatant son décès, dirent qu'ils avaient affaire à la *dépouille d'un homme au moins* sexagénaire. Vieux avant l'âge, usé par les drogues dures et le temps avalé à bouchées doubles : brûlé, Parker. Mais toujours vivant, son saxophone. D'oiseau, — de feu — Charlie Parker, presque trente ans après, Bird *est toujours vivant* ; reste, selon nous, le plus grand, le plus important. Car ceux du *free* jazz d'aujourd'hui ont beau imaginer, ils n'inventent pas, ainsi ils n'ont pas le génie de Charlie Parker.

Ross Russel a écrit une excellente biographie de Bird, traduite en France (collection Jazz magazine, mars 1980). Une somme, un « must » pour ceux qui ne sauraient pas encore quel révolutionneur fut ce fou : *« Il ne jouait pas ce qu'il voulait, il jouait ce qu'aucun homme ne peut vouloir »*. Il fut le Cézanne *du jazz*. Ecoutez Jean-Robert Masson et Alain Gerber parler de lui. N'oubliez pas que Gerber *a écrit une* « Biographie poétique et imaginaire de Louis et de Charlie », et que Parker a inspiré à Cortazar son *Homme à l'affût*. Mais écoutez la musique. Cinq émissions (*). Une aubaine. — M.L. B.

(*) « Musiciens d'aujourd'hui : Charlie Parker, oiseau de feu », *lundi 14 février*, F.M., 9 h 5.

Journée Bruno Maderna

Tout jeune dans Venise, au temps de Richard Strauss et de Stravinski, *il jouait*, enfant *plutôt* pauvre, du violon dans le palais pour gagner quelques pièces. *Alors... la comtesse* de Polignac lui donna son amitié. Une vie commençant comme un *roman, mais rudement*. Ensuite, Bruno Maderna suivit les cours de Malipiero et de Scherchen, s'inscrivit à l'académie Sainte-Cécile de Rome, puis se rendit à Darmstadt *pour enseigner lui-même*.

Maderna est mort il y a dix ans, *à l'âge de 53 ans. Il avait* fondé, avec Luciano Berio, le studio de phonologie de Milan. Il *croyait dur comme fer à la musique* contemporaine, chaleureusement. Il fut l'auteur d'œuvres *qui resteront*. Dont les principales sont à réentendre au long de cette journée. Il écrivit aussi un opéra inspiré des lettres d'Holderlin « Hyperion suite », créé à la R.A.I., *mais qui n'a encore* jamais été joué, ni même programmé en France. Enfin, *c'est fait. A la bonne heure.* Martine Cadieu, qui connaissait bien le compositeur, présente *ces quatre heures d'émission.* Capitales. — M.L.B.

(*) « Journée Bruno Maderna », *mercredi 16 février, F.C.*, 13 h 30, 17 h 32 et 20 h.

Radios locales

● **Carnaval et Brésil** : de la musique, bien sûr, de la danse, des couleurs et puis ce rythme fou, à vous faire oublier que Rio est à des milliers de kilomètres... Une aubaine : les animateurs sont sud-américains ! (jeudi 17 février, à 19 h, sur Radio-Gilda, 91 MHz, Paris).

● *« Tous avec Mallarmé »* : *le titre* est une invite à la littérature, au rêve, mais aussi à l'humour. Ce n'est pas si fréquent pour qu'on puisse bouder cette émission inventive et bien construite. Le *thème de cette semaine* laisse cependant *songeur* : « Psy, Sex and Sade » (jeudi 17 février, à 21 h, sur Radio-Cité 96, 96 MHz, Paris).

● **Branchez-vous synthé !** l'expression vous laisse de marbre ? *C'est que vous ne connaissez pas encore la musique électronique* et le « rêve synthétique » que propose deux fois par semaine un fou de musique, qui se partage entre la radio et le magazine trimestriel « *Synthésis* », *qu'il vient de créer à lui seul* (lundi, *de 22 h à* 24 h, jeudi 17 février de 16 h 30 à 18 h 30, sur Radio-Trait d'union, 104 MHz, Aix-en-Provence).

● **La cuisine fait-elle recette à la radio ?** *Le voilà qui* s'échappe de son créneau matinal pour séduire les gourmets après le travail, et aussi les gourmands en culottes courtes. Au menu de ven*dredi : la gastronomie gasconne. A la carte de samedi : la cuisine* expliquée aux enfants, par une petite Cécile de dix ans (vendredi 18 et samedi 19 février, à 18 h, sur Radio-Alize, 88,8 MHz, bassin *d'Arcachon*).

● **« Des goûts et des couleurs »...**, ça ne se discute pas, certes, mais de ces deux heures d'antenne réservées aux enfants, parents, enseignants et éducateurs, on ne peut dire que grand bien. De la chanson de qualité et des conseils précieux sur les stages, les spectacles, les revues et les livres destinés aux chères têtes brunes et blondes. *Avec la participation, le 19 février, du groupe Amulettes* (tous les samedis, à 15 h, sur Radio-Vallée de la Seine, 100,8 MHz, Les Mureaux).

● **Pas le marché aux puces**, mais une émission très sérieuse pour les amateurs d'antiquités et de brocante, « Paris la chine ». Vendredi, ce seront « les bijoux du dix-huitième siècle » que nous *découvrirons avec les animateurs-experts de cette émission-service* (le 18 février sur Radio-Express, 100,85 MHz, Paris).

Stations nationales

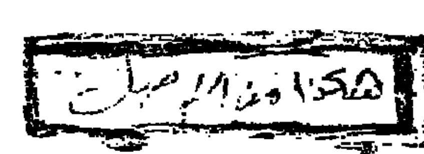
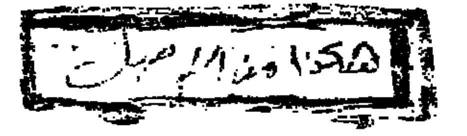
Municipales

La campagne continue et la France est *radiographiée par* les rédactions, qui décortiquent tour à tour les situations politiques des grandes villes de province. Les débats amusent parfois, certains sondages surprennent, mais il reste encore plusieurs semaines...

● *France-Inter* braquera ses projecteurs sur Nîmes (le 16 février), et sur Nantes (le 17).

● *Europe 1* met le cap sur la région ouest et passe au crible quatre villes : Caen (le 14 février), *Angers (15), Brest (16)* et Rennes (17).

● *R.-M.-C.* consacrera ses *éditions du 18 février* à la ville de Saint-Etienne et à la compétition locale pour le scrutin en cours.

LA VIDÉO AUX ÉTATS-UNIS (II)

A la recherche d'un équilibre

« *UN trop grand nombre de distributeurs avec des catalogues trop importants alimentent un trop grand nombre de détaillants affligés de stocks trop importants pour un nombre trop limité de consommateurs.* » Ce diagnostic d'une récente *étude de marché américain résume* bien les difficultés de l'édition vidéo outre-Atlantique. Ce marché, qui soulève tant d'espérances est encore dominé par les ventes de matériels : seulement 6 millions de vidéocassettes pré-enregistrées vendues *en* 1982 pour un parc de 5 millions de magnétoscopes. Ce résultat décevant est dû, pour l'essentiel, au développement rapide de la location au détriment de la vente.

Une étude, effectuée l'an dernier par l'université de Californie, indique que le consommateur américain loue environ 7 cassettes par mois et en achète une de temps en temps. La location représenterait environ 90 % du marché, ce qui, comme en France, oblige les vidéo-clubs à gérer des stocks importants dans les *deux standards*, V.H.S. et Betamax. La même étude précise que 66 % des vidéo-clubs arrivent à survivre, 28 % connaissent des difficultés et 6 % sont largement déficitaires.

Peu favorables à la location, les éditeurs ont tenté dès le *début d'imposer* la vente des vidéocassettes aux particuliers. Mais une étude effectuée en 1981 montrait que si 1 % seulement du catalogue des éditeurs étaient disponibles à la *lo*cation, les vidéo-clubs mettaient, eux, en location la totalité des titres.

C'est que, conscients de la demande, les détaillants se sont réfugiés derrière la « *first sale doctrine* », une vieille loi du dix-neuvième siècle qui autorise tout acheteur d'une œuvre à en faire ce que bon lui semble, sans l'autorisation du détenteur des droits.

Vers la mi-81, les éditeurs passent à *la* contre-*offensive :* Warner inaugure une politique de location exclusive ; Fox met ses titres en location pour six mois et les réserve à la vente ensuite ; Paramount continue à vendre ses cassettes, mais en ajoutant au prix une surtaxe forfaitaire comprenant *les droits de loca*tion ; d'autres encore autorisent la location ou la vente selon les titres.

Un feuilleton juridique

Il en résulte une confusion générale qui perturbe l'ensemble du marché. *Aujourd'hui, la quasi*totalité des éditeurs ont abandonné la location exclusive, à l'exception des studios Walt-Disney. Ils essaient plutôt de combattre la location en baissant le prix de vente. On ne voit pas pourquoi en effet un consommateur achèterait 80 dollars une cassette qu'il peut louer 3 dollars *pour la journée... C'est* Paramount qui donne le coup d'envoi de cette nouvelle politique en proposant l'été dernier la cassette de *Star Trek II* à 40 dollars.

L'initiative de Paramount, suivie par de nombreux éditeurs, a dynamisé le marché mais elle n'a pas empêché les vidéo-clubs de louer les vidéocassettes. Reste la solution *juridique. Dès 1976, les éditeurs* ont tenté de contourner la *first sale doctrine* en se basant sur un récent décret donnant au détenteur d'un copyright les droits exclusifs de reproduction d'une œuvre. Walt Disney *et* Universal ont donc attaqué *la société* Sony, *quatre magasins*, une agence de publicité et un consommateur en prétendant que le magnétoscope en permettant d'enregistrer la télévision, viole le décret sur le copyright.

Depuis, « l'affaire Betamax » défraie *la* chronique come un feuilleton à épisodes. Déboutés par la *cour* fédérale, les *plaignants se sont* vu donner raison par la cour d'appel des Etats-Unis, qui a recommandé l'arrêt immédiat de l'industrie du magnétoscope ! Sony a fait appel devant la Cour Suprême, qui tarde à rendre son verdict...

La décision, attendue pour cette année, aura de lourdes conséquences sur le *marché. Il est fort* probable que les détaillants, soucieux de protéger leur autonomie, accepteront la solution de compromis proposée par les éditeurs : une taxe sur les magnétoscopes et les bandes vierges. Mais si ces re*venus supplémentaires permettent* aux éditeurs de baisser leurs marges, les taxes risquent de freiner l'expansion du marché, qui en est encore à un seuil critique. On n'est pas si loin, on le voit, des problèmes français.

Quoi qu'il en soit, le marché de la vidéocassette doit trouver rapidement un nouvel équilibre, car 1983 marque aussi l'arrivée d'un outsider de taille : le vidéodisque. Certes, les *affaires vont plus lentement que* prévu : J.V.C. a retardé le lancement de son appareil, Philips piétine dans la commercialisation du sien et R.C.A. n'a vendu cette année que 200 000 Selectavision. Ce qui fait dire à maints observateurs *que le vidéodisque est mal* parti. Mais les résultats de 1982 font aussi apparaître des chiffres significatifs : pour un parc total de 300 000 lecteurs, R.C.A. a vendu 5 millions de disques. Presque autant que les vidéocassettes pour un parc dix-sept fois inférieur ! Pour la première fois, le chiffre d'affaires *des programmes (167 millions de* dollars) dépasse celui du matériel (63 millions de dollars).

En constatant qu'un propriétaire de vidéodisque achète en moyenne vingt disques par an, les éditeurs croient enfin apercevoir la fin de leurs difficultés. Une récente étude d'*Argus Research* prévoit qu'en *1986 le* chiffre d'affaires de l'édition sur vidéodisque atteindra 1,7 milliard de dollars, dépassant celui de l'édition sur vidéocassettes qui plafonnera à 1,2 milliard de dollars. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VIDEOCASSETTES SELECTION

AEROBIC

Contrairement à ce que l'on croit généralement et à ce qui est écrit au dos de cette cassette, l'aérobic a été inventé par Kenneth Cooper, expert en médecine physique, au début des années 60 et non par Jane Fonda. Mais c'est certainement le succès de l'actrice et de ses vidéocassettes qui a poussé M. Eric Simian à se lancer dans *le vidéo pour vanter les mérites* de son complexe gymnique, la fameuse Salle des Champs-Elysées, « *encore plus californienne* » comme le proclame la publicité. Et comme M. Eric Simian est un homme prudent, il a associé à l'entreprise, dès les premières images, la firme qui *habille en vêtements de danse* sa jeune monitrice.

Seule dans la salle au parquet brillant, et sur fond de plantes vertes *pour le côté nature* et détente, cette jeune personne nous montre donc avec grâce et énergie les mouvements de la méthode, tout en changeant de tenue de temps en temps. La copie du « Jane Fonda work *out* » *est assez ressemblante :* mêmes mouvements, mais en plus grand nombre et à un tel rythme qu'on se demande comment les exécuter tous sans perdre de vue son poste. Si vous arrivez à survivre à la première partie, intitulée « échauffement », c'est que vous êtes so*lidement entraîné : à couper* le souffle ! Pourtant le but premier de l'aérobic est d'apprendre à respirer plus profondément et, pour l'échauffement, c'est en principe la relaxation qui en est la clé.

Il manque au visage sérieux de la monitrice le sourire et les yeux pétillants de Jane Fonda, cette touche de sympathie et de *joie de vivre qui font oublier* l'effort et donnent envie de rentrer dans *la danse.* Ces soixante minutes sont, de fait, plus proches du cours de gymnastique obligatoire du lycée que de l'envie de courir, de s'étirer, de « s'éclater » avec son corps. Pour retrouver cette-envie là, il vaut *mieux le film Fame.*

★ *Aerobic's Eric Simian, mise en forme aux Champs-Elysées.* Volume I. Produit par E.B.C. et distribué par Videologis. Disponible dans les trois standards.

M.-V. C.

POUR LES ENFANTS

La société Gilda vidéo productions édite une collection de vidéocassettes destinées au très jeune public. Il s'agit une fois de plus d'adaptation française de dessins japonais produits par les deux géants de ce secteur : *Toei Company et Nippon Animation.*

Pas de surprises donc au niveau du graphisme et de l'animation pour tous ceux qui sont habitués, à longueur d'année, à *Candy* ou *Albator.* On y trouve *Aladdin et la lampe merveilleuse, le Lac des cygnes, les Aventures de Tom Sawyer*, des titres qui ont de quoi faire méditer sur l'internationalisation du marché de la culture et la dépendance technologique des pays européens. Notons qu'un pourcentage des recettes de ces *vidéocassettes* est versé à la fondation Hemera pour l'enfance handicapée.

Edité par Gilda vidéo productions et *distribuées* par A Z Vidéodis et R.C.V.

FILMS

Films français

Providence, d'Alain Resnais, *avec Dirk Bogarde et John Giel*gud. Edité et distribué par R.C.V.

Mourir à trente ans, de Ro*main Goupil. Edité par Marin* Karmitz et distribué par R.C.V.

Le Braconnier de Dieu, de Jean-Pierre Darras, avec Michel *Galabru et Jean-Pierre Darras.* Edité par G.M. vidéo et distribué par Film Office et Warner Filipacchi vidéo.

Extérieur nuit, de Jacques Bral, avec Christine Boisson et Gérard Lanvin. Edité par G.M. productions et distribué par Film Office et Warner Filipacchi.

Profession : aventurier, de Claude Mulot, avec Nathalie Delon. Edité et distribué par 3M vidéo.

Films étrangers

Yol, de Sérif Goren et Yilmaz Güney. Edité par Marin Karmitz et distribué par R.C.V.

La Rencontre, de Borhane Alouie, avec Nadine Acoury. Edité et distribué par Proserpine Editions.

L'Homme au pistolet d'or, de Guy Hamilton, avec Roger Moore. Edité et distribué par Warner Home vidéo.

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDÉO

De la radio au vidéomagazine

Cela commence par une émission de radio quotidienne et cela fi*nit par un vidéomagazine* loué dans un vidéoclub. L'initiative de Vidéo France films, déjà éditeur d'un magazine destiné aux Français à l'étranger, a l'originalité de relier deux nouveaux médias, *la* radio locale et la vidéocassette. *Chaque matin « Dites-le en vidéo »* reçoit sur Radio Express (100,95 Mhz) les appels d'auditeurs qui racontent leurs passions : de l'amour des vieilles pierres à la collection de chewing-gum. Une cinquantaine d'entre eux viendront ensuite s'en *expliquer sur le pla*teau de vidéo France films. Quel*ques séquences filmées complète*ront alors le vidéo-magazine « Coup de cœur » qui, à travers le récit de toutes ces passions, se veut volontiers curieux, enthousiaste et insolite. La première cassette devrait être disponible dès la fin du mois de février.

Communication 2000

Les organisateurs du traditionnel salon AVEC (audiovisuel et *communication*) et des *non moins* traditionnelles Journées de l'audiovisuel et de l'entreprise ont réuni leurs efforts pour proposer, du 6 au 10 mars prochain, la convention « Communication 2000 ». Destinée plus particulière*ment aux utilisateurs institution*nels de l'audiovisuel (entreprises, éducation etc.), cette convention donnera lieu à des ateliers de travail sur la réalisation vidéo et à un festival de productions diapo et vidéo.

Les 9 et 10 mars, un colloque, placé sous la présidence de *M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de la recherche et de l'indus*trie, et de M. Georges Fillioud*, ministre de la communication, réunira les principaux responsables de la mise en place des réseaux câblés, des satellites de télévision, de la quatrième chaîne et des réseaux télématiques.

Renseignements et inscriptions au C.E.D.F.I. : B.P. 40, 92302 Levallois Perret Cedex (tél : 739-50-20).

Art et vidéo à Lyon

L'espace lyonnais d'art contemporain (ELAC) organise chaque mardi à 18 h 30 *des présentations* d'art vidéo ou de productions vi*déo sur l'art. La séance du* 15 février sera consacrée à des réalisations d'artistes canadiens présenté par la FNAC. Celle du 22 février présentera une sélection de réalisations suisses.

ELAC : centre d'échanges de Lyon-Perrache, 69002 Lyon Tél. : (7) 842-27-39).

Concours sur vidéodisque interactif

Des vidéodisques, il n'y en a pas encore beaucoup, et des micro-ordinateurs, à peine un peu plus. *Mais ce n'est pas une raison* pour se laisser abattre et pour ne *pas préparer dès aujourd'hui les* programmes de demain. D'autant que les futurs réseaux de vidéo-communication feront une grande consommation de ces fameux programmes interactifs. Saluons donc l'heureuse initiative de l'Institut *national de la communication au*diovisuelle (INA) et du Centre *na*tional d'études sur les télécommunications (CNET) qui lance un concours de scénarios interactifs pour vidéodisque, doté de 6 prix de 50 000 F.

De quoi s'agit-il ? Un vidéodisque peut stocker une heure de programme animé, 90 000 images fixes ou un mélange des deux. Un *micro-ordinateur permet d'accéder* à n'importe quelle image ou de programmer différents parcours entre les images et les séquences animées. Ce voyage audiovisuel peut se faire à partir d'un clavier de commande ou d'un simple « *manche à balai* ». *On peut donc* imaginer un nouveau type de programmes — fiction ou documentaire — basé sur la libre exploration du spectateur ou obéissant à des règles du jeu précises.

*Tout est possible dans ce do*maine encore vierge de la création : visites guidées, énigmes policières, histoires « à tiroirs ». Il suffit d'un peu d'imagination et d'une certaine aptitude à l'art de la *combinatoire. Mais il n'est pas né*cessaire d'être informaticien pour écrire un scénario. Une brochure éditée par le CNET et l'I.N.A. explique très clairement la marche à suivre.

Renseignements et inscriptions avant le 15 mars 1983 à l'INA, concours vidéodisque, 4, avenue de l'Europe, 94360 Bry-sur-Marne.

J.-F. L.

PHOTO

Premiers films haute résolution chez Fuji

La gamme des émulsions négatives en couleurs de Fuji, le principal fabricant de surfaces sensibles japonais, a été totalement modifiée et, dès avril prochain, les nouveaux films seront disponibles sur *notre marché sous les noms de Fu*jicolor HR 100 et 400. Ces émulsions, destinées au tirage d'épreuves en couleurs sur papier, remplaceront les Fujicolor II et 400. Elles en gardent la sensibilité (100/21° et 400 /27° ISO), les conditions de traitement et les prix. Toutes seront disponibles en cartouches 135 (format 24 × 36 notamment), en chargeurs 110 (miniformat) et en bobines 120 (format 6 × 6 et 6 × 9). En outre, l'émulsion HR 100 sera proposée en chargeur 126 (format 26 × 26).

Les films HR (de haute résolution) font appel à des substances *et à des techniques de fabrication* nouvelles qui favorisent la finesse de l'image et la pureté du rendu des couleurs. Elles avaient été annoncées voilà près d'un an (le premier film de ce type, le Fujicolor HR Disc fut présenté à la Photokina de Cologne *en septembre der*nier mais, paradoxalement, ne sera disponible que plus tard).

Les films HR comportent un *nouveau grain d'halogénure d'ar*gent dit à structure double : un noyau, limitant l'augmentation de la granulation au développement, et une couche périphérique offrant une meilleure sensibilité à la lumière. Les coupleurs, composés incorporés aux couches et permet*tant la formation des colorants* lors du développement, sont également nouveaux *et* assurent une meilleure concentration de ces colorants autour de chaque grain d'argent. De ce fait, la séparation des couleurs de l'image est plus fine, augmentant *leur* saturation et l'impression de netteté.

ROGER BELLONE.

DISQUES

Classique

La « Messe de minuit » de Marc-Antoine Charpentier

La célèbre Messe de minuit, que *Marc-Antoine Charpentier écrivit* sur onze mélodies de noëls populaires, trouve aujourd'hui dans l'enregistrement dirigé par Jean-Claude Malgoire sa version de référence. D'entrée, le ton requis est au rendez-vous, qui fait le charme intimiste de ce chef-d'œuvre sans équivalent dans l'histoire de notre *musique spirituelle. C'est l'atmo*sphère humblement fervente d'une église de village qui est recréée ici, avec ce que cela implique de naturel et de foi familière dans l'appro*che des interprètes.*

Charpentier a récusé tout décorum *louis-quatorzième pour cette messe de campagne* qui ne s'en tient qu'au seul élan de la prière dans la simple joie de Noël, au gré d'un rêve ébloui que réinvente, *avec toute la touche de poésie dé*sirable, l'excellente équipe réunie par Malgoire autour de sa Grande Ecurie, dans un style tout à fait approprié à la pratique musicale du *dix-septième siècle (d'où l'inser*tion de trois interludes à l'orgue, empruntés à Dandrieu, d'Acquin et Le Bègue).

Un moment de pur bonheur et d'émotion aussi, et qui apportera à beaucoup la révélation des Petits Chanteurs de Chaillot, dont la *conviction un peu fruste fait mer*veille dans ce répertoire aux douces senteurs de terroir. Et la palette de couleurs travaillée par les musiciens de la Grande Ecurie *fait paraître irrémédiablement* plate et grise telle ou telle exécution de l'œuvre sur instruments modernes, que certains s'obstinent à *défendre* aveuglément au *nom du diapason* actuel. (C.B.S., D 37752).

ROGER TELLART.

Les « Scènes de Faust » de Schumann

Ce n'est que grâce au disque que sont peu à peu sorties de l'oubli, en France en tout cas, les grandes œuvres chorales de Schu*mann. On a en effet longtemps* proclamé que ce compositeur n'était pas fait pour les grandes formes, ce qui a permis de rendre toute justice à sa musique pour *piano et à ses lieder, voire à ses* symphonies, mais de passer sous silence une partie non négligeable de sa production.

Les *Scènes de Faust* sont une sorte d'oratorio profane pour soli, chœurs et orchestre. Avec des in*terruptions, Schumann* y travailla dix ans, de 1843 à 1853, et la création n'eut lieu que six ans après sa mort, en 1862, sous la direction de Ferdinand Hiller. Goe*the, en son temps, avait déclaré* que seul Mozart aurait pu s'attaquer en musique au mythe de Faust : sans doute aurait-il porté l'ouvrage de Schumann bien plus *haut que ceux de Berlioz et Gou*nod. *Par-delà leurs quelques réso*nances wagnériennes, les *Scènes de Faust* sont un produit typique de ce « romantisme de Leipzig » *pour lequel la musique était diffici*lement *séparable de la* littérature du plus haut niveau. Les trois parties, centrées respectivement sur le personnage de Marguerite *(Premier Faust)*, sur le personnage de Faust *(Second Faust) et sur la transfiguration* de Faust *(Second Faust*, partie de l'ouvrage de Goethe mise à contribution par Mahler pour sa *Symphonie des Mille)*, regorgent de beautés et, comme *Manfred, partition à laquelle on* songe parfois, illustrent admirablement les côtés visionnaires, voire métaphysiques, de l'art schumannien.

On n'oublie pas la version réalisée il y a bientôt dix ans sous la direction de Benjamin Britten, mais celle qui nous parvient aujourd'hui, *avec des chanteurs tels que* Dietrich Fischer-Dieskau (déjà présent dans l'enregistrement Britten), Edith Mathis, Walter Berry, Nicolai Gedda, Barbara Daniels, Kari Lövaas, *Hanna Schwarz* et *Harald Stamm, les chœurs du Musikverein* et l'Orchestre symphonique de Düsseldorf, le chœur de garçons de Tölz, et comme chef Bernhard Klee, est pleinement à la hauteur du chef-d'œuvre (coffret *2 disques, EMI, 165-46 43536 T).*

MARC VIGNAL.

« Katia et le démon » de Dvorak

Peu à peu, ils nous parviennent, ces enregistrements tchèques qui assurent la pérennité du répertoire lyrique *de l'Est. Un peu hâtivement, on l'a baptisé « national »*, parce qu'il puisait dans le fond des légendes de Bohême et qu'il intégrait les chants et danses du folklore populaire. Dans le cas de Dvorak, *c'est oublier la leçon de l'école autrichienne*, les découvertes rapportées des Etats-Unis et cette volonté d'affronter sans préjugés la modernité musicale de son temps.

Katia et le démon est le fruit de ce syncrétisme. Certes, on y trouve l'argument *légendaire, les scènes à effet* qui relèvent de la féerie, et les rythmes propres au patrimoine tchèque ; mais aussi ce don de symphoniste que Dvorak a *étayé par l'apprentissage wagné*rien et les nouveaux courants d'outre-Atlantique. Le filon folklorique est ainsi enchâssé dans un tissu *orchestral serré et subtil, équilibrant savamment* tradition et novation, alternant les moments proprement théâtraux et les passages de musique absolue.

Qui, mieux que des « nationaux », pouvaient servir l'œuvre, familiers qu'ils sont de cette articulation qui frappe les consonnes et assourdit les voyelles, de ces rythmes aux changements imprévisibles, de cette gaieté toujours *un peu nostalgique ? Ni voix d'ex*ception, *ni* personnalité volcanique, mais l'entente d'artistes irréprochables : Milos Jezil, Anna Barova, Daniela Suryova, Richard *Novak, Jaroslav Horacek, Brigita* Sulcova, avec le chœur et l'orchestre du Brno Janacek Opera, dirigés par Jiri Pinkas (3 disques Supraphon 1116-3181).

ALAIN ARNAUD.

Le « Gloria » de Poulenc et le « Te Deum » de Bizet

Paradoxe des individualités et de leurs expériences : nées d'une thématique commune (la *magna Dei gloria*), on ne peut imaginer deux œuvres aussi opposées. D'un *côté, un compositeur à la réputa*tion bien assurée, faite d'humour et d'une élégance un peu mondaine, qui se soucie sur le tard, sinon de religion du moins de son *salut (Poulenc) ; de l'autre, un* jeune Turc de la Villa Médicis jouant sa chance dans un concours avec un *Te Deum* (Bizet). Le premier atteint une *simplicité* de ton *et d'expression, une efficacité* d'écriture, que seules la maturité et les illusions perdues apportent. Des courbes mélodiques si épurées qu'elles en semblent naïves se dé*tachent sur fond d'une orchestra*tion *subtile* et familière. Le second ne parvient pas à dissimuler sa volonté de prouver et de séduire. Des constrastes tapageurs, des inten*tions appuyées, visent à l'éblouis*sement plus qu'au recueillement.

Le très beau travail de Jesus Lopez-Cobos *fait scintiller la moin*dre irisation de timbre, la plus infime variation de tempo. Avec de très honnêtes solistes (Sylvia Greenberg, Gösta Winbergh et *Wayne Williams), l'Orchestre et le* chœur de la radio suisse romande et le Chœur Pro Arte de Lausanne. Un disque à découvrir (ARGO, 1 disque 5960 25).

A. A.

« Pli selon pli » de Pierre Boulez

*Il faut saluer comme elle le mé*rite la parution récente, chez Erato, de sept disques de musique contemporaine française, d'autant que cette initiative, si elle ne ren*contrait que peu d'écho auprès du* public, risquerait fort de demeurer sans lendemain.

Ces sept disques, disponibles séparément, recouvrent autant de compositeurs (Boulez, Xenakis, Dutilleux, Ohana, Louvier, J. Charpentier, A. Duhamel) et reflètent des tendances fort variées. Un des plus précieux est, certainement, celui consacré à *Pli selon Pli, « portrait de Mallarmé »*, de Pierre Boulez. L'œuvre, relativement ancienne, puisqu'elle date de 1957-1960, apparaît, avec le recul, comme l'a écrit Dominique Jameux, comme le point d'aboutissement et de *clôture d'un « premier Boulez », de celui qui*, plus qu'aucun autre compositeur de sa génération, bouleversa de 1945 à 1960, sous le signe à la fois du sérialisme et de goûts littéraires tendus vers l'accomplissement du *vocabulaire et de la forme*, les données de la pensée, de l'écriture et de l'écoute musicales.

*Ecrite pour soprano et orches*tre, *elle comprend cinq parties — Don, Improvisations sur Mallarmé I, II, III, Tombeau* — allant, en ce qui concerne les effectifs instrumentaux, du petit au très grand ensemble, et renouvelant chaque *fois les rapports voix-instruments* et texte-musique. Peu de pages d'aujourd'hui retrouvent la grandeur abrupte de *Tombeau*, immense crescendo orchestral en deux parties donnant aux cuivres un rôle de plus en plus important *et ne faisant intervenir* la voix *qu'à l'extrême fin.*

Il y a bientôt quinze ans, Boulez *avait réalisé un premier enregistrement de Pli selon pli. Celui qui pa*raît, aujourd'hui, bénéficie d'une indéniable plus-value sonore, et aussi de la présence d'une soprano (Phyllis Bryn-Julson) nettement *préférable*. L'orchestre, comme *jadis, est celui de la B.B.C., avec au pupitre de direction* le compositeur. Cette version dépasse la précédente de près de dix minutes (elle en atteint presque 70), ce qui lui donne une ampleur accrue, une respiration plus perceptible. Mais *la tension, en particulier dans Tombeau, n'est en rien sacrifiée.* L'œuvre, d'une rare splendeur sonore, est en conséquence répartie sur trois faces, mais le prix de vente — il importe de le souligner — est celui d'un seul disque. A ne pas manquer (Erato, NUM 75050).

M. V.

Rock

Julos Beaucarne

Juste avant sa rentrée à Bobino (tout le mois de mars), Julos Beaucarne nous propose *ses chansons-murmures, ses* chansons intimistes, sa manière d'écouter la terre, de raconter la nature, de dire des confidences avec une émotion contenue, *avec malice*. Et *bien sûr*, Beaucarne reste fidèle à l'écologie et nous rapporte qu' *« à bord d'un p'tit avion tout plein de panneaux photo-voltaïques transformant la lumière magique solaire en courant électrique, un homme a traversé la Manche un beau mardi de lumière blanche » !*

Les mélodies de Julos Beaucarne sont simples, de facture ancienne, et les arrangements *sont fins, basés sur une instru*mentation traditionnelle et des chœurs. Quelque chose de calme, de doux, d'obstiné aussi, court dans cet album qui, évi*demment, détonne dans l'ac*tuelle production et qui est l'un des meilleurs du chanteur wallon (33 t. Dist. R.C.A. PL 37 722).

Pascal Auberson

Drôle d'aventure que celle du Suisse Pascal Auberson. Voici déjà *quelques années qu'il re*tient l'attention par sa vitalité, son exubérance, sa frénésie libératrice, par une sensibilité entre la tendresse et la dérision, par *des coups de folie, par une voix* enfin qui explose sur des musiques dont les couleurs fraternisent avec le jazz et le Brésil.

Pourtant Pascal Auberson ne parvient pas *à briser le* mur qui le coupe du grand public. Le double album qu'il présente aujourd'hui nous le fait retrouver avec la même fougue, la même *fraîcheur, le même enthou*siasme. Les textes sont plus consistants à présent, même si les mots s'assemblent d'une manière *un peu trop tradition*nelle (double album 33 t. Dist. R.C.A. ESC 422).

CLAUDE FLEOUTER.

Captain Sensible's « Women and Captains First »

En enregistrant ce 33 tours *un lendemain de beuverie comme pour pousser la plaisan*terie encore un peu plus loin, sans doute Captain Sensible était-il le dernier à imaginer que *la chanson vedette qui en est* extraite serait en tête des hit-parades. Pourtant le fait est là : le Capitaine, bassiste des Dammed (le plus « outrageux » des *groupes punks), avec Wot, un* « rap » léger, alangui et néanmoins joliment enlevé, chante dans tous les foyers qui se ré*duisaient en cendres à la simple évocation de ses élucubrations* passées ou à venir.

Le reste du disque est à l'image de Wot : des jolies ritournelles bien assaisonnées qui ne vont pas loin, un patchwork d'influences assemblées, avec *un sens constant de la dérision*, pour le « fun ». L'important, on l'aura compris, c'est évidemment l'avenir des Damned. Ce *succès spectaculaire ne risque*-t-il pas de *semer* la discorde dans un groupe qui, depuis des années, est voué à une audience confidentielle ? Interrogés à ce *sujet*, les autres ont *déclaré* avec force *plaisanteries* égrillardes, que la décence nous interdit de publier ici : *« Après ce qu'il a fait ! C'est hors de question. Il a trop besoin de nous pour faire oublier cette « chose. »* (C.B.S., A.M.L.H. 68548).

The Stranglers « Feline »

Les Stranglers sont un groupe d'action directe. Des *guerriers*, Vikings *modernes*, subversifs et farouches, décidés à faire passer par le rock leurs idées contre vents et marées. Le groupe fonctionne comme un *clan indissoluble : une force qui* leur a permis depuis six ans de passer outre les pièges qui leur étaient tendus. Traqués par les autorités anglaises, qui leur in*terdisaient de se produire sur* scène, attaqués par la presse, ils étaient en Grande-Bretagne l'ennemi public nº 1, adulés du public, qui les hissait en tête des *hit-parades pour les abandonner* lorsqu'ils prenaient des risques musicalement (The Meninblack).

Ils ont tenu. Anarchistes de cœur, ces hommes en noir sapent les institutions avec des textes au vitriol et une musique virulente. Ils ont pour eux une *conscience, certes pas morale*, mais de classe, et une idée qui revient dans chacun de leurs disques : celle d'une Europe forte et unifiée, économique et *culturelle.*

« Feline » est peut-être le plus beau de leurs albums, sans doute le *moins sombre*, sûrement le plus racé, le plus félin, en tout cas. On y découvre des mélodies superbes *(Midnight Summer Dream, Paradise, Never Say Goodbye, The European Female)* dont la richesse ne s'évalue qu'à la force de l'écoute, car tout est astuce, *rupture et détournement* de ritournelles mineures. Le travail de sape, en effet, n'épargne pas la musique : les Stranglers bafouent l'harmonie, taillent des *aspérités dans la mélodie, per*vertissent des compositions qui en d'autres mains seraient de gentilles chansonnettes, policées et *façonnées pour le for*mat des discothèques et des hit-parades.

Avec « Feline », ils *offrent* un manifeste au rock électronique, ils démontrent qu'on peut exprimer des sentiments avec des synthétiseurs, pourvu qu'ils ne *soient pas le seul* argument de la création. Ils *prouvent même* qu'on peut faire danser en exprimant autre chose que les banalités de rigueur. A la chose électronique répondent *invariablement* les instruments traditionnel. *The European Female* est une chanson d'amour en forme d'hymne au continent unifié, une ballade divine où se perdent les notes cristallines d'une guitare acoustique sur des *pulsions métalliques*. La musique de demain ? Et pourquoi pas tout de suite ? (C.B.S., 25237).

ALAIN WAIS.



Jazz

Ray Charles : « Rock and Roll »

Les bacs des disquaires regorgent ces temps-ci d'albums de Ray Charles, *dont une di*zaine diffusés par WEA. Puisqu'il faut choisir, optons pour celui qui, contrairement à la plupart des autres, ne mêle pas *trop les pièces d'époques* différentes, donne le texte anglais de toutes les chansons, et se présente avec la pochette ori*ginelle* sous un titre global qu'il *ne faut, du reste, pas prendre à* la lettre.

Ray Charles, en effet, assume la musique que, dans le temps de la première publication du recueil, on appelait rock and roll, mais en faisant souvent *éclater les formules routinières*, en dispersant les limites du genre, en élevant le jazz populaire à son sommet. Quoi de plus foncièrement beau que le *Losing Hand* où la voix *cassée de Ray Charles et la guitare dé*solée, dramatique, de Mickey Baker captent à elles seules toute la tristesse du monde, à la fois reconnue et tenue à distance *par la forme même de son dévoilement.*

Cette ensemble de morceaux choisis regroupait lors de l'édi*tion initiale — et regroupe tou*jours — quatorze plages parmi plus de cinquante autres enregistrées pour Atlantic de la fin de 1953 à la fin de 1956. La présentation des thèmes *ne pré*tendait pas couvrir le bloc de la période et prenait même des libertés avec la chronologie. Si l'on tient à écouter les œuvres dans le mouvement de succes*sion réelle, il faut les aligner* ainsi : *Losing Hand, Sinner's Prayer, Mess Around, Funny* (New-York, mai-juin 1953), *Don't You Know* (La Nouvelle-Orléans, décembre 1953), *I Got a Woman, Greenbacks, Come Back Baby* (Atlanta, novembre 1954), *A Fool for You, This Little Girl of Mine* (Miami, avril 1955), *Mary Ann, Drown in My Own Tears, Hallelujah I Love Her So* (New-York, novembre 1955), *Ain't that Love* (New-York, novembre 1956).

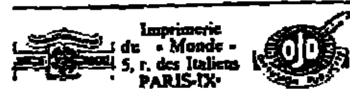
Il s'agit d'enregistrements de petits groupes de studio ou de tournée, au personnel variable, composés de six à huit musi*ciens. On peut citer* : Sam Taylor, Connie Kay, Wallace Davenport, Don Wilkerson (qui prend le solo de ténor de *I Got a Woman*), Dave Newman (qui restera longtemps avec Charles), Cecil Payne, Panama Francis. A son arrivée chez Atlantic, en 1952, *Brother Ray* avait vingt ans. Le disque nous le donne à entendre dans son âge d'homme, dans cette maturité précoce où il avait cessé d'imiter King Cole, d'imiter qui que ce soit. (Atlantic 8006. *Réalisé au Japon. Distribué en France par* WEA.)

LUCIEN MALSON.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

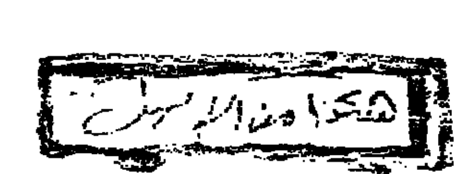
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





هكذا من الأصل



CLAUDE VENEZIA

Michel Maffesoli explorateur de la violence et du plaisir

Analyste de la vie quotidienne, le sociologue Michel Maffesoli cherche à repérer, à travers des rapprochements souvent provocateurs, les lignes de force cachées de la vie sociale. Il explique pourquoi notre société manque de violence et comment elle s'installe dans l'« orgiasme ».

PORTANT nœud papillon, costume strict et, à l'occasion, la cape, Michel Maffesoli, professeur de sociologie à l'université de Paris-V, *aime surprendre. Provocateur*, séducteur, affichant avec une touche d'exhibitionnisme un dandysme intellectuel volontiers éclectique, ce fils d'un mineur de fond des Cévennes est d'abord curieux de découvrir et d'analyser tout ce que la vie sociale a de souterrain et d'invisible au premier regard : les ruses de ceux qu'il appelle les « *protagonistes* » sociaux, les *régulations cachées assumées par* les différentes formes de violence, les conduites de « déviance » et, plus globalement, tout ce qui touche à l'hédonisme.

Cet agitateur d'idées qui aime jouer avec une ironie distante les iconoclastes – comme l'indique le titre de son dernier livre : *l'Ombre Dionysos. Contribution à une sociologie de l'orgie* (1) – est aussi cofondateur du Centre d'études sur l'actuel et le quotidien (C.E.A.Q.).

∴

« Vos premiers travaux universitaires ont été consacrés à la violence. Pourquoi cet intérêt pour ce thème et cette définition aussi large du phénomène ?

– C'est en 1978 que j'ai publié *la Violence fondatrice*, une espèce de travail d'inspiration libertaire où je voulais montrer l'importance que peuvent avoir l'anomie et la violence dans la structuration sociale. J'avais débuté le livre par cette phrase de Nietzsche : *« Il faut avoir un chaos en soi-même pour accoucher d'une étoile filante. »*

L'idée du livre partait d'une enquête que j'avais fait faire après 1968, à Grenoble, sur une population de dix-huit à vingt-quatre ans, dite « en rupture ». Rupture d'école, d'université, de travail. Et j'avais montré qu'il y avait une réappropriation de l'existence à partir d'attitudes de violence à l'égard de l'ordre classique, de la société établie. Ainsi la violence commence avec l'organisation de sa propre existence, le fait de refuser *un travail régulier, un plan de carrière*, la constitution d'une famille...

» J'avais essayé de suggérer dans ce livre qu'au travers de cette forme de violence, finalement minime, on pouvait éviter des manifestations plus sanguinaires : j'avais appelé ça « violence perverse », « pervia », qui prend des voies détournées si on s'en tient à l'étymologie. C'est une sorte de violence homéopathique qui, par ces multiples ruptures sociales, *nous a peut-être évité*, en France, de connaître le terrorisme qu'on a vu ailleurs ; de l'énergie a été canalisée vers des formes de violence douce.

» A cet égard, à l'encontre de la lamentation bien-pensante, je considère qu'il n'y a pas assez de violence.

– Peut-on aujourd'hui apporter une réflexion neuve sur cette réalité souvent jugée insaisissable ?

– Il me semble que oui. C'était pour moi une des manières de traiter un thème qui m'est cher : le passage d'un ordre dominé par l'économie à un ordre dominé par la sociologie.

» Depuis 1789, on a eu une structuration sociale bipolaire, économique et politique. Or je crois que ces deux systèmes de valeurs majeurs, qui ont jusqu'ici *structuré notre « épistémê »* – au sens de Foucault : un entrecroisement d'organisations sociales et de représentations la légitimant – sont aujourd'hui condamnés à terme.

» Dans cette épistémê, qui peut être qualifiée de bourgeoise et s'appliquer au capitalisme aussi bien qu'au socialisme, tout fonctionne sur le projet, c'est-à-dire à la fois la capacité de prévoir – la production, les grands équipements... – mais aussi le report de jouissance. L'essence même du politique, c'est un report de quelque chose. Or 1968 symbolise pour moi un glissement profond, quoique souterrain, des aspirations vers le présent et, en fait, la fin du politique. A partir de 68, le futur n'est plus le vecteur dominant. On retrouve une idée latine – *carpe diem*, jouir aujourd'hui – *que j'ai essayé* d'approfondir récemment.

» Une autre idée que j'avais sur la violence, *c'est que les sociétés qui ont su* la dominer étaient des sociétés qui savaient gérer et théâtraliser la sanction. C'est la vieille idée du théâtre qui est, dans la tradition du dix-septième siècle, la catharsis des passions : les mettre en scène pour mieux s'en purifier en quelque sorte.

» En Grèce, cela donnait une forme très civilisée : l'orgie, ce que l'on appelait *les bacchanales avec beuveries*, danses et transes, promiscuité sexuelle, mais aussi des rituels souvent plus cruels.

» A Rome, dominait une forme plus théâtralisée, plus spectaculaire avec des jeux sanglants où de malheureux gladiateurs se faisaient exterminer à la grande joie des spectateurs.

– Faut-il attribuer à votre goût du paradoxe et de la dérision cette idée, *développée dans un de vos ouvrages*, que l'idéologie du service public serait un « totalitarisme doux » ?

– Quoi qu'en disent les bons esprits, l'idée de violence d'État est une réalité incontestable. Il existe, d'abord, des appareils spécialisés : justice, police, etc. Une tendance très forte se manifeste, d'autre part, qui vise à prendre en charge l'ensemble de notre existence au nom du bonheur que nous sommes censés désirer. C'est pour notre bien, et en notre nom, que sont prises, tous les jours et dans tous les domaines, des décisions qui nous concernent. Sur ce plan, les différences entre « giscardiens », qui se *présentaient comme des libéraux*, et socialistes ne sont que formelles. Le 10 mai n'a pas changé grand-chose : on a simplement remplacé des technocrates exténués par d'autres qui étaient plus frais. Et on a fait, à peu de chose près, la même politique avec, je dirais, un « supplément d'âme » social !

Le peuple est tragique l'élite est dramatique

» *Toujours est-il que cette extension* à l'infini des ambitions et du champ du service public contribue à terme à « énerver » le corps social – au sens de lui enlever ses nerfs, de le désensibiliser – et à affaiblir sa capacité d'initiative. La solidarité étatique par le haut s'accompagne, de surcroît, rarement d'une solidarité plus active par le bas, entre les gens eux-mêmes. L'État n'est-il pas là, après tout, pour ça ? Il en résulte un certain nombre d'effets pervers dont je ne serai pas loin de penser qu'ils sont *inconsciemment souhaités* dans la mesure où il n'est pas de pouvoir qui ne s'arrange pour avoir en face de lui des individus isolés, et donc d'autant plus faibles : l'atomisation – chaque administré est seul dans son face-à-face quotidien avec l'État – et la destructuration sociale par exemple.

» La ville de Grenoble, où j'ai longtemps habité, offrait une multitude *d'illustrations caractéristiques de ce phé*nomène : c'est ainsi que les conceptions architecturales « progressistes » ayant *inspiré certaines résidences* – avec d'immenses couloirs entre les appartements destinés à rapprocher théoriquement les habitants et à faciliter leur circulation dans les espaces – se sont avérées sources de violence, la délinquance ayant augmenté de manière très forte. Est-ce d'ailleurs vraiment la fonc*tion de l'État – on peut penser* aussi aux choix favorisant les transports en commun – de faire que les gens se rencontrent ?

– Une de vos grilles de lecture favorites est la dialectique entre le tragique et le drame. Sur quoi vous fondez-vous pour établir cette opposition tranchée ?

– Pour reprendre une terminologie développée par le grand sociologue allemand Simmel, je dirai qu'une des « formes » sociales essentielles est cette opposition entre le tragique et le drame ; et que cette dualité est un des éléments principaux de l'organisation sociale, c'est-à-dire quelque chose qui permet de faire ressortir toute une série d'attitudes qui, sinon, resteraient incompréhensibles. Si on prend, par exemple, une discussion du Café du Commerce, on trouvera derrière des attitudes presque archétypiques – le ton blasé, sceptique, gouailleur, réservé, râleur – du tragique, c'est-à-dire de l'indépassable. On peut jouer, vis-à-vis de la mort, de la dérision, mais on sait qu'on ne la dépassera pas.

» A partir de cette forme, de cette catégorie du tragique, on peut donc avoir une lecture transversale, en quelque sorte, de n'importe quel discours. Râler contre le pouvoir, c'est tragique, parce que c'est reconnaître qu'il y a pouvoir ; c'est s'en moquer, mais d'une manière impuissante, puisqu'il sera toujours là, *puisque j'irai peut-être quand même* voter.

» En revanche, dans le discours politique, il *n'y a pas de tragique à propre*ment parler : il y a du drame. C'est-à-dire qu'on pense toujours pouvoir arriver à une solution, peut-être difficile, lointaine, mais qui existe. Je peux agir, dans l'ordre du politique, pour mettre en œuvre une solution. C'est pour cela qu'un militant est dramatique, pas tragique : il voit autour de lui du mal-vivre, des inégalités sociales, mais il sait aussi qu'il existe des moyens pour changer les choses. Cela, c'est une pensée dramatique, une pensée progressiste, une pensée bourgeoise, une pensée socialiste.

ALEXANDRE WICKHAM.

(Lire la suite page XV.)

(1) Éditions Méridien-Anthropos, 1982 (voir « le Monde des livres », novembre 1982). *Il a aussi publié Logique de la domination* (1976), *la Violence totalitaire* (1979) et *la Conquête du présent* (1979), aux Presses universitaires de France (PUF), et *la Violence fondatrice* (avec A. Pessin), éditions Champ urbain (1978).

LANGAGE

Un impôt mal accueilli

IL n'est rien tel que d'être étranger, de bien connaître et à plus forte raison d'enseigner le français, et par-dessus tout de conserver une curiosité vive pour les problèmes de langue, pour sentir, beaucoup mieux que le *native speaker* (le locuteur-né, *pour se refuser à un anglicisme pourtant* bien commode), ce qui bouge dans notre langue.

C'est le cas d'un lecteur australien, professeur de français, qui nous communique une longue note rédigée, dit-il, à l'intention de ses collègues d'Australie ; mais si pertinente qu'on s'en voudrait de ne pas en faire profiter, par le canal de cette chronique, le plus grand nombre possible d'enseignants ou d'utilisateurs du français.

En voici donc les points essentiels, avec des ébauches de réponses aux questions posées implicitement.

Première excellente remarque de M. George Strauss : la préposition *sur* a aujourd'hui une « aire d'emplois » plus étendue qu'en français classique. En fait, il ne s'agit vraiment que de *sur* signifiant, en gros, « à propos de ». Exemples cités, et tous (*merci pour elle !*) pris dans la *Sélection hebdomadaire* du journal :

– Faire aboutir des solutions favorables... *sur* le respect de la largeur des mailles des filets (de pêche).

– La querelle algéro-marocaine *sur* l'ancien Sahara.

– Des concessions *sur* Chypre.

– Ses ambitions *sur* la Syrie.

– On se battra davantage encore *sur* les manques à gagner.

– M. N. a ironisé *sur* ses critiques *contre* l'endettement de l'Etat.

– Les conséquences de l'inflation *sur* la presse mondiale.

Le problème, il me semble, est que nous n'avons pas de préposition pour exprimer l'idée de *relativement à, à propos de, en matière de, en fait de*, etc. Nous *sommes riches en locutions prépositives*, et celles-ci permettent un « rendu » plus précis du genre de relation qui existe entre les deux concepts ; ainsi, on pourra comprendre que la France cherche à faire aboutir des solutions favorables *au* respect des mailles (c'est-à-dire de la taille des poissons dont la capture est autorisée) ; ou, au contraire, que la France souhaite, pour ses pêcheurs, des solutions favorables relativement au respect des mailles ; en fait, des tolérances. L'emploi de *sur* ne précise pas quelle est la situation évoquée ; mais le contexte le fait certainement.

Il y a peu à reprendre dans les emplois de *sur* relevés par notre lecteur-professeur, M. Strauss, sinon que la querelle sur le Sahara, ou les solutions sur le respect des mailles, sont des tournures négligées ; *relative au Sahara* et *des solutions quant au respect* auraient été préférables.

Ici encore, la richesse n'est pas une bonne affaire. Nous n'avons hérité du latin qu'une préposition pour signifier *au sujet de :* un *de* trop sec et trop employé (son successeur, *de*, est le mot le plus fréquent du français) pour se maintenir partout. D'où l'apparition de groupes prépositionnels à partir de *sujet, propos, matière, fait*, etc. Mais l'emploi de *sur* (pour « au sujet de ») est une solution de facilité, à laquelle un bon journaliste doit essayer d'échapper.

∴

« *Certains emplois du subjonctif*, écrit encore notre lecteur à l'intention de ses collègues, *paraissent tomber en désuétude.* » Il cite : « *On peut penser à une taxe sur les jeux, bien qu'une ponction sur le tiercé* serait *mal accueillie en cette période électorale* (en avril 1981). » Et encore : « *Si l'exécutif décide, s'explique, propose, et que la majorité le* soutient... »

Problème déjà évoqué dans ces colonnes. De façon générale et schématique, on peut dire que notre subjonctif est le mode verbal du résultat non acquis, du non-accompli. Mais le conditionnel l'est aussi : « *Un nouvel impôt* (non décidé, et qui ne le sera probablement pas) serait *mal accueilli.* » Et le conditionnel a l'avantage de marquer nettement que ce non-accompli se situe dans le futur, ce qui n'est pas évident avec le subjonctif. D'où le glissement remarqué par notre lecteur.

Ce n'est pas une nouveauté. M. Grevisse (*le Bon Usage,* 11ᵉ édition, p. 1363) donne d'assez nombreux exemples de *bien que* ou *quoique* suivis du conditionnel. Et c'est signé Chateaubriand, Flaubert, Giraudoux, Valéry et quelques autres !

On sent très bien la nuance (et plus que nuance) d'expression entre : « *bien qu'un nouvel impôt* soit *mal accueilli en période électorale* », et : « *bien qu'un nouvel impôt* serait *mal accueilli...* » Dans la première tournure, on énonce une vérité générale, d'une part, et, d'autre part, on laisse la porte ouverte à l'idée que ce nouvel impôt sera (ou peut-être même a déjà été) décidé dans son principe. Ce serait le cas avec la phrase : « *Le gouvernement se résignera sans doute à une taxe sur les jeux, bien qu'une ponction sur le tiercé soit mal accueillie en période électorale.* »

Conclusion : nous avons dans ces cas une réelle marge de manœuvre entre le subjonctif et le conditionnel (ou même le futur). Pourquoi ne pas l'utiliser ? Même remarque pour la « faute » qui consiste à faire suivre un *Si... et que...*, de l'indicatif *(le soutient)* et non du subjonctif, comme le *veut* la règle.

Renvoyons encore au *Bon Usage* (p. 1378) pour voir la « faute » commise par de bons écrivains contemporains. Et souvenons-nous que le *et que* considéré (*et que* la majorité le soutient, etc.) remplace ici *: et si,* qui serait évidemment suivi de l'indicatif.

Je ne vois pas dans ces exemples les symptômes assurés d'une décadence du subjonctif en français d'aujourd'hui, mais plutôt l'utilisation volontaire (on l'espère, du moins), et justifiée, d'une « *option* » entre lui et l'indicatif quand il y a à marquer fortement que l'on voit le résultat énoncé (le mauvais accueil fait à un impôt, le soutien de la majorité) comme acquis. ■

JACQUES CELLARD.

POÉSIE

PIERRE TORREILLES

Pierre Torreilles, qui est né en 1921, vit à Montpellier. Il a notamment publié *Voir* (Seuil), *l'Espace débuté* (Fata-Morgana), *Denudare, les Dieux rompus* (Gallimard), *Menace innominée* (Grasset), *l'Ineffaçable* (Commune mesure) et *la Voix désabritée* (Gallimard). Il a participé aux revues *Solaire, Poésie, Arfuyen, Nota bene, Europe...* Ici, la langue retient l'éphémère, creuse l'immobilité, dit la souveraineté d'éléments évidents.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Quand le chien de l'enfance est attentif à notre errance,
Incoercible est dans ses yeux
Sous son mutisme décillé le silence de l'inquiétude
Mémoire, le transport que n'articule aucun vocable,
Terre mêlée de nuit
En un lent hurlement modulé de la langue,
Imminence obombrée que n'étoile nulle saison.

∴

Renouant au présent le proche au non visible
Je sais la terre aveuglément silencieuse
En son tumulte outrepassé.

Combien peu discernable
Est ce qui germe au loin derrière la clarté,
Rosace noire de l'errance !

∴

Le jour s'annonce ainsi qu'il enrobe l'espace
Défluant sur la nuit une ombre de rosée.
La beauté se détourne, et le profondément
caché l'émeut.
Dans la variation scintillante des larmes.

∴

Qu'en est-il dans les plis du matin
Sous l'oracle enfoui de ces velours d'enfance
De la lisse interpellation ?
Vers la journée promise accourt la crainte d'un visage.

Chaque rose dénie dans sa répétition
L'inéluctable qui l'énonce
Et résonne le glas infiniment loué
De l'oublieuse mutation.

Au silence convient
La floraison parfaite du silence,
Eclosion nocturne aux huisseries disséminées.

∴

Démesure de la raison !
Le moyeu de sa nuit éclisse les ténèbres,
Irise son miroir le pur moment dénaturé.

O faible pouls de la tristesse
O sagesse démantelée !
Pétales effeuillés de la voix mûrissante !
S'ouvre, pulpeuse en son émoi
Maintenant retenue par l'usage du temps,
L'alternative issue de toute remembrance,
Origine de l'aube où chaque bruit se voit.

THEATRE

Libérer le spectateur

IL y a plus de dix ans qu'Auguste Boal a inventé le « théâtre de l'opprimé ». Boal dirigeait le Théâtre Arena, à Sao-Paulo. On y jouait Brecht *(Arturo Ui)* et des pièces comme *Arena raconte Tiradentes,* l'histoire du premier héros de l'indépendance brésilienne. Mais Boal y pratiquait aussi un théâtre d'intervention, celui de petits groupes itinérants, les *nucleos :* « *Avant 1964 (...), nous jouions dans les rues, sur les bennes des camions, dans des cirques, avec le soutien et l'appui du gouvernement national et provincial, de gauche, dans le nord-est du Brésil. Nous obtenions même le soutien de la police... !* (1). »

Après les deux coups d'Etat (en 1964 et en 1968), toute activité de ce genre devint impossible. Boal s'exila : il vécut d'abord en Argentine, jusqu'à la prise de pouvoir par la junte, en 1976, puis au Portugal. Maintenant, il est installé en France. Prenant appui sur l'expérience des *nucleos,* il a progressivement défini et mis en œuvre une pratique nouvelle du théâtre, en rupture aussi bien avec la façon habituelle de faire des spectacles, qu'avec l'« agit-prop », issue des années 20, qui avait connu une résurgence après 1968.

Le théâtre de l'opprimé repose, de l'aveu même de Boal, sur deux principes : « *Premièrement, transformer le spectateur – être passif, réceptif, dépositaire – en protagoniste d'une action dramatique, en sujet, en créateur, en transformateur. Deuxièmement, essayer de ne pas se contenter de réfléchir sur le passé, mais de préparer le futur.* » C'est-à-dire qu'il s'en prend à une double « oppression ». L'une, est celle qu'exerce sur nous toute une forme de société : il s'agit de la découvrir, de la dénoncer, et non seulement d'en faire prendre conscience, mais encore de mettre le spectateur à même de se donner les moyens de la refuser et d'en venir à bout. Ici, Boal paraphrase Marx : « *Assez du théâtre qui ne fait qu'interpréter la réalité : il faut la transformer !* »

Mais une telle transformation lui paraît devoir rester lettre morte, si elle ne s'enracine dans le rejet d'une autre oppression, plus insidieuse : « *Spectateur, tu es déjà opprimé, parce que la représentation théâtrale t'offre une vision achevée du monde, fermée ; même si tu l'approuves, tu ne peux plus la changer. Il faut libérer le spectateur de sa condition de spectateur, alors il peut se libérer d'autres oppressions* (2). »

Parmi les formes du théâtre de l'opprimé – elles sont nombreuses : Boal pratique le « théâtre invisible », le « théâtre-journal », le « théâtre-statue »... – l'une est privilégiée : c'est le « théâtre-forum ». Elle unit la représentation et l'action, les professionnels ou du moins ceux qui jouent et les spectateurs ou ceux qui regardent, et elle est le lieu et le moyen de cette transformation que réclame Boal : la métamorphose du spectateur *sinon* en acteur du *moins* en « *agissant* », la rupture avec sa condition de passivité et son accession à une action qui vise à « modifier la réalité ». Ainsi, le « théâtre-forum », qui « *se trouve à la frontière précise entre la fiction et la réalité* », constitue le point névralgique de l'entreprise boalienne. Mais n'en est-il pas aussi le talon d'Achille ?

Le groupe théâtre du Ceditabe – centre d'étude et de diffusion des techniques actives d'expression (méthodes Boal) qui est l'association-support du Théâtre de l'opprimé a, plusieurs fois, présenté des « spectacles-forums ». Tout décembre dernier, il a été l'hôte du Théâtre Présent, porte de Pantin, avec *Enjeux la vie,* deux programmes composés chacun de deux forums. Le public est venu, il est entré dans le jeu, il a « agi ». Mais s'est-il pour autant libéré de sa condition de spectateur ?

De coup de théâtre en coup de théâtre

Décrivons rapidement le fonctionnement de ce théâtre-forum. Après quelques exercices en commun « *pour aider les spectateurs et les acteurs à s'échauffer, à se mettre en rapport entre eux et avec nous* », qui sentent forcément le feu de camp, les acteurs du théâtre de l'opprimé jouent devant nous une courte pièce, ce qu'ils appellent « *un modèle* ». Cette pièce « *présente un échec, une oppression non brisée, un doute (3)* ».

Au Théâtre Présent, le soir où j'y suis allé, les deux pièces étaient *la Femme juive,* un épisode de *Grand-peur et misère du IIIᵉ Reich* de Brecht, rebaptisé *Femmes juives,* et *But I love him...,* une création collective. Ici, l'oppression visée était celle, domestique, que le mari peut exercer sur la femme qu'il aime pourtant ; là, celle, collective, à laquelle se heurte une juive qui, en 1935, décide de quitter l'Allemagne nazie, et qui souffre sa propre incapacité à dire, à crier sa révolte.

Une fois la pièce jouée, les acteurs interrogent les spectateurs : la conduite de tel ou tel personnage est-elle admissible, n'y a-t-il pas là « échec », ne pourrait-on pas dire ou faire autre chose ? Et ils rejouent la pièce : alors, dès qu'un spectateur ne sera pas d'accord avec ce que dit ou fait un personnage, dès qu'il soupçonnera celui-ci de céder à l'oppression, il criera « *Stop* » et viendra remplacer l'acteur et proposer sa solution. D'autres spectateurs peuvent encore intervenir, relayer ceux qui sont déjà entrés dans le jeu... pour construire ce que Boal appelle un « *antimodèle* » qui anticipera ainsi les « *actions de demain* ».

Ce jeu est réglé par un « joker », un membre du groupe.

Le premier moment d'hésitation passé et une fois au courant des règles du jeu (mais certains le sont déjà : le « théâtre-forum » a ses adeptes), les spectateurs n'hésitent pas à intervenir. A remplacer les comédiens. Et un climat vraiment convivial s'instaure. On ne s'ennuie pas. On va de coup de théâtre en coup de théâtre. L'Allemagne de 1935, dont bien des spectateurs ignorent tout, devient le Liban de 1982. La femme juive se transforme en Palestinienne. La belle-maman de *But I love him...* décide de courir les surboums au lieu de passer la nuit à garder son petit-fils... Et les spectateurs changent allègrement d'âge ou de sexe : l'un a même pris la place du bébé et s'est mis à revendiquer à grand renfort de vagissements...

Mais l'antimodèle est loin d'avoir la solidité et la subtilité du modèle, surtout quand celui-ci est signé Brecht. A la détresse profonde de la femme juive qui s'égare dans son monologue, les spectateurs-acteurs ne substituent guère que d'élémentaires cris de révolte. Et tout ce que Brecht nous donnait, non sans ruse, à deviner, est, là, dit et figuré, avec une grossière évidence : les interlocuteurs téléphoniques, absents, de Judith sont même, d'emblée, présents.

La pièce *Femmes juives* se renverse : c'était un système social que mettait en cause Brecht, ici ce ne sont plus que des personnages. La psychologie revient au galop. Pour un peu, au lieu de l'antisémitisme et du nazisme, le coupable, ce serait Judith ou ses amis ou ses proches. Changeons-les, changeons leur comportement, et tout changera ! Si la seconde pièce se prête mieux au forum, si les prises d'action des spectateurs suscitent de meilleurs antimodèles, cela tient, sans doute, au fait que le modèle initial est parlé en « gromelot » : pas de texte, rien que des onomatopées. Le spectateur, alors, est plus libre. Il meuble des vides. Il remplace un texte cohérent par des paroles élémentaires.

Le spectateur, piètre comédien

Plus : cette entrée dans le spectable signifie-t-elle, en fin de compte, une libération du spectateur ou, au contraire, son asservissement au théâtre ? Qui improvise devant nous l'antimodèle ? Est-ce vraiment le spectateur ou n'est-ce que l'acteur que le spectateur s'est obligé à devenir ? Le théâtreforum est loin, en effet, de nous proposer un espace libre, un « lieu de vie », où l'on pourrait être ou devenir soi-même. D'un côté, il y a le cadre dramaturgique du modèle que l'on peut sans doute modifier, mais qu'il est impossible, dans un laps de temps aussi bref, de bouleverser de fond en comble. De l'autre, il y a aussi la pression, l'attente d'un public d'autant plus exigeant que ceux qui le composent peuvent à tout momment vous « crocheter » et prendre votre place dans le jeu.

Alors, loin de parler à la première personne, le spectateur-acteur ne renchérit-il pas sur la troisième, et, au lieu d'être soi-même, n'en devient-il pas, plutôt, un comédien, et souvent un piètre comédien ? Au lieu d'ouvrir sur la réalité, l'antimodèle n'en rajoute-t-il pas sur la fiction ?

Cela tient aussi à la notion de « bonne solution », substituée à une mauvaise, qu'avance Boal. Et à une conception, somme toute traditionnelle du théâtre comme lieu de comportements exemplaires. *Femmes juives* le montre à l'évidence. Là où Brecht écrit, par le biais d'une conduite individuelle, une situation politique, Boal déplace le centre de gravité de l'action : maintenant, c'est la capacité de Judith et de ses proches à dire la vérité et à se comporter en conséquence qui devient l'enjeu de la représentation. Par là, il substitue la morale à la politique. Son théâtre ignore la distance et la réflexion : il ne rêve que de responsabilité et d'action. On glisse de Brecht à Sartre. Tout n'est plus qu'affaire de jugement.

Reste une dernière question : peut-on, par l'exercice même du théâtre, sortir du théâtre ? Rompre avec lui ? Et son statut de représentation ? C'est ce que croit Boal. Or les séances de théâtre-forum me paraissent établir le contraire. La liberté du spectateur, ce ne saurait être d'entrer dans le spectacle : là, il est métamorphosé en acteur et il demeure captif du jeu théâtral. En revanche, c'est, peut-être, devenir le plus spectateur possible. De rompre avec son identification à un personnage et de la fascination qu'exerce sur lui le spectacle, en regardant et en comprenant ce spectacle. En reconnaissant le caractère ludique et « fictionnel » de la représentation. Alors la jouissance peut rencontrer le savoir. Et délivrer le spectateur.

Avoués comme tels, le jeu et la fiction libèrent : ils n'oppriment pas. Et derrière le spectateur, c'est nous-mêmes qu'ils atteignent. Hamlet le redit, ces temps-ci, sur la colline de Chaillot (4) : « *J'ai ouï dire que des créatures coupables, assises au théâtre, prises à la trame du spectacle, étaient frappées jusqu'à l'âme, tant que, sur l'heure, elles confessaient leurs crimes.* » Là, devant le « modèle » de son méfait, l'oppresseur Claudius n'a plus qu'à fuir le théâtre. ■

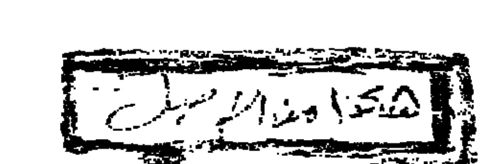
BERNARD DORT.

(1) Cf. « Au peuple les moyens de la production théâtrale », entretien avec Émile Copferman, dans *Théâtre de l'opprimé* par Augusto Boal, coll. « Malgré tout », François Maspero édit., Paris 1977, p. 183.

(2) Cf. *Jeux pour acteurs et non-acteurs – pratique du théâtre de l'opprimé,* par Augusto Boal, coll. « Malgré tout », François Maspero édit., Paris 1978, p. 12. Un troisième livre de Boal, *Stop ! C'est magique – les techniques actives d'expression,* a été publié chez Hachette littérature, coll. « L'Échappée belle », Paris 1980.

(3) Cf. le programme d'*Enjeux la vie.*

(4) Faute du beau texte français de Raymond Lepoutre, joué à Chaillot, je cite la traduction de Morand et Schwob reprise dans le Shakespeare de « La Pléiade » (II-2).



Michel Maffesoli, explorateur de la violence et du plaisir

(Suite de la page XIII.)

» Mais il y a d'autres types de société, certaines périodes historiques, certaines couches sociales où le tragique domine. Le tragique prédomine dans le discours populaire ; le drame, dans les élites, les clercs, les décideurs, comme on dit aujourd'hui. Ce clivage partage, me semble-t-il, un type de société que j'appelle progressiste, basée sur le drame – *qu'on a connu depuis 1789*, – *et* un type de société organiciste, basée sur le tragique, qui, à mon avis, émerge peu à peu depuis 1968.

» Dans l'ordre des idées, le drame, pour moi, c'est Hegel – ou Marx – et le théâtre de boulevard : *c'est fondamentalement* la même chose. D'un côté, la triade amant-femme-mari qui trouve toujours une issue et, de l'autre, la vision thèse-antithèse-synthèse qui a, elle aussi, toujours un dénouement. Lequel repose, dans sa logique de l'avenir des sociétés humaines, sur une vision, en fait, fondamentalement optimiste.

– Doit-on voir, dans ce discours, la critique ou le refus du politique ?

– Je n'ai pas à être pour ou contre le politique : *il existe. Par contre, je pense* effectivement que l'ordre politique ne correspond plus complètement à l'état de la *société* actuelle. Parce que, comme j'y ai fait allusion, on constate depuis une dizaine d'années une très nette montée du présent, du quotidien. La société française ne se définit plus, en 1983, par *rapport à son passé – même si celui-ci* joue toujours un rôle – ou à un futur hypothétique, de plus en plus difficile à *imaginer. Sans parler du* style ou des thèmes rituels du discours politique lui-même.

– Pensez-vous vraiment que c'est l'orgie – le thème de votre dernier livre – qui caractérise l'état de la société dans les années 80 ?

– Mon analyse n'est pas fondée sur le thème de l'orgie, mais sur ce que j'appelle l'« orgiasme », qui n'est pas un comportement particulier mais une attitude nouvelle : le fait de vouloir jouir aujourd'hui de ce qu'on a. Ce terme a d'autre part, à mes yeux, une acception qui est loin d'être exclusivement sexuelle.

» L'évolution des structures de la fa*mille depuis quelques années en révèle* ainsi des formes non négligeables : l'augmentation des divorces (un divorce pour quatre mariages en France en 1981 ; un pour trois à Paris), la montée des enfants illégitimes ou le concubinage, par exemple, sont autant d'indices de l'affaiblissement récent de certains interdits sociaux et de l'évolution des attitudes affectives et sexuelles chez le plus grand nombre. La déviance s'est démocratisée !

» L'orgiasme dans la vie sociale se rapproche en fait du *zusammen-sein* – être ensemble – des Allemands. Après avoir *vécu* pendant *trois* siècles sur des valeurs prométhéennes fortes, les sociétés occidentales sont de plus en plus *imprégnées – surtout pour les jeunes* générations – par des valeurs plus passives, qui ne font plus de la nature, du *monde, des objets de conquête. Je parle*rai, avec un peu d'exagération j'en conviens, d'un système plus visqueux où *on ne cherche plus à maîtriser* sa propre vie, où on subit l'histoire, où on subit sa propre histoire.

» Il restera toujours, bien sûr, des gens qui auront envie de monter à Paris, de faire carrière, d'avoir du pouvoir. Mais, globalement, il me semble que l'ensemble des gens vont jouer quelque chose de beaucoup plus mou, de plus archaïque avec l'attachement au terroir, le ressurgissement du rural, mais aussi l'engouement pour tout ce qui est de l'ordre du groupal. Et là on trouve les formes dominantes les plus variées de l'orgiasme : les bandes, les regroupements, par exemple dans les concerts de rock, le développement des communautés, l'échangisme, la promiscuité affective telle qu'elle se pratique, par exemple, au Club Méditerranée, la floraison des journaux de petites annonces de rencontre, à Paris ou à Grenoble, *mais aussi dans une ville aussi pu*ritaine et bourgeoise que Strasbourg, que je connais bien, ou encore l'extension de pratiques sexuelles illégitimes dans les grands ensembles...

» *L'orgiasme, c'est donc un autre rap*port à l'altérité, une autre vision du corps, du travail, de la politique. Il ne *faut pas s'arrêter à l'aspect choquant* de ces remarques. L'anomique d'aujourd'hui risque d'être le canonique de *demain. C'est en ce sens que je parle* d'immoralisme éthique.

Tout le monde ruse

– Vous êtes un des rares sociologues à vous intéresser au thème de la ruse dans les rapports sociaux. Pourquoi cet intérêt pour un thème, à première vue, peu scientifique ?

– L'idéologie de type rationaliste qui domine aujourd'hui – ce système iconoclaste qui n'aime pas les images, la théâtralité – prône en effet l'authenticité : il faut être authentique pour être un être à part entière. Or, en fait, ce thème de l'authenticité est d'abord un thème fondamentalement moral, qui, en tant que sociologue, ne m'intéresse pas. Car la vie sociale fonctionne largement sur le *l'inauthentique : le mensonge, les appa*rences, ce que j'ai appelé la duplicité. Sous cet angle, la ruse a mille visages. La ruse par rapport à soi-même d'abord : on se ment sur ce qu'on peut ou ce qu'on veut réellement faire. La ruse par rapport à sa famille, au couple. La ruse dans la vie professionnelle : on fait semblant, on fait « comme si »...

» *Cette simulation est une manière* de se protéger, d'éviter une dépense d'énergie inutile : simulation des sentiments – *l'amour éternel*, – simulation du travail – l'effort que font les secrétaires ou les cadres dans les entreprises pour avoir *toujours l'air occupé*, – simulation du désir en général... Mais simulation et ruse ne sont pas forcément des éléments *négatifs* : ils peuvent être structurants.

» L'authenticité, pour moi, est un peu comme l'air pur : à trop haute dose, ça asphyxie ! Plus profondément, la ruse est une stratégie politique : celle du non-affrontement brutal avec le pouvoir. Car on ne peut pas gagner contre le pouvoir.

» En reprenant les schémas chers aux anthropologues, *on pourrait* dire que les stratégies de ruse avec l'ordre établi s'appliquent dans trois domaines. D'abord, la circulation du travail : tout ce qui touche à l'absentéisme, aux zones de non-travail à l'intérieur du travail, au travail noir. Ensuite la circulation de la parole : l'usage que font les gens de la télévision – le nouveau dieu lare, le dieu du logis – qui est plus critique que ne le croient souvent les spécialistes. La circulation du sexe enfin : sans contester la forme conjugale, on trouve de multiples *façons de ruser avec elle : la* « partouze » du samedi soir, le développement pornographique, les soirées magnétoscopes, les diverses petites transgressions homo ou hétérosexuelles, les pratiques improvisées ou rituellement répétitives. La liste est loin d'être close, chacun sait très bien comment la compléter.

» *La ruse est donc nulle part et par*tout à la fois. Nulle part, parce qu'elle se cache ; partout, puisqu'elle est indissociable de la nature humaine ! » ■

ALEXANDRE WICKHAM.

CONTE FROID

La difficulté

Vint le jour où l'on estima qu'il fallait rendre le tennis plus difficile. Alors on obligea les joueurs à utiliser des balles vertes sur gazon et rouges sur terre battue.

JACQUES STERNBERG.





Le Monde

NOUVELLE

P ABLO MANCERO raconte :

La salle de conférences était *pleine à craquer. Bon nombre* de partisans, de curieux, mais aussi d'adversaires qui avaient réussi à entrer, se tenaient debout dans les travées, devant la scène (*la salle avait servi autrefois* de cinéma et même de théâtre) et se tassaient dans le foyer (à vrai dire le vestibule) où l'on avait à la hâte installé une paire d'écrans vidéo pour diffuser le *discours (ou valait-il mieux* parler de conférence ?). Les derniers invités parvenaient tout au plus à se frayer le passage jusqu'au milieu du vestibule. Ils n'avaient donc aucun *contact visuel avec le professeur* et ne pouvaient pas suivre directement ce qui se passait en réalité dans la salle. En théorie, la salle bondée qu'on leur montrait aurait même pu être une mystification (*rien n'empêchait d'intégrer* artificiellement de telles images au circuit vidéo).

Ce qui s'est passé ensuite, personne ne peut le dire à coup sûr (ni prétendre *connaître la vérité*), *du moins aucun* de ceux qui avaient pénétré jusqu'au vestibule en question, car la caméra vidéo fut renversée dès le début du tumulte dans la salle, ce qui interrompit la retransmission *dans le vestibule. La suite des événements* dut être *reconstituée* à partir des récits et des déductions de ceux qui avaient trouvé place dans la salle. (Au reste, il apparaît entre-temps qu'il y a autant de versions de l'*événement que de présents.*)

J'étais donc debout dans la foule excitée ; l'écran le plus proche de moi (la qualité de la retransmission était lamentable, sans doute parce qu'il s'agissait d'un expédient technique de dernière heure) me montrait une scène *peu différente* de celle où *d'une* certaine façon je figurais (sauf que dans la salle les gens étaient pour la plupart assis, tandis que dehors ils devaient rester debout) : une foule de plusieurs *centaines de personnes, les uns attentifs* et silencieux, les autres agités et parlant entre eux (en ce qui concerne le fond sonore, je ne sais pas exactement si les appareils vidéo transmettaient *correctement les bruits de la* salle ou si, disons, l'onde sonore du vestibule ne venait pas se superposer à eux). Plus tard, à nouveau, lorsque les premiers coups de feu retentirent, je ne *sus pas exactement si leur bruit me* parvenait de l'intérieur de la salle ou si les appareils vidéo le retransmettaient, et je me rappelle avoir réfléchi pendant la fusillade – en raison sans doute de mon excitation : *ainsi est fait l'esprit* humain – pour savoir si c'était le son original ou la retransmission qu'on entendait à l'extérieur.

Attentat

PAR GEORG SCHMID



GREGOIRE SOBERSKI

Quoi qu'il en soit, les gens autour de moi se mirent à bouger (des *mouvements de panique* – ou peut-être que le reflux des spectateurs d'avant-scène, des premiers arrivés en somme, les poussait vers l'arrière). Des cris hystériques fusaient (*n'est-elle pas consternante* la facilité avec laquelle l'enthousiasme des gens se transforme en manifestations d'angoisse irrépressibles – et parfaitement explicables, en l'*occurrence* ?) : *quelques hommes* plus costauds que les autres cherchaient à prendre la fuite sans aucun égard pour les plus faibles, les vieux, les indécis (ou simplement les plus pondérés) ; ils *estimaient visiblement que leur volonté* de se mettre à couvert l'emportait sur toute autre considération. (Plus tard, j'appris que presque personne n'avait seulement essayé de porter secours au professeur, mais rien ne me permit de *vérifier ni de réfuter de telles affirmations.*)

Dès mon arrivée, j'avais remarqué un grand nombre de types, disons, bizarres qu'on ne s'attendait pas forcément à rencontrer dans des réunions politiques de ce genre : des casseurs, *des voyous qui démontraient* l'inefficacité du service d'ordre et narguaient les policiers en uniforme. Je n'ignorais d'ailleurs pas qu'il devait y avoir aussi bon nombre de policiers en civil et je reconnus effectivement quelques *agents de la police secrète qui, mine de rien, se mêlaient* aux partisans du professeur.

J'ai déjà dit qu'on ne savait pas exac*tement si les coups de feu entendus* dans le foyer (à vrai dire le vestibule) parvenaient « directement » ou par le canal de la retransmission simultanée en vidéo. Le tumulte, lui (pour une *partie du moins*), *fut certainement* vécu sans intermédiaire technique : peu de temps après que les spectateurs massés dans le foyer eurent retrouvé leur sang-froid (ils avaient pourtant, *comme presque tous les autres, réagi* de la même façon que le groupe entourant le professeur), ils comprirent qu'ils devaient évacuer le foyer déjà trop petit s'ils ne voulaient pas risquer *d'être piétinés par ceux qui cherchaient* à sortir de la salle.

Ce danger immédiat faisait oublier tous les autres. Or, dès ce moment (donc immédiatement après l'attentat), on entendit des voix (au sens propre : toute *une série de personnes* criaient à peu près que le professeur avait été abattu par un policier, tandis que d'autres répandaient le bruit que *les coups avaient été tirés par des membres* du service d'ordre, en somme deux versions contradictoires) – des voix qui, me semble-t-il, anticipaient les rumeurs systématiquement entretenues *par la suite. C'est là sans doute que* trouve son origine la variante retenue entre-temps parmi tous les autres racontars (oui, j'emploie délibérément ce mot, on pourrait même parler plus jus*tement d'un assemblage de racontars*) selon laquelle l'assassin était un membre du service d'ordre déguisé en agent de la police secrète.

Curieusement, il apparaît au*jourd'hui que plus personne ne se souvient* de quoi au juste le professeur parlait ; ni même combien de temps il avait parlé lorsque les premières détonations retentirent. Moi-même, en tout cas, je me suis aperçu immédiatement *après les événements que je ne pouvais* pas retrouver de quoi il avait effectivement parlé. D'emblée, je ne savais plus si ma mémoire ne me jouait pas un mauvais tour – si je n'intégrais pas après coup des extraits d'anciens dis*cours ou allocutions à l'exposé de ce soir-là*, voire des propos jamais prononcés (en tout cas pas en pareille occasion). Chacun s'efforçait certainement, après l'attentat, de reconstituer non seulement les faits, mais aussi ce qui les avait précédés, optant pour la *forme d'un exposé didactique. Il me* sembla bientôt surprenant que tous les témoignages que j'entendais eussent un caractère narratif. Il n'y avait (il n'y a) *aucune relation* objective des événements ; nous nous trouvions d'emblée confrontés à la description de nos expériences subjectives.

L A *reconstitution des faits ne nous* serait donc possible que par le biais de la *narration* ; et toutes les narrations ont l'apparence du romanesque, rendues trop familières par une Grande Tradition. J'insiste sur ce point qui m'a frappé tout de suite après l'attentat (entre-temps cette impres*sion n'a fait que se confirmer*). *J'en arrivai*, avant même d'avoir quitté les lieux, à la conviction que ce phénomène (le recours à des modes d'exposition bien connus, éculés, et même fran*chement insupportables*) *relevait* d'un type de comportement suscité par le choc [lequel avait marqué sans doute tous les participants, sauf peut-être le – ou les ? – meurtrier (s], donc d'une *espèce de rechute, d'une régression* (voilà bien le mot : il a l'arrière-goût psychologique recherché), d'une régression vers des formes infantiles d'ex*posé (elles sont les plus simples*, les plus familières, les plus habituelles : culturellement patentées). On peut expliquer ainsi, j'en suis persuadé, pourquoi les dépositions des témoins (il y en avait *énormément*) *se moulaient toutes* dans des formes d'expression presque identiques (alors que leurs contenus, je l'ai souligné, se contredisaient parfois *du tout au tout*) ; *toutes ces dépositions* fonctionnaient en dernière analyse selon les mêmes modèles de base.

Si bien que sur les lieux mêmes de l'attentat un sentiment curieux vous prenait (*et je suppose n'avoir pas été le seul à l'éprouver*) : on aurait dit (du moins lorsque les effets élémentaires du premier choc se furent dissipés) qu'on assistait à la naissance d'un mythe ou, pour mieux dire, de figures mythologiques (*j'use de concepts peu rigoureusement*) ou, pour parler encore plus précisément (si je m'efforce d'être aussi exact que le professeur dans tous ses propos, même dans ses discours po*litiques où pareille rigueur semble in*habituelle et malvenue), moins à la naissance qu'à la variation d'un mythe déjà existant, devenu à tous si familier qu'il a perdu les apparences du mythe.

J'ai déjà dit aussi que plus personne ne semblait se souvenir de quoi le pro*fesseur avait parlé au juste. Un discours* politique – on ne pouvait pas en dire plus. D'aucuns affirment que le coup de feu l'a interrompu au milieu *d'une phrase. Je ne saurais dire si j'ai* perçu ce détail (mon attention se portait ailleurs). Au reste, il y avait eu au début du discours une sorte de mouvement entre la salle et le foyer (ou le *vestibule*), *et il ne semblerait pas exclu* que l'assassin ait pénétré à ce moment-là dans la salle du cinéma. La police paraissait pourtant tenir pour certain *que l'assassin faisait partie de ceux qui avaient trouvé place dans la salle dès le* début ; elle ne voyait pas d'autre explication au fait que l'assassin était passé inaperçu aux contrôles qui filtraient les entrées.

Et cependant, lorsque les premiers *cris* « ASSASSINO ! » (*suraigus, hystériques*) avaient résonné et que la foule avait cédé à des mouvements de panique collective, le groupe de la salle et celui du vestibule s'étaient mêlés *l'un à l'autre, et, à ce moment-là*, l'auteur du crime n'aurait eu aucun mal à laisser tomber son arme et, avant de tenter de s'enfuir, à se retirer d'abord dans le vestibule. En ce qui concerne l'arme du crime, il eût été déraisonnable d'utiliser une arme légère (un Beretta par exemple), facile à dissimuler pour passer sans problème les contrôles de sécurité. (*Raison de plus pour admettre* que l'assassin était connu du service d'ordre – donc très vraisemblablement un traître au sein des partisans du professeur). Pour atteindre un tel *objectif, je me le disais depuis le début*, un pistolet lourd convenait beaucoup mieux (un revolver Manurhin par exemple) ; quitte à courir le risque *d'être découvert*, un risque bien ténu *d'ailleurs après le début de la panique*, et tout aussi improbable auparavant, si l'on envisage l'hypothèse d'un assassin issu des rangs du parti lui-même.

Une question reste posée : comment expliquer que personne n'ait vu l'*acte réel de l'attentat, puisque (on l'a dit)* la foule était compacte et qu'aucun geste ne pouvait passer inaperçu ; et comment expliquer en outre que personne n'ai vu au moins l'assassin se débarrasser de son arme ? Deux facteurs *entraient en considération* : *d'une part* l'attention de tous devait se porter sur l'orateur, placé sous l'éclairage des projecteurs tandis que la salle restait dans la pénombre, d'autre part une constatation acoustique : la salle ne permet pas à l'oreille de situer exactement l'origine *d'un coup de feu, comme des expériences* l'ont prouvé avec une netteté frappante.

Il fut donc très facile de laisser tout simplement l'arme tomber par terre après le tir et de simuler des symptômes de panique semblables à ceux qui se *manifestaient tout autour.* Un seul tir – cela supposait un coup de tireur d'élite. Et ensuite les policiers s'étaient mis, comme on sait, à tirer à qui mieux mieux et en tous sens, au point que l'un d'eux *fut tué* dans la fusillade. Il n'est pas vrai que ce policier ait été la victime du criminel – il fut abattu par un de ses collègues (une publication véridique des résultats de l'*enquête en apporterait la preuve*), – ce qui d'ailleurs aurait été totalement illogique, car il aurait dû garder son arme, ce qui revenait à risquer, que dis-je, à choisir *virtuellement d'être aussitôt découvert.* Rien *n'obligeait à envisager* de retourner le MR 73 (canon de 5,5 pouces, chargé de balles Magnum 357) contre les policiers puisque, nous l'avons montré, il semblait bien plus sûr de sacrifier l'arme et de passer pour un des auditeurs inoffensifs.

U N autre facteur troublant entrait *en jeu : bien avant* les événements, chacun savait dans la foule (on l'avait entendu répéter de toutes parts dans la salle) qu'une série d'agents de *la police secrète* (en civil, donc) devaient sans nul doute se trouver là. Mais qui avait tiré après le début du tumulte? Il paraissait quasi assuré qu'on ne pourrait jamais répondre clairement. *Laisser tomber au sol* l'arme du crime (du crime proprement dit) immédiatement après le tir mortel, pour écarter tout soupçon... Il avait fallu, disais-je, un coup de tireur *d'élite : posté sur le côté, par exemple*, appuyé contre un pilier pour pouvoir caler (ne fût-ce que précairement) le MR 73 et attendre pour la suite des opérations que la police en uniforme ait créé le *tohu-bohu complet. Cela supposait* encore deux conditions : changer de position et disposer d'une deuxième arme (qui devait être, comme il découle en bonne logique, une arme de police). *Effectivement*, les deux armes appartenaient à l'arsenal de *service*, car les unités en uniforme sont équipées de pistolet Rr 51 Unique, calibre 9 mm para, mais les unités spéciales *disposent depuis* longtemps déjà du MR 73.

La seule solution logique du problème consistait donc à utiliser la caméra vidéo qui devait livrer les images aux écrans du foyer comme camou*flage et* comme point d'appui du Manurhin, ce qui en outre permettait par sécurité de la (je veux dire la caméra) renverser aussitôt pour empêcher qu'éventuellement, après le change*ment de position, elle* ne retransmette des images de la suite des opérations ; on ne pouvait pas non plus exclure qu'un enregistrement vidéo ait lieu, qui aurait permis plus tard d'identifier *éventuellement* le coupable.

On prétend que le tir a interrompu l'orateur au milieu d'une phrase, au milieu de son discours politique, une diatribe enflammée (ne craignons pas un peu de pathos) contre le crime commis *publiquement qui avait coûté* la vie au précédent président et dont la police portait de quelque manière la responsabilité. Mais de quoi s'agissait-il donc – dans ce discours, je veux dire. Peu importe (et le *meurtrier avait sûrement* concentré son attention sur le moyen d'embrouiller encore plus la situation en tirant avec sa deuxième arme, cette *fois sur un policier*), car ce discours, disent les uns, sera *complété* par ses partisans, dans l'esprit même du professeur ; les autres disent aussi que peu importe : car on liquidera ses successeurs, *tous* les autres ; tant qu'ils se contenteront de parler, cela n'aura guère d'importance, tant qu'ils ne protesteront que verbalement, évitant toujours soigneusement de formuler de fausses accusations (ils savent comme nous qu'elles sont justes) *contre les* (prudente périphrase !) forces de l'ordre ! Mais voilà qu'ils disent maintenant que nous devons renoncer enfin à notre lâche prudence ! Nous devons à notre tour prendre l'initiative, sinon nous y passerons *tous* l'*un* après l'autre... ■

Traduit de l'allemand par Jacques Le Rider.

★ Georg Schmid, né en 1944, est professeur d'histoire à Salzbourg. Il a publié en 1978 *Roman trouvé* sous le pseudonyme de Georg Bures (*Editions Luchterhand*) et compte parmi les animateurs de l'avant-garde littéraire en Autriche. Cette nouvelle a paru en 1982 dans la revue *Manuskripte*.